Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20240318-CC2024-027-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 03/04/2024
Notification : 03/04/2024

PRÉFET D'EURE-ET-LOIR
Liberté Égalité Fraternité

Agglo du Pays de Dreux

DREUX
VILLE ROYALE

Vernouillet 28

Région Centre-Val de Loire

Eure-et-Loir
LE DÉPARTEMENT

DREUX-VERNOUILLET 2024 - 2030 des quartiers en transition



VERSION PROJET COMITÉ D'ENGAGEMENT DU 11-01-2024

Contrat Engagements quartiers 2030

SECRÉTARIAT D'ÉTAT CHARGÉ DE LA VILLE
Liberté Égalité Fraternité

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20240318-CC2024-027-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 03/04/2024
Notification : 03/04/2024

Il est convenu entre :

- **L'État**, représenté par le Préfet du département d'Eure-et-Loir, Monsieur Hervé JONATHAN,
- **La Communauté d'Agglomération du Pays de Dreux**, représentée par son président, Monsieur Gérard SOURISSEAU,
- **La Ville de Dreux**, représentée par son Maire, Monsieur Pierre-Frédéric BILLET,
- **La Ville de Vernouillet**, représentée par son Maire, Monsieur Damien STEPHO,
- **Le Conseil régional Centre-Val de Loire**, représenté par son président, Monsieur François BONNEAU,
- **Le Conseil départemental d'Eure-et-Loir**, représenté par son président, Monsieur Christophe LE DORVEN,
- **Le Procureur de la République,** Monsieur Frédéric CHEVALLIER,
- **Le Rectorat de l'Académie d'Orléans-Tours, représenté par son recteur** Monsieur Gilles HALBOUT
- **La Chambre de commerce et d'industrie d'Eure-et-Loir,** représentée par son président, Monsieur Bruno ROCQUAIN,
- **La Chambre de métiers d'Eure-et-Loir,** représentée par son président, Monsieur Julien CHERON,
- **La Direction Territoriale de la Protection de la Jeunesse,** représentée par sa directrice territoriale Christine Madame EINAUDI
- **L'Agence régionale de santé Centre-Val de Loire**, représentée par son directeur général Madame Clara de BORT,
- **La Caisse d'allocations familiales d'Eure-et-Loir,** représentée par son directeur départemental, Monsieur Florian DUPERRAY,
- **La Caisse des dépôts et consignation,** représentée par sa directrice régionale, Madame Sophie FERRACCI,
- **France Travail,** représenté par son directeur territorial, Monsieur Fabrice GAUSSENS,
- **L'office public de l'habitat - Habitat Drouais,** représenté par sa directrice générale, Madame Corinne MESNIL,
- **La SA HLM La Roseraie**, représentée par son directeur général, Monsieur Stéphane NEUMAYER,

Ce qui suit :

VERSION PROJET COMITE DE PILOTAGE - 11-01-2024

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20240318-CC2024-027-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 03/04/2024
Notification : 03/04/2024

PREAMBULE

La mobilisation en faveur de la citoyenneté, des valeurs de la République, de la laïcité est un principe incontournable qui guide la politique de la ville et les actions des signataires de ce contrat « Engagements 2030 » pour l'agglomération drouaise.

Faire vivre et transmettre les valeurs de la République, c'est garantir la cohésion sociale entre nos concitoyens et c'est tout l'enjeu des actions qui seront menées au service du vivre ensemble .

Les partenaires de ce contrat s'appuieront sur toutes ses forces vives et acteurs de terrain pour favoriser les échanges avec ses habitants et doter les acteurs du lien social d'outils permettant d'échanger librement dans le respect du cadre républicain, notamment auprès de la jeunesse et des populations les plus fragiles.

Pour ce faire, les signataires de ce contrat attachent une importance particulière à la dimension « Agir ensemble ». Leur engagement sera entier et constant auprès des partenaires de terrain - Institutionnels et associatifs - dans toutes les propositions permettant de faire vivre les valeurs d'Egalité, de Liberté et de Fraternité, et la laïcité.

Convaincus que la politique de la ville doit être l'affaire de tous, le projet « Engagements 2030 » mobilise la participation de chacun.

Sur le champ de la citoyenneté, les partenaires de ce contrat ont souligné l'importance d'agir dès l'enfance avec le souhait de développer un parcours citoyen.

- Favoriser la mixité sociale
- Faire que la famille soit un élément incontournable et nécessaire dans une démarche de co-éducation pour les jeunes
- Promouvoir et favoriser l'émancipation des femmes
- Insérer professionnellement les jeunes
- Favoriser l'accès à la culture, aux sports, aux loisirs
- Engager les citoyens dans des démarches participatives pour construire leur ville de demain

sont autant de leviers sur lesquels les signataires de ce contrat s'appuieront pour faire vivre la laïcité, la citoyenneté et les valeurs de la République.

Les émeutes du mois de juin 2023 constituent des indicateurs qui doivent orienter nos actions de demain : nous devons avoir comme priorité et souci permanent de nous appuyer sur notre jeunesse et promouvoir des actions permettant l'émancipation et la solidarité.

Ainsi l'action conjointe de l'ensemble des partenaires de ce contrat favorisera un sentiment d'appartenance et l'engagement citoyen : c'est en agissant et en construisant avec nos jeunes et les habitants de toute la cité qu'émergeront la fierté d'appartenir à un quartier, à une ville et à une Nation.

VERSION PROJET COMITE DE PILOTAGE 11-01-2024

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20240318-CC2024-027-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 03/04/2024
Notification : 03/04/2024

SOMMAIRE

PREAMBULE 3

LES PRIORITES OPERATIONNELLES 6

Promouvoir les valeurs de la République, dont l'égalité, la laïcité et l'engagement citoyen 7

Lien social, solidarité territoriale et citoyenneté....7

Améliorer l'insertion professionnelle et l'emploi, singulièrement des plus jeunes 8

Emploi et insertion professionnelle....8

Favoriser l'insertion sociale et professionnelle, particulièrement pour les femmes par l'éducation, le sport et la culture 10

Éducation et petite enfance....10

Loisirs, sports et culture....11

Garantir ses droits et remplir ses devoirs 12

Sécurité et prévention de la délinquance....12

Logement et cadre de vie....13

La santé....14

MODALITES DE GOUVERNANCE 15

La gouvernance institutionnelle 16

Le comité de pilotage....16

Le comité technique....17

Démocratie participative et conseils citoyens 18

Communication....18

Organisation de la participation citoyenne....18

Essaimage et communication auprès des villes européennes....19

Modalités d'évaluation 20

Signataires 21

VERSION PROJET COMITE DE PILOTAGE - 11-01-2024

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20240318-CC2024-027-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 03/04/2024
Notification : 03/04/2024

SOMMAIRE DES ANNEXES

ANNEXE 1 : UNE CONTRACTUALISATION QUI TIRE LE BILAN DE LA PROGRAMMATION PRÉCÉDENTE. 23

ANNEXE 2 : **DIAGNOSTIC** 28

CHIFFRES-CLES : une étude sociodémographique contrastée 29
Synthèse des principaux indicateurs par quartier prioritaire 29
Evolution du contexte démographique 2013-2018 30
Revenus : des écarts qui se creusent avec l'environnement 31
Emploi-formation : des améliorations fragiles 31
Etude socio-démographique des quartiers prioritaires 32
Le contexte territorial 32
Portraits des quartiers prioritaires de la politique de la ville. 58
Dunant-Kennedy à Dreux. 59
Les Rochelles-Barthou à Dreux 64
Les Bâtes à Dreux. 69
La Tabellionne à Vernouillet 75
Les Vauvettes à Vernouillet 82

ANNEXE 3 : UNE GÉOGRAPHIE PRIORITAIRE CONFIRMÉE DANS SON PÉRIMÈTRE 88

ANNEXE 4 : **RECENSEMENT DES AXES D'INTERVENTION** 92

Les axes d'intervention 93
Laïcité, citoyenneté et valeurs de la République : 94
Propositions d'actions de l'Agglo du Pays de Dreux 94
Propositions d'actions de la Ville de Vernouillet. 95
Propositions d'actions de la Ville de Dreux. 98
Cohésion sociale 99
Favoriser le lien social et la participation à la vie de la cité. 117
Prévenir la délinquance 122
Promouvoir la santé et l'accès à l'offre de soin 125
Cadre de vie - Habitat 128
Une démarche transversale 128
Le projet de renouvellement urbain « Bâtes-Tabellionne » à Dreux et Vernouillet 128
La transition écologique 128
Objectifs généraux 130
Propositions d'actions 132
Regard de la Communauté d'Agglomération du Pays de Dreux 136
Regards de la Ville de Vernouillet. 136
Regards de la Ville de Dreux. 139
Développement économique et accès à l'emploi 143
Développement économique 143
Développement de l'emploi. 144

VERSION PROJET COMITE DE PILOTAGE - 11-01-2024

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20240318-CC2024-027-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 03/04/2024
Notification : 03/04/2024

"Engagements 2030"

LES PRIORITES OPERATIONNELLES

VERSION PROJET COMITE DE PILOTAGE - 11-01-2024



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20240318-CC2024-027-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 03/04/2024
Notification : 03/04/2024

Ce document précise les attendus des partenaires "Engagements 2030" en permettant d'identifier les projets à accompagner prioritairement et conjointement.

Cette synthèse est le résultat de trois sources d'information distinctes :

- les conclusions retenues par l'ensemble des partenaires lors de la réalisation du bilan du contrat de ville 2015-2022 – ces conclusions ayant faits l'objet d'une publication partagée en mars 2023 ;
- le travail partenarial des comités de rédaction et des comités de relecture à l'œuvre pour réaliser le « contrat d'engagement quartiers 2030 » ;
- les remontées de la consultation participative lancée dès juin 2023 laquelle s'est prolongée au-delà de l'été afin de prendre en considération les réactions de la population après les évènements qui ont bousculé la tranquillité publique à la fin juin.

Ces résultats ont été agrégés pour donner une image fidèle des demandes exprimées par l'ensemble des acteurs institutionnels et des habitants des quartiers prioritaires de la ville.

La ligne directrice de ces « Engagements Quartiers 2030, est la promotion des valeurs de la République, dont l'égalité, la laïcité et l'engagement citoyen des habitants, en suscitant l'implication de chacun _ c'est le sens de la mise en œuvre d'une consultation participative des habitants sur le territoire. Il s'agit tout particulièrement d'améliorer l'insertion professionnelle et l'emploi, singulièrement des plus jeunes en soutenant la formation et l'égalité des chances, pour y parvenir il conviendra de favoriser l'émancipation des populations, notamment les femmes, par l'éducation le sport et la culture en éduquant à agir de manière collective, en soutenant et en encourageant la fraternité et en garantissant à chacun les mêmes droits en terme de tranquillité publique et de qualité du cadre de vie afin de faire respecter l'exigence de la promesse républicaine : défendre nos libertés

Promouvoir les valeurs de la République, dont l'égalité, la laïcité et l'engagement citoyen

La cohésion sociale et le lien entre les habitants d'une même unité urbaine sont un des enjeux récurrents de la politique de la ville. Par le biais des "Engagements 2030", les collectivités locales et l'État s'assurent que les projets locaux associatifs soient facilités dans une logique de dynamique territoriale. Les habitants des quartiers, au même titre que le reste de la population, doivent pouvoir être acteur de leurs territoires.

Sur les quartiers de la politique de la ville un ensemble de signaux partagé de longue date avec les structures partenaires des Maisons Proximum et des centres sociaux nous ont amené à réfléchir ensemble sur les moyens d'inverser la prédominance auprès des jeunes filles d'un modèle patriarcal les assignant à un rôle social prédéfini. La surreprésentation du modèle de la femme au foyer a pour corollaire la faiblesse du taux d'activité des femmes de 15-64, avec près de 15 points d'écart dans les quartiers par rapport aux moyennes départementales. L'autonomie, l'indépendance financière et l'ouverture vers d'autres perceptives passent par une prise de conscience et une ouverture des champs des possibles.

Lien social, solidarité territoriale et citoyenneté

Les quartiers prioritaires mobilisent de nombreuses personnes qui créent du lien social au sein des quartiers : fonctionnaires, acteurs associatifs, travailleurs et médiateurs sociaux. Afin de maintenir ce lien, les services de l'État ont maintenu et amplifié leur soutien aux acteurs de terrain, le nombre de postes d'adultes-relais a été maintenu en 2019 au niveau du département et de nouveaux postes de coordonnateurs associatifs (postes FONJEP) dans les quartiers sont financés.

En parallèle des espaces de vie sociaux sont renforcés dans leur action :

La Ville de Dreux a amplifié l'action sociale des « Maisons Proximum » en obtenant l'agrément de centre social pour deux d'entre-elles situées précisément dans les quartiers prioritaires de la ville.

VERSION PROJET COMITE DE PILOTAGE - 11-01-2024

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20240318-CC2024-027-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 03/04/2024
Notification : 03/04/2024

Les Centres Sociaux de la Ville de Vernouillet, à travers leurs actions en direction de la parentalité, de l'éducation populaire ont favorisé l'émergence d'une solidarité de proximité afin de développer une citoyenneté active.

La participation des habitants à la vie de leur quartier est un objectif recherché par les collectivités, le secteur associatif et l'État. Sont ainsi promues les actions créant un climat social et solidaire au pied des immeubles. L'appel à projets politique de la ville mobilise ainsi une part importante de ses crédits pour les actions de « Cohésion sociale ». Pour le contrat de ville de Dreux, ce sont plus de deux tiers des actions et des moyens qui sont mobilisés pour ce type d'actions. Afin de favoriser une égalité réelle sur ces actions l'égalité femmes-hommes, l'absence de discriminations ainsi que le rôle accordé à la jeunesse du territoire font l'objet d'une vigilance particulière.

Enfin les actions en faveur de la laïcité, la citoyenneté et les valeurs de la République constituent la ligne directrice du contrat "Engagements 2030". Il s'agit de former les acteurs de la laïcité, de promouvoir la laïcité et de sensibiliser à cette notion.

Dans le cadre du protocole d'engagements réciproques et renforcés les partenaires s'engagent à :

- Œuvrer à la transmission des valeurs d'égalité entre les femmes et les hommes et de la laïcité auprès des habitants les quartiers de la politique de la ville.
- Soutenir la parentalité en accompagnant les parents dans leur rôle de premier éducateur de leurs enfants
- Renforcer la mobilisation des habitants des quartiers, notamment en prenant appui sur les conseils citoyens et les comités Proximum et une consultation régulière des populations concernées.
- Renforcer les actions sur les territoires en faveur du lien social entre les différentes catégories de population afin de réduire les fractures liées à l'origine, la situation économique et sociale, le lieu de vie, les références culturelles ou religieuses.
- Susciter une dynamique partenariale inter-association et entre les associations et les acteurs institutionnels au sein des quartiers.

Améliorer l'insertion professionnelle et l'emploi, singulièrement des plus jeunes

Emploi et insertion professionnelle

Le développement économique et l'emploi représentent un axe majeur des "Engagements 2030" car il est facteur d'intégration au sein de la société. Pourtant, on constate au niveau national que le taux de chômage est 2,7 fois plus élevé au sein des quartiers prioritaires qu'au sein de l'ensemble de la commune de référence. Ce phénomène de « sur chômage » est un frein à la cohésion sociale. Un objectif de 20 % des crédits alloués aux porteurs de l'appel à projets politique de la ville est recherché pour le développement économique et l'emploi.

L'action de la **Cité de l'Emploi sur Dreux-Vernouillet**, mise en place dès 2020, propose une collaboration renforcée des opérateurs de l'emploi, pilotée par le Préfet. La Cité de l'Emploi de Dreux-Vernouillet a permis de renforcer la coopération des acteurs de la ville, de l'emploi et du développement économique en prenant vigoureusement appui sur les travaux menés par le Comité de Développement de l'Emploi (CODEVE) coprésidé par la Sous-préfecture de Dreux et le Conseil Régional.

Cette coordination avec les acteurs économiques s'est déployée au travers d'un diagnostic effectué par la Mission Locale du drouais et Pôle Emploi. Celui-ci a permis l'identification de public-cible et la création du **club des entreprises**, puis celle du **salon de l'alternance et des métiers**.

VERSION PROJET COMITE DE PILOTAGE - 11-01-2024

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20240318-CC2024-027-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 03/04/2024
Notification : 05/04/2024

Ces 2 dispositifs mis en place sous l'autorité de la Cité de l'Emploi ont permis de rapprocher très concrètement les entreprises du bassin drouais, les centres de formations, des OPCO, des lycées de la Cité Éducative de Dreux – Vernouillet afin d'accompagner les jeunes et les moins jeunes dans leurs parcours professionnels.

Les actions proposées dans le contrat de ville auront pour objectif de faciliter l'accès à l'information, à l'orientation professionnelle et à l'emploi, sur les secteurs porteurs du bassin d'emploi. Les projets actuellement à l'étude vont permettre l'émergence d'un collectif d'acteurs de la formation professionnelle sur le territoire drouais afin d'animer une tiers-lieu compétence.

L'ensemble de ces initiatives concourent localement à l'élargissement et à la diversification des choix professionnels, notamment en offrant un accompagnement à l'entreprenariat au sein des quartiers. Concernant ce dernier point, les collectivités apportent leur soutien à la création d'entreprise afin de fédérer un écosystème complet d'aide à la création sur le territoire.

Enfin l'emploi et la formation des jeunes est fortement prise en compte dans le cadre de cet axe stratégique « développement économique et emploi ». Les dispositifs complémentaires de la Cité éducatives visent à accompagner les jeunes des quartiers dans leur insertion professionnelle et lever les barrières à leurs ambitions professionnelles. Les jeunes sans qualification sont par ailleurs également accompagnés par le biais du dispositif **« Contrat Engagement Jeune »** et des accompagnements personnalisés dispensés par la **Mission locale du Drouais**.

Dans le cadre du protocole d'engagements réciproques et renforcés les partenaires s'engagent à :

- Poursuivre les efforts engagés en matière de développement économique et élaborer une stratégie globale de développement de l'emploi en lien avec les partenaires de référence : DDETSPP, France Travail, Mission Locale
- Promouvoir les filières de formation adaptées aux populations et en adéquation avec les besoins des entreprises du bassin.
- Aider à l'insertion des jeunes dans le marché du travail en renforçant notamment leur mobilité et l'accès au permis de conduire.
- Travailler au renforcement d'un tissu commercial de proximité, qui constitue la principale opportunité de développement économique.
- Favoriser l'insertion professionnelle des jeunes dans l'emploi en renforçant notamment leur mobilité et l'accès au permis de conduire, en favorisant l'accès au « Contrat d'engagement Jeune »
- Promouvoir les clauses d'insertion qui permettent l'accès à l'emploi de publics qui en sont éloignés.
- Poursuivre l'accompagnement à la création d'entreprises dans les quartiers.
- Développer l'offre des postes TIG mineurs et majeurs sur l'agglomération.
- Fédérer les organismes de formation au travers du tiers-lieu compétence de l'agglomération
- Investir dans la lutte contre l'illettrisme et l'illectronisme.

VERSION PROJET COMITE DE PILOTAGE - 11-01-2024

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20240318-CC2024-027-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 03/04/2024
Publication : 03/04/2024

Favoriser l'insertion sociale et professionnelle, particulièrement pour les femmes par l'éducation, le sport et la culture.

Les actions en faveur de l'émancipation au sein des quartiers poursuivent l'objectif de lutte contre les inégalités de destin entre les habitants des quartiers prioritaires et le reste de la population. La politique de la ville vise ainsi à prioriser les moyens de l'État et des collectivités territoriales à destination de ceux qui ont besoin de plus pour acquérir l'autonomie :

- l'éducation est une priorité de l'État comme des collectivités, elle permet d'agir dès le plus jeune âge pour favoriser l'émancipation ;
- l'émancipation passe également par la participation à la vie économique du pays.

S'agissant de l'égalité femme/homme. Le modèle de la femme au foyer prédomine avec un faible taux d'activité des femmes dans certains quartiers de Dreux-Vernouillet. Une ségrégation de genre s'observe dans l'espace public, entraînant un sentiment d'insécurité chez les femmes, notamment les plus jeunes et/ou celles sans enfant. Cette ségrégation donne lieu à l'invisibilisation des femmes dans certains endroits (bars, cafés…) ou bien dans certaines activités, notamment le sport. Ces représentations stéréotypées des rôles de genre se retrouvent également chez les jeunes. Comme l'indiquait le rapport 2023 du Haut Conseil à l'Égalité sur l'état du sexisme en France : les clichés et stéréotypes sexistes perdurent, voire s'aggravent, même chez les nouvelles générations.

En conséquence, les partenaires des "Engagements 2030" souhaitent déployer des efforts renforcés afin d'inverser cette tendance et permettre d'ouvrir le champs des possibles pour toutes les jeunes filles.

Éducation et petite enfance

L'éducation et la petite enfance sont des éléments majeurs des "Engagements 2030" de l'Agglomération du Pays de Dreux. Un large éventail de leviers peut être mobilisé dans le domaine de l'éducation et de l'égalité des chances. Les partenaires porteront particulièrement leur attention, d'une part au **Programme de Réussite Éducative** (PRE) et, d'autre part, aux dispositifs envisagés à sa suite, sans que cet inventaire ne préjuge de manière restrictive de l'étendue de leurs politiques communes à venir, d'autre part à la poursuite du déploiement de la **cité éducative de Dreux-Vernouillet**.

La Cité éducative de Dreux-Vernouillet a été labellisée dans la première vague dès septembre 2019, cette année initiale a été pour la Cité éducative un moment d'expérimentation et de structuration du projet avec l'ensemble des partenaires. Dès 2020, la Cité éducative de Dreux-Vernouillet a déployé son programme opérationnel. La communication de la Cité éducative a pu s'étoffer et le réseau partenarial a permis de toucher un plus grand nombre d'institutions. Cette stratégie a permis la diversification des liens entre le monde de l'éducation, le secteur associatif et les collectivités locales.

Ainsi l'agglomération drouaise a grandement bénéficié de la présence de la Cité éducative. Ces trois dernières années ont permis l'émergence d'un second PRE à Vernouillet et le doublement des Contrats Locaux d'Accompagnement Scolaires (CLAS) passant de 3 à 6 sous son impulsion; 36 actions pédagogiques initiées par la Cité éducative ont vu le jour sur l'année scolaire 2022-2023, bénéficiant à plus de 11 000 élèves

Dans le cadre du protocole d'engagements réciproques et renforcés les partenaires s'engagent à :

- Poursuivre le déploiement de la cité éducative de Dreux-Vernouillet dans des projets inter-établissements favorisant l'alliance des acteurs éducatifs œuvrant dans les quartiers prioritaires.
- Continuer les efforts en faveur de l'accompagnement à la scolarité des jeunes et de leurs familles.
- Développer les structures en lien avec les jeunes enfants.
- Promouvoir l'émancipation des femmes et leur visibilité dans l'espace public.

VERSION PROJET COMITE DE PILOTAGE 11-01-2024

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20240318-CC2024-027-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 03/04/2024
Notification : 03/04/2024

Loisirs, sports et culture

L'accès aux moyens d'épanouissement personnels et intellectuels est au cœur de la politique de la ville. Les loisirs, le sport et la culture doivent ainsi se trouver au plus près des quartiers. Les collectivités locales et l'État veillent à ce que des acteurs locaux interviennent dans ces domaines dans le cadre des "Engagements 2030". Une ambition forte est notamment assumée en matière de culture. L'accès à la culture pour le plus grand nombre, la participation à des activités artistiques et la diversité culturelle font partie des enjeux de la politique de la ville.

À ce titre, l'État et la ville de Dreux se sont fortement mobilisés pour l'implantation d'une Micro-folie au sein de la Maison Proximum Dunant-Kennedy. Ce nouvel espace de vie, a permis d'insuffler une nouvelle dynamique culturelle au sein du quartier.

À Vernouillet, la culture est multiple et diverse, à travers le festival du légendaire, les actions de la bibliothèque en direction des QPV et d'une programmation culturelle qui prend en compte les Centres Sociaux.

Le déploiement de nouveaux espaces culturels s'accompagne d'actions auprès des habitants pour que ces derniers s'approprient et soient acteurs de la vie culturelle de leur territoire. C'est ainsi qu'est soutenu sur 3 ans le projet partenarial du festival « Entre parenthèses » qui permet d'aboutir à une floraison de concerts, de pièces de théâtres et de lecture de contes au pied des immeuble des quartiers prioritaires de la ville, en lien avec les habitants. Ce projet doit mobiliser des habitants pour permettre la constitution d'une troupe de théâtre sur Dreux et Vernouillet.

L'Atelier à spectacles, partenaire culturel majeur sur le territoire du drouais, est en phase de recueillir le label de scène nationale au regard de son impact culturel sur le territoire étendu de l'agglomération.

Les projets sportifs ont également leur place au sein des "Engagements 2030". Sont encouragées au sein des "Engagements 2030" les actions sportives suivantes :

les actions « révélatrices de talents », il s'agit des actions s'appuyant sur la pratique sportive pour repérer et valoriser des savoir-être et des savoir-faire mobilisables pour l'accès à la formation et l'emploi (tournois pour l'emploi et actions visant le développement de la pratique sportive à destination des publics éloignés) ;

les actions « porteuses de valeurs » s'inscrivant dans la pratique quotidienne de l'association, il s'agit des actions s'appuyant sur la pratique sportive pour faire la promotion de valeurs citoyennes (égalités femmes-hommes, laïcité, lutte contre la radicalisation…) ;

les actions s'inscrivant dans un « projet de territoire », il s'agit des actions mobilisant le sport dans une dynamique d'insertion de jeunes publics au sein de différentes institutions ou projets locaux (mobilisation du mouvement sportif au sein des cités éducatives, projets à la mobilisation des quartiers dans le cadre des JO 2024).

Ne sont pas éligibles les projets sportifs relevant du fonctionnement et de l'activité quotidienne de l'association, ni ceux relevant du sport professionnel et/ou de haut niveau.

Dans le cadre du protocole d'engagements réciproques et renforcés les partenaires s'engagent à :

- Poursuivre l'effort engagé en matière de culture sur le territoire drouais et permettre l'accès à la culture sous toutes ses formes aux habitants.
- Développer la pratique musicale au sein des quartiers prioritaires par le biais de partenariats entre le conservatoire de l'agglomération et des établissements scolaires en QPV
- Accompagner les projets en faveur de l'inclusion sociale par le sport au sein des quartiers.
- Favoriser l'esprit d'ouverture par des actions rapprochant des publics diversifiés et des populations éloignées

VERSION PROJET COMITE DE PILOTAGE - 11-01-2024

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20240318-CC2024-027-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 03/04/2024
Notification : 03/04/2024

Garantir ses droits et remplir ses devoirs

La politique de la ville vise à réduire les inégalités des chances et à permettre aux citoyens les plus défavorisés d'accéder pleinement à leurs droits. Les habitants des quartiers doivent ainsi bénéficier d'une politique de garantie des droits réels et d'accès aux mêmes services que partout ailleurs.

Sécurité et prévention de la délinquance.

La sécurité et la prévention de la délinquance sont au cœur de la politique de la ville au sein du territoire drouais. La signature le 14 mars 2022 du Contrat de Sécurité Intérieure (CSI) a permis de concrétiser à un niveau stratégique le partenariat et l'engagement entre l'Etat et les collectivités territoriales pour la sécurité de tous. Concrètement, dans ce contrat, nous avons réaffirmé la Maison de Sécurité du Quotidien comme un lieu de résolution partenarial et la médiation comme la première étape de résolution.

Depuis 2021, les villes de Dreux et de Vernouillet bénéficient des « bataillons de la prévention » composés de 5 éducateurs et de 5 médiateurs tous financés par l'Etat. Ainsi, la prévention spécialisée municipale joue un rôle déterminant dans l'élaboration des diagnostics et dans l'identification des situations problématiques. Bien entendu, la police municipale est la pierre angulaire en étant le service vers qui toutes les informations convergent.

L'entrée, en février 2019, de quartiers drouais et vernolitain dans le dispositif « Quartiers de reconquête républicaine (QRR) » (La Tabellionne à Vernouillet, Les Bâtes, Les Oriels et Dunant-Kennedy à Dreux) a permis d'engendrer une nouvelle dynamique. Ainsi, dans le cadre des QRR, un effectif total de 30 policiers supplémentaires et deux délégués de cohésion police-population ont été affectés à la tranquillité sur ces quartiers.

Depuis cette date, les effectifs ont encore été renforcés par l'implantation en 2013 de l'antenne du Groupe d' Intervention Régional d'Orléans, spécialisée dans l'enquête patrimoniale et la saisie des avoirs criminels. Le CLSPD de la ville de Vernouillet est la déclinaison territoriale des "Engagements 2030" en matière de prévention de la délinquance et de sécurité publique. La Ville de Vernouillet a repris depuis le début de l'année le champ de l'éducation spécialisée en recrutant une éducatrice spécialisée permettant ainsi de renforcer la chaîne de la prévention-médiation.

À l'échelle de l'agglomération, un Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD) a été mis en place. Il s'agit d'une instance d'échanges entre élus et force de l'ordre visant à élaborer des propositions de déploiement d'outils à l'échelle des 81 communes de l'agglomération. Le CISPD a été mis en place fin 2015.

Dans le cadre du protocole d'engagements réciproques et renforcés, les partenaires s'engagent à :

- Renforcer et valoriser les efforts engagés dans les dispositifs de prévention de la délinquance : Maison de la sécurité du quotidien et bataillons de la prévention.
- Donner de l'ampleur au centre de loisirs jeune (CLJ) de Dreux. Ce dispositif piloté par des policiers de sécurité publique et visant à proposer des activités sportives, manuelles ou culturelles en direction de jeunes de 8 à 17 ans doit gagner en ampleur et accueillir plus de jeunes.
- Développer des actions communes entre le CLJ et les accueils collectifs de mineurs de Vernouillet.
- Travailler au renforcement des patrouilles de police nationale et municipale au sein des quartiers.

VERSION PROJET COMITE DE PILOTAGE - 11-01-2024

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20240318-CC2024-027-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 03/04/2024
Notification : 03/04/2024

Logement et cadre de vie.

À la suite du protocole d'engagement conclu avec l'Agence Nationale de Renouvellement Urbain (ANRU), l'agglomération du Pays de Dreux a signé le 8 novembre 2019 la convention relative à la rénovation urbaine du QPV Bâtes-Tabellionne de Dreux-Vernouillet. Une première convention a été signée en 2019, et le projet a ensuite été revu après l'élection de nouvelles équipes municipales en 2020. Un avenant à la convention, avec un projet plus ambitieux, notamment lié à la création d'équipement public structurant au cœur du quartier, a été signé en 2023. Les opérations de renouvellement urbains sont déjà entrées dans leurs phases opérationnelles et se dérouleront jusqu'en 2027.

La loi relative à l'Egalité et la Citoyenneté du 27 janvier 2017 est venue renforcer et actualiser les outils de pilotage de l'habitat à mettre en place par les EPCI. Elle a été modifiée par la loi n° 2018-1021 du 23 novembre 2018 portant évolution du logement, de l'aménagement et du numérique (ELAN). Dans ce cadre, l'agglomération du Pays de Dreux a mis en place une conférence intercommunale du logement (CIL) qui a validé une **convention intercommunale d'attribution du logement social** visant à se mettre en conformité avec les objectifs de la loi égalité et citoyenneté en matière de mixité sociale au sein des QPV.

Les organismes HLM disposent également de moyens pour garantir un égal niveau de qualité et de vie urbaine au sein de leur patrimoine. **L'abattement sur la base d'imposition de la taxe foncière sur les propriétés bâties** (TFPB) permet aux organismes HLM de traiter les besoins spécifiques des quartiers prioritaires de la politique de la ville. Des conventions sont signées avec les bailleurs sociaux afin que les bailleurs s'engagent à mettre en place des actions visant à l'amélioration du niveau de qualité de service dans les quartiers. Ces conventions ont été signées en fin d'année 2015 pour la période 2016-2018, des avenants ont été signés en fin d'année 2018 pour la période 2019-2020.

Dans le cadre du protocole d'engagements réciproques et renforcés, les partenaires s'engagent à :

- Développer la participation citoyenne pour associer les habitants à la protection de leur environnement.
- Profiter du levier de l'action ANRU pour travailler à la mise en place d'une véritable stratégie de peuplement.
- Éviter de concentrer les demandeurs de logement social les plus fragiles dans les quartiers politique de la ville. Un objectif de mise en conformité à 6 ans avec les objectifs de la loi Egalité et citoyenneté est poursuivi.
- Optimiser l'utilisation de l'abattement TFPB, notamment en co-construisant certaines actions à destination des habitants.
- Intensifier les échanges et le travail au quotidien avec les bailleurs, à travers le dispositif GUSP.
- Renforcer les outils pour le traitement des copropriétés dégradées et élaborer une stratégie d'action sur les copropriétés. Développer un outil à déployer pour le traitement des copropriétés privées dégradées en QPV.

VERSION PROJET COMITE DE PILOTAGE - 11-04-2024

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20240318-CC2024-027-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 03/04/2024
Notification : 03/04/2024

La santé

La question de la santé occupe une place centrale au sein de la politique de la ville dans le territoire Dreux/Vernouillet. Cette thématique constitue un axe transversal et majeur du contrat « Engagements Quartiers 2030 ». Les récentes crises, symbolisées par la pandémie de Covid-19, ont mis en lumière les inégalités sociales et économiques qui affectent de manière plus marquée les quartiers prioritaires de la politique de la ville.

Au niveau local, la population drouaise et vernolitaine semble confrontée à un cumul de déterminants de santé qui impactent négativement l'état de santé global, incluant l'isolement social, la précarité socio-économique, et d'autres facteurs. Les signataires de ce contrat s'engagent donc à poursuivre leurs efforts afin de réduire les inégalités en matière de santé des habitants des quartiers politiques de la ville et de garantir l'accès aux services de soins.

Ainsi, dans le prolongement de la dynamique partenariale et des actions engagées depuis 2012, L'Etat et les villes de Dreux et Vernouillet ont reconduit le Contrat Local de Santé Vernouillet/Dreux jusqu'en 2026. Cette reconduction vise à faciliter la coordination des acteurs de la santé et la mise en œuvre d'actions.

La Communauté d'Agglomération du Pays de Dreux a réalisé le diagnostic de santé du territoire en 2022. Pour conforter son rôle, l'intercommunalité a organisée les « Assises de la santé » le mercredi 9 novembre 2022 réunissant des acteurs de la santé, de la fonction publique et des partenaires de l'ensemble du territoire drouais afin d'échanger sur les priorités du territoire et les problématiques. Par ailleurs, avec la signature du contrat local de santé de l'Agglo du Pays de Dreux en novembre 2023, des actions de sensibilisation à l'alimentation saine et locale vont être réalisées conjointement avec le projet alimentaire de territoire de l'Agglo du Pays de Dreux au sein des épiceries sociales des quartiers prioritaires de la politique de la ville de Dreux et Vernouillet.

À la suite de la consultation des habitants réalisée de juin à novembre 2023, ces derniers ont souligné un manque d'offre de soins, particulièrement pour les médecins spécialisés. Ainsi, les collectivités s'engagent à continuer leur travail de favorisation de créations de structures de santé pluridisciplinaires et à optimiser l'accueil des médecins pour les maintenir sur le territoire.

Cependant, l'accès aux services de soins ne constitue qu'un aspect de la bonne santé. Selon de nombreuses études, 80% de notre état de santé est lié à notre environnement physique et social, ainsi qu'à nos habitudes et conditions de vie. Par conséquent, il est crucial de poursuivre les actions de prévention et de sensibilisation sur des sujets de santé (santé mental, addictions, etc.) auprès des habitants des quartiers politiques de la ville de Dreux et Vernouillet.

Dans le cadre du protocole d'engagements réciproques et renforcés les partenaires s'engagent à :

- Promouvoir l'offre de santé et la mise en réseau des acteurs.
- Développer les actions de prévention contre les comportements et les conditions nuisibles à la santé, notamment en direction d'un public fragilisé.
- Développer l'offre de santé et son accessibilité.
- Renforcer la mise en réseau des acteurs de santé, des acteurs sociaux et médicaux, afin d'améliorer la situation sanitaire des habitants des quartiers.
- Développer la promotion de la santé en agissant sur l'axe santé mentale et le handicap psychique.
- Soutenir les lieux d'accueil des populations fragiles (épicerie sociale, maison des adolescents)
- Favoriser un cadre de vie propice à une bonne santé

VERSION PROJET COMITE DE PILOTAGE - 11-01-2024

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20240318-CC2024-027-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 03/04/2024
Notification : 04/04/2024

MODALITES DE GOUVERNANCE

VERSION VALIDÉE EN COMITÉ DE PILOTAGE 11-01-2024



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20240318-CC2024-027-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 03/04/2024
Notification : 03/04/2024

En matière de gouvernance et d'animation, l'ambition est de refonder un fonctionnement dynamique en décloisonnant les pratiques, en favorisant une vision globale des enjeux, réalisations et impacts entre l'ensemble des acteurs et des habitants des quartiers prioritaires.

La question de la participation se pose avec une acuité particulière dans les quartiers populaires où la crise sociale et politique se fait sentir plus qu'ailleurs. On y observe une montée continue de l'abstention et de la non inscription sur les listes électorales. Si l'idée de participation s'est imposée dans le débat public, cet apparent consensus s'accompagne de divergences fondamentales quant à la portée et au sens accordés aux démarches participatives : s'agit-il de remettre en cause la démocratie représentative ou de l'accompagner ? Qui conduit le processus et qui décide ? Recherche-t-on la paix sociale ou bien la justice et le changement social ? C'est pourquoi, suivant les recommandations de la commission Mechmache et de son rapport [1] , les "Engagements 2030" entendent donner la les moyens de l'interpellation citoyenne en faisant des instances de la politique de la ville des lieux de co-élaboration et de co-décision.

Des réunions thématiques sont ajoutées en fonction de besoins identifiés : présentation de l'évaluation à mi-parcours des "Engagements 2030", réunions sur la mise en place de la GUSP. A l'occasion de la mise en place des ces réunions, l'ouverture à la représentation citoyenne doit être posée comme principe pour rendre opérantes la mise en œuvre de ces politiques publiques.

Les partenaires s'engagent à :

- Renforcer la mobilisation des habitants des quartiers, notamment en prenant appui sur les conseils citoyens et les associations de proximité constituées par les habitants.
- Accompagner la montée en puissance des conseils citoyens par des formations adaptées.
- Associer davantage les habitants dans le process de renouvellement urbain.
- Faire état de réalisations effectuées auprès des services de l'ANCT et du réseau URBACT

La gouvernance institutionnelle

Le comité de pilotage

Le comité de pilotage se réunit sous la présidence du Préfet d'Eure-et-Loir ou son représentant et co-présidé par le Président de la Communauté d'Agglomération du Pays de Dreux ou son représentant, le Maire de Dreux ou son représentant et le Maire de Vernouillet ou son représentant. Il est composé :

- Président du Conseil régional Centre-Val de Loire ou son représentant ;
- Président du Conseil départemental d'Eure-et-Loir ou son représentant ;
- Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) et Chambre de Métiers et de l'Artisanat (CMA) ;
- Directeur départemental de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations d'Eure-et-Loir (DDETSPP 28) ou son représentant ;
- Directrice Territoriale de la Protection Judiciaire de la Jeunesse, ou sa représentante la Directrice de Service de milieu ouvert 28.
- Directrice générale de l'office public de l'habitat - Habitat Drouais (OPH - HD) ou son représentant ;
- Directeur générale de la SA HLM La Roseraie ou son représentant ;
- De représentants des différents Conseils Citoyens.
- Les différents techniciens des structures peuvent être présents à titre consultatif

Il est en charge du pilotage, de la validation, du suivi et de l'évaluation du contrat. Il valide les différents plans d'action, après un travail de synthèse réalisé par le comité technique.

[1] Rapport de la commission Mechmache - Juin 2013

VERSION PROJET COMITE DE PILOTAGE - 11-01-2024

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20240318-CC2024-027-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 03/04/2024
Notification : 03/04/2024

Le Comité de pilotage valide également les engagements financiers des différents partenaires, il définit les modalités d'évaluation des actions et des objectifs opérationnels, ainsi que des engagements de droit commun.

Le comité technique

Le comité technique est l'instance de concertation, d'information et de coproduction. Il a pour vocation d'assurer le suivi sur la durée de la convention.Il se compose des différents techniciens des structures :

- Délégué du Préfet
- Communauté d'Agglomération du Pays de Dreux ;
- Ville de Dreux ;
- Ville de Vernouillet ;
- La Région Centre Val-de-Loire ;
- Conseil départemental d'Eure-et-Loir ;
- Direction départementale de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations d'Eure-et-Loir (DDETSPP 28) ;
- Direction de la Protection Judiciaire de la jeunesse _ Centre-Orléans,
- L'établissement scolaire référent du dispositif « Cité éducative » ;
- La Caisse d'allocations familiales d'Eure-et-Loir ;
- Office public de l'habitat - Habitat Drouais ;
- SA HLM La Roseraie ;

Son rôle est de préparer les décisions en amont du Comité de Pilotage et d'assurer leur suivi. Il organise les différents groupes de travail thématiques, il peut à cet effet, s'appuyer sur les instances de suivi thématiques identifiées, comme le Contrat Local de Santé (CLS), le (ou les) Contrat Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD), le Comité de Développement de l'Emploi (CODEVE).

Les membres du comité technique ont notamment pour mission de coordonner le flèchage des crédits de la politique de la ville au regard de leur fonction et de leur nature :

Programme de Réussite Educative (PRE)	Finance des actions dans une logique de parcours individualisés
Contrat de ville	Finance des actions collectives
Quartier d'été	Finances des actions pendant la période estivale
Cité Éducative	Finance des actions dans une logique inter-institutionnelles ou inter-établissements

L'organisation de ce comité technique en tant que cellule d'ingénierie de projet permettra notamment de rationaliser les comités de pilotage et d'éviter ainsi la démultiplication d'une comitologie.excessive.

VERSION PROJET COMITE DE PILOTAGE - 11-01-2024

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20240318-CC2024-027-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 03/04/2024
Notification : 03/04/2024

Démocratie participative et conseils citoyens

Communication

Une communication régulière des avancées des "Engagements 2030"s est réalisée auprès de l'ensemble de la population à travers, notamment, les bulletins municipaux et intercommunaux et les sites internet des collectivités.

Des dispositifs spécifiques de communication seront également mis en place quand la convention "Engagements 2030" sera signée.

Enfin, les Conseils Citoyens mis en place par les deux villes, ainsi que la Maison du projet (territoire Bâtes-Tabellionne) ont évidemment pour rôle, chacun en ce qui les concerne, d'être des relais d'information auprès de la population. Cette communication devra être à la fois descendante (transmission d'information sur les démarches engagées par les collectivités) et ascendante (remontée du ressenti et des besoins de habitants).

Organisation de la participation citoyenne.

Conseils citoyens des quartiers prioritaires de la Ville de Dreux

La loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 24 février 2014 a institué les conseils citoyens , mais dès 2007 la ville de Dreux avait déjà mis en place un dispositif de démocratie de proximité : les comités « **PROXIMUM** », dont l'activité très autonome tient lieu de conseils citoyens.

En 2022, la ville de Dreux a impulsé une nouvelle dynamique pour l'ensemble de ses comités « Proximum », véritable outil de démocratie de proximité à l'échelle des quartiers de la géographie réglementaire.

Ces instances sont composées de Drouais volontaires qui ont au quotidien, l'envie et le souhait d'agir pour la cité. Ils participent à toutes les décisions qui concernent leur quartier dans le cadre des maisons « Proximum » et dynamisent la participation citoyenne pour la ville. Dans un souci de simplicité et de rationalité, il est proposé la mise en place des conseils citoyens sur la base de l'existant et donc des comités « Proximum ».

Les comités « Proximum » sont des instances de débat dans lesquelles les habitants sont associés ainsi que les forces vives d'un quartier. Ils se réunissent une fois par mois au sein des structures de proximité des différents quartiers.

Au nombre de 6, les comités proximum sont implantés :

- D'une part dans les quartiers prioritaires : Les Bâtes, Barthou-Macé (quartier Rochelles), Dunant-Kennedy (ainsi que le Lièvre d'Or).
- D'autre part dans les quartiers de veille active : Prod'Homme (quartier Paul Bert).
- Enfin, dans les autres quartiers de la ville : St Eve et Centre-ville.

La poursuite et la valorisation de ces instances est une première étape nécessaire pour maintenir les repères existants pour les acteurs et les habitants et en analyser avec eux les atouts et limites.

Afin de mettre en œuvre le programme de travail partagé, la collectivité sera présente autant que nécessaire pour les phases d'information et de présentation de projets.

En ce qui concerne l'accompagnement, la ville de Dreux apporte soutien et expertise aux conseils citoyens notamment sur les volets de leur mise en œuvre, leur fonctionnement et la mise en place d'actions.

Enfin, des moyens logistiques peuvent être mis à la disposition des conseils citoyens.

Mise en place des conseils de citoyens de la Ville de Vernouillet.

VERSION PROJET COMITE DE PILOTAGE - 11-01-2024

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20240318-CC2024-027-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 03/04/2024
Notification : 03/04/2024

Le nombre de participants à chaque conseil est situé entre 1% et 1,2% de la population du quartier concerné (deux quartiers prioritaires concernés : Tabellionne et Vauvettes).

Les acteurs de terrain, notamment les responsables des centres sociaux ont capitalisé sur les dynamiques collectives des conseils citoyens, l'amorçage de ces conseils citoyens avait permis notamment de constituer un élan collectif pour repeindre des cages d'escalier ensemble, dans les quartiers de la Tabellionne à Vernouillet.

Il s'agit donc de trouver des ressources pour insuffler une dynamique positive et remobiliser les conseils citoyens. Les propositions évoquées avec les centres sociaux de Vernouillet :

- Trouver la feuille de route et l'organisation de travail qui correspondent aux conseillers et conseillères et qui permettent la co-construction des "Engagements 2030"
- Mobiliser de nouveaux membres et créer des temps d'échanges avec les habitants
- Participer à des formations, proposer des séquences de qualification inter-acteurs.
- Favoriser la mise en réseau des conseils citoyens
- Travailler sur l'animation et la gouvernance des conseils citoyens

Autant de pistes développer le pouvoir d'agir des conseils-citoyens, asseoir leur légitimité et garantir qu'ils apportent une vraie plus-value à la co-construction des contrats de ville.

Mise en place de la Maison de Projet sur le quartier Bâtes-Tabellionne.

La Maison du projet est un lieu d'information, d'accueil et de médiation, situé dansla Maison Proximulm des Bâtes. Elle est ouverte à tous les habitants qui souhaitent s'informer sur les projets urbains, des expositions, des ateliers, et des visites guidées y sont organisés.

Essaimage et communication auprès des villes européennes

L'ANCT assure pour la France le secrétariat du réseau URBACT. Dès 2022, le réseau URBACT s'est rapproché de l'agglomération drouaise afin de lui ouvrir l'accès à son réseau de partenaires européens. Les échanges des bonnes pratiques entre collectivités européennes permettent en effet d'initier des dynamiques positives sur le territoire. Les actions portées par les partenaires des "Engagements 2030" ont vocation a rejoindre un réseau permettant d'expérimenter plus loin encore les dispositifs mis en place localement. Le prochain appel à candidature du réseau URBACT aura lieu en 2025, il pourra permettre à l'agglomération ou aux villes de se positionner comme chef de file d'une des thématiques phares de la programmation des "Engagements 2030".

¶

VERSION PROJET COMITE DE PILOTAGE - 11-01-2024

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20240318-CC2024-027-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 03/04/2024
Notification : 03/04/2024

Démarche d'évaluation de la convention "Engagements 2030"

Afin de mesurer l'efficience des actions et projets développés par l'ensemble des acteurs engagés dans la convention "Engagements 2030", il est nécessaire d'établir des critères et des indicateurs permettant de mesurer l'évolution de la situation des quartiers durant la période 2024 - 2030.

Une vision d'ensemble du territoire est nécessaire lors de la réalisation d'une évaluation. Ainsi, il s'agit de s'appuyer sur les statistiques du quartier, de la ville, de l'agglomération, du département ou de la région et de prendre en compte les questions de performance des dispositifs, de mobilisation des moyens financiers et humains et de répartition géographique des efforts pour mener la politique de la ville de manière à ce qu'elle répondre aux attentes et aux besoins des habitants.

Dans ce cadre, l'ensemble des ressources des membres du comité technique sont sollicitées pour permettre de faire remonter des éléments factuels concernant les quartiers, vérifier la pertinence des actions en apportant des éléments qualitatif permettant de repérer les acteurs mobilisables de manière régulière et les actions marquantes.

Au niveau national.

Un observatoire national a été créé pour collecter les données et apporter, chaque année, les éléments d'appréciation permettant de mesurer l'atteinte des objectifs de la politique de la ville par rapport aux moyens mobilisés dans le cadre des politiques en faveur des quartiers prioritaires de la politique de la ville.

Au niveau local.

Un premier bilan de la convention "Engagements 2030" sera mené à mi-parcours afin d'évaluer les impacts quantitatifs et qualitatifs des actions mises en place sur les quartiers concernés. Ce bilan mi-parcours permettra d'adapter la suite du contrat en fonction des besoins identifiés de manière prioritaire.

Il s'agira également de disposer d'une information qualitative afin d'évaluer la pertinence et les résultats des dispositifs mis en œuvre, des moyens financiers et humains mobilisés et de la répartition géographique des efforts.

L'évaluation des actions.

Chaque projet devra proposer des critères susceptibles de rendre compte de son impact en fonction des objectifs recherchés. Il s'agit de constater le niveau de réalisation de l'action et sa pertinence. Deux niveaux d'évaluation sont prévus :

- Chaque année, un bilan des actions financées (avec des critères d'évaluation déterminés lors du montage du projet et au départ de l'action) et des dispositifs associés sera dressé, discuté en comité technique et validé par le comité de pilotage.
- A la fin des "Engagements 2030", une évaluation plus globale sera menée avec l'ensemble des partenaires financeurs, en prenant en compte l'avis des opérateurs et des habitants.

Les habitants, les représentants des associations et des acteurs économiques sont associés à l'évaluation des actions menées dans le cadre de la politique de la ville, notamment au travers des «ateliers thématiques - conseils de citoyens».

VERSION PROJET COMITE DE PILOTAGE - 11 01 2024

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20240318-CC2024-027-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 03/04/2024
Notification : 03/04/2024

Signataires

Fait à Dreux, le … 2023 - En 20 exemplaires

Le Préfet d'Eure-et-Loir, Monsieur Hervé JONATHAN	**Le Président de la Communauté d'Agglomération du Pays de Dreux,** Monsieur Gérard SOURISSEAU
Le Maire de Dreux, Monsieur Pierre-Frédéric BILLET	**Le Maire de Vernouillet,** Monsieur Damien STEPHO
Le Président du Conseil Régional Centre-Val de Loire Monsieur François BONNEAU	**Le Président du Conseil départemental d'Eure-et-Loir**, Monsieur Christophe LE DORVEN
Le Procureur de la République, Monsieur Frédéric CHEVALLIER	**Le Recteur de l'Académie d'Orléans-Tours** Monsieur Gilles HALBOUT
Le Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie d'Eure-et-Loir, Monsieur Bruno ROCQUAIN	**Le Président de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat d'Eure-et-Loir,** Monsieur Julien CHERON

VERSION PROJET COMITE DE PILOTAGE - 11-01-2024

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20240318-CC2024-027-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 03/04/2024
Notification : 03/04/2024

Le Directeur Général de l'ARS Centre-val-de-Loire, Madame Clara de BORT	**Le Directeur départemental de la CAF 28,** Monsieur Florian DUPERRAY
La Directrice Régionale de la Caisse des Dépôts et Consignation, Madame Sophie FERRACCI	**Le Directeur Territorial de FRANCE TRAVAIL,** Monsieur Fabrice GAUSSENS
La Direction Territoriale de la Protection de la Jeunesse, Madame Christine EINAUDI	**La Directrice Générale de L'Habitat Drouais,** Madame Corinne MESNIL
Le Directeur Général de la Roseraie Monsieur Stéphane NEUMAYER	

VERSION PROJET COMITE DE PILOTAGE - 11-01-2024

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20240318-CC2024-027-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 03/04/2024
Notification : 03/04/2024

Annexe 1 : Une contractualisation qui tire le bilan de la programmation précédente.

VERSION PROJET COMITE DE PILOTAGE - 11-01-2024

L'élaboration partenariale d'un bilan de la programmation précédente 2015-2022 a permis de définir des axes de progrès pour l'élaboration des "Engagements 2030" de nouvelle génération, à la fois en terme de gouvernance, d'animation et de thématiques prioritaires pour l'avenir.

Une gouvernance et une animation redynamisée.

Les partenaires des "Engagements 2030" ont l'ambition de refonder un fonctionnement dynamique en décloisonnant les pratiques.

Les porteurs de projet et les partenaires de terrain attendent de l'animation du réseau qu'elle favorise l'interconnaissance entre acteurs.

Rochelles - Barthou	Dunant - Kennedy	Les Bâtes	Tabellionne	Les Vauvettes
• Redynamiser la vie associative et participative • **« Faire quartier » : entre les différents secteurs et populations ; entre les générations** • Structurer une offre pour les 6 – 12 ans	• **Améliorer la coordination des associations** • Renforcer le réseau associatif vers les jeunes et les pratiques « d'aller vers » • Poursuivre et renforcer les actions en matière d'accès aux droits / inclusion numérique	• Favoriser le développement d'associations (locaux…) et améliorer la coordination des associations • Renforcer le soutien aux parcours scolaires et à la parentalité • Projet pour les 16 – 25 ans • **Poursuivre les efforts de prévention / médiation** • **Renforcer le soutien à l'intégration des primo-arrivants**	• Redynamiser la vie associative et participative • **Renforcer le soutien aux parcours scolaires et à la parentalité** • Projet pour les 16 – 25 ans • **Poursuivre les efforts de prévention / médiation** • Renforcer l'offre pour les femmes (en âge de travailler / plus âgées)	• (Re)structurer l'accueil en direction de la jeunesse (9 - 25 ans) • Renforcer le soutien à la parentalité • **Redynamiser la vie associative et soutenir l'initiative habitante (projets)** • Aider à l'employabilité des jeunes et des femmes qui souhaitent accéder au marché de l'emploi

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20240318-CC2024-027-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 03/04/2024
Notification : 03/04/2024

VERSION PROJET COMITE DE PILOTAGE - 11-01-2024

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20240318-CC2024-027-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 03/04/2024
Notification : 03/04/2024

Des thématiques prioritaires pour l'avenir.

De nombreux dispositifs ont été déployés au cours de la programmation précédente: Cité de l'Emploi, Cité éducative, bataillons de la prévention, conventions territoriales de services aux familles… Conforter la mise en œuvre de ces différents outils, pour renforcer leur impact, apparaît une des priorités pour l'avenir.

Favoriser l'émancipation et garantir des droits réels à tous les habitants des quartiers prioritaires, en matière :

- De développement économique et d'emploi ;
- D'habitat et de renouvellement urbain ;
- De mobilité ;
- D'éducation ;
- De santé ;
- De sécurité et de justice.

Parce que ni l'État ni les collectivités ne peuvent intervenir seuls pour répondre à ces défis, c'est en agissant ensemble, en mettant en œuvre de façon coordonnée et partenariale leurs compétences respectives, qu'ils feront évoluer positivement la situation des quartiers prioritaires.

Les priorités dégagées :

1/ Le plein emploi pour les habitants des quartiers prioritaires de la politique de la ville.

L'analyse de la programmation montre qu'un effort conséquent a été réalisé afin de promouvoir les métiers et soutenir l'entrepreneuriat. Cependant le volet thématique « Emploi et développement économique » gagnerait à s'élargir à de nouveaux acteurs et de nouvelles pratiques. La Cité de l'emploi pourra être un outil de cet élargissement.

Le constat est fait qu'il y a beaucoup d'actions à destination de l'insertion, de l'apprentissage des connaissances de base qui permettent de gagner en employabilité. La continuation de ces démarches dans une perspective plus vaste permettrait d'investir plus largement le Secteur de l'insertion par l'activité économique (SIAE).

Sur le volet emploi, la volonté est de renforcer l'accompagnement des publics les plus éloignés de l'emploi, et notamment les jeunes. Les questions se posent notamment sur le renouvellement des pratiques pour aller vers les personnes les plus éloignées des institutions.

2/ L'émancipation pour tous à travers la promotion de l'éducation.

Ce volet a toujours été une priorité des partenaires des "Engagements 2030" et de très nombreuses actions sont menées, dans le droit commun comme des dispositifs spécifiques. Les villes sont signataires des Conventions de services aux familles avec la Caisse d'allocations familiales, dont la parentalité est un des axes majeurs, le dispositif PRE est étendu en 2022 à Vernouillet…

L'enjeu, sur ce thème, apparaît ici d'assurer l'articulation et la cohérence de l'ensemble des dispositifs, en poursuivant notamment ce qui a été démarré dans le cadre de la Cité éducative, mais également de maintenir les efforts déployés.

Les constats des acteurs distinguent des problématiques distinctes selon des classes d'âge :

- Les 12-17 ans, avec le constat de la difficulté des dispositifs classiques (accueil loisir, offre d'animation…) d'attirer cette tranche d'âge, et une volonté d'aller plus loin dans l'accompagnement au projet, afin de ne pas les positionner uniquement en consommateurs d'actions, mais aussi en tant que futurs citoyens actifs. L'action de repérage et d'accompagnement des décrocheurs est aussi à maintenir voire renforcer sur cette tranche d'âge ;

VERSION PROJET COMITE DE PILOTAGE - 11-01-2024

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20240318-CC2024-027-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 03/04/2024
Notification : 03/04/2024

- Les 18 et 25 (ou 30) ans : le rôle de la formation et de l'accompagnement des jeunes adultes, au croisement des thématiques de l'éducation et de l'emploi, est une priorité. Les pistes proposées vont du renforcement des actions permettant de compenser la méconnaissance des jeunes des quartiers prioritaires de la politique de la ville du monde de l'emploi et leur absence de réseau au développement d'approches innovantes pour travailler avec les « invisibles » (éloignés des institutions).

Sur le volet du repérage et de l'accompagnement des jeunes éloignés des institutions, il est à noter que la ville de Dreux a lancé récemment une action destinée justement à renforcer cette intervention, mobilisant des agents de prévention et de médiation.

Les centres sociaux rappellent également les difficultés éducatives rencontrées par certains parents, qui expriment une demande d'aide : les actions de soutien à la parentalité restent des priorités importantes pour l'avenir.

3/ La transition écologique et énergétique.

La prochaine contractualisation va voir la mise en œuvre du projet de renouvellement urbain dans le quartier prioritaire de la politique de la ville Les Bâtes-Tabellionne à Dreux et Vernouillet, et sera donc une orientation majeure de la politique de la ville sur ces quartiers.

Au-delà, les ateliers ont tous montré qu'il y avait aujourd'hui'hui à relancer un axe de travail autour des enjeux de gestion urbaine et sociale de proximité et des relations bailleur-habitants, les modes d'action ayant été mis à mal à la fois par les effets de la crise sanitaire et des changements importants dans les équipes de l'office public de l'habitat - Habitat Drouais.

4/ Favoriser la participation des habitants :

Le principal objectif du Protocole d'engagement de 2019 en matière de gouvernance était de remobiliser les habitants des quartiers, en prenant appui sur les conseils citoyens. Il était également prévu de soutenir les conseils par des formations, et de davantage associer les habitants dans le processus de renouvellement urbain. La période de crise sanitaire a rendu difficile la réalisation de ces objectifs.

La vie associative est plutôt très active à Dreux et Vernouillet, et les instances participatives des "Engagements 2030" que sont les conseils citoyens ont été longtemps actives et partie prenante des réseaux d'acteurs de proximité.

Pour autant, certains quartiers (Les Rochelles-Barthou à Dreux, Les Vauvettes à Vernouillet) ont connu ces dernières années un affaiblissement de la vie associative et participative, pendant que la crise sanitaire a pesé sur l'action habitante, de manière plus générale. Des stratégies de remobilisation des habitants sont à adapter en fonction des réalités différentes de chacun de ces territoires de proximité.

Le plus grand quartier prioritaire de la politique de la ville, Dunant- Kennedy à Dreux, se caractérise plutôt par le nombre important d'acteurs et de structures portées ou animées par des habitants : les participants à l'atelier sont donc davantage en demande d'appui à la coordination et à l'interconnaissance.

5/ L'égalité femmes-hommes :

Ce sujet est venu presque systématiquement dans les échanges lors des ateliers de quartier, non pas tant en termes d'égalité que de vigilance à avoir pour appuyer les volontés d'émancipation des femmes, souvent bien captées par les centres sociaux et les associations qui y font des animations. Il est ainsi évoqué aussi bien le besoin de lien social des femmes (sortir de chez soi, faire des activités, faire des connaissances) que des souhaits d'émancipation par le travail (notamment de mères de famille encore jeunes, mais sans réelle formation ni expérience professionnelle).

Par ailleurs, tout ce qui relève de la place des femmes dans l'espace public des quartiers a également pu faire l'objet d'échanges animés.

VERSION PROJET COMITE DE PILOTAGE - 11-01-2024

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20240318-CC2024-027-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 03/04/2024
Notification : 03/04/2024

Synthèse des thématiques de la nouvelle programmation.

THEMATIQUES	LES FACTEURS DE PROGRES
L'émancipation pour tous à travers la promotion de l'éducation	L'accompagnement des 12-17 ans : une réflexion sur les pratiques d'animation ; Renforcer le soutien à des parcours scolaires fragiles ; Poursuivre et développer les pratiques d'aller vers les décrocheurs / jeunes éloignés des institutions ; Le soutien à la parentalité ;
Le plein emploi pour les habitants des quartiers prioritaires de la politique de la ville	Développer de nouveaux modes d'action ou renforcer l'existant, avec des cibles prioritaires : jeunes / femmes ; Partager une vision d'ensemble de l'existant et des besoins entre les différents acteurs (PE, ML, CMA, CCI, opérateurs, CAPD, villes, Etat…) ; Avoir une vision du rôle économique des QPV et des stratégies de développement possibles.
La transition écologique et énergétique	Relancer les démarches de gestion urbaine et sociale de proximité ; Retravailler les relations bailleurs / politique de la ville.
Favoriser la participation des habitants	Selon les quartiers, adapter une stratégie de mobilisation (relance de comités Proximum et conseils citoyens, mobilisation autour du PRU, dynamiser le tissu associatif) via les projets sociaux des équipements de proximité.
L'égalité femmes-hommes	Appui à l'émancipation : soutenir les projets d'insertion professionnelle des mères de famille en recherche d'autonomie.
La santé	Renforcer le volet santé des "Engagements 2030".
Tranquillité publique	Maintenir les efforts déployés pour conforter dans la durée les améliorations constatées.

VERSION PROJET COMITE DE PILOTAGE - 11-01-2024

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20240318-CC2024-027-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 03/04/2024
Notification : 03/04/2024

ANNEXE 2 : DIAGNOSTIC



VERSION DU COMITE DE PILOTAGE - 11-01-2024

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20240318-CC2024-027-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 03/04/2024
Notification : 03/04/2024

CHIFFRES-CLES : une étude sociodémographique contrastée

Ces études ont faits l'objet d'une publication en mars 2023 dans le cadre de la réalisation d'un bilan 2015-2022 de la politique de la ville sur l'agglomération drouaise.

VERSION PROJET COMITE DE PILOTAGE - 11-01-2024

Synthèse des principaux indicateurs par quartier prioritaire

	QPV Bâtes Tabellionne	QPV Dunant Kennedy	QPV Les Rochelles Barthou	QPV Les Vauvettes	Dreux	Vernouillet	CA Pays de Dreux
Habitants	4 584	6 215	981	1 088	30 664	12 522	114 862
Part des – de 25 ans	44%	43%	46%	38%	36%	34%	43%
Part de familles monoparentales	34%	26%	13%	28%	14%	10%	10%
Taux de pauvreté	51%	57%	43%	46%	28%	22%	15%
Revenu fiscal annuel médian par UC	13 050€	12 680€	14 230€	13 520€	17 230€	18 720€	21 100€
Part des prestations sociales dans les revenus	30%	32%	26%	24,5%	13%	11%	7,2%
Part des ménages imposés 2018	13,7%	11,4%	ND	22,1%	37,7%	39,7%	49,4%
Part des 16-24 ans non scolarisés et sans emploi	32%	31%	ND	41%	22%	28%	20%
Taux de chômage	42%	41%	24%	31%	24%	22%	23%
Part des salariés en emplois précaires	31%	37%	15%	25%	19%	15%	13%
Part des logements sociaux	>95%	>95%	87%	86%	36%	34%	18%

Sources : Insee, Recensement de la population 2017 et 2018, RPLS 2019

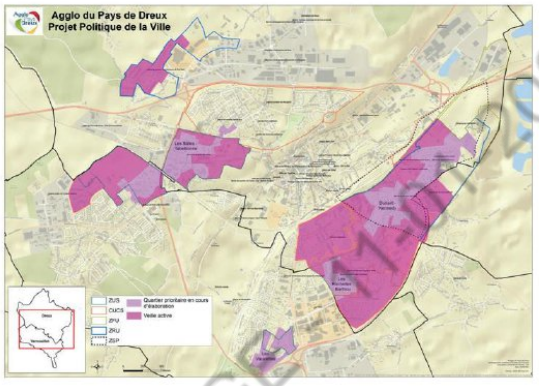
12

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20240318-CC2024-027-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 03/04/2024
Notification : 03/04/2024

Evolution du contexte démographique 2013-2018

Une baisse du nombre d'habitants

12 868 habitants en 2018
29% de la population des 2 villes
11,4% de la population de l'Agglo



Une sur-représentation de jeunes et de familles monoparentales

25% de la population < de 15 ans
43% de la population < 25 ans
(36% Dreux, 34% Vernouillet)

→ *< de 25 ans*
> 60 ans (aux Vauvettes, 20%)

25% de familles monoparentales
(14% Dreux / 10% Vernouillet)

+ 8%
(-5% Rochelles-Barthou)

Un accueil de populations étrangères qui progresse

24% d'étrangers
(15% Dreux / 10% Vernouillet) / 7% Agglo)

***+ 4%** (sauf Rochelles-Barthou et aux Vauvettes)*
(+ 21 pt Dunant – Kennedy / + 6 pt Bâtes-Tabellionne)

VERSION PROJET COMITE DE PILOTAGE 11 JUIN 2024

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20240318-CC2024-027-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 03/04/2024
Notification : 03/04/2024

Revenus : des écarts qui se creusent avec l'environnement

› Une **progression du taux de pauvreté** (60% du revenu médian) dans les QPV

Taux de pauvreté :

43% Rochelles – Barthou
46% Les Vauvettes
51% Bâtes – Tabellionne
57% Dunant - Kennedy

28% Dreux / 22% Vernouillet / 15% Agglo

Entre 2 et 5 points d'augmentation entre 2014 et 2018 selon les QPV

(stabilité à l'échelle des villes et de l'agglomération)

› **La médiane de revenu annuel par UC : un écart qui s'est creusé entre les QPV, les villes et l'agglomération**

Médiane de revenu annuel disponible par UC (2019) :

Les Vauvettes : 13 520 €
Rochelles – Barthou : 14 230 €
Bâtes – Tabellionne : 13 050 €
Dunant – Kennedy : 12 680 €

Dreux : 17 230 €
Vernouillet : 18 720 €
Agglo : 21 100 €

	2014	2019	Écart à l'EPCI en 2014	Écart à l'EPCI en 2019	Taux d'évolution de l'écart à l'EPCI entre 2014 et 2019
Les Vauvettes	13 284 €	13 520 €	- 6 463 €	-7 580 €	17,3%
Bâtes-Tabellionne	12 502 €	13 050 €	-7 245 €	-8 050 €	11,1%
Les Rochelles-Barthou	13 415 €	14 230 €	-6 332 €	-6 870 €	8,5%
Dunant-Kennedy	11 664 €	12 680 €	-8 083 €	-8 420 €	4,2%
Dreux	16 125 €	17 230 €	-3 622 €	-3 870 €	6,8%
Vernouillet	17 320 €	18 720 €	-2 427 €	-2 380 €	-1,9%
CA du Pays de Dreux	19 747 €	21 100 €			

Emploi-formation : des améliorations fragiles

› **Une baisse de la part de demandeurs d'emploi déclarés (2016 – 2020)**

2 316 DEFM* dans les QPV en 2020 *(2252 en 2021, Pôle Emploi)*
***41%** des DEFM des 2 villes*
(29% de la population)

***- 7,7%** (2016 – 2020)*

* DEFM : demandeurs d'emploi en fin de mois

› **Jeunes : baisse du chômage déclaré, mais un taux important de « ni emploi ni formation »**

12% des demandeurs d'emploi des QPV déclarés ont moins de 26 ans

***- 2%** (2016 – 2020)*

Entre 31 et 41% de 16 – 24 ans non scolarisés et sans emploi *(INSEE 2018)*
Les Vauvettes : 41%
Bâtes – Tabellionne : 32%
Dunant – Kennedy : 31%
22% Dreux / 28% Vernouillet / 20% Agglo

› **Un taux d'emploi des femmes dans les QPV inférieur à celui des femmes dans l'agglomération (2017)**

Entre 13 et 18 points d'écart avec les taux des villes (sauf aux Vauvettes)

Les Vauvettes : 45%
Bâtes – Tabellionne : 30%
Dunant – Kennedy : 33%
Les Rochelles – Barthou : 28%
***46**% Dreux / 50% Vernouillet / 59% Agglo*

› **Des parcours scolaires en légère amélioration (2016 – 2020)**

Baisse du taux d'élèves avec un retard à l'entrée : en 6ème, 3ème seconde et terminale

VERSION PROJET COMITE DE PILOTAGE - 11-01-2024

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20240318-CC2024-027-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 03/04/2024
Notification : 03/04/2024

Etude socio-démographique des quartiers prioritaires

Précisions méthodologiques sur les données utilisées dans cet état des lieux

Les données utilisées sont issues des fichiers de l'Institut national de la statistique et des études économiques à l'échelle exacte des quartiers prioritaires de la politique de la ville. Ceux-ci sont accessibles sous deux formes :

Les fichiers de données sur les quartiers politique de la ville, téléchargés sur le site de l'Institut national de la statistique et des études économiques en juin 2022 (https://www.insee.fr/fr/statistiques/2500477);
Les fiches synthèses téléchargeables sur le système d'information géographique de la politique de la ville, qui mettent en forme chaque année les données recueillies par l'Institut national de la statistique et des études économiques, par grandes thématiques : démographie, éducation, insertion professionnelle, revenu, tissu économique, logement. Ces fiches intègrent le niveau géographique des quartiers prioritaires de la politique de la ville et deux échelles de comparaison, la commune et l'établissement public de coopération intercommunale ;
Les données de comparaison du département d'Eure-et-Loir, de la Région Centre-Val de Loire et de la France sont issues des fichiers de l'Institut national de la statistique et des études économiques à ces échelles, consultées sur le site « statistiques locales », qui permet plusieurs échelles de comparaison.

Les données utilisées datent de 2018 (recensement de la population) ou 2020 pour les plus récentes (Pôle emploi, Caisse d'allocations familiales, Education nationale).

Elles ne permettent donc pas de prendre en compte des évolutions plus récentes, et notamment d'apprécier des impacts éventuels de la crise sanitaire.

Le contexte territorial

Située à environ 85 kilomètres à l'ouest de Paris, dans le département d'Eure-et-Loir, la Communauté d'Agglomération du Pays de Dreux, créée en 2013, compte 81 communes et plus de 117 000 habitants, après le rattachement de plusieurs communes rurales en 2018. La Communauté d'Agglomération du Pays de Dreux conserve une forte identité rurale, et les deux villes de Dreux et Vernouillet en constituent le cœur urbain : toujours en 2018, elles concentrent 37,6 % de la population et 52 % des logements sociaux[2].

Au sein de la Communauté d'Agglomération du Pays de Dreux, ces deux villes sont également marquées par la faiblesse moyenne des revenus des habitants : les indicateurs présentés ci-dessous montrent ainsi que ceux du territoire intercommunal sont systématiquement plus favorables que ceux des deux villes, parfois de manière très marquée. Si des poches de pauvreté existent également dans certains secteurs ruraux ou certains bourgs comme Nonancourt et Brezolles (ce que met notamment en évidence le diagnostic du schéma de cohérence territoriale de l'Agglo du Pays de Dreux en 2019), la particularité de Dreux et Vernouillet est de concentrer les ménages à revenus modestes et faibles.

Les quartiers prioritaires de la politique de la ville sont répartis dans les deux principales villes de la Communauté d'Agglomération du Pays de Dreux, Dreux et Vernouillet.

- Deux quartiers sont situés à Dreux : Les Rochelles-Barthou et Dunant Kennedy ;
- Un se situe à Vernouillet : Les Vauvettes ;
- Le quatrième est situé à cheval sur les deux communes : Les Bâtes-Tabellionne.

[2] Les données citées dans cette présentation, et détaillées ci-après, proviennent du site de l'Institut national de la statistique et des études économiques - Quartiers prioritaires de la politique de la ville.

VERSION PROJET COMITE DE PILOTAGE - 14/11/2024

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20240318-CC2024-027-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 03/04/2024
Notification : 03/04/2024

Les quartiers prioritaires de la politique de la ville de la Communauté d'Agglomération du Pays de Dreux.

Ces 4 quartiers prioritaires de la politique de la ville comptent 12 868 habitants en 2018, et représentent 29 % de la population des deux villes de Dreux et Vernouillet.

Ils se situent pour trois d'entre eux sur le plateau sud-est de Dreux-Vernouillet, et pour le quatrième (Bâtes-Tabellionne) sur le plateau nord.

En ce qui concerne ce dernier, la continuité urbaine sous-tendue par la géographie prioritaire n'existe pas réellement dans la pratique : les deux secteurs sont séparés par la rocade de Dreux et la voie ferrée et ont des fonctionnements sociaux bien distincts. D'où l'usage des "Engagements 2030" de parler de 4 quartiers prioritaires de la politique de la ville et 5 secteurs.

Les quartiers prioritaires de la politique de la ville de Dreux et Vernouillet se distinguent assez nettement de leur environnement urbain :

Par le logement et la forme urbaine :

Ils sont majoritairement composés de logements collectifs sociaux :

85 % dans les QPV Les Vauvettes (Vernouillet) et Les Rochelles Barthou (Dreux) ;
Plus de 95 % dans les quartiers les Bâtes-Tabellionne (quartier intercommunal à Dreux et Vernouillet)) et Dunant-Kennedy (Dreux).

80 % du logement social des deux villes sont situés dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville - malgré des démolitions et la production de programmes de logements diversifiés lors des opérations de rénovation urbaine.

Les quartiers prioritaires de la politique de la ville du plateau sud ont tous bénéficié du programme national de rénovation urbaine (PNRU) dans les années 2000-2010, et les opérations étaient quasiment terminées partout au moment de l'écriture des "Engagements 2030". Les quartiers de Dreux - les Rochelles-Barthou et certains secteurs de Dunant-Kennedy (Le Lièvre d'Or...) - ont connu des transformations quasi-totales faisant disparaître alors la forme urbaine de grand ensemble qui les caractérisait. Sur le quartier des Vauvettes, le choix des formes urbaines avec du petit collectif fonctionne bien et le développement des équipements de service public a permis de donner une attractivité nouvelle au quartier, tout en répondant aux besoins des habitants.

A Vernouillet, le programme nation de rénovation urbaine des Vauvettes a permis de réhabiliter le patrimoine social, de restructurer en profondeur les espaces extérieurs et la desserte, et de renouveler les équipements. Sur le plateau sud, l'amélioration du cadre de vie est nette.

Le quartier prioritaire de la politique de la ville Bâtes-Tabellionne à Dreux et Vernouillet, sur le plateau nord, bénéficie du nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU), dont les opérations ont démarré en 2020. Les deux secteurs ont pour l'instant conservé leur structure d'origine de grands ensembles et souffrent des « maux » classiques de ce type d'habitat : enclavement, trame viaire peu claire, problématiques de gestion, vétusté des logements.

Par leurs indicateurs démographiques et sociaux :

Les quartiers prioritaires de la politique de la ville, de par la structure de leur habitat, accueillent des populations familiales modestes : les indicateurs montrent que **ces quartiers accueillent une population plus jeune, plus familiale, et avec davantage de grandes familles, plus souvent de nationalité étrangère**. Malgré la jeunesse de la population, une tendance au vieillissement se dessine dans certains quartiers, notamment aux Vauvettes à Vernouillet (20 % de 60 ans et plus).

Les écarts de revenus avec le reste de la ville et avec la Communauté d'Agglomération du Pays de Dreux sont marqués : les taux de pauvreté des quartiers prioritaires de la politique de la ville sont nettement plus élevés, présentant entre 20 et 30 points d'écarts avec ceux de la population des deux villes.

VERSION PROJET COMITE DE PILOTAGE - 11-01-2024

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20240318-CC2024-027-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 03/04/2024
Notification : 03/04/2024

Une baisse du nombre d'habitants dans les quartiers prioritaires, liée principalement à la rénovation urbaine.

En 2014, au moment de l'écriture des "Engagements 2030", avait été faite une première estimation du nombre d'habitants des quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV), qui parvenait à une population totale de 13 250 habitants dans les 4 QPV de la Communauté d'Agglomération du Pays de Dreux.

Depuis, l'Institut national de la statistique et des études économiques a fourni deux autres calculs de la population, à partir du recensement de 2013, puis une actualisation avec des données issues du recensement de 2018[3].

a) Un nombre d'habitants en baisse.

Evolution du nombre d'habitants.

	NOMBRE D'HABITANTS (2013)	NOMBRE D'HABITANTS (2018)	PART DES HABITANTS DU QPV AU SEIN DE LA VILLE (2018)
Vauvettes - Vernouillet	1078	1 088	9 %
Bâtes-Tabellionne - Dreux et Vernouillet	4 927	4 584	11 %*
Rochelles-Barthou - Dreux	1 289	981	3 %
Dunant-Kennedy - Dreux	6 485	6 215	20 %
Les quatre quartiers prioritaires de la politique de la ville	13 779	12 868	29 % de la population des 2 villes
Dreux	31 373	30 664	
Vernouillet	12 047	12 522	
Dreux-Vernouillet	43 420	43 186	
Communauté d'Agglomération du Pays de Dreux	112 247	114 862	
Eure-et-Loir	432 566	431 997	
Centre Val-de-Loire	*2 570 548*	*2 572 853*	

Source : Institut national de la statistique et des études économiques - Recensements de la population 2013 et 2018

* La part du quartier prioritaire de la politique de la ville (QPV) Bâtes-Tabellionne est calculée sur les populations cumulées de Dreux et Vernouillet, au regard du caractère intercommunal de ce QPV

Les données de l'Institut national de la statistique et des études économiques sur le quartier prioritaire de la politique de la ville Bâtes-Tabellionne, à cheval sur les deux villes, ne permettent pas d'isoler les deux sous-quartiers.

Nous pouvons tenter une estimation à partir du périmètre de l'îlot regroupé pour l'information statistique (IRIS) de l'Institut national de la statistique et des études économiques (IRIS 284040101

[3] Disponibles dans les « fiches quartier » de chaque quartier prioritaire de la politique de la ville de l'Observatoire de la politique de la ville (sigville.gouv).

VERSION PROJET COMITE DE PILOTAGE 11-01-2024

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20240318-CC2024-027-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 03/04/2024
Notification : 03/04/2024

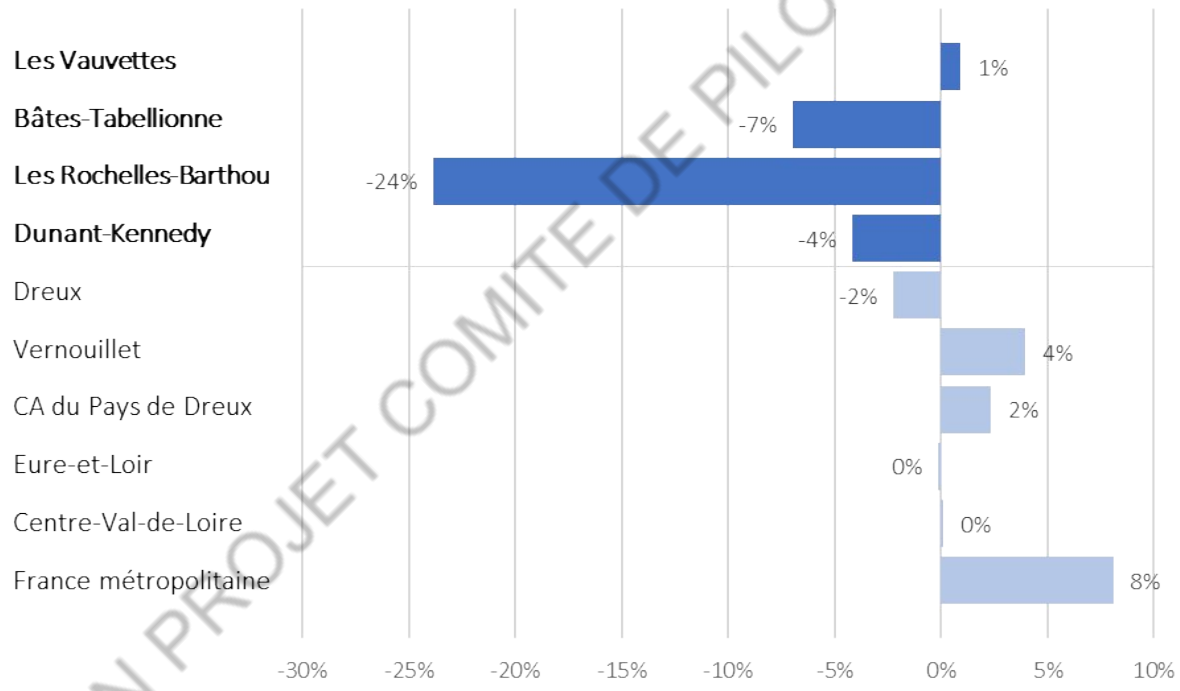
Tabellionne[4]), dans la mesure où le quartier Tabellionne à Vernouillet accueille la très grande majorité des habitations de l'IRIS.

Estimation nombre d'habitants aux Bâtes à Dreux et à Tabellionne à Vernouillet.

NOM DU QUARTIER	SOURCE	NOMBRE D'HABITANTS (2017)
Estimation Tabellionne - Vernouillet	IRIS Tabellionne	1 771
Estimation Bâtes - Dreux	IRIS Tabellionne – Nombre d'habitants QPV	2 713

Source : Institut national de la statistique et des études économiques 2017

Quelle que soit la source utilisée, la tendance est la même : à l'exception du quartier prioritaire de la politique de la ville (QPV) des Vauvettes à Vernouillet, tous les QPV ont perdu de la population, avec une baisse globale de population estimée de 6,6 % entre les deux périodes de recensement.



Evolution de la population 2013-2018 (en %)

Source : Institut national de la statistique et des études économiques - Recensements de la population 2013 et 2018

La diminution est particulièrement nette dans le quartier drouais Les Rochelles-Barthou, ce qui s'explique par l'impact du programme de requalification, qui a profondément transformé le quartier et fait baisser le nombre de logements, notamment de logements sociaux.

[4] Le nom de l'îlot regroupé pour l'information statistique (IRIS) de l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE), « Tabellionne », ne reprend pas le « i » de Tabellionne (nom du quartier).

VERSION PROJET COMITE DE PILOTAGE - 11-01-2024

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20240318-CC2024-027-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 03/04/2024
Notification : 03/04/2024

En ce qui concerne la baisse du nombre d'habitants dans le quartier prioritaires de la politique de la ville (QPV) intercommunal Bâtes-Tabellionne, ce QPV va continuer de perdre de la population dans les années à venir, à l'occasion du programme de renouvellement urbain qui vient de démarrer.

Il est à noter que le contexte d'évolution démographique à l'échelle des villes et de la Communauté d'Agglomération du Pays de Dreux reste le même en tendance depuis une vingtaine d'années : une érosion de la population à Dreux ; une croissance démographique qui s'est renforcée à Vernouillet ; qui se poursuit, à un rythme ralenti durant la dernière période étudiée, à l'échelle de la Communauté d'Agglomération du Pays de Dreux, soit plus rapidement que dans le département d'Eure-et-Loir et en qu'en région Centre-Val de Loire, où la population n'a pas augmenté entre 2013 et 2018. En revanche, la croissance démographique locale, quelle que soit l'échelle, reste nettement inférieure à la croissance métropolitaine, qui s'élève à 8 %.

b) Des habitants des quartiers prioritaires de la politique de la ville plus jeunes, plus souvent étrangers et vivant plus souvent dans une famille monoparentale

Des quartiers plus jeunes, mais un vieillissement qui s'amorce dans certains d'entre eux

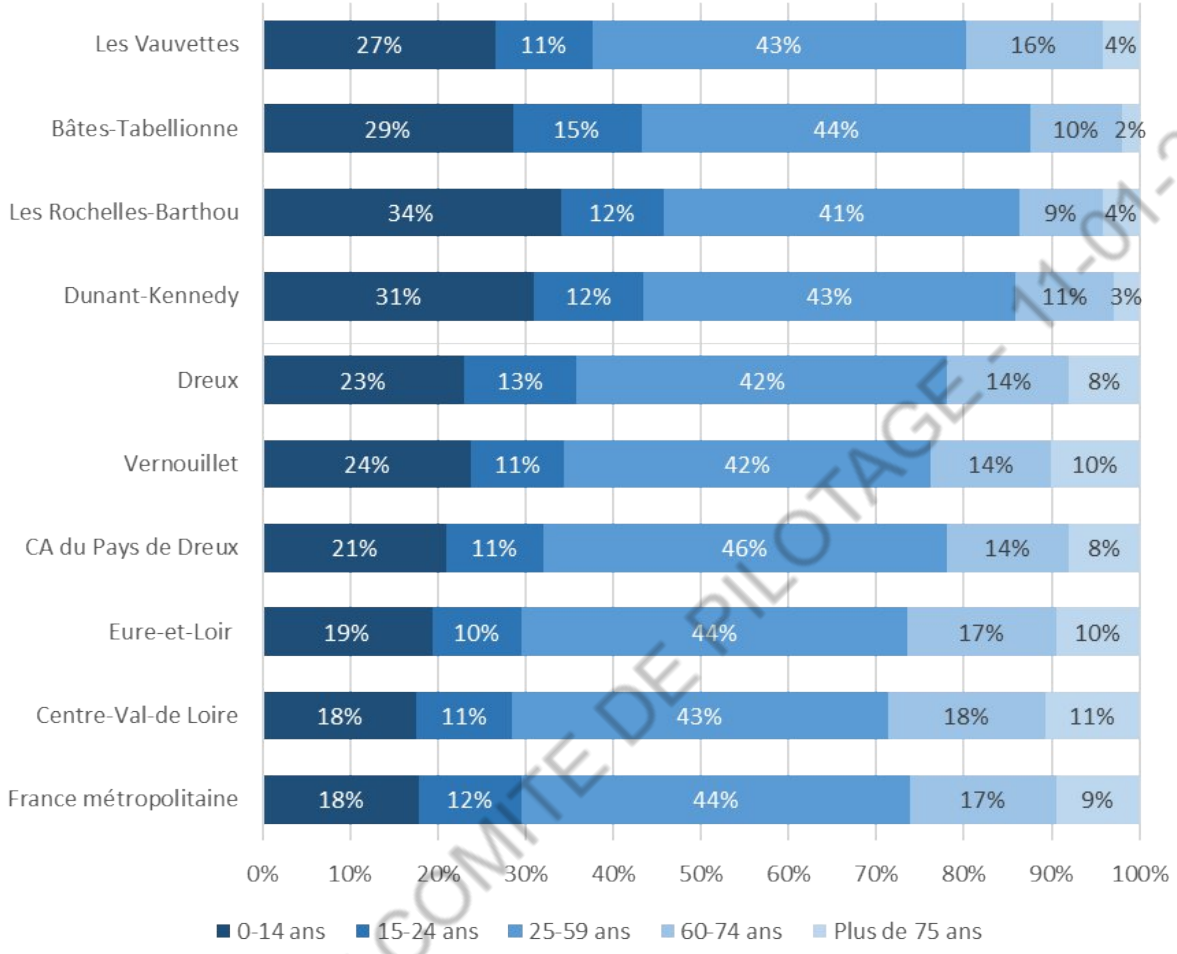
Les quartiers prioritaires de la politique de la ville enregistrent dans l'ensemble une population plus jeune qu'à l'échelle des communes et de la Communauté d'Agglomération du Pays de Dreux. Les enfants de 0 à 14 ans sont plus nombreux en proportion dans ces quartiers, notamment aux Rochelles-Barthou à Dreux et à Dunant-Kennedy à Dreux où ils représentent près d'un tiers de la population, contre moins d'un quart dans la Communauté d'Agglomération du Pays de Dreux.

La part de la population de plus de 60 ans atteint 20 % dans le quartier des Vauvettes à Vernouillet, 22 % à l'échelle de la Communauté d'Agglomération du Pays de Dreux. En revanche, cette population est sous-représentée au sein des autres quartiers prioritaires de la politique de la ville. A noter que selon les observations des acteurs de terrain, un quartier comme Les Rochelles Barthou à Dreux accueille nombre d'habitants vieillissants, ce que les données du recensement, désormais un peu anciennes, ne font pas particulièrement apparaître.

VERSION PROJET COMITE DE PILOTAGE - 11-01-2024

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20240318-CC2024-027-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 03/04/2024
Notification : 03/04/2024

L'ensemble des quartiers prioritaires de la politique de la ville compte très peu de personnes de plus de 75 ans, avec des taux qui oscillent entre seulement 2 % à 4 % contre 8 % à 11 % dans les communes, la Communauté d'Agglomération du Pays de Dreux, le département, la région et à

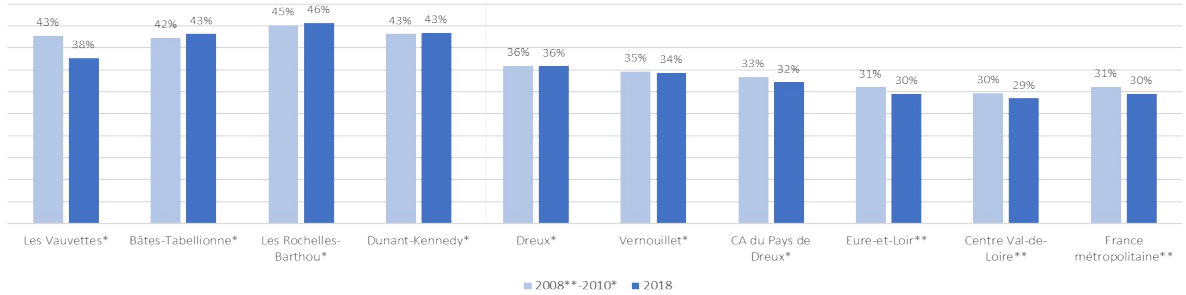


l'échelle nationale.

Répartition de la population par tranche d'âge en 2018

Source : Institut national de la statistique et des études économiques - Recensements de la population 2018

Entre 2010 et 2018, la part des moins de 25 ans est le plus souvent restée stable dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV), à l'exception du quartier des Vauvettes à Vernouillet où cette part a diminué de 5 points. Elle reste plus élevée qu'aux autres échelles dans l'ensemble des QPV.



Part des moins de 25 ans parmi la population entre 2010 et 2018

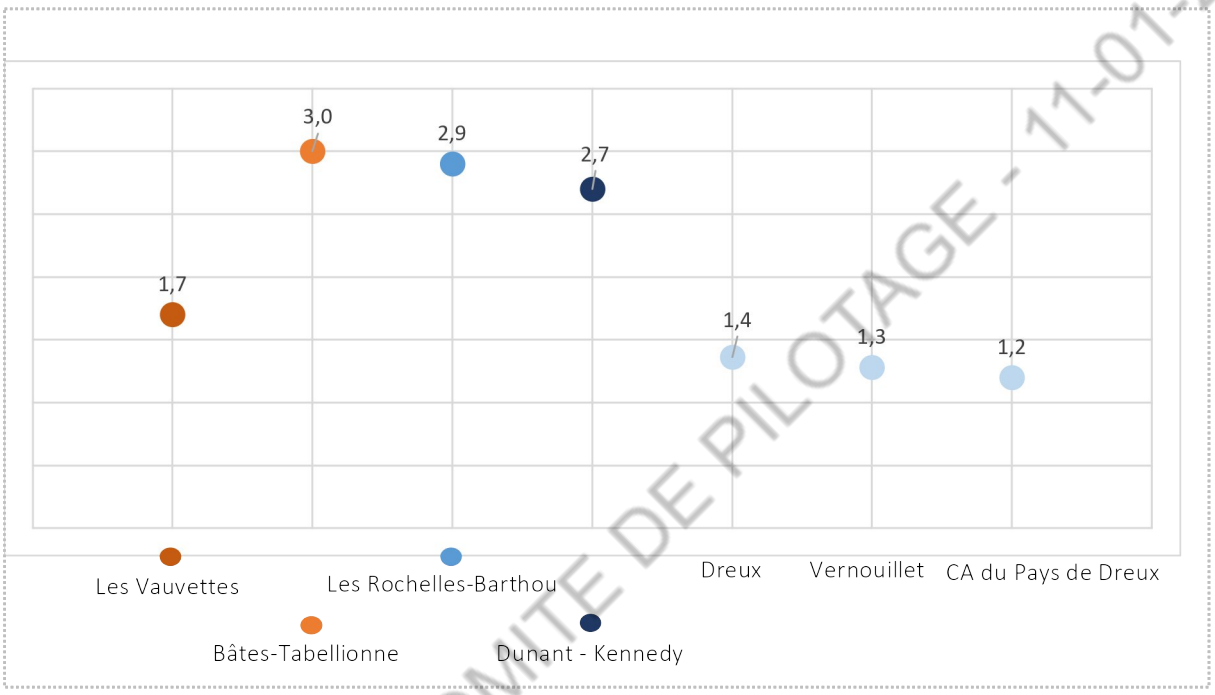
VERSION PROJET COMITE DE PILOTAGE - 11-01-2024

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20240318-CC2024-027-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 03/04/2024
Notification : 03/04/2024

Source : Institut national de la statistique et des études économiques - Recensements de la population 2008, 2010 et 2018

L'indice de jeunesse est le rapport entre la population âgée de moins de 20 ans et celle de 60 ans et plus. Plus il est élevé, plus il témoigne de la prédominance d'une population jeune.

L'indice de jeunesse des quartiers prioritaires de la politique de la ville témoigne ainsi d'une proportion de jeunes importante parmi les habitants - due aussi à une faible représentativité des plus de 60 ans. En 2018, il atteint 3 dans le quartier intercommunal des Bâtes-Tabellionne, 2,9 aux Rochelles-Barthou à Dreux et 2,7 à Dunant-Kennedy à Dreux, qui sont des taux relativement élevés.



Indice de jeunesse

Source : Institut national de la statistique et des études économiques - Recensements de la population 2018

Le quartier des Vauvettes à Vernouillet enregistre un indice de jeunesse de 1,7, qui se rapproche davantage de l'indice de Dreux (1,4), de Vernouillet (1,3) et de la Communauté d'Agglomération du Pays de Dreux (1,2).

Le tableau ci-dessous présente l'évolution de l'indice de jeunesse sur 8 ans, montrant une tendance à la baisse de cet indicateur dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville : cela signifie que la prédominance de jeunes parmi la population s'est atténuée au cours des années. C'est particulièrement le cas aux Bâtes-Tabellionne à Dreux et Vernouillet, où l'indice est passé de 5,5 en 2010 à 3 en 2018, ainsi qu'aux Vauvettes à Vernouillet où il est passé de 2,8 en 2015 à 1,7 en 2018. Ces évolutions sont plus importantes qu'à l'échelle des communes et de la Communauté d'Agglomération du Pays de Dreux, où l'indice de jeunesse a aussi diminué au fil des années, mais de façon moins significative.

VERSION PROJET COMITE DE PILOTAGE - 11-01-2024

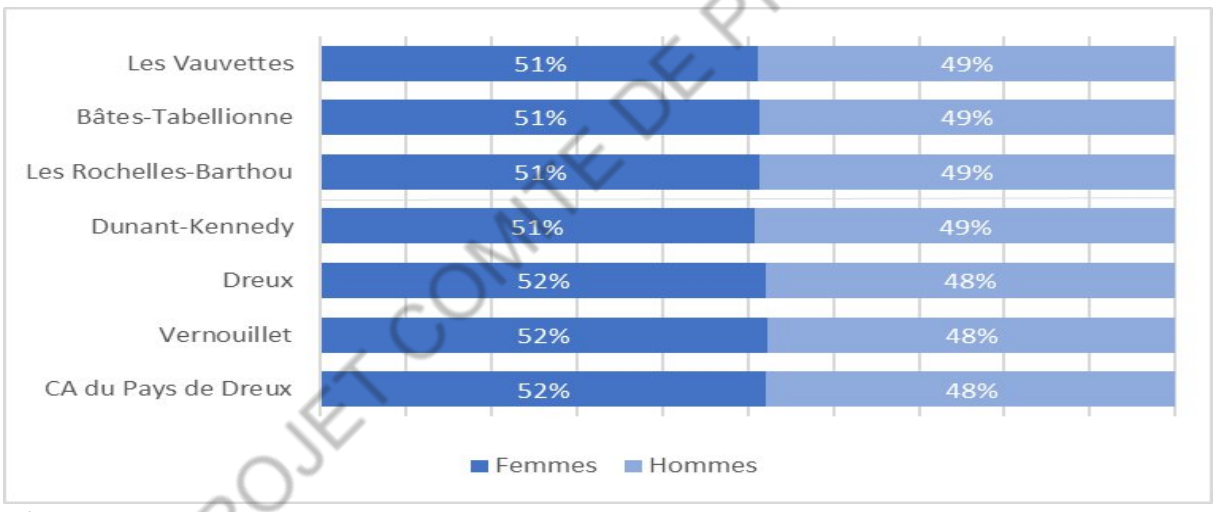
Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20240318-CC2024-027-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 03/04/2024
Notification : 03/04/2024

Evolution de l'indice de jeunesse

	2010	2015	2018
Vauvettes - Vernouillet		2,8	1,7
Bâtes-Tabellionne - Dreux et Vernouillet	5,5	2,9	3,0
Rochelles-Barthou - Dreux		3	2,9
Dunant-Kennedy - Dreux	2,9	2,9	2,7
Dreux	1,6	1,4	1,4
Vernouillet	1,5	1,3	1,3
Communauté d'Agglomération du Pays de Dreux	1,4	1,4	1,2

Source : Institut national de la statistique et des études économiques - Recensements de la population 2010et 2018 – Estimations démographiques 2015

La part des femmes dans la population est équivalente aux différentes échelles, qu'il s'agisse des quartiers prioritaires de la politique de la ville, des communes de Dreux et Vernouillet et de la Communauté d'Agglomération du Pays de Dreux.



Répartition de la population par genre en 2018

Source : Institut national de la statistique et des études économiques - Recensements de la population 2018

Une progression de la part des étrangers à Dunant-Kennedy à Dreux et aux Bâtes-Tabellionne à Dreux et Vernouillet

En 2018, la part des étrangers parmi la population est plus importante dans les quartiers prioritaires que dans les communes auxquelles ils appartiennent. Elle est deux à cinq fois plus élevée qu'à l'échelle de la Communauté d'Agglomération du Pays de Dreux et nationale, et trois à huit fois plus élevée que dans le département et la région.

Le quartier Dunant-Kennedy à Dreux enregistre la part d'étrangers la plus importante parmi les quartiers prioritaires de la politique de la ville, part qui s'est considérablement accrue ces dernières années puisqu'elle est passée de 19 % en 2010 à 40 % en 2018.

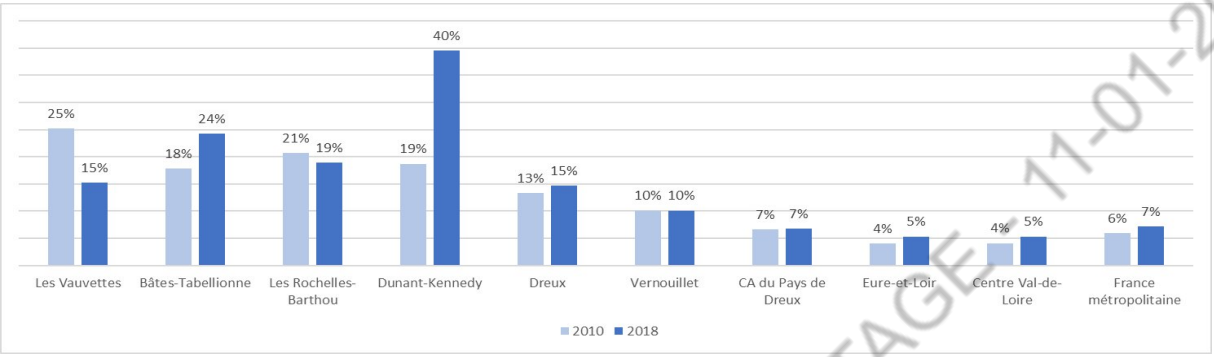
Le quartier Bâtes-Tabellionne à Dreux et Vernouillet connaît également une hausse de la part des étrangers parmi sa population, puisqu'ils représentaient 18 % en 2010 puis 24 % en 2018.

VERSION PROJET COMITE DE PILOTAGE - 11-01-2024

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20240318-CC2024-027-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 03/04/2024
Notification : 03/04/2024

Au contraire, les quartiers des Vauvettes à Vernouillet et des Rochelles-Barthou à Dreux ont connu une baisse de la part des étrangers parmi les habitants, respectivement de 10 et de 2 points. Ces taux se rapprochent de ceux constatés aux échelles communales mais y restent cependant plus élevés (15 % aux Vauvettes à Vernouillet contre 10 % à Vernouillet et 19 % aux Rochelles-Barthou à Dreux contre 15 % à Dreux).

Sur la même période, la part des étrangers est restée relativement stable à l'échelle communale, départementale, régionale et nationale.



Part des étrangers parmi la population en 2010 et 2018

Source : Institut national de la statistique et des études économiques - Recensements de la population 2010 et 2018

Une progression des familles monoparentales, sauf aux Rochelles-Barthou à Dreux

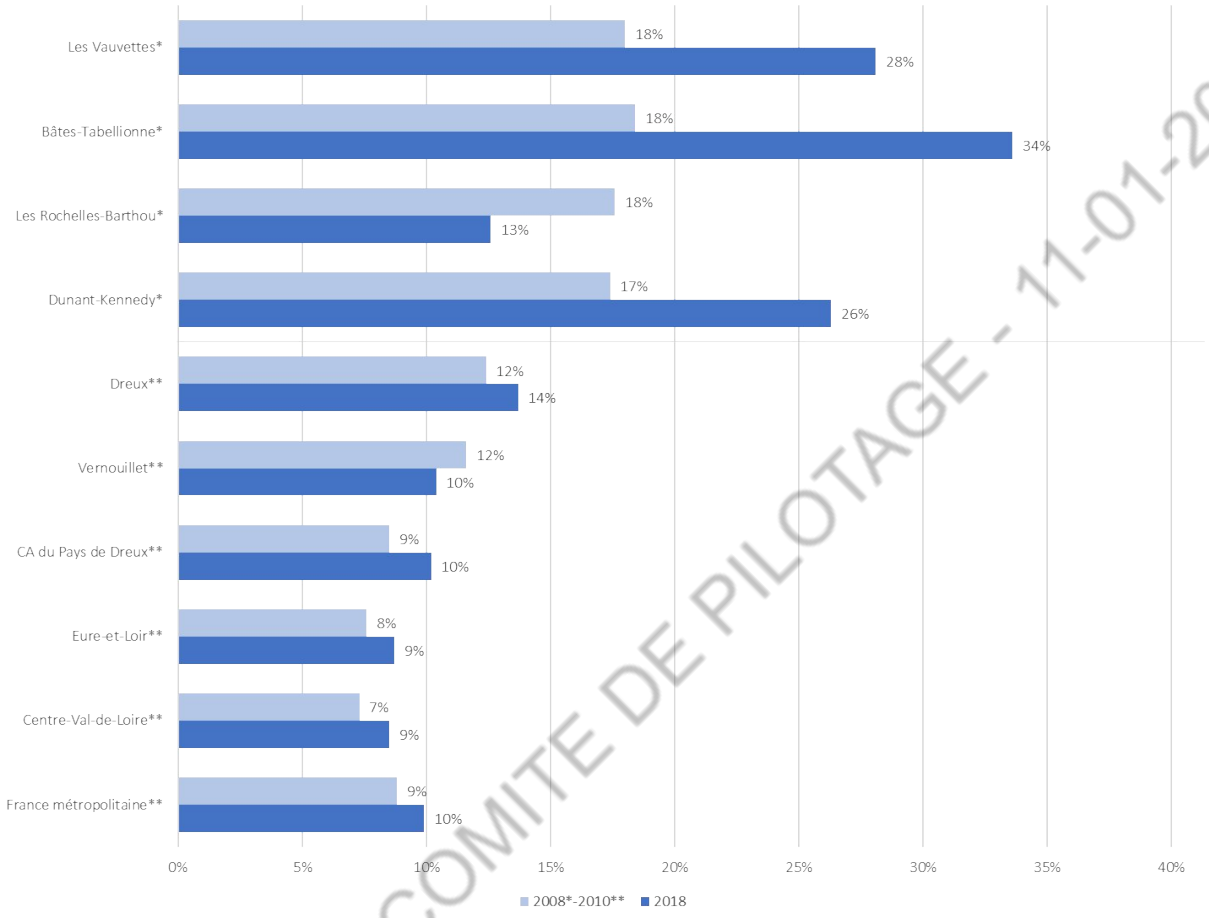
En 2018, les familles monoparentales sont largement surreprésentées parmi les ménages des quartiers des Vauvettes à Vernouillet, des Bâtes-Tabellionne à Dreux et Vernouillet et de Dunant-Kennedy à Dreux. Elles constituent ainsi plus d'un tiers des ménages aux Bâtes-Tabellionne à Dreux et Vernouillet et plus d'un quart des ménages aux Vauvettes à Vernouillet et à Dunant-Kennedy à Dreux, contre seulement 14 % à Dreux et 10 % à Vernouillet et dans la Communauté d'Agglomération du Pays de Dreux Ces mêmes quartiers ont également connu une hausse considérable de la part des familles monoparentales parmi les ménages ces dernières années.

Entre 2010 et 2018, cette part a augmenté respectivement de 10, 15 et 9 points de pourcentage aux Vauvettes à Vernouillet, aux Bâtes-Tabellionne à Dreux et Vernouillet et à Dunant-Kennedy à Dreux, alors même qu'elle a peu évolué à l'échelle des communes, de la Communauté d'Agglomération du Pays de Dreux, du département et de la région (entre 2008 et 2018, +2 points à Dreux, -2 points à Vernouillet, +1 point à la Communauté d'Agglomération du Pays, +1 point en Eure-et-Loir et +2 points en Centre-Val de Loire).

VERSION PROJET COMITE DE PILOTAGE 11-01-2024

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20240318-CC2024-027-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 03/04/2024
Notification : 03/04/2024

Le quartier prioritaire de la politique de la ville des Rochelles-Barthou à Dreux se distingue cependant des autres : la part des familles monoparentales y est passée de 18 % en 2010 à 13 % en 2018, soit une part désormais inférieure à celle de la commune de Dreux (14 %) et proche de celle de la Communauté d'Agglomération du Pays de Dreux (10 %).



Part des familles monoparentales parmi les ménages en 2010 et 2018

Source : Institut national de la statistique et des études économiques - Recensements de la population 2013 et 2018

VERSION PROJET COMITE DE PILOTAGE - 11-01-2024

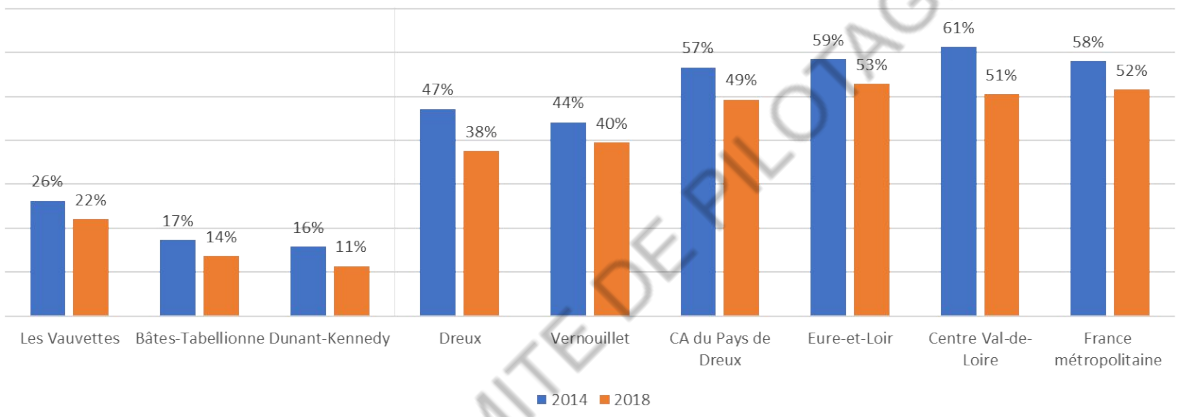
Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20240318-CC2024-027-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 03/04/2024
Notification : 03/04/2024

Des habitants des quartiers prioritaires de la politique de la ville qui restent nettement plus pauvres que les habitants des villes et de la Communauté d'Agglomération du Pays de Dreux.

Entre 2014 et 2018, la part des ménages fiscaux imposés a diminué dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville mais également à l'échelle des communes et de la Communauté d'Agglomération du Pays de Dreux. Il est à noter que le territoire suit, sur cet indicateur, une tendance à la baisse assez brutale, comparée à l'érosion plus légère de la part de ménages imposés à l'échelle de la France métropolitaine (58,2 % de ménages imposés en France métropolitaine en 2013 et 57,6 % en 2019).

La part des ménages imposés dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville reste nettement inférieure aux proportions observées dans les deux communes et dans la Communauté d'Agglomération du Pays de Dreux allant du double au quintuple.

Les Vauvettes à Vernouillet comptabilisent ainsi 22 % de ménages imposés, pour seulement 14 % aux Bâtes-Tabellionne à Dreux et Vernouillet et 11 % à Dunant-Kennedy à Dreux, tandis que les parts communales avoisinent les 40 % (38 % à Dreux et 40 % à Vernouillet).



Part des ménages fiscaux imposés en 2014 et 2018.

Source : Fichier localisé social et fiscal (FiLoSoFi) 2014 et 2018 (issus des fiches quartier du système d'information géographique pour les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) et communes). Les données ne sont pas disponibles à l'échelle du QPV Les Rochelles-Barthou à Dreux

a) Une progression du taux de pauvreté entre 2014 et 2018.

En 2018, les quartiers prioritaires de la politique de la ville de la Communauté d'Agglomération du Pays de Dreux enregistrent des taux de pauvreté nettement supérieurs à ceux des communes (28 % à Dreux et 22 % à Vernouillet) et de la Communauté d'Agglomération du Pays de Dreux (15 %).

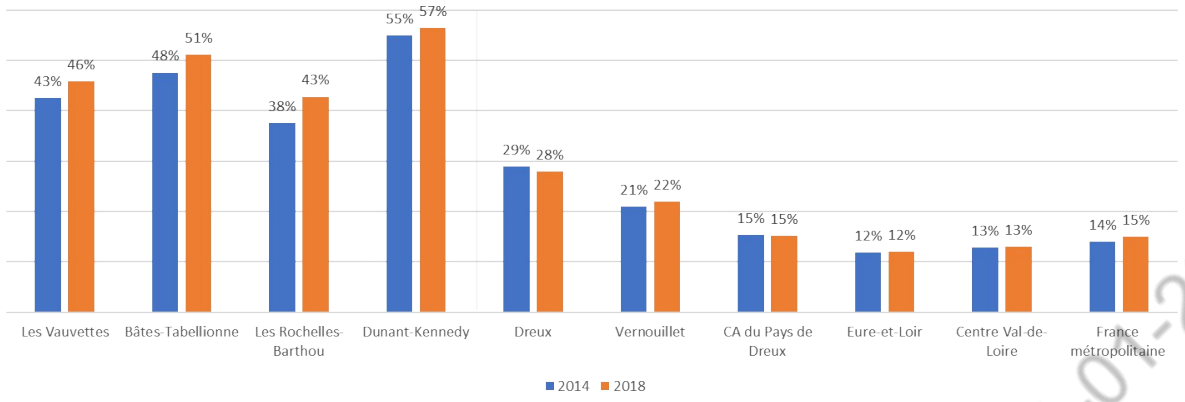
Ce taux est particulièrement important dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville Dunant-Kennedy à Dreux (57 %) et Bâtes-Tabellionne à Dreux et Vernouillet (51 %), dans lesquels plus de la moitié de la population vit en dessous du seuil de pauvreté.

Les Vauvettes à Vernouillet et Les Rochelles-Barthou à Dreux comptabilisent respectivement des taux de 46 % et 43 %, qui s'approchent également de la moitié de la population.

Entre 2014 et 2018, le taux de pauvreté s'est amplifié dans l'ensemble des quartiers prioritaires de la politique de la ville. Il a augmenté de deux points à Dunant-Kennedy à Dreux, de trois points aux Vauvettes à Vernouillet et aux Bâtes-Tabellionne à Dreux et Vernouillet et de cinq points aux Rochelles-Barthou à Dreux. **Ces évolutions ne suivent pas celles survenues dans les communes, dans la Communauté d'Agglomération du Pays de Dreux, le département et la région où les taux de pauvreté sont restés relativement stables**.

VERSION PROJET COMITE DE PILOTAGE - 11-01-2024

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20240318-CC2024-027-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 03/04/2024
Notification : 03/04/2024



Taux de pauvreté au seuil de 60% du revenu médian en 2014 et 2018.

Source : Fichier localisé social et fiscal (FiLoSoFi) 2014 et 2018

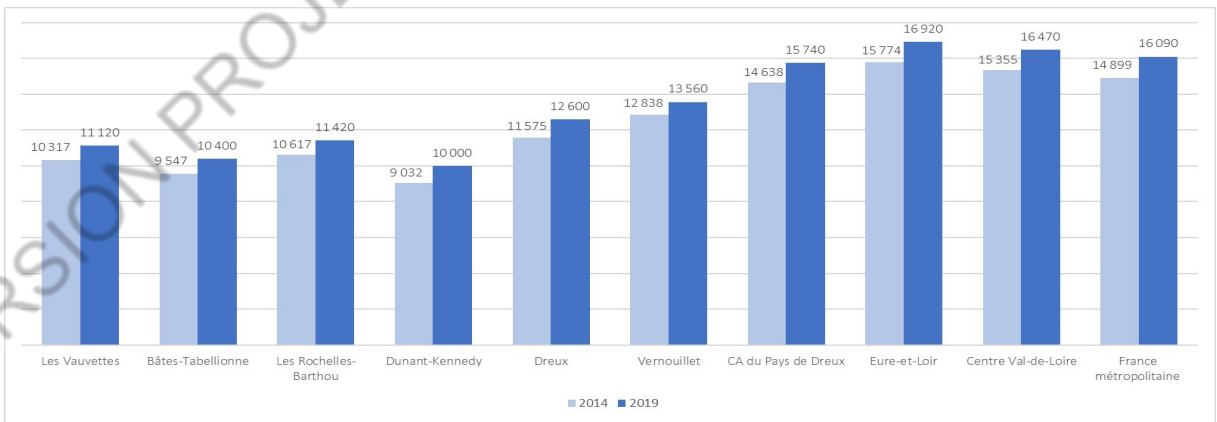
Des écarts de niveaux de revenus qui perdurent avec les villes et la Communauté d'Agglomération du Pays de Dreux, notamment à Dunant-Kennedy à Dreux et Bâtes-Tabellionne à Dreux et Vernouillet

Le premier quartile du revenu disponible par unité de consommation indique le niveau de revenu en dessous duquel se situe le quart des habitants. Celui-ci étant plus faible dans les quartiers prioritaires qu'aux autres échelles, il révèle ainsi que le quart des habitants les plus modestes vivent avec des revenus plus faibles que dans les communes ou dans la Communauté d'Agglomération du Pays de Dreux.

Malgré l'augmentation du premier quartile de revenus dans les quartiers prioritaires entre 2014 et 2019, les écarts avec les communes et la Communauté d'Agglomération du Pays de Dreux perdurent.

Les quartiers Dunant-Kennedy à Dreux et Bâtes-Tabellionne à Dreux et Vernouillet figurent les premiers quartiles les plus bas : respectivement 10 000 euros et 10 400 euros annuels en 2019.

Bien qu'ils restent inférieurs, les premiers quartiles de revenu disponible aux Vauvettes à Vernouillet et aux Rochelles-Barthou à Dreux se rapprochent des indicateurs de la commune à laquelle ils appartiennent (11 120 euros aux Vauvettes à Vernouillet contre 13 560 euros à Vernouillet en 2019, 11 420 euros aux Rochelles-Barthou à Dreux contre 12 600 euros à Dreux).



Premier quartile du revenu disponible par unité de consommation (en €) en 2014 et 2019

Source : Fichier localisé social et fiscal (FiLoSoFi) 2014 et 2019

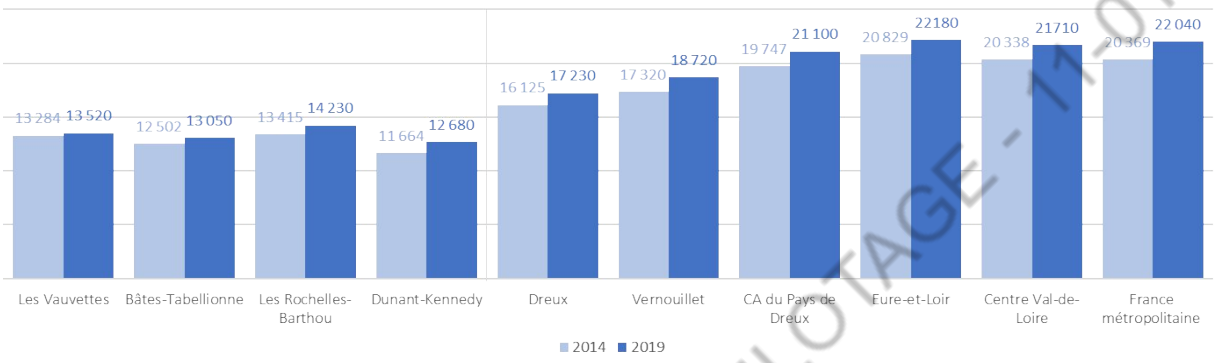
La médiane de revenu annuel par unité de consommation : un écart qui s'est creusé entre les quartiers prioritaires de la politique de la ville, les villes et la Communauté d'Agglomération du Pays de Dreux

VERSION PROJET COMITE DE PILOTAGE - 11-01-2024

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20240318-CC2024-027-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 03/04/2024
Notification : 03/04/2024

La médiane du revenu annuel disponible par unité de consommation est moins élevée dans les quartiers prioritaires que dans les communes, la Communauté d'Agglomération du Pays de Dreux, le département, la région et qu'à l'échelle nationale.

Les revenus médians les plus faibles sont ceux des quartiers prioritaires de la politique de la ville Dunant-Kennedy à Dreux (12 680 euros en 2019) et Bâtes-Tabellionne à Dreux et Vernouillet (13 050 euros en 2019), inférieurs de plusieurs centaines d'euros par rapport au revenu médian dans les communes de Dreux (17 230 euros en 2019) et de Vernouillet (18 720 euros en 2019). Cet écart est plus important encore avec ceux des habitants de la Communauté d'Agglomération du Pays de Dreux, pour laquelle la médiane du revenu s'élève à 21 100 euros en 2019.



Médiane du revenu annuel disponible par unité de consommation (en €) en 2014 et 2019

Source : Fichier localisé social et fiscal (FiLoSoFi) 2014 et 2019

Entre 2014 et 2019, la médiane du revenu disponible par unité de consommation a augmenté dans chacun des quartiers prioritaires, à l'instar des autres échelles.

Cependant, l'augmentation du revenu médian est moins importante dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) et l'écart existant en 2014 entre les QPV, les communes et la Communauté d'Agglomération du Pays de Dreux s'est ainsi creusé en 2019.

b) Evolution du revenu médian et de l'écart à l'agglomération entre 2014 et 2019.

	2014	2019	ÉCART A L'AGGLOMERATION EN 2014	ÉCART A L'AGGLOMERATION EN 2019	TAUX D'EVOLUTION DE L'ECART A L'AGGLOMERATION ENTRE 2014 ET 2019
Vauvettes - Vernouillet	13 284 €	13 520 €	- 6 463 €	-7 580 €	17,3 %
Bâtes-Tabellionne - Dreux et Vernouillet	12 502 €	13 050 €	-7 245 €	-8 050 €	11,1 %
Rochelles-Barthou - Dreux	13 415 €	14 230 €	-6 332 €	-6 870 €	8,5 %
Dunant-Kennedy - Dreux	11 664 €	12 680 €	-8 083 €	-8 420 €	4,2 %
Dreux	16 125 €	17 230	-3 622 €	-3 870 €	6,8%

VERSION PROJET COMITE DE PILOTAGE - 11-01-2024

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20240318-CC2024-027-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 03/04/2024
Notification : 03/04/2024

Vernouillet	17 320 €	18 720	-2 427 €	-2 380 €	-1,9%
Communauté d'Agglomération du Pays de Dreux	19 747 €	21 100 €			
Eure-et-Loir	20 829 €	22 180 €	+1 351 €	+1 080 €	-0,2%
Centre-Val de Loire	20 338 €	21 710 €	+1 372 €	+610 €	3,2 %
France métropolitaine	20 369 €	22 040 €	+1 671 €	+940 €	51,1 %

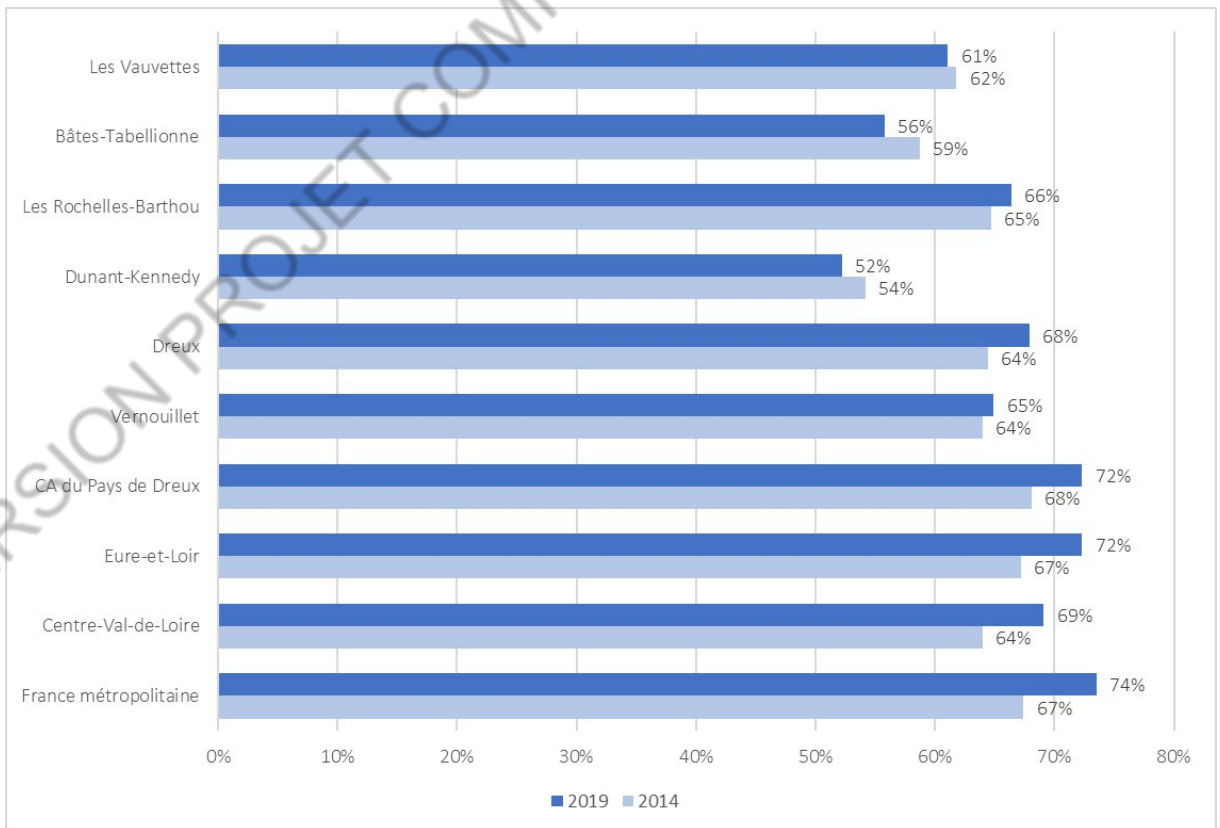
Source : Fichier localisé social et fiscal (FiLoSoFi) 2014 et 2019 – Traitement FORS

Une part des revenus d'activité dans les revenus disponibles qui diminue partout, sauf aux Rochelles-Barthou à Dreux

En 2019, la part des revenus d'activité parmi les revenus des habitants est globalement moins importante dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville que dans leur commune d'appartenance ainsi qu'à l'échelle de la Communauté d'Agglomération du Pays de Dreux.

La part des revenus d'activités a légèrement diminué dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) entre 2014 et 2019 (1 point de pourcentage aux Vauvettes à Vernouillet, -3 points aux Bâtes-Tabellionne à Dreux et Vernouillet et -2 points à Dunant-Kennedy à Dreux), à l'exception du QPV Les Rochelles-Barthou à Dreux, où elle atteint 66 %, à 2 points de la moyenne communale.

Ces évolutions négatives vont à l'encontre de celles observées à l'échelle des communes et de la Communauté d'Agglomération du Pays de Dreux, où la part des revenus d'activité a progressé entre 2014 et 2019.



Part des revenus d'activité en 2014 et 2019

VERSION PROJET COMITE DE DIRECTION - 11-01-2024

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20240318-CC2024-027-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 03/04/2024
Notification : 03/04/2024

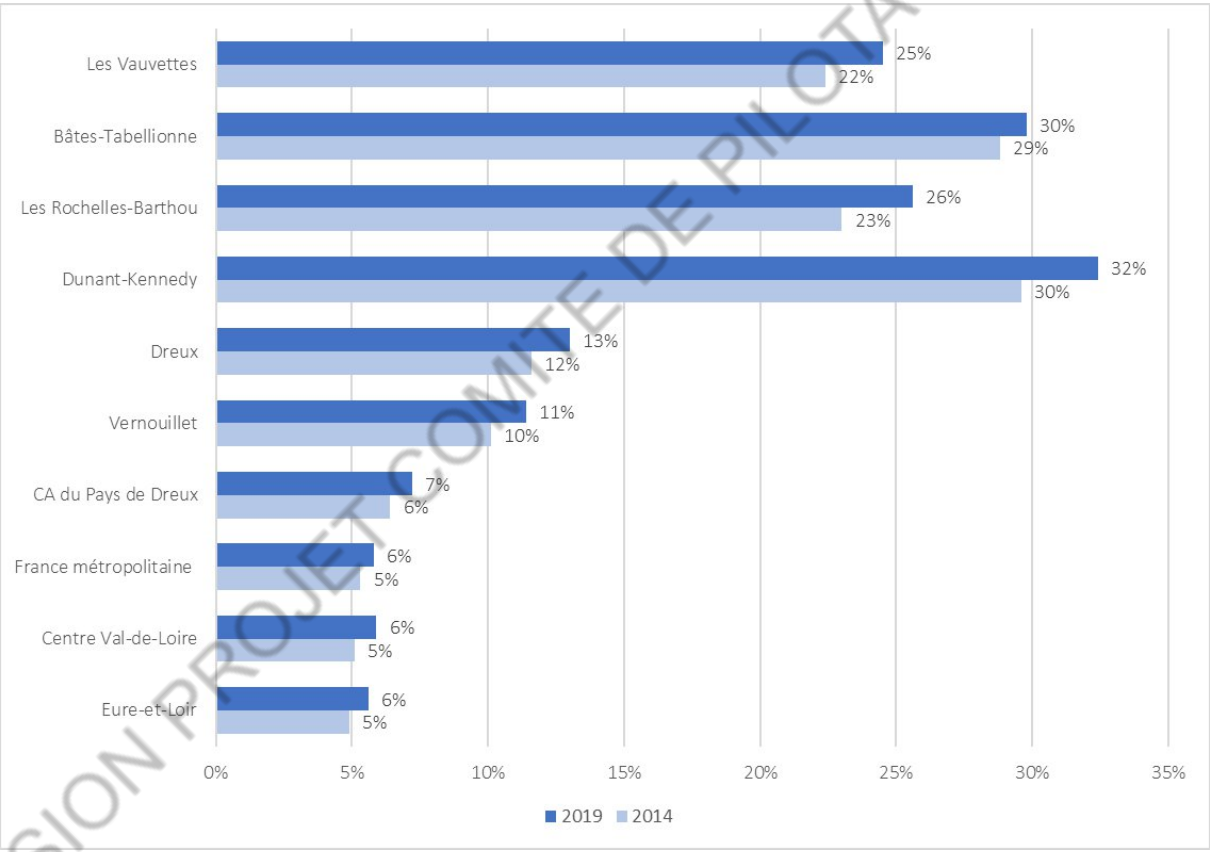
Source : Fichier localisé social et fiscal (FiLoSoFi) 2014 et 2019

En 2019, la part de l'ensemble des prestations sociales dans le revenu disponible est nettement supérieure dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville que dans les communes et dans la Communauté d'Agglomération du Pays de Dreux

Entre 2014 et 2019, la part des prestations sociales dans le revenu disponible des habitants a augmenté, tout comme à l'échelle de Dreux, de Vernouillet et de la Communauté d'Agglomération du Pays de Dreux.

Dans les quartiers Bâtes Tabellionne à Dreux et Vernouillet et Dunant-Kennedy à Dreux, près d'un tiers des revenus disponibles des habitants est issu de prestations sociales ; dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville. Les Vauvettes à Vernouillet et les Rochelles-Barthou à Dreux, cela concerne un quart des revenus disponibles.

Si ces deux derniers quartiers enregistrent les parts les moins importantes parmi les quatre quartiers prioritaires de la politique de la ville (respectivement 25 % et 26 %), celles-ci sont toutefois deux fois supérieures à celles de leur commune d'appartenance (11 % à Vernouillet et 13 % à Dreux) et plus de trois fois supérieures à celle de la Communauté d'Agglomération du Pays de Dreux (7 %).



Part des prestations sociales dans le revenu disponible des ménages en 2014 et 2019

Source : Fichier localisé social et fiscal (FiLoSoFi) 2014 et 2019

Du fait de la faiblesse de leurs revenus, la quasi-totalité des habitants des quartiers prioritaires de la politique de la ville est couverte par au moins une prestation sociale versée par la Caisse d'allocations familiales (prestations familiales, minima sociaux, prestations logement). C'est le cas de 90 % des habitants des Vauvettes à Vernouillet, de 82 % des habitants de Dunant-Kennedy à Dreux et de 74 % des habitants des Bâtes-Tabellionne à Dreux et Vernouillet.

c) Allocataires de la Caisse d'allocations familiales en 2019.

VERSION PROJET COMITE DE PILOTAGE 11-01-2024

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20240318-CC2024-027-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 03/04/2024
Notification : 03/04/2024

	NOMBRE TOTAL D'ALLOCATAIRES	PERSONNES COUVERTES PAR AU MOINS UNE PRESTATION SOCIALE	PART DE LA POPULATION COUVERTE PAR AU MOINS UNE PRESTATION SOCIALE
Vauvettes - Vernouillet	329	981	90 %
Bâtes-Tabellionne - Dreux et Vernouillet	1 473	3 401	74 %
Rochelles-Barthou - Dreux	354*	1 121*	114 %*
Dunant-Kennedy- Dreux	1 928	5 115	82 %
Dreux	8 116	20 675	67 %
Vernouillet	2 720	7 946	63 %
Communauté d'Agglomération du Pays de Dreux	22 333	62 184	54 %

Source : Caisse d'allocations familiales - Fichier des allocataires 2019.

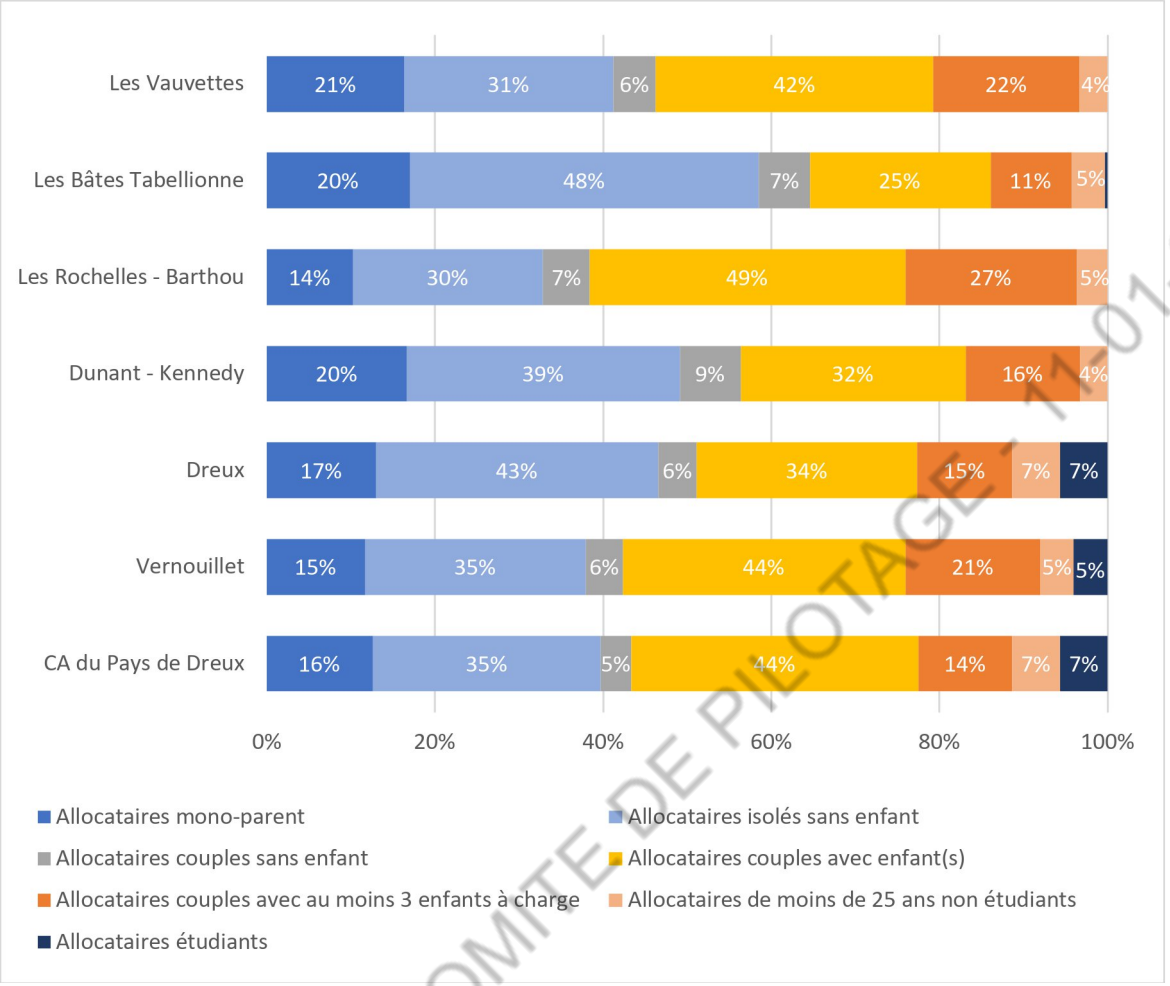
*Données manifestement erronées.

Le graphique ci-dessous présente la répartition des allocataires de la Caisse d'allocations familiales selon leur profil en 2018, variable en fonction du quartier prioritaire de la politique de la ville (QPV). L'absence d'étudiants parmi les allocataires des QPV est toutefois notable. Les allocataires mono-parents sont souvent surreprésentés dans les QPV, à l'exception des Rochelles-Barthou à Dreux, puisqu'ils y constituent près de 20 % des allocataires contre 17 % à Dreux, 15 % à Vernouillet et 16 % dans la Communauté d'Agglomération du Pays de Dreux.

VERSION PROJET COMITE DE PILOTAGE - 11-01-2024

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20240318-CC2024-027-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 03/04/2024
Notification : 03/04/2024

Le quartier prioritaire de la politique de la ville des Bâtes-Tabellionne à Dreux et Vernouillet se



distingue par la proportion importante d'allocataires isolés (48 % contre 43 % à Dreux et 35 % dans la

Pas d'allocataires mono parentaux ?

Communauté d'Agglomération du Pays de Dreux). En revanche, ils sont légèrement sous-représentés aux Rochelles-Barthou à Dreux (30 %), où les parts des allocataires couples avec enfants (49 %) et des allocataires couples avec au moins 3 enfants (27 %) sont plus importantes qu'aux autres échelles. En effet, ces parts représentent respectivement 44 % et 14 % dans la Communauté d'Agglomération du Pays de Dreux.

Répartition des allocataires de la Caisse d'allocations familiales en 2019 (en %)

Source : Caisse d'allocations familiales - Fichier des allocataires 2019

Un taux d'emploi plus faible dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville.

Remarques sur les données ci-dessous :

Les données sur la situation vis-à-vis de l'emploi des habitants des quartiers prioritaires de la politique de la ville proviennent du recensement de la population de 2018 et des chiffres de Pôle emploi fin 2020.

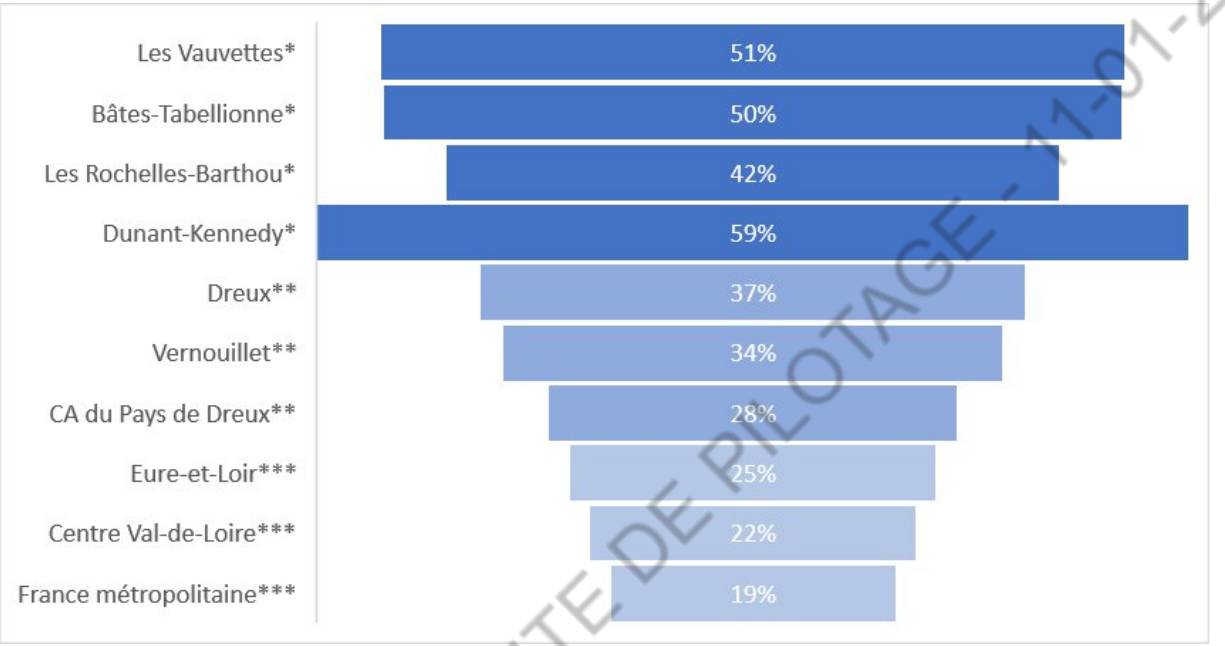
Ils ne permettent donc pas de refléter les impacts éventuels de la crise sanitaire, puis de la reprise économique de 2022.

VERSION PROJET COMITE DE PILOTAGE - 11-01-2024

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20240318-CC2024-027-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 03/04/2024
Notification : 03/04/2024

a) Des habitants majoritairement non qualifiés.

En 2017, la moitié de la population des quartiers prioritaires de la politique de la ville Les Vauvettes à Vernouillet (51 %), Bâtes Tabellionne à Dreux et Vernouillet (50 %) et Dunant-Kennedy à Dreux (59 %) n'ont aucun diplôme, contre moins d'un tiers à l'échelle de la Communauté d'Agglomération du Pays de Dreux (28 %). La part de la population sans diplôme dans le quartier Rochelles-Barthou à Dreux est légèrement inférieure (42 %) et se rapproche davantage du taux communal de Dreux (37 %), bien restant que plus éloignée de celle de la Communauté d'Agglomération du Pays de Dreux (28 %), du département (25 %) et de la région (22 %).



Part de la population sans diplôme en 2018

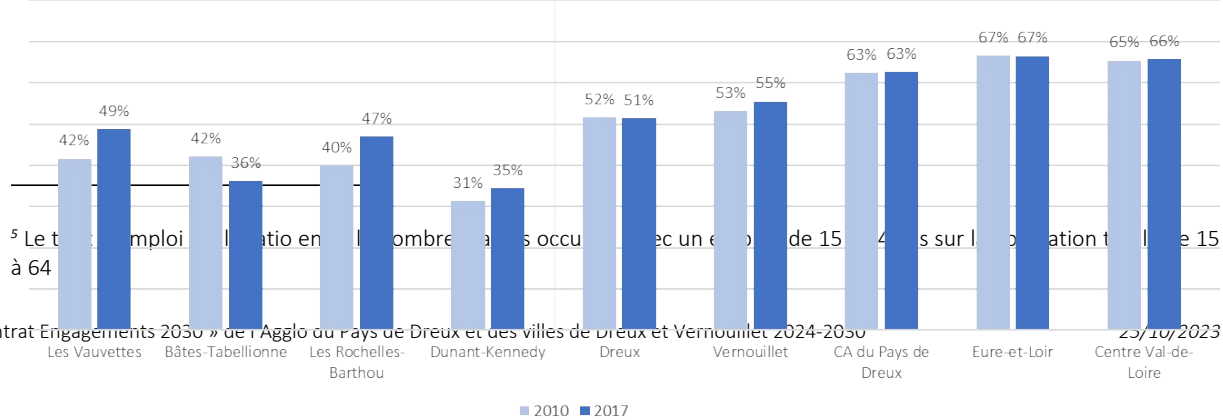
Source : Institut national de la statistique et des études économiques - Estimations démographiques 2017*, Recensement de la population 2018**, Recensement de la population 2019***

b) Une évolution contrastée du taux d'emploi[5] selon les quartiers prioritaires de la politique de la ville.

Entre 2010 et 2017, le taux d'emploi des 15-64 ans a eu tendance à croître dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) alors même qu'il est resté stable à l'échelle des communes et de la Communauté d'Agglomération du Pays de Dreux. Il a toutefois fortement diminué dans le QPV Bâtes-Tabellionne à Dreux et Vernouillet puisqu'il est passé de 42 % en 2010 à 36 % en 2017.

Ces taux restent nettement inférieurs aux taux communaux (51 % à Dreux et 55 % à Vernouillet) et intercommunal (63 %).

Les taux d'emploi dans les quartiers des Vauvettes à Vernouillet et des Rochelles-Barthou à Dreux ont connu des progressions importantes, avec une augmentation de 7 points de pourcentage entre



[5] Le t[illegible]mploi [illegible]atio en [illegible]ombre [illegible]s occu[illegible]ec un e[illegible]de 15 [illegible]4 [illegible]s sur l[illegible]ation t[illegible]e 15 à 64

VERSION PROJET COMITE DE PILOTAGE - 11-01-2024

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20240318-CC2024-027-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 03/04/2024
Notification : 03/04/2024

2010 et 2017. Les taux d'emploi aux Vauvettes à Vernouillet (49 %) et aux Rochelles-Barthou à Dreux (47 %) tendent ainsi à se rapprocher des taux enregistrés à l'échelle des communes (55 % à Vernouillet, 51 % à Dreux) bien qu'ils restent nettement inférieurs au taux d'emploi de la Communauté d'Agglomération du Pays de Dreux (63 %), d'Eure-et-Loir (67 %) et du Centre-Val-de-Loire (66 %). Il est possible que ces quartiers rénovés aient accueilli des ménages mieux intégrés sur le marché de l'emploi, ou qu'une part des ménages éloignés de l'emploi aient été relogés dans d'autres quartiers.

Taux d'emploi des 15-64 ans en 2010 et 2017

Source : Institut national de la statistique et des études économiques - Recensement de la population 2010 et 2017**

Un taux d'emploi des femmes dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville qui reste en moyenne très largement inférieur à celui des femmes dans la Communauté d'Agglomération du Pays de Dreux.

Entre 2010 et 2017, le taux d'emploi des femmes a eu tendance à légèrement progresser dans les quartiers prioritaires de la politique (QPV), à l'exception du QPV Bâtes-Tabellionne à Dreux et Vernouillet où il a reculé de 7 points durant la même période.

Malgré ces progressions, le taux d'emploi des femmes de 15 à 64 ans reste plus faible que celui de l'ensemble de la population du même âge, particulièrement dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV). **En 2017, moins d'un tiers des femmes sont en emploi dans les QPV Bâtes-Tabellionne à Dreux et Vernouillet, Les Rochelles-Barthou à Dreux et Dunant-Kennedy** à Dreux (respectivement 30 %, 33 % et 28 %), **alors que cela concerne près de la moitié des femmes en âge d'activité dans les communes** (46 % à Dreux et 50 % à Vernouillet) **et les deux tiers d'entre elles dans la Communauté d'Agglomération du Pays de Dreux** (59 %).

Taux d'emploi des 15-64 ans parmi les femmes (INSEE 2017).

	FEMMES		ENSEMBLE	
	2010	2017	2010	2017
Vauvettes - Vernouillet	40 %	45 %	42 %	49 %
Bâtes-Tabellionne - Dreux et Vernouillet	37 %	30 %	42 %	36 %
Rochelles-Barthou - Dreux	32 %	33 %	40 %	47 %
Dunant-Kennedy - Dreux	26 %	28 %	31 %	35 %
Dreux	47 %	46 %	52 %	51 %
Vernouillet	48 %	50 %	53 %	55 %
Communauté d'Agglomération du Pays de Dreux	58 %	59 %	63 %	63 %
Eure-et-Loir	62 %	64 %	67 %	67 %
Centre-Val-de-Loire	62 %	63 %	65 %	66 %

Source : Institut national de la statistique et des études économiques - Recensement de la population 2010 et 2017

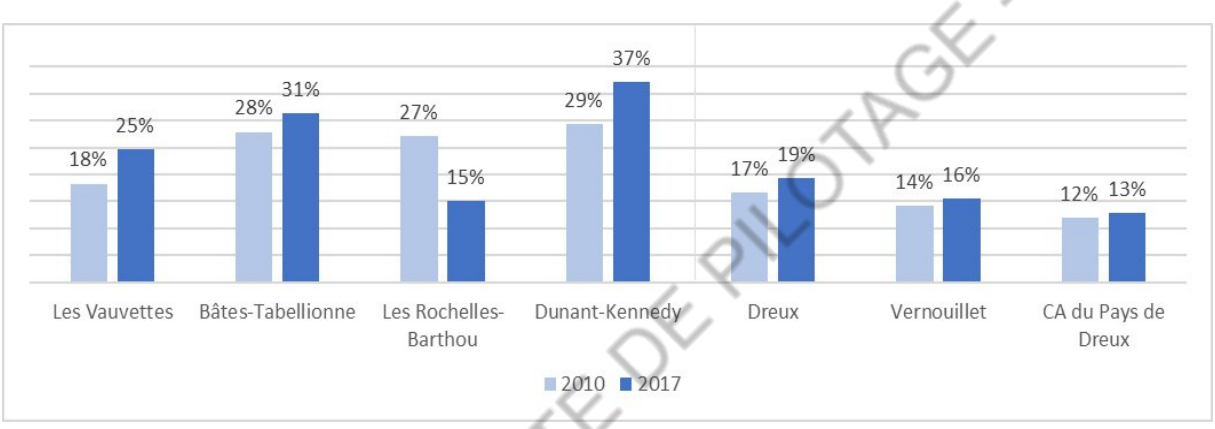
VERSION PROJET COMITE DE PILOTAGE - 11-01-2024

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20240318-CC2024-027-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 03/04/2024
Notification : 03/04/2024

c) Une progression des emplois précaires entre 2010 et 2017.

Entre 2010 et 2017, la part des emplois précaires parmi les emplois dans la population a augmenté à toutes les échelles à l'exception de celle du quartier prioritaire de la politique de la ville (QPV) Les Rochelles-Barthou à Dreux. Toutefois, cette augmentation est généralement plus importante dans les QPV que dans les communes et la Communauté d'Agglomération du Pays de Dreux. C'est particulièrement le cas dans les QPV Bâtes-Tabellionne à Dreux et Vernouillet et Dunant-Kennedy à Dreux, dans lesquels la part des emplois précaires s'est accrue de 7 points.

En 2017, la part des emplois précaires dans ces deux quartiers (31 % aux Bâtes-Tabellionne à Dreux et Vernouillet et 37 % à Dunant-Kennedy à Dreux) est plus de deux fois supérieure à celle observée à l'échelle de la Communauté d'Agglomération du Pays de Dreux (13 %). Au contraire, le quartier des Rochelles-Barthou à Dreux enregistre une diminution très importante de la part des emplois précaires, qui passe de 27 % en 2010 à 15 % en 2017. Cet indicateur est alors inférieur aux taux communaux (19 % à Dreux et 16 % à Vernouillet) et très proche du taux intercommunal (13 % à la Communauté d'Agglomération du Pays de Dreux).



Part des emplois précaires parmi les emplois en 2010 et 2017)

Source : Institut national de la statistique et des études économiques - Recensement de la population 2010 et 2017.

La part des emplois précaires parmi les emplois chez les femmes a eu tendance à croître entre 2010 et 2017, à l'instar de l'ensemble de la population. C'est particulièrement le cas dans le quartier prioritaire de la politique de la ville Dunant-Kennedy à Dreux, dont la part d'emploi précaire a augmenté de plusieurs points chez les femmes mais aussi parmi l'ensemble de la population en emploi.

En 2017, le taux d'emploi précaire chez les femmes reste plus important que dans l'ensemble de la population.

Il est également plus fort en proportion parmi les femmes des quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) que dans les communes auxquelles ils appartiennent et dans la Communauté d'Agglomération du Pays de Dreux. Il est ainsi plus de deux fois plus importante dans les QPV Bâtes-Tabellionne (34 %) et Dunant-Kennedy (42 %) qu'au Pays de Dreux (14 %), de la même façon que pour l'ensemble de la population.

Part des emplois précaires parmi les emplois chez les femmes (INSEE 2017).

	Femmes		Ensemble	
	2010	2017	2010	2017
Les Vauvettes - Vernouillet	*	24 %	18 %	25 %
Bâtes-Tabellionne –	32 %	34 %	28 %	31 %

VERSION PROJET COMITE DE PILOTAGE - 11-01-2024

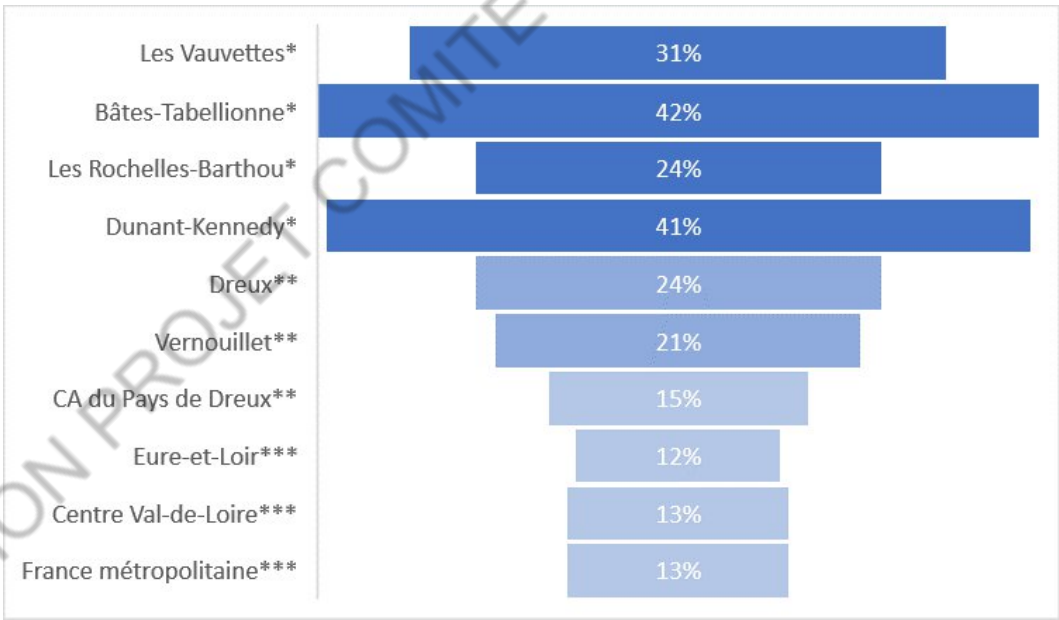
Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20240318-CC2024-027-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 03/04/2024
Notification : 03/04/2024

Dreux et Vernouillet				
Les Rochelles-Barthou - Dreux	*	*	27 %	15 %
Dunant-Kennedy - Dreux	31 %	42 %	29 %	37 %
Dreux	17 %	21 %	17 %	19 %
Vernouillet	16 %	17 %	14 %	16 %
Communauté d'Agglomération du Pays de Dreux	13 %	14 %	12 %	13 %

Source : Institut national de la statistique et des études économiques - Recensement de la population 2010 et 2017

* Données non disponibles

Le taux de chômage observé dans les quartiers prioritaires en 2017 était généralement nettement supérieur qu'à l'échelle des communes et de la Communauté d'Agglomération du Pays de Dreux. Les quartiers prioritaires de la politique de la ville Bâtes-Tabellionne à Dreux et Vernouillet et Dunant-Kennedy à Dreux enregistrent ainsi des taux respectifs de 42 % et 41 %, soit près du double de la commune de Dreux (24 %) et de Vernouillet (21 %), et plus du double de la Communauté d'Agglomération du Pays de Dreux (15 %). En revanche, le taux de chômage dans le quartier Les Rochelles-Barthou à Dreux (24 %) est équivalent à celui de la commune, bien que plus élevé que dans la Communauté d'Agglomération du Pays de Dreux.



Taux de chômage (au sens du recensement) (en %)

Source : Institut national de la statistique et des études économiques - Recensement de la population 2017*, 2018**, 2019***

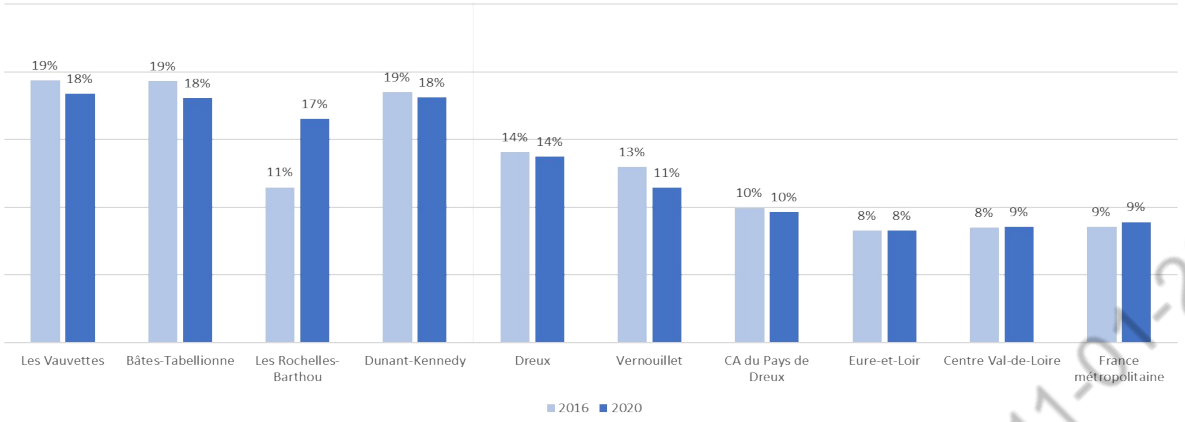
d) Evolution du nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi.

Les données du recensement étant désormais anciennes, le nombre d'inscrits à Pôle emploi peut se révéler un indicateur plus pertinent pour la période la plus récente. Bien évidemment, il ne prend pas en compte les personnes non inscrites à Pôle emploi, qui peuvent cependant se déclarer au chômage lors du recensement.

VERSION PROJET COMITE DE PILOTAGE - 11-01-2024

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20240318-CC2024-027-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 03/04/2024
Notification : 03/04/2024

Le graphique ci-dessous présente le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi en fin de



mois de catégorie A, B ou C[6] rapporté à la population totale.

La part des demandeurs d'emploi parmi la population est généralement supérieure dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) en comparaison des communes et de la Communauté d'Agglomération du Pays de Dreux. Entre 2016 et 2020, cette part a eu tendance à évoluer légèrement à la baisse dans les QPV, mis à part dans le QPV Les Rochelles-Barthou à Dreux où elle a augmenté de 6 points de pourcentage durant la même période.

Part des demandeurs d'emploi en fin de mois (catégories A, B, C) parmi la population en 2016 et 2020

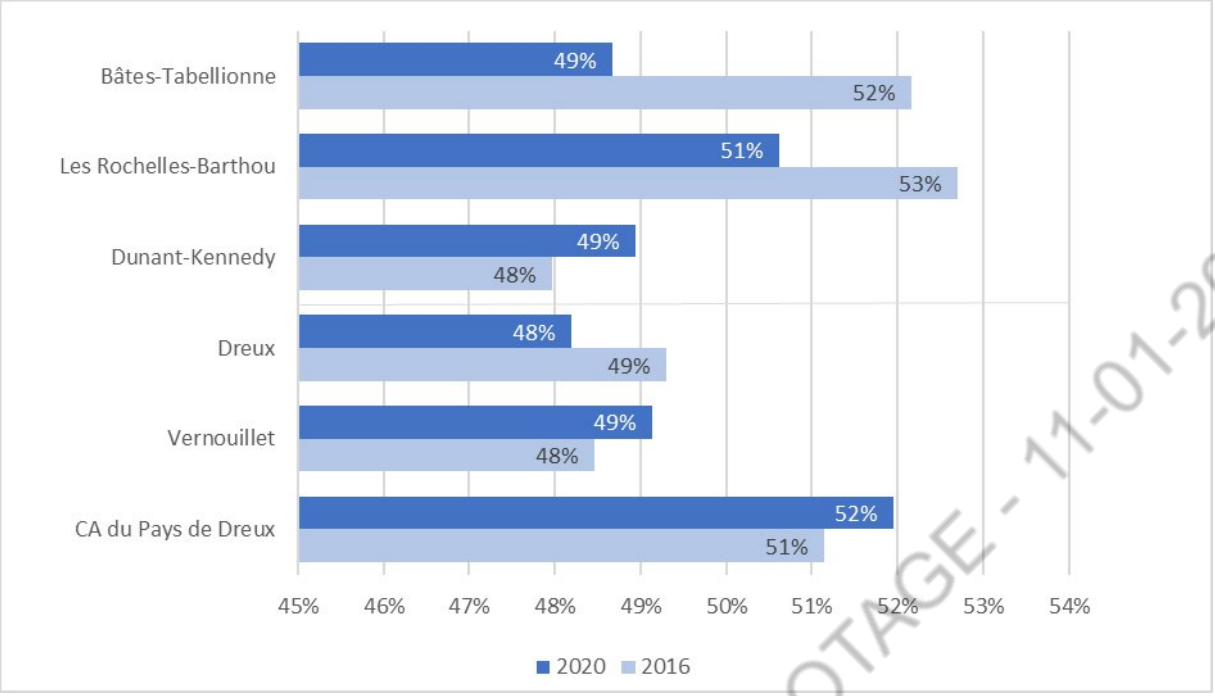
Source : Pôle emploi-Dares, Statistique mensuelle du marché du travail (STMT) - Demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM) 2016-2020 / Institut national de la statistique et des études économiques - Recensement de la population 2013 et 2018

En 2020, les femmes représentent environ la moitié des demandeurs d'emploi en fin de mois des catégories A, B ou C. De manière générale, les femmes sont présentes en proportion similaire parmi les demandeurs d'emploi à toutes les échelles territoriales. Cette part a cependant diminué de quelques points dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville Bâtes-Tabellionne à Dreux et Vernouillet (-3 points) et Les Rochelles Barthou à Dreux (-2 points), désormais plus proche des taux communaux.

VERSION PROJET COMITE DE PILOTAGE - 11-01-2024

[6] Les catégories A, B, C de Pôle emploi concernent les demandeurs d'emploi sans activité ou en activité réduite, tenus de réaliser des recherches actives d'emploi, qu'ils n'aient pas de travail du tout (A), qu'ils aient travaillé 78 heures maximum dans le mois (B), ou plus de 78 heures dans le mois (C)

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20240318-CC2024-027-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 03/04/2024
Notification : 03/04/2024



Part des femmes parmi les demandeurs d'emploi en fin de mois (catégories A, B, C) en 2016 et 2020

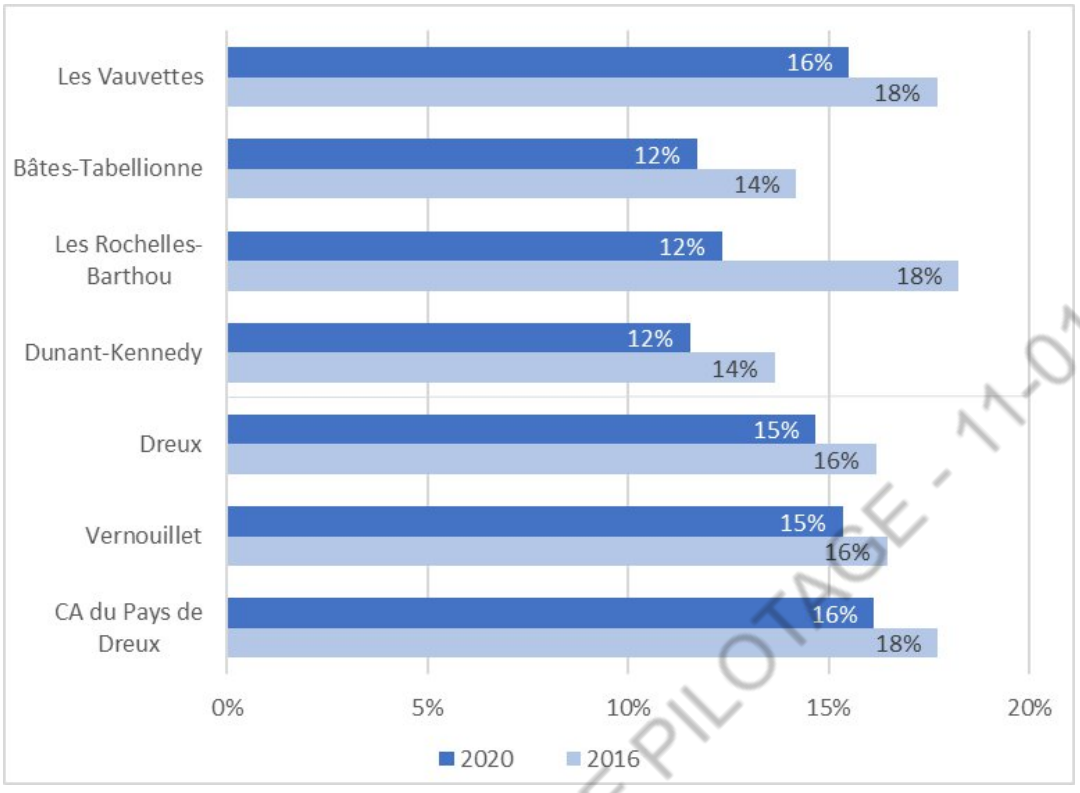
Source : Pôle emploi-Dares, Statistique mensuelle du marché du travail (STMT) - Demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM) 2016-2020

En 2020, les moins de 26 ans représentent entre 12 % et 16 % des demandeurs d'emploi des catégories A, B et C. Cette proportion a baissé depuis 2016 à toutes les échelles territoriales, bien qu'elle ait diminué de façon plus importante aux Rochelles-Barthou à Dreux (-6 points de pourcentage). Bien entendu, il n'est pas possible de savoir si cet indicateur marque une amélioration de la situation des jeunes vis-à-vis de l'emploi, ou une diminution des inscriptions à Pôle emploi.

VERSION PROJET COMITE DE PILOTAGE - 11-01-2024

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20240318-CC2024-027-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 03/04/2024
Notification : 03/04/2024

Part des moins de 26 ans parmi les demandeurs d'emploi en fin de mois (catégories A, B, C) entre

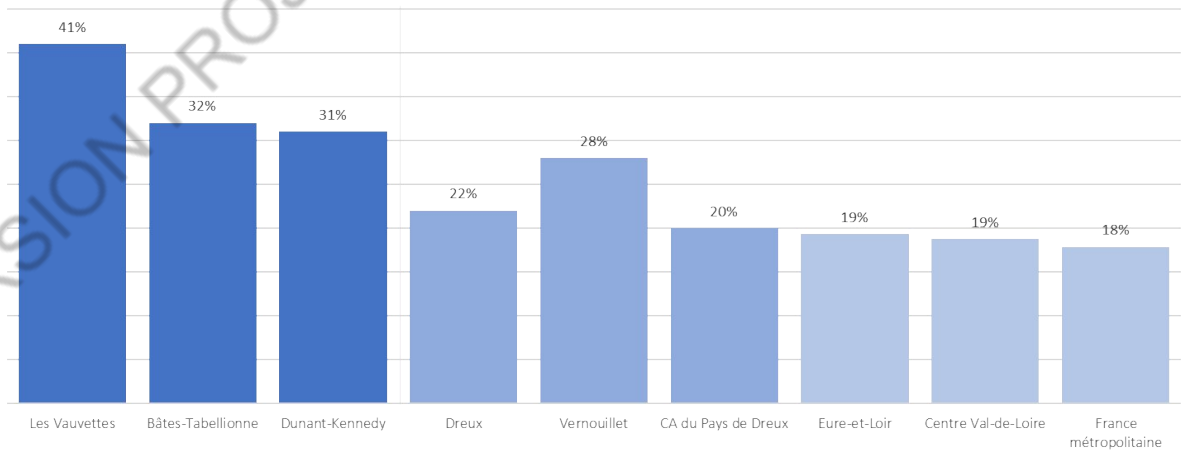


2016 et 2020

Source : Pôle emploi-Dares, Statistique mensuelle du marché du travail (STMT) - Demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM) 2016-2020

e) Des niveaux très importants de jeunes ni en emploi ni en formation.

Parmi les personnes âgées de 16 à 24 ans, près d'un tiers ne sont ni scolarisés ni en emploi dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville Bâtes-Tabellionne à Dreux et Vernouillet (32 %) et Dunant-Kennedy (31 %). C'est le cas de 41 % d'entre eux dans le quartier des Vauvettes à Vernouillet, soit près du double du taux de la Communauté d'Agglomération du Pays de Dreux (20 %), du département et de la région (19 %) et de la France métropolitaine (18 %).



Part des 16-24 ans non scolarisés et sans emploi en 2018

Source : Institut national de la statistique et des études économiques - Recensement de la population 2018. Les données ne sont pas disponibles à l'échelle du quartier prioritaire Les Rochelles-Barthou à Dreux

VERSION PROJET COMITE DE PILOTAGE - 11-01-2024

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20240318-CC2024-027-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 03/04/2024
Notification : 03/04/2024

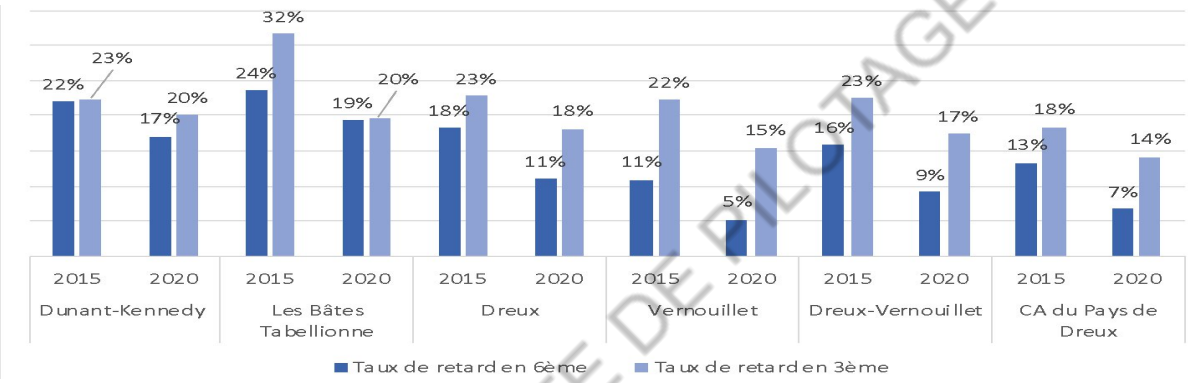
Une certaine amélioration des parcours scolaires, à conforter.

Une diminution des redoublements observée dans les formations collèges

Un élève présente un retard scolaire lorsqu'il connaît au moins une année de retard par rapport à un cursus ordinaire, à savoir une scolarité sans interruption, ni redoublement ou saut de classe.

La comparaison des données du ministère de l'Éducation nationale aux rentrées 2015 et 2020 permet d'observer un recul net du taux d'élèves présentant un retard à l'entrée en 6ème et 3ème pour les communes de Dreux, Vernouillet, ainsi que pour la Communauté d'Agglomération du Pays de Dreux.

Les **résultats sont similaires à l'échelle des quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV)**. Sur les QPV Dunant-Kennedy à Dreux et les Bâtes Tabellionne à Dreux et Vernouillet, alors que respectivement 22 % et 24 % des élèves sont entrés en 6ème avec au moins une année de retard en 2015, ils ne sont plus que 17 % et 19 % en 2020 (soit une diminution de 5 points pour chacun des QPV), ce qui illustre un recul du nombre de redoublement en primaire.



Retard scolaire dans les formations collèges 2015-2020.

Source : Source : Institut national de la statistique et des études économique, ministère de l'Éducation Nationale, données aux rentrées 2015 et 2020. Les données ne sont pas disponibles à l'échelle des autres quartiers prioritaires de la politique de la ville de la Communauté d'Agglomération du Pays de Dreux

La part des élèves entrant en 3ème avec au moins une année de retard a elle aussi diminué, passant de 23 % à 20 % entre 2015 et 2020 sur le quartier prioritaire de la politique (QPV) de la ville Dunant-Kennedy à Dreux. Sur le QPV des Bâtes Tabellionne à Dreux et Vernouillet, l'évolution est plus significative, avec une part qui diminue de 12 points en 5 ans.

Une baisse du taux de réussite au diplôme national du brevet des collèges.

En revanche, entre 2016 et 2020, le taux de réussite à l'examen du brevet des collèges a diminué sur l'ensemble des quartiers prioritaires de la politique de la ville de la Communauté d'Agglomération du Pays de Dreux (données non disponibles pour les Rochelles-Barthou à Dreux) avec une évolution de -9 points en moyenne sur la période.

Il en est de même pour la ville de Dreux, qui enregistre un taux de réussite de 78 % en 2020, contre 89 % en 2016. A l'inverse, **la commune de Vernouillet enregistre des résultats plutôt encourageants avec une hausse de 3 points du taux de réussite des collégiens à l'examen,** qui s'élève à 86 % en 2020. Il est à rappeler que l'année 2020 a été marquée par un taux de réussite record au brevet à l'échelle nationale (90,5 %), avec, exceptionnellement, la prise en compte du contrôle continu pour l'acquisition du diplôme.

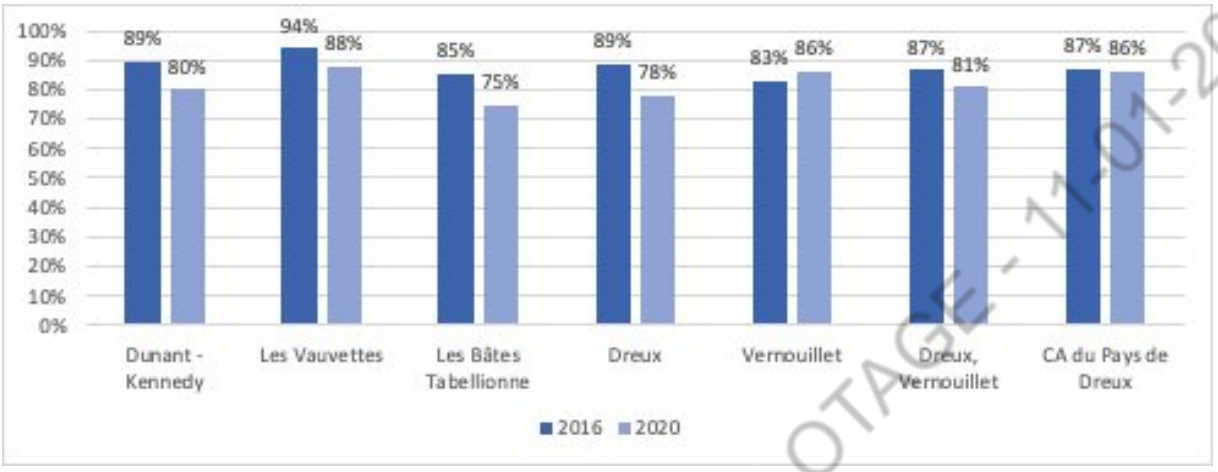
Il est intéressant de noter que certains quartiers prioritaires de la politique de la ville enregistrent des résultats similaires, voire supérieurs à ceux des communes dans lesquelles ils sont implantés. En effet, la proportion de collégiens habitant Dunant-Kennedy à Dreux et ayant réussi l'examen du

VERSION PROJET COMITE DE PILOTAGE - 11.01.2024

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20240318-CC2024-027-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 03/04/2024
Notification : 03/04/2024

brevet est équivalente à celle de l'ensemble des collégiens de la ville de Dreux en 2016, et supérieure à cette dernière en 2020 (80 % contre 78 %). Il en est de même pour les collégiens des Vauvettes à Vernouillet, qui enregistrent des taux de réussite plus élevés qu'à l'échelle de Vernouillet.

Il est très difficile d'expliquer ces résultats sans étudier de plus près, à l'échelle de chaque établissement, les choix qui ont été faits par les enseignants en 2020 pour la notation du contrôle continu.



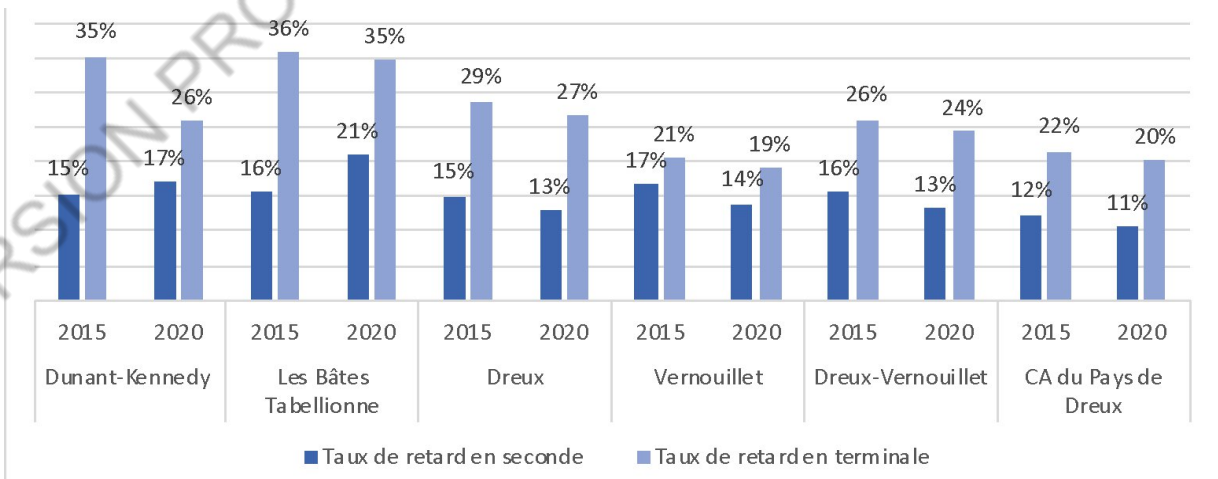
Taux de réussite au diplôme national du brevet (établissements publics) 2016-2020

Source : Source : Institut national de la statistique et des études économiques, ministère de l'Éducation Nationale, données aux rentrées 2016 et 2020. Les données ne sont pas disponibles à l'échelle des autres quartiers prioritaires de la politique de la ville de la Communauté d'Agglomération du Pays de Dreux

Une légère amélioration des parcours scolaires observée dans les formations générales et professionnelles en lycée.

Les communes de Dreux et Vernouillet, ainsi que la Communauté d'Agglomération du Pays de Dreux, enregistrent des taux de retard à l'entrée en seconde et en terminale en diminution entre les rentrées 2015 et 2020 pour les formations générales et technologiques.

Cependant, les résultats observés à l'échelle des quartiers prioritaires de la politique de la ville pour lesquels les données sont disponibles sont moins significatifs : entre 2015 et 2020, le taux d'élèves entrant en classe de seconde sans retard a augmenté de deux points pour Dunant-Kennedy à Dreux,



passant de 15 % à 17 %, et de 5 points sur Les Bâtes Tabellionne à Dreux et Vernouillet.

Retard scolaire dans les formations générales ou technologiques en lycées.

VERSION PROJET COMITE DE PILOTAGE - 11-01-2024

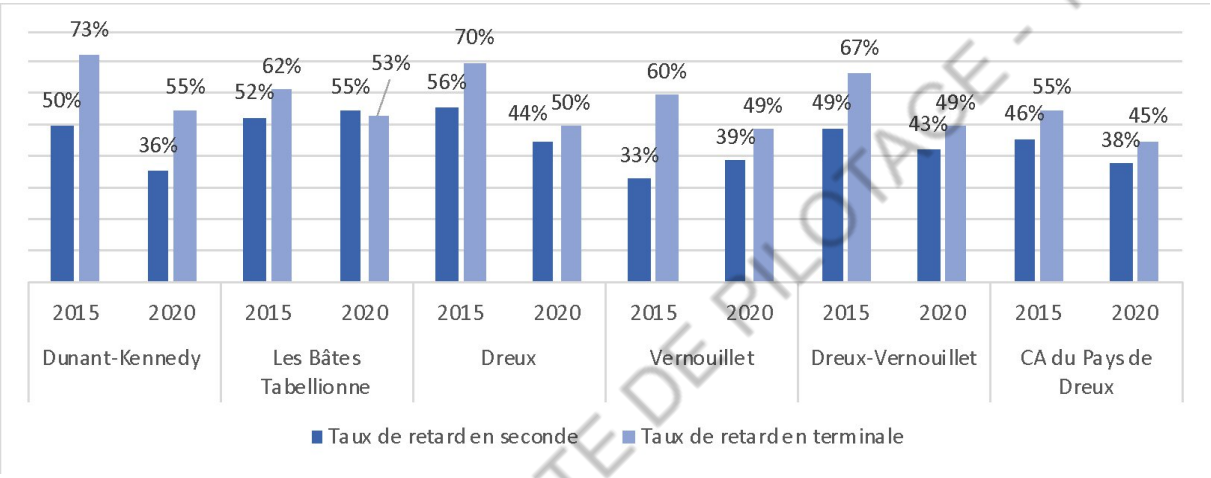
Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20240318-CC2024-027-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 03/04/2024
Notification : 03/04/2024

Source : Institut national de la statistique et des études économiques, ministère de l'Éducation Nationale, données aux rentrées 2015 et 2020. Les données ne sont pas disponibles à l'échelle des autres quartiers prioritaires de la politique de la ville de la Communauté d'Agglomération du Pays de Dreux.

Au sein des formations professionnelles, les élèves du quartier prioritaire de la politique de la ville (QPV) Dunant-Kennedy à Dreux inscrits en classe de seconde et terminale ont vu leur taux de retard diminuer. Le QPV enregistre en effet un taux de retard de 36 % en seconde en 2020 (contre 50 % en 2015 soit une baisse de 14 points) et de 55 % en terminale (contre 73 % en 2015).

A l'échelle des communes de Dreux et Vernouillet, ainsi que de l'intercommunalité, les résultats sont à la baisse sur l'ensemble de la période et pour chacun des niveaux, exception faite pour Vernouillet où le taux d'élèves avec un retard lors de l'entrée en seconde a progressé.

Retard scolaire dans les formations professionnelles en lycées.



Source : Source : Institut national de la statistique et des études économiques, ministère de l'Éducation Nationale, données aux rentrées 2015 et 2020. Les données ne sont pas disponibles à l'échelle des autres quartiers prioritaires de la politique de la ville de la Communauté d'Agglomération du Pays de Dreux.

Portraits des quartiers prioritaires de la politique de la ville.

Ces portraits de quartier sont réalisés en croisant plusieurs sources :

Les données statistiques de l'Institut national de la statistiques et des études économiques et de la Caisse d'allocations familiales ;
Une analyse documentaire : les diagnostics des Conventions territoriales de services aux familles (CTSF) signées avec la Caisse d'allocations familiales en 2021, dans le cadre de la procédure d'obtention de l'agrément centre social des centres sociaux de Vernouillet et des Maisons Proximum de Dreux ;
Les entretiens et les échanges en atelier partenariaux en juin et octobre 2022

Les propositions d'amélioration de l'action publique territoriale qui terminent chaque portrait sont issues des travaux en atelier. Elles peuvent ainsi être une base de travail pour aller plus loin, dans la prochaine contractualisation, des problématiques spécifiques à chacun des territoires.

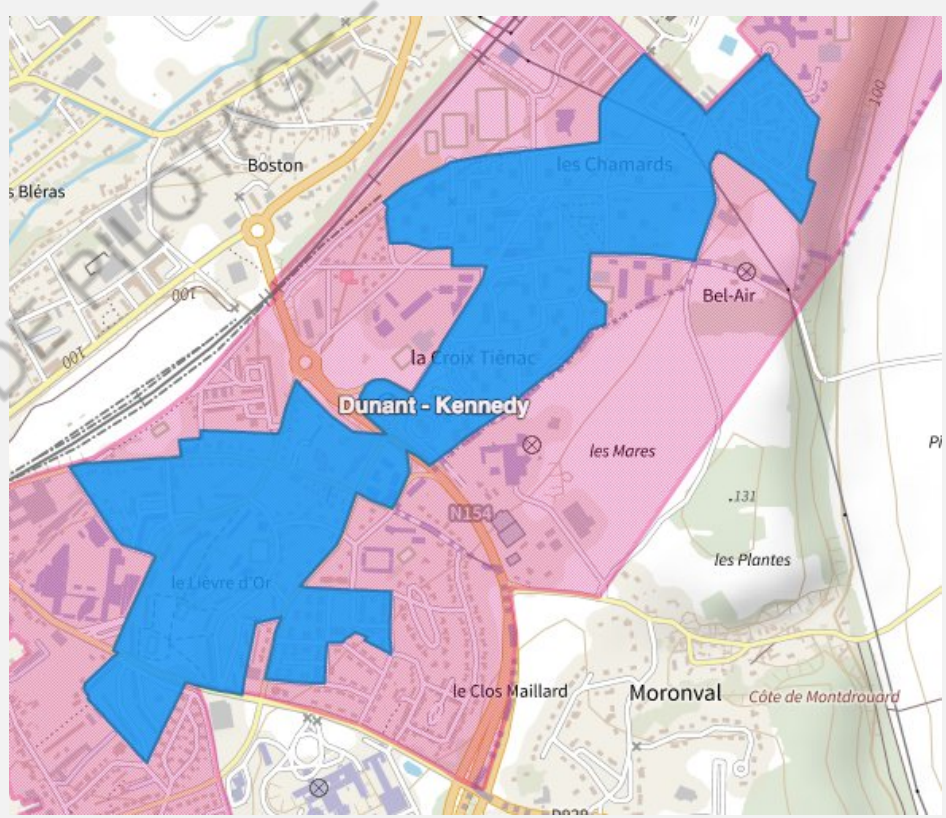
VERSION PROJET COMITE DE PILOTAGE - 11-01-2024

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20240318-CC2024-027-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 03/04/2024
Notification : 03/04/2024

VERSION PROJET COMITE DE PILOTAGE - 11-01-2024

Dunant-Kennedy à Dreux.

	Dunant-Kennedy	Dreux	Communauté d'Agglomération du Pays de Dreux
Nombre d'habitants INSEE 2018	6 215	30 664	114 862
Part des logements sociaux (sur le nombre de résidences principales) RPLS 2017	> 95 %	36 %	18 %
Revenu fiscal médian INSEE 2019, Revenu fiscal annuel médian par UC)	12 680 €	17 230 €	21 100 €
Taux de pauvreté au seuil de 60% (%) INSEE 2018	57 %	28 %	15 %
Part des – de 25 ans INSEE 2018	44 %	36 %	37 % (- de 29 ans)
Familles monoparentales INSEE 2018	26 %	14 %	10 %
Part des 16-24 ans non scolarisés et sans emploi INSEE 2017	31 %	22 %	20 %
Taux de chômage INSEE 2017	41 %	24 %	15 %
Part des salariés en emplois précaires INSEE 2017	31 %	19 %	13 %



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20240318-CC2024-027-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 03/04/2024
Notification : 03/04/2024

A. Principales caractéristiques urbaines et sociales.

Le quartier prioritaire de la politique de la ville Dunant-Kennedy est situé sur le plateau sud de Dreux, séparé du centre-ville par la gare. Très étendu (53 ha), il est composé de plusieurs quartiers, principalement : pour le secteur Dunant la Croix Tiénac et les Oriels ; pour le secteur Kennedy, Le Lièvre d'Or, les Feilleuses, Le Moulec. Il accueille principalement des logements collectifs sociaux (2 046 logements sociaux, dont 88 % de T3 au T5 et plus[7], soit 44 % du patrimoine social de la ville). Quelques secteurs pavillonnaires, Les Citadines, Comteville, Lièvre d'Or, complètent le parc de logements.

Avec 18,3 % de logements sur-occupés (au sens de l'Institut national de la statistique et des études économiques) contre 9,6 % à l'échelle de la commune, Dunant-Kennedy a la spécificité d'être le quartier prioritaire de la politique de la ville le plus concerné par la problématique de la sur-occupation.

a) Un quartier rénové et bien équipé.

Dunant-Kennedy se distingue des autres quartiers prioritaires de la politique de la ville de la Communauté d'Agglomération du Pays de Dreux par son offre importante d'équipements et de services : Maison Proximum, Maison des associations, permanence du centre communal d'action sociale (CCAS), protection maternelle et infantile (PMI), Mission locale, de nombreux équipements scolaires (4 maternelles, 4 élémentaires, 2 collèges, 2 lycées d'enseignement général et technique public et privé), une offre de commerces de proximité. Il se distingue également par l'existence historique, et toujours d'actualité, d'une forte dynamique partenariale, qui fait intervenir de nombreux acteurs.

Dans les années 2000-2010, le quartier a bénéficié d'un important programme de rénovation urbaine, afin d'intervenir au-delà de ce qui avait était fait jusque-là (démolitions notamment, mais aussi des réhabilitations). Il s'agissait de mieux relier les sous-ensembles du plateau entre eux et de mieux les intégrer au reste de la ville (création d'une entrée de quartier, requalification des rues...), tout en intervenant massivement sur le parc de logement, qui souffrait d'un réel déficit d'attractivité.

Les interventions ont été différenciées selon les sous-quartiers : démolition-reconstruction des logements du Lièvre d'Or et réhabilitation lourde des immeubles de la Croix Tiénac, introduisant un patrimoine de petits collectifs « à taille humaine » (selon des propos d'acteurs) ; aux Oriels (608 logements), l'intervention a porté principalement sur la réhabilitation des façades, des halls et entrées, et l'aménagements des espaces extérieurs, sans transformation de la forme urbaine.

b) Une population globalement jeune, familiale et étrangère, mais avec des différences selon les secteurs.

La population du quartier prioritaire de la politique de la ville (QPV) Dunant-Kennedy est jeune et familiale : une proportion importante (44 %) de moins de 25 ans ; près d'un tiers de la population (31 %) a moins de 15 ans ; la part de familles monoparentales y est supérieure à la moyenne communale (12,6 % contre 10,2 %), mais également la plus élevée de tous les QPV de la Communauté d'Agglomération du Pays de Dreux. Les familles sont nombreuses : 10 % des ménages sont composés de 6 personnes ou plus.

Pour autant, chaque sous-quartier a ses particularités démographiques. Par exemple, le secteur des Feilleuses, très attractif et apprécié pour la qualité de ses logements et de ses aménagements, accueille davantage de personnes âgées ; le quartier des Oriels, qui a peu évolué dans son patrimoine, accueille une part importante de familles monoparentales et de familles nombreuses, souvent installées de longue date.

[7] Répertoire des logements locatifs sociaux 2020. Le sigle « T » pour « type » indique le nombre de pièces principales d'un logement, selon la classification des logements

VERSION PROJET COMITE DE PILOTAGE - 11-01-2024

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20240318-CC2024-027-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 03/04/2024
Notification : 03/04/2024

Le quartier prioritaire de la politique de la ville (QPV) a également la spécificité d'être celui qui accueille le plus d'étrangers : 40 % de la population au recensement de 2018, soit près du double du taux d'étrangers dans les autres QPV (entre 15 % et 24 %), et près du triple du taux communal (15 %). Cette part des étrangers s'est fortement accrue entre 2010 et 2018, passant de 19 % à 40 %.

c) Le quartier prioritaire de la politique de la ville avec les indicateurs de précarité les plus défavorables et des écarts de revenu très importants avec la ville et la Communauté d'Agglomération du Pays de Dreux.

Le quartier prioritaire de la politique de la ville (QPV) Dunant-Kennedy se distingue également par la précarité économique de sa population, ses indicateurs de précarité étant systématiquement les plus défavorables de tous les QPV (même s'ils sont très proches de ceux du QPV Les Bâtes-Tabellionne à Dreux et Vernouillet) : 11 % de ménages imposés (38 % à Dreux) ; un taux de pauvreté supérieur à ceux des autres QPV, la médiane de revenu par unité de consommation (UC) la plus faible...

Il est donc normal que les prestations sociales jouent un rôle important dans les revenus : elles représentent 32 % des revenus des ménages en 2019, pendant que les revenus d'activité ne représentent que 52 % des revenus (68 % à l'échelle communale), soit le taux le plus bas des quartiers prioritaires de la politique de la ville de la Communauté d'Agglomération du Pays de Dreux.

La population du quartier prioritaire de la politique de la ville est la moins diplômée, avec 59 % d'habitants sans diplôme. Son taux de chômage au sens du recensement est très élevé (41 % en 2018), et la part d'emplois précaires parmi les actifs en activité avait progressé entre 2010 et 2017. Toujours en 2017, 31 % des jeunes de 16 à 24 ans sont dits non scolarisés et sans emploi.

Le nombre de demandeurs d'emploi de catégories A, B, C inscrits à Pôle emploi a légèrement baissé entre 2016 et 2020, passant de 1 201 inscrits en 2016 à 1 126 en 2020. Le dernier chiffre fourni par le système d'information géographique de la politique de la ville au 3ème trimestre 2021 est de 1 227 demandeurs d'emplois en fin de mois de catégories A, B, C, soit le nombre le plus important depuis 5 ans - impact peut-être de la crise sanitaire.

B. Les grands enjeux du quartier.

a) La relation à l'emploi, et notamment des jeunes.

Les acteurs identifient deux registres différents de difficultés d'accès vers l'emploi :

Celles rencontrées par des jeunes scolarisés, en formation ou diplômés : à plusieurs moments du parcours d'accès vers l'emploi, des jeunes du quartier sont mis en difficulté par leur éloignement du milieu de l'emploi : cela concerne aussi bien l'accès à des stages de 3ème ou à des stages pendant les années de formation, que des difficultés à accéder à un emploi correspondant à des niveaux de diplôme relativement élevés. Il existe déjà des réponses (stages proposés par la ville de Dreux, les associations, la Mission locale, ateliers de recherche d'emploi...), mais celles-ci sont sans doute à renforcer. Face à ce constat, un effort important a été mené dès 2021 pour aider à l'accès aux stages de 3ème ;

Celles des jeunes « invisibles » (au sens d'éloignés des institutions), pour lesquels des démarches adaptées d'aller vers sont nécessaires. Il est noté par exemple que les expériences de job datings dans la ville fonctionnent bien, mais celui organisé aux Oriels a rencontré moins de succès. On observe deux sortes de dérive pour les jeunes : l'économie parallèle et ceux pénalisés par leur méconnaissance, voire leur crainte face aux institutions et démarches.

Dans une approche plus globale, les acteurs notent que la crise sanitaire s'est accompagnée d'un phénomène de décrochage scolaire, qui peut conduire à « rendre invisibles » une partie de ces adolescents : si des dispositifs de prise en charge (Programme de réussite éducative (PRE), Cité éducative...) existent, il semble cependant que certains continuent de « passer au travers ».

VERSION PROJET COMITE DE PILOTAGE 11-01-2024

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20240318-CC2024-027-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 03/04/2024
Notification : 03/04/2024

b) Une coordination des associations à renforcer.

La dynamique associative est un atout indéniable du quartier, et des dispositifs d'aide et d'accompagnement existent également au sein des équipements de proximité. Mais les dispositifs ne sont pas toujours connus et la coordination de l'ensemble de ces acteurs est encore à consolider. Beaucoup des associations sont de petite taille, et nécessitent un accompagnement plus rapproché pour les aider dans le montage de leurs projets.

c) Une demande importante en matière d'accès aux droits et d'accès au numérique.

La Maison Proximum et les centres sociaux ont fait évoluer leur projet pour répondre à la demande des habitants, qui les sollicitent régulièrement pour les démarches administratives et pour être accompagnés face à la dématérialisation. Face à la demande d'habitants d'utiliser l'équipement pour faire leur CV, la salle informatique va être dédiée à l'accompagnement sur les démarches dématérialisées et à l'appui à la numérisation des documents.

d) Le lien avec le bailleur.

Avec la crise sanitaire, certaines actions, dont celles autour de la gestion urbaine et sociale de proximité (GUSP), se sont arrêtées. L'office public de l'habitat - Habitat Drouais relève également que le parc social connaît un phénomène de sur-occupation joue un rôle dans leur dégradation : avec 18,3 % de logements sur-occupés (au sens de l'Institut national de la statistique et des études économiques) contre 9,6 % à l'échelle de la commune, Dunant-Kennedy est le quartier prioritaire de la politique de la ville le plus concerné par la problématique de la sur-occupation.

La nouvelle convention d'abattement de la taxe foncière sur les propriétés bâties signée en 2022 permet de valoriser le rôle social du bailleur et de relancer la participation des habitants à la qualité de leur cadre de vie.

C. Les points d'appui pour le quartier.

a) Un territoire plus apaisé et plus attractif.

Selon les acteurs, l'image du territoire s'est améliorée, et le patrimoine social est désormais bien plus attractif et demandé, notamment le quartier du Lièvre d'Or, et à l'exception du secteur des Oriels, toujours marqué par une image plus classique de grand ensemble. Les familles des Oriels sont également marquées par une présence ancienne dans le quartier.

Au-delà de l'amélioration du cadre de vie, les acteurs s'accordent à noter une amélioration notable en matière de sécurité publique par rapport à 2014, année d'élaboration des "Engagements 2030". Cette amélioration concerne aussi bien la circulation que les actes d'incivilités, dégradations et le trafic : même si ces problématiques sont toujours présentes, elles semblent se poser avec moins d'acuité, et moins peser sur le fonctionnement social du quartier.

Plusieurs dispositifs de sécurité et de prévention ont été déployés ces dernières années, dans le cadre du dispositif quartier de reconquête républicaine (QRR) Dreux-Vernouillet, qui ont touché le quartier : renforcement des forces de police, installation d'une Maison de la sécurité du quotidien aux Oriels, déploiement d'une équipe de médiateurs et d'éducateurs spécialisés (les bataillons de la prévention), qui font de « l'aller vers » dans le quartier.

b) Des moyens et méthodes nouveaux pour coordonner la dynamique partenariale, et mieux répondre aux besoins.

Une référente de la vie associative a été nommée à la Maison des Associations des Oriels pour favoriser la coordination des associations sur la commune.

La Maison Proximum a déposé un projet social, et a obtenu un agrément centre social par la Caisse d'allocations familiales (CAF), qui prend en compte ce besoin d'organiser davantage les forces en présence, tout en donnant à chacune toute sa place. La Ville travaille également à décloisonner le fonctionnement des services, afin de les mobiliser davantage en transversalité, autour d'objectifs partagés au service du territoire. Les acteurs mènent une réflexion sur la démarche « d'aller vers » les habitants. Un projet expérimental autour de l'accès aux droits a été mis en place en novembre

VERSION PROJET COMITE DE PILOTAGE - 11-01-2024

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20240318-CC2024-027-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 03/04/2024
Notification : 03/04/2024

2021 sous l'égide de la CAF, afin de permettre aux agents de la structure d'exercer également une mission d'accès aux droits, en faisant le relais entre les habitants et les institutions (CAF, Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM), Pôle emploi...) et en aidant aux démarches administratives (espace informatique).

Les actions mises en place portent également l'ambition de lutter contre les phénomènes de repli et de cloisonnement : recherche de mixité des publics et des territoires, organisation d'actions permettant de sortir du quartier...

c) Un Conseil citoyen actif.

Le Comité Proximum (conseil de quartier) du quartier prioritaire de la politique de la ville Dunant-Kennedy est sans doute le plus actif de la ville. Touché comme tous les autres comités par l'arrêt causé par la crise sanitaire, il a pu retrouver une dynamique, ce qui est considéré comme une bonne illustration des ressources existant sur le quartier. Son fonctionnement est encadré par une charte. Il compte 18 membres, chargés de mettre en place un projet autour du cadre de vie, sous la coordination de deux élus et de la directrice du centre social.

La composition du Comité a été renouvelée cette année, et celui-ci compte de nombreux nouveaux adhérents, recrutés principalement par cooptation.

D. Synthèse des enjeux et pistes pour l'avenir du QPV Dunant - Kennedy

FORCES	FAIBLESSES
Cadre de vie, équipements, services : Un cadre de vie rénové de manière importante, notamment au Lièvre d'Or ; Importance des équipements et services ; Présence de commerces de proximité ; Dispositif expérimental autour de l'accès aux droits. Vie sociale : Un nombre très important d'associations, une dynamique importante autour du centre social ; Un Comité Proximum dynamique ; Une baisse des incivilités et un apaisement très net en matière de tranquillité publique.	Cadre de vie, équipements, services : Des sous-quartiers avec chacun une identité et une vie sociale affirmée, plus ou moins attractifs, des populations différentes (personnes âgées aux Feilleuses, familles nombreuses aux Oriels…) ; La persistance d'une image plus négative aux Oriels ; Des relations avec l'office public de l'habitat - Habitat Drouais à repenser. Vie sociale Les indicateurs de précarité les plus défavorables des quartiers prioritaires de la politique de la ville de la Communauté d'Agglomération du Pays de Dreux ; Des jeunes de plus en plus diplômés, mais des difficultés d'accès aux stages, à l'emploi ; De nombreux jeunes « invisibles » (éloignés des institutions) ; sentiment d'une montée récente des phénomènes de décrochage.

PRINCIPAUX AXES DE PROGRES POUR L'AVENIR
Une coordination à consolider pour mieux travailler avec les associations : améliorer leur coordination, les accompagner davantage… ; Renforcer le réseau associatif notamment vers les jeunes (« aller vers », soutien aux parcours de formation, accès à l'entreprise) / vers les personnes âgées et vulnérables ; Poursuivre les actions d'accès aux droits, appui pour une inclusion numérique ; Travailler avec le bailleur pour remettre en place une démarche de la gestion urbaine et sociale de proximité (GUSP) et des actions renforcées d'entretien / animation.

VERSION PROJET COMITE DE PILOTAGE - 11/01/2024

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20240318-CC2024-027-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 03/04/2024
Notification : 03/04/2024

Les Rochelles-Barthou à Dreux

	Rochelles-Barthou	Dreux	Communauté d'Agglomération du Pays de Dreux
Nombre d'habitants INSEE 2018	981 (1 289 en 2013)	30 664	114 862
Part des logements sociaux (sur le nombre de résidences principales) RPLS 2017	87 %	36 %	18 %
Revenu fiscal médian INSEE 2019, Revenu fiscal annuel médian par UC	14 230 €	17 230 €	21 100 €
Taux de pauvreté au seuil de 60% (%) INSEE 2018	43 %	28 %	15 %
Part des moins de 25 ans INSEE 2018	48 %	36 %	37 % (moins de 29 ans)
Familles monoparentales INSEE 2018	12 %	14 %	10 %
Part des 16-24 ans non scolarisés et sans emploi INSEE 2017	NR	22 %	20 %
Taux de chômage INSEE 2017	24 %	24 %	15 %
Part des salariés en emplois précaires INSEE 2017	15 %	19 %	13 %



VERSION PROJET COMITE DE PILOTAGE 11-01-2024

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20240318-CC2024-027-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 03/04/2024
Notification : 03/04/2024

A. Principales caractéristiques urbaines et sociales.

Le quartier prioritaire de la politique de la ville (QPV) Les Rochelles-Barthou est le plus petit QPV de la Communauté d'Agglomération du Pays de Dreux. Il est situé au sud de la ville de Dreux, à proximité de la gare. S'il est séparé du centre-ville par la voie ferrée, celui-ci est cependant accessible en voiture et à pied via un pont routier et un raccourci piéton sous la gare.

Le quartier est limitrophe de Vernouillet, où les habitants se rendent régulièrement pour profiter de l'offre du centre commercial Plein Sud.

Du point de vue de sa structure urbaine, Les Rochelles-Barthou est un quartier ouvert, avec des voies de passage pour se rendre à Vernouillet ou dans le centre-ville.

a) Un quartier prioritaire de la politique de la ville entièrement renouvelé dans son patrimoine et sa structure urbaine.

Le quartier a fait l'objet d'une opération importante de requalification lors de la première génération des projets de l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU). Organisé auparavant en îlots qui représentaient autant de cités (Le Clos Maillard, La Cité des Fleurs, Murger Bardin), sa structure urbaine et son patrimoine ont connu une transformation quasi-totale : démolition-reconstruction de logements sociaux et d'équipements, désenclavement par ouverture de voies, rénovation d'une école, équipements neufs (multi-accueil, accueil de loisirs sans hébergement, relais assistantes maternelles). Le patrimoine HLM démoli a été remplacé par des petits collectifs sociaux résidentialisés et des maisons en location sociale ou en accession sociale : sur les 315 logements sociaux comptabilisés dans le quartier, 28,6 % sont des logements individuels.

La rénovation urbaine a donc nettement amélioré le cadre de vie, avec davantage d'espaces verts, une architecture moderne et agréable des nouveaux bâtiments. Au cœur du quartier, le square Alexandre 1er de Yougoslavie propose toujours un espace vert de loisir important.

Cette opération explique la perte de population enregistrée lors du dernier recensement (2018), le quartier prioritaire de la politique de la ville (QPV) comptant désormais, selon cette source, un peu moins de 1 000 habitants. La population a été en partie renouvelée, car il semble que de nombreuses familles relogées dans d'autres patrimoines de la ville ne sont pas revenues. Le QPV est entouré d'un périmètre de veille plus large (ancien quartier Contrat urbain de cohésion sociale), qui accueille deux zones pavillonnaires, et qui représente en grande partie le « quartier vécu » par les habitants – ce périmètre correspondant également à celui couvert par le centre social.

Le quartier est principalement résidentiel. Du fait de l'attractivité de Plein Sud, l'offre commerciale de proximité a quasiment disparu, à l'exception d'une boulangerie, d'une pharmacie et du marché du dimanche place Verdun - qui attire une clientèle bien au-delà du quartier.

En matière d'équipement, le quartier accueille une école maternelle et deux écoles élémentaires, un multi-accueil, un centre de loisir de 40 places pour les 3-6 ans, une maison de quartier, une Maison Proximum (centre social). L'ancienne bibliothèque a été transformée en accueil pour les jeunes (qui fait partie du centre social). Situé à proximité de l'hôpital de Dreux, le quartier prioritaire de la politique de la ville est plutôt bien couvert en service de santé, avec un cabinet médical très fréquenté.

b) Une population diversifiée.

Le profil démographique des habitants est très différent selon les zones d'habitat : les logements sociaux en collectif accueillent principalement des familles avec enfants, alors que les occupants des zones pavillonnaires sont plutôt plus âgés et composent de petits ménages. En direction de la gare, la zone pavillonnaire privée est en cours de renouvellement de sa population, avec l'arrivée de familles issues notamment de la région parisienne.

Le quartier prioritaire de la politique de la ville (QPV) accueille la proportion la plus importante (48 %) de moins de 25 ans de tous les QPV de la Communauté d'Agglomération du Pays de Dreux ; la part de

VERSION PROJET COMITE DE PILOTAGE - 11-01-2024

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20240318-CC2024-027-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 03/04/2024
Notification : 03/04/2024

familles monoparentales est un peu supérieure à la moyenne communale (12,6 % contre 10,2 %). Si les plus de 60 ans ne représentent que 7 % des habitants selon le recensement, cette population, souvent anciennement installée dans le quartier, progresse numériquement.

c) Des écarts de revenu toujours importants avec la ville et la Communauté d'Agglomération du Pays de Dreux, des données relatives à l'emploi plus favorables que dans les autres quartiers prioritaires de la politique de la ville de la Communauté d'Agglomération du Pays de Dreux.

Le quartier prioritaire de la politique de la ville (QPV) des Rochelles Barthou reste marqué par des indicateurs de précarité présentant des écarts très importants par rapport à ceux de la ville et de la Communauté d'Agglomération du Pays de Dreux : un taux de pauvreté de 43 % (28 % sur Dreux et 15 % à l'échelle de la Communauté d'Agglomération du Pays de Dreux) ; un revenu fiscal médian par unité de consommation (UC) de 14 230 €, soit un écart de 3 000 € avec la ville et 6 870 € avec la Communauté d'Agglomération du Pays de Dreux. Les prestations sociales représentent plus d'un quart (26 %) des revenus des habitants du QPV.

En matière de lien à l'emploi, les indicateurs des Rochelles-Barthou se rapprochent davantage de ceux de la ville - même s'ils restent toujours éloignés des indicateurs de la Communauté d'Agglomération du Pays de Dreux, toujours plus favorables : le taux de chômage au sens du recensement (24 % en 2018) est équivalent à celui de la ville (23,8 %) ; les revenus issus du travail (activités salariées, non salariées, chômage) représentent 66 % du total des revenus disponibles (68 % pour la ville de Dreux, 72,3 % pour la Communauté d'Agglomération du Pays de Dreux).

En revanche, la part de demandeurs d'emploi de catégories A, B, C inscrits à Pôle emploi a progressé depuis 2016, et passant de 11 % de la population du quartier prioritaire de la politique de la ville en 2016 à 16 % en 2020 : 148 inscrits en 2016 ; 162 en 2020 ; 182 fin 2021.

Selon les données de la Caisse d'allocations familiales, 368 foyers sont allocataires d'au moins une prestation fin 2020. L'aspect très familial du quartier transparaît dans la répartition des allocataires, puisque 49 % d'entre eux sont des couples avec enfant ; la part d'allocataires mono-parents est plutôt moins importante que dans les autres quartiers prioritaires de la politique de la ville (14 % contre 20 % à Dunant-Kennedy, ou 17 % à l'échelle de la ville de Dreux).

B. Les grands enjeux du quartier.

a) Une diversité de profils d'habitants, mais une difficulté à « faire quartier », notamment entre la partie de logements sociaux et les zones pavillonnaires.

En 2014, le diagnostic de territoire notait l'existence d'une identité forte de quartier, ayant persisté malgré les démolitions-reconstructions. 8 ans plus tard, les acteurs de proximité estiment que cet attachement au quartier perdure, malgré les transformations, mais que la nouvelle mixité n'est pas parvenue à faire vivre une vie de quartier renouvelée.

Les « nouveaux arrivants », dans la zone pavillonnaire à proximité de la gare, ont souvent le profil de familles jeunes, venant de la région parisienne, et en attente de services (garde d'enfants, offre culturelle et sportive pour les enfants...), que le quartier peine à leur offrir. Vivant un peu à l'écart du « Square » (c'est-à-dire de la partie sociale du quartier), ils ne s'y reconnaissent pas vraiment.

Les habitants des pavillons en accession ou en HLM, souvent originaires du quartier, sont pour partie plus âgés. Si leur cadre de vie s'est nettement amélioré, certains rencontrent désormais des difficultés à faire face aux charges d'une maison, une fois les enfants devenus adultes. Une partie d'entre eux fréquente la maison de quartier, qui voit pointer un vieillissement de son public.

Les locataires des petits immeubles sociaux sont plus souvent des familles. Les acteurs notent le grand nombre d'enfants, très présents dans l'espace public, et des problématiques de cohabitation entre eux et les habitants les plus âgés.

VERSION PROJET COMITE DE PILOTAGE - 11-01-2024

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20240318-CC2024-027-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 03/04/2024
Notification : 03/04/2024

b) Une progression vers plus de mixité qui comprend des situations économiques précaires.

La nouvelle mixité de population répond aux objectifs de la rénovation urbaine. Elle n'a cependant pas mis fin aux problématiques de précarité économique, qui touchent particulièrement les locataires du parc social et certains accédant. Les acteurs soulignent l'existence de chômeurs de longue durée et de personnes éloignées de l'emploi.

c) Une vie associative en phase de redynamisation.

La Maison Proximum a déposé un projet social, et a obtenu l'agrément de la Caisse d'allocations familiales pour devenir centre social. Le diagnostic réalisé laisse apparaître une vigilance à apporter sur le quartier entre les acteurs et les différents services de la ville, une difficulté à développer une offre d'animation et de services adaptée à la demande que capte la Maison de quartier. Celle-ci pâtit d'une structure bâtie peu adaptée (l'équipement va être remodelé.

La vie associative est faible, malgré la présence de deux associations communautaires très actives, mais peu intégrées dans un partenariat plus global.

Le Comité Proximum a été très actif au début des "Engagements 2030", et jusqu'à la crise sanitaire. Ses membres ont pu participer à de nombreux projets, dont une concertation autour d'un projet pour le square central, ont publié un journal de quartier. Mais de nombreux membres ont désormais quitté le Conseil, et les personnes restantes sont plutôt âgées, et peu représentatives de la diversité de la population (et notamment des familles avec des enfants jeunes et des nouveaux habitants du parc privé).

La question de l'offre à destination de la tranche d'âge des 6-12 ans est identifiée par la Maison de quartier comme un enjeu important. Il existe un accueil pour les tout-petits, et une ancienne ludothèque, en face de la Maison de quartier, a été transformée en accueil jeune ; mais il y a peu de propositions pour la tranche d'âge intermédiaire (6-12 ans).

Le centre social recueille également des demandes de lieux d'échanges par des femmes, et une forte demande d'activités familiales (sorties, loisirs).

Par ailleurs, la rénovation urbaine a également transformé le mode de relation au bailleur principal, l'office public de l'habitat - Habitat Drouais, qui a fermé ses antennes et fait évoluer les missions du gardien. Avec la crise sanitaire, les diagnostics en marchant de la gestion urbaine et sociale de proximité (GUSP) ont été suspendus, mais un programme de diagnostic en marchant a été élaboré pour 2023.

d) Une demande importante en matière d'accès aux droits et d'accès au numérique.

La Maison Proximum et les centres sociaux ont fait évoluer leur projet pour répondre à la demande des habitants, qui les sollicitent régulièrement pour les démarches administratives et pour être accompagnés face à la dématérialisation. Face à la demande d'habitants d'utiliser l'équipement pour faire leur CV, la salle informatique va être dédiée à l'accompagnement sur les démarches dématérialisées et à l'appui à la numérisation des documents.

A. Les points d'appui pour le quartier.

Un quartier attractif, une nette amélioration de la situation en matière de tranquillité publique.

Les Rochelles-Barthou bénéficient d'une localisation privilégiée, d'un cadre de vie de qualité et d'une réelle attractivité. La Maison Proximum propose un certain nombre d'activités, et le travail sur le projet social, ainsi que le réaménagement de l'équipement, sont des atouts pour relancer une dynamique d'animation qui s'est essoufflée.

Au-delà de la qualité du cadre de vie, les acteurs du quartier signalent une amélioration très importante en termes de tranquillité publique - ce constat n'étant cependant pas spécifique aux Rochelles-Barthou, puisqu'il est fait dans tous les quartiers, et également à l'échelle des deux villes de Dreux et Vernouillet.

VERSION PROJET COMITE DE PILOTAGE - 11-01-2024

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20240318-CC2024-027-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 03/04/2024
Notification : 03/04/2024

B. Synthèse des enjeux et pistes pour l'avenir du quartier des Rochelles-Barthou.

FORCES	FAIBLESSES
Cadre de vie, équipements, services : Un cadre de vie rénové et embelli ; La proximité nouvelle de la gare (souterrain) ; De nouveaux équipements (multi-accueil, relais assistants maternels (RAM), accueil de loisirs sans hébergement (ALSH)) ; Proximité de la zone commerciale Plein sud ; Un marché dominical attractif ; Présence d'un pôle médical important (cabinet médical, pharmacie) - proximité de l'hôpital. Vie sociale : Une Maison de quartier avec un projet social en renouvellement ; Une mixité nouvelle et une attractivité du quartier au sens large (arrivée de populations nouvelles dans la zone pavillonnaires) ; Une amélioration très importante en termes de tranquillité publique.	Cadre de vie, équipements, services : Peu de commerces de proximité ; Des relations avec le bailleur à renforcer, arrêt des démarches gestion urbaine de proximité (GUP)… Vie sociale : Une Maison de quartier mal conçue et à restructurer, peu de locaux pour les activités ; Des besoins d'accueil importants pour les 6-12 ans ; Des poches de précarité importantes malgré une mixité sociale qui progresse ; Un repli des femmes dans l'espace public : un constat partagé par les acteurs du territoire ; Une vie associative insuffisamment organisée ; Difficulté d'intégration des populations pavillonnaires.

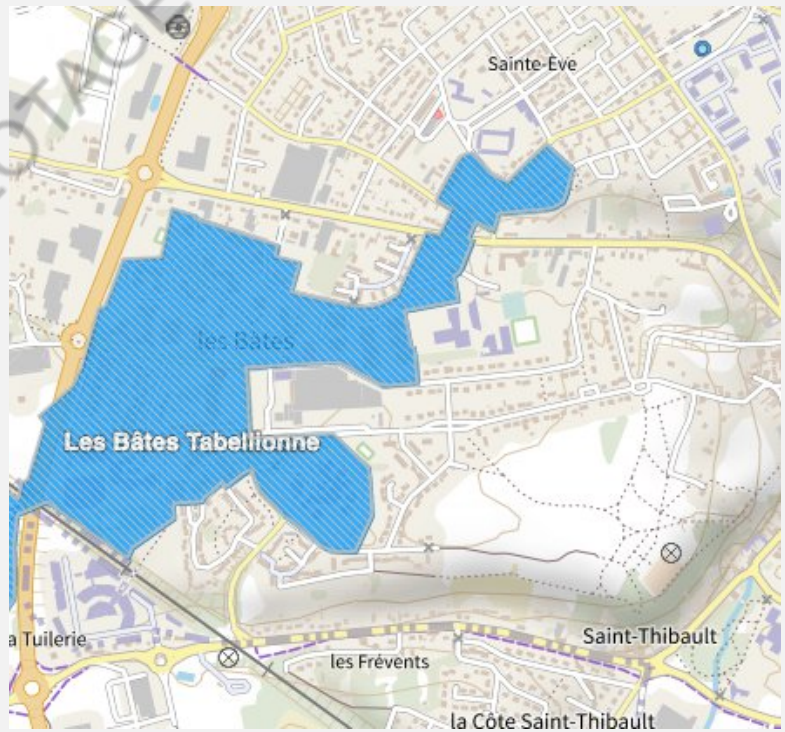
PRINCIPAUX AXES DE PROGRES POUR L'AVENIR
« Faire quartier » entre le cœur de quartier (quartier prioritaire de la politique de la ville, square), les zones pavillonnaires avec des nouveaux habitants et les zones pavillonnaires avec plus de personnes âgées ; Structurer une offre pour les 6-12 ans, développer l'intergénérationnel ; Dynamiser le tissu associatif ; améliorer la communication sur les activités existantes et le projet de centre social ; repenser la signalétique ; Redynamiser le Comité Proximum ; Retrouver une régularité de relation avec l'office public de l'habitat - Habitat Drouais et relancer une démarche de gestion urbaine et sociale de proximité.

VERSION PROJET COMITE DE PILOTAGE - 11-01-2024

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20240318-CC2024-027-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 03/04/2024
Notification : 03/04/2024

Les Bâtes à Dreux.

	IRIS Bâtes Ouest (*Bâtes)	Bâtes-Tabellionne	Dreux	Communauté d'Agglomération du Pays de Dreux
Nombre d'habitants* INSEE 2018	2800	4 584	30 664	114 862
Part des logements sociaux (sur le nombre de résidences principales)* RPLS 2017	>95 %	>95 %	36 %	18 %
Revenu fiscal médian (INSEE 2019, Revenu fiscal annuel médian par UC)	14 170 €	13 050 €	17 230 €	21 100 €
Taux de pauvreté au seuil de 60% (%) INSEE 2018	43 %	51 %	28 %	15 %
Part des moins de 25 ans INSEE 2018	45 %	44 %	36 %	37 % (moins de 29 ans)
Familles monoparentales INSEE 2018	22 %	34 %	14 %	10%
Part des 16-24 ans non scolarisés et sans emploi INSEE 2017	ND	32 %	22 %	20 %
Taux de chômage INSEE 2017	37 %	42 %	24 %	15 %
Part des salariés en emplois précaires INSEE 2017	23 %	31 %	19 %	13 %



VERSION PROJET COMITE DE PILOTAGE - 11-01-2024

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20240318-CC2024-027-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 03/04/2024
Notification : 03/04/2024

Les données statistiques sont produites par l'Institut national de la statistique et des études économiques à l'échelle du quartier prioritaire de la politique de la ville (QPV) Les Bâtes-Tabellionne à Dreux et Vernouillet, ne permettant pas d'isoler le quartier des Bâtes à Dreux. Dans le tableau ci-dessus, nous avons choisi de fournir les données à l'échelle de l'îlot regroupé pour l'information statistique (IRIS) « Bâtes Ouest », qui couvre une partie de la cité et un peu au-delà (voir carte en annexe). Lorsque les données existent uniquement à l'échelle du QPV, cela est signalé dans le texte.

1. Les principales caractéristiques urbaines et sociales du quartier.

Le quartier « Les Bâtes » est un quartier d'habitat social construit dans les années 70-80, implanté sur le plateau nord de la ville de Dreux. La rocade le sépare du quartier des Fenôts, composé de zones pavillonnaires et d'anciennes maisons rurales, avec lequel il forme le territoire des Bâtes.

Le quartier d'habitat social fait partie du quartier prioritaire de la politique de la ville (QPV) intercommunal « Bâtes-Tabellionne », établi à cheval sur les communes de Dreux et Vernouillet : la rocade ouest et la ligne de chemin de fer séparent physiquement les deux secteurs du QPV qui sont reliés par un souterrain.

En plus de sa localisation stratégique, située à proximité directe du centre-ville, le quartier bénéficie d'une offre de commerces et de services facilement accessible à pied, qui représente un atout non négligeable pour une partie des habitants du quartier, non mobiles.

2. Un projet de renouvellement urbain ambitieux.

Un protocole de préfiguration a été signé en novembre 2016 pour la réhabilitation et la résidentialisation du quartier prioritaire de la politique de la ville (QPV), inscrit comme quartier d'intérêt national par l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU). Le projet, couvrant les deux secteurs du QPV, doit permettre de remettre à niveau le bâti, particulièrement vétuste, de renouveler et diversifier l'offre de logement, de repenser la trame viaire et d'ouvrir davantage le quartier sur son environnement. Une première convention a été signée en 2019, et le projet a ensuite été revu après l'élection de nouvelles équipes municipales en 2020. Un avenant à la convention, avec un projet plus ambitieux, notamment lié à la création d'équipements publics structurants au cœur du quartier, a été signé en 2023. 261 logements seront réhabilités.

La phase de travaux est d'ores et déjà enclenchée sur le quartier : l'immeuble bioclimatique (70 logements), situé en cœur de quartier a été démoli en 2020. Il laissera place à un pôle éducatif, social et culturel et à un bâtiment permettant d'accueillir un équipement public de proximité et qui sera le siège, entre autres, de la nouvelle maison Proximum.

La ville de Dreux souhaite avec cette opération de pôle éducatif, social et culturel, améliorer l'offre de services publics offerte aux habitants du quartier. Cette offre renouvelée permettra de palier les dysfonctionnements des équipements existants, améliorant les conditions d'accueil pour l'accueil des enfants en bas âge, pour l'enseignement et plus largement pour l'accueil des habitants et des associations du quartier.

L'opération porte sur la construction de 4 équipements :

- Un groupe scolaire, intégrant un accueil périscolaire maternel ;
- Un multi accueil pour la petite enfance - aussi appelé équipement d'accueil du jeune enfant ;
- Un centre Social ;
- Une bibliothèque de quartier.

Le groupe scolaire viendra remplacer l'école maternelle docteur Semmelweis, l'école élémentaire Jacques Prévert et une crèche, actuellement situées au sud-est du quartier des Bâtes. Le multi accueil pour la petite enfance viendra remplacer les actuels multi-accueils Capucines (42 berceaux) et Pirouette (20 berceaux). Le Centre Social viendra remplacer la Maison Proximum des Bâtes.

VERSION PROJET COMITE DE PILOTAGE - 11-01-2024

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20240318-CC2024-027-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 03/04/2024
Notification : 03/04/2024

La démolition de quatre autres bâtiments est prévue sur le quartier. Fin 2022, les opérations de relogement touchent à leur fin.

La libération du foncier réalisée permettra la construction de 30 logements individuels en accession à la propriété et celui du 18 boulevard de l'Europe de 9 logements individuels en accession à la propriété. Ces transformations ont pour but de favoriser la mixité sociale et, à terme, de baisser la proportion de logements sociaux du quartier de 90 % à 70 %. Parmi les autres interventions programmées, se trouvent également l'aménagement du Parc des Bâtes, l'installation d'une cuisine centrale, d'une chaufferie centrale et d'une ferme pédagogique.

Les habitants du quartier ont été impliqués dans ce projet, notamment à travers la mise en place de temps de concertation, questionnaires, réunions d'information, enquêtes sociales. Les études pour les réhabilitations seront lancées en 2023. Des consultations autour d'aménagement de l'espace public sont cependant en cours, en lien avec le comité de quartier et des habitants volontaires, l'un d'eux porte notamment sur la revitalisation du projet du jardin partagé du quartier.

Des indicateurs socio-économiques de précarité à des niveaux très élevés, illustrant des écarts importants entre la ville et le quartier prioritaire de la politique de la ville

A l'instar du quartier de La Tabellionne, celui des Bâtes se compose d'une part importante de familles ayant accompli un parcours de vie complet sur le quartier : avec des pères arrivés jeunes pour travailler, ayant fondé une famille, élevé leurs enfants et vivant leur retraite aux Bâtes (leurs enfants étant installés en proximité ou vivant encore dans le foyer familial).

En 2018, le quartier (au sens du patrimoine de l'office public de l'habitat - Habitat Drouais) accueille environ 2 800 habitants, soit près de 62 % de la population du quartier prioritaire de la politique de la ville (QPV) Bâtes-Tabellionne et 9 % de la population de Dreux. Sa population se caractérise par sa jeunesse (44 % de la population du QPV et 45 % de la population de l'îlot regroupés pour l'information statistique (IRIS) « Bâtes Ouest » est âgée de moins de 25 ans contre 36 % à l'échelle de Dreux.

Les ménages des Bâtes se caractérisent également par une proportion supérieure à la moyenne communale de familles monoparentales (22 % sur l'îlot regroupés pour l'information statistique (IRIS) en 2018, 34 % sur le quartier prioritaire de la politique de la ville (QPV) contre 14 % à Dreux) et par des revenus très modestes. En 2019, le revenu fiscal médian par unité de consommation (UC) du quartier est très inférieur à celui de la Communauté d'Agglomération du Pays de Dreux (respectivement 14 170 € contre 21 100 €), le taux de pauvreté du QPV atteint 51 % (15 % à l'échelle de la Communauté d'Agglomération du Pays de Dreux et 28 % à Dreux).

Les prestations sociales représentent quant à elles près d'un tiers des revenus disponibles du quartier (31 % contre 7,2 % pour la Communauté d'Agglomération du Pays de Dreux et 3,8 % pour Vernouillet), et les revenus du travail (activités salariées, non salariées et indemnités de chômage) représentent 53 % du total des revenus disponibles du quartier (72,3 % pour la Communauté d'Agglomération du Pays de Dreux).

En 2017, 37 % des habitants du quartier Bâtes sont au chômage au sens du recensement (42 % à l'échelle du quartier prioritaire de la politique de la ville contre 24 % à l'échelle de Dreux et 14 % pour la Communauté d'Agglomération du Pays de Dreux). 23 % des salariés occupent un emploi précaire (contre respectivement 19 % et 16 % pour Dreux et Vernouillet, contre 13 % pour la Communauté d'Agglomération du Pays de Dreux).

La Caisse d'allocations familiales (CAF) fournit des données à l'échelle du quartier prioritaire de la politique de la ville (QPV) Bâtes-Tabellionne à Dreux et Vernouillet : 74 % de la population du QPV sont couverts par au moins une prestation CAF (66 % pour Dreux-Vernouillet et 54 % pour la Communauté d'Agglomération du Pays de Dreux, soit 1 473 foyers, ce qui représente 3 401 personnes couvertes. Les allocataires isolés représentent 48 % des allocataires du QPV (41 % pour les 2 communes et 35 % pour la Communauté d'Agglomération du Pays de Dreux). Les allocataires

VERSION PROJET SOUMISE DE PILOTAGE - 11-12-2024

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20240318-CC2024-027-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 03/04/2024
Notification : 03/04/2024

monoparentaux sont plus nombreux en proportion (20 %) qu'aux échelles communales (16 %) et intercommunale (16 %). 25 % des foyers allocataires du QPV sont des familles avec enfant(s).

Toujours à l'échelle du quartier prioritaire de la politique de la ville, les données du dernier recensement donnent à voir d'importantes difficultés d'insertion parmi les jeunes : 32 % des 16-24 ans ne sont ni scolarisés ni en emploi (contre 20 % dans la Communauté d'Agglomération du Pays de Dreux).

3. Les grands enjeux du quartier.

Une amélioration de la tranquillité publique, mais un niveau toujours relativement élevé des incivilités.

Le quartier prioritaire de la politique de la ville Les Bâtes-Tabellionne fait partie des quartiers de reconquête républicaine (QRR). Une action importante a été mise en place autour de la sécurité, permettant de renforcer la présence sur le terrain d'agents de sécurité et de prévention : cellules de veille et de vigilance, création de la Maison de la Sécurité du Quotidien, bataillons de la prévention...

De l'avis des acteurs rencontrés, le sentiment d'insécurité a plutôt décru ces dernières années, avec une baisse de certains délits (vols, voitures brûlées…). Les problématiques de regroupements sur l'espace public et de deal, qui participent à l'image du quartier, sont cependant toujours présentes, bien que moins visibles.

Pour autant le quartier a un niveau d'incivilités plus important que les autres quartiers.

Une relation à la scolarité fragile.

Le quartier des Bâtes fait face, à l'instar des autres quartiers prioritaires de la politique de la ville de la Communauté d'Agglomération du Pays de Dreux, à une problématique d'assiduité scolaire aléatoire de certains jeunes au sein des établissements d'enseignement secondaire du quartier. La prévention du décrochage est une des préoccupations majeures des équipes éducatives.

Toutefois, une nouvelle action de la lutte contre le décrochage scolaire se développe sur l'ensemble des quartiers prioritaires de la politique de la ville de la Communauté d'Agglomération du Pays de Dreux depuis septembre 2022, avec des objectifs de recensement de ces jeunes en décrochage, « d'aller-vers » et d'accompagnement.

Par ailleurs, malgré la présence sur le quartier des Bâtes de 2 Contrats locaux d'accompagnement scolaire (CLAS) les acteurs rencontrés s'accordent sur le constat d'une demande incomplètement satisfaite en matière d'aide aux devoirs - les moyens déployés restant en deçà des demandes existantes.

Ils notent également que plus de jeunes font un parcours de scolarité plus long dans le secondaire, mais que ces parcours restent fragiles et sont à soutenir. Plusieurs jeunes suivis par les associations locales n'ont pas trouvé d'affectation via Parcours Sup à la suite de leur bac, au risque de décourager des efforts réalisés.

La barrière de la langue dans un quartier qui concentre une part importante de primo-arrivants.

Déjà pointé en 2021 dans le diagnostic de la convention territoriale de services aux familles, la barrière de la langue est une problématique à laquelle sont confrontées des familles primo-arrivantes et face à laquelle les moyens existants pour mener des actions d'apprentissage de la langue française sont jugés insuffisants par les acteurs de proximité. A titre d'exemple, l'association des Femmes d'ici et d'ailleurs, qui participe au dispositif « Ouvrir l'école aux parents pour la réussite des enfants[8] » (OEPRE) du collège du secteur qui permet d'accueillir au sein des collèges des parents

[8] Le dispositif « Ouvrir l'école aux parents pour la réussite des enfants » vise à favoriser l'intégration des parents d'élèves primo-arrivants, autour de l'enseignement du français, de la découverte des valeurs de la République et du fonctionnement

VERSION PROJET COMITE DE PILOTAGE - 11-01-2024

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20240318-CC2024-027-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 03/04/2024
Notification : 03/04/2024

allophones (unités pédagogiques pour élèves allophones arrivants[9] (UPE2A)), ne peut accueillir plus de 10 à 12 personnes dans sa file active, malgré les demandes de plus en plus nombreuses de parents d'élèves ayant besoin de l'apprentissage du français.

Une vie associative importante, qui se structure peu à peu.

La vie associative sur le quartier des Bâtes est assez importante et développée, elle compte même de nouvelles associations qui se sont installées au cours des dernières années.

Bien que plutôt fortement doté, le secteur associatif du quartier des Bâtes rencontre plusieurs difficultés qui entachent son fonctionnement :

Le nouvel aménagement du quartier - nouveau groupe scolaire et centre social - permettra la mise en place d'actions, et plus largement le développement des associations du quartier ;
Les acteurs soulignent l'attente la part de femmes, déjà mères de familles, entre 30 et 40 ans environ..., d'accentuer les actions favorisant l'animation et le lien social ;
La crise sanitaire a eu comme partout ailleurs un effet négatif sur le fonctionnement des associations du quartier.
Une demande importante en matière d'accès aux droits et d'accès au numérique

La Maison Proximum et les centres sociaux ont fait évoluer leur projet pour répondre à la demande des habitants, qui les sollicitent régulièrement pour les démarches administratives et pour être accompagnés face à la dématérialisation. Face à la demande d'habitants d'utiliser l'équipement pour faire leur CV, la salle informatique va être dédiée à l'accompagnement sur les démarches dématérialisées et à l'appui à la numérisation des documents.

Une Maison France Service va s'ouvrir mi 2023 dans le quartier.

4. Les points d'appui pour le quartier.

Une très forte identité de territoire, un très fort attachement au quartier.

Les habitants, et notamment les plus anciennement installés, apprécient de vivre aux Bâtes et de nombreux habitants ont développé un fort attachement au quartier, une certaine fidélité et une forte identité de territoire. L'aspect positif de cet attachement est le réseau de solidarité important et le lien social ; le revers est le repli sur une sociabilité exclusivement de proximité, une faible ouverture vers l'extérieur.

Une dynamique d'accès/de retour à l'emploi qui semble s'engager.

Aux dires des acteurs de terrain, la période de reprise économique post-COVID a permis à un certain nombre d'habitants de retrouver de l'emploi dans la période récente.

Le nouveau programme national de renouvellement urbain a participé à cette nouvelle dynamique, dans la mesure où des chômeurs de longue durée du quartier ont participé aux travaux de démolition.

Pour autant, la demande d'accompagnement pour le retour à l'emploi ou l'aide à la création d'activité est toujours bien présente, et visible au sein de la Maison Proximum.

Un quartier qui dispose d'une offre de services et d'équipements de proximité développée.

Conjugué à la présence de nombreuses associations sur le quartier des Bâtes, l'accueil de services et d'associations à la Maison Proximum avec sa mission de relais des services de droit commun (Mission Locale, Conseil départemental, le centre communal d'action sociale, BGE[10], le service parentalité, le

VERSION PROJET COMITE DE PILOTAGE - 11/01/2024

du système scolaire.

[9] Unités pédagogiques pour élèves allophones arrivants

[10] BGE Ensemble pour agir et entreprendre (ex Boutique de gestion) est un réseau national d'appui à la création d'entreprise

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20240318-CC2024-027-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 03/04/2024
Notification : 03/04/2024

service jeunesse) est un atout certain pour l'animation et le lien social dans le quartier, considéré comme « une antenne de service public ».

Depuis 2020, l'orientation politique favorise l'évolution des Maisons Proximum vers un rôle d'accompagnement social et culturel des habitants. Celle des Bâtes est confortée dans cette orientation (embauche prévue d'un éducateur spécialisé pour accompagner aux démarches administratives), et doit devenir un centre social en 2024.

5. Synthèse des enjeux et pistes pour l'avenir du quartier des Bâtes.

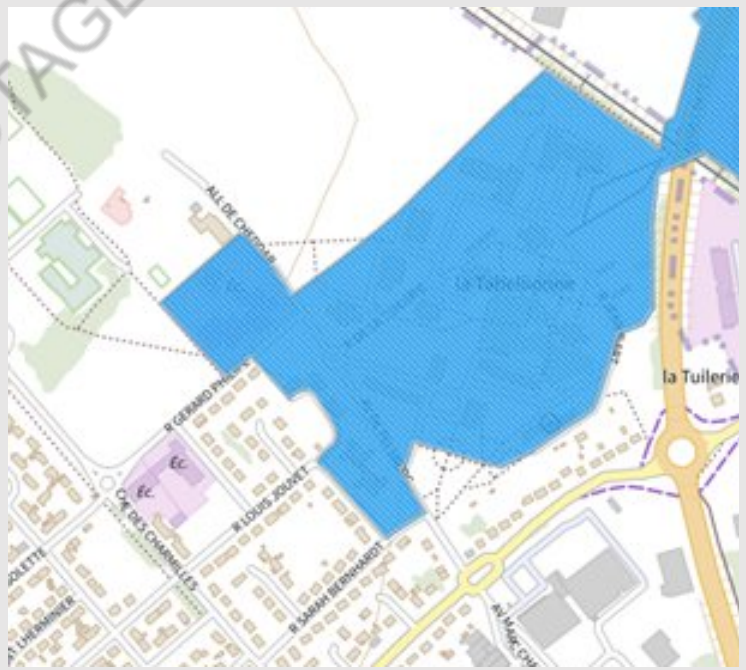
FORCES	FAIBLESSES
Cadre de vie, équipements, services : Un projet de renouvellement urbain en cours ; De nombreux services et commerces accessibles à pied (dont le centre commercial Leclerc) ; Un secteur pourvu de nombreux espaces verts (esplanade, parc des Druides, parc Louis Philippe...) ; Une relative proximité au centre-ville. Vie sociale : Des familles installées durablement, un attachement fort au quartier ; Une solidarité de proximité ; Une vie associative dynamique ; Une Maison Proximum qui réoriente son projet vers l'accompagnement des habitants.	Cadre de vie, équipements, services : Un bâti et des logements dégradés, en attente de requalification ou de démolition ; Un manque de locaux pour accueillir les associations. Vie sociale : Des indicateurs de précarité importants, des jeunes sans emploi ni formation ; Des habitants très centrés sur le quartier, une absence de mixité ; Des adolescents et pré-adolescents très présents dans les espaces publics ; Des points de deal, une délinquance toujours présente ; Une barrière de la langue toujours présente.
PRINCIPAUX AXES DE PROGRES POUR L'AVENIR	
Un projet pour les 16-25 ans, et un travail sur l'accompagnement vers l'emploi et la formation des jeunes et des femmes ; Renforcer l'accompagnement aux parcours scolaires des enfants et des adolescents et le soutien à la parentalité ; Assurer l'accompagnement à l'accès au droit ; Une animation-coordination des associations à consolider ; Poursuivre l'effort de présence de prévention et de médiation « au quotidien » ; Soutenir les souhaits de mise en mouvement des femmes (loisirs, sports, accès à l'emploi…) ; Poursuivre et renforcer les efforts en matière d'intégration des primo-arrivants (apprentissage linguistique) ; Investir sur la gestion urbaine et sociale de proximité et les relations bailleur/locataires.	

VERSION PROJET COMITE DE PILOTAGE - 11-01-2024

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20240318-CC2024-027-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 03/04/2024
Notification : 03/04/2024

La Tabellionne à Vernouillet

	IRIS Tabellionne	QPV Bâtes - Tabellionne	Vernouillet	Communauté d'Agglomération Dreux
Nombre d'habitants INSEE 2018	1748	4 584	12 522	114 862
Part des logements sociaux (sur les résidences principales) RPLS 2017	>95 % (680)	>95 %	34 %	18 %
Revenu fiscal médian INSEE 2019, Revenu fiscal annuel médian par UC	12 770 €	13 050 €	18 270 €	21 100
Taux de pauvreté au seuil de 60% (%) INSEE 2018	54 %	51 %	22 %	15 %
Part des moins de 25 ans INSEE 2018	44 %	44 %	34 %	37 % (moins de 29 ans)
Familles monoparentales INSEE 2018	18 %	34 %	10 %	10 %
Part des 16-24 ans non scolarisés et sans emploi INSEE 2017	ND	32 %	28 %	20 %
Taux de chômage INSEE 2017	44 %	42 %	21 %	15 %
Part des salariés en emplois précaires INSEE 2017	30 %	31 %	15 %	13 %
Dispositifs de la politique de la ville / dispositifs spécifiques dans le quartier	- Education prioritaire : une maternelle et deux écoles élémentaires en REP+ - Quartier de reconquête républicaine (QRR) - Bataillons de la prévention			



VERSION PROJET COMITE DE PILOTAGE - 11-01-2024

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20240318-CC2024-027-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 03/04/2024
Notification : 03/04/2024

Le diagnostic est réalisé, comme les autres, à partir des échanges en atelier en juin 2022. Il est complété par des éléments provenant du diagnostic du centre social, préalable à l'élaboration de son projet social.

Les données statistiques sont produites par l'Institut national de la statistique et des études économiques à l'échelle du quartier prioritaire de la politique de la ville (QPV) Les Bâtes-Tabellionne à Dreux et Vernouillet, ne permettant pas d'isoler le quartier de La Tabellionne. Dans le tableau ci-dessus, nous avons choisi de fournir les données à l'échelle de de l'îlot regroupés pour l'information statistique (IRIS) « Tabellionne », qui couvre la cité et un peu au-delà. Lorsque les données existent uniquement à l'échelle du QPV, cela est signalé dans le texte.

1. Les principales caractéristiques urbaines et sociales du quartier.

Un quartier refermé sur lui-même

Le quartier « La Tabellionne » est un quartier d'habitat social implanté sur le plateau nord de la commune de Vernouillet, en périphérie des villes de Vernouillet et Dreux. Il fait partie du quartier prioritaire de la politique de la ville (QPV) intercommunal « Bâtes-Tabellionne », établi à cheval sur les deux communes : les deux secteurs du QPV sont séparés physiquement par la rocade ouest et la ligne de chemin de fer, et reliés par un souterrain. Le QPV est presque exclusivement composé de logements sociaux construits dans les années 70 et 80, gérés par l'office public de l'habitat - Habitat Drouais.

A proximité directe du centre commercial 3C, enserré entre le réseau ferré à l'est, des champs cultivés et une zone pavillonnaire à l'ouest, le quartier est très enclavé, avec une seule entrée. Il est bordé sur sa frange ouest de plusieurs équipements : maison de quartier, collège, groupe scolaire... Le gymnase Marcel Pagnol, équipement sportif important, est fermé depuis 2017 et vient d'être démoli, limitant l'infrastructure sportive de proximité à deux salles. Sa reconstruction est désormais intégrée au projet de renouvellement urbain.

De manière générale, la Tabellionne cumule des problématiques d'usage, couplées à la pauvreté des populations et à la mauvaise conception de certains espaces publics et formes urbaines, ce qui génère de l'insécurité et une mauvaise image d'un quartier, par ailleurs doté d'atouts.

Parmi ceux-ci, figure au premier plan l'importance des espaces verts à destination du public ainsi que les jardins familiaux qui sont très usités par les habitants et dont le nombre est actuellement insuffisant pour répondre au souhait de ceux-ci.

D'autre part, bien que situé en périphérie, la Tabellionne présente l'avantage d'être à proximité d'un grand axe de circulation qui permet aux résidents de rejoindre facilement les autres pôles d'équipements et d'activités économiques du territoire.

Ces atouts sont à renforcer au travers du prisme des usages souhaités par les habitants afin d'imaginer un quartier aux espaces publics plus vivant et usités.

Un projet de renouvellement urbain qui démarre après plusieurs phases successives d'élaboration.

Un protocole de préfiguration a été signé en novembre 2016 pour la réhabilitation et la résidentialisation du quartier prioritaire de la politique de la ville, inscrit comme quartier d'intérêt national par l'Agence nationale pour la rénovation urbaine. Le projet doit permettre de remettre à niveau le bâti, de renouveler et diversifier l'offre de logements, de repenser la trame viaire et d'ouvrir davantage le quartier sur son environnement. Une première convention a été signée en 2019, et le projet a ensuite été revu après l'élection de nouvelles équipes municipales en 2020. Un avenant à la convention, avec un projet plus ambitieux, a été signé en mars 2023.

VERSION PROJET COMITE DE PILOTAGE - 11-01-2024

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20240318-CC2024-027-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 03/04/2024
Notification : 03/04/2024

Pour la partie logement, le projet va générer la démolition de 212 logements, avec 57 reconstructions, et une reconstitution qui aura lieu dans la zone d'aménagement concerté (ZAC) du Bois du chapitre (24 logements) la ZAC Croix Giboreau (30 logements). Limitrophe de La Tabellionne, la Croix Giboreau prévoit la création à terme de 260 logements, dont 20 % de logements sociaux.

En 2022, les immeubles de la rue Duguay-Trouin ont été démolis, à mi 2023 81,5% des familles ont été relogées (66 sur 81)

Plus globalement, l'ensemble du périmètre va faire l'objet de phases successives de réaménagement des espaces publics, des rez-de-chaussée d'immeubles ainsi que des équipements publics. Cette restructuration s'inscrit dans un périmètre plus globale afin de répondre à l'objectif de désenclavement des immeubles de la Tabellionne.

Ainsi, le réseau viaire multimodal viendra connecté tant les logements en réhabilitation que les opérations de logements neufs, aux équipements existants et neufs. Un nouveau centre social sera créé et le gymnase Marcel Pagnol, démoli en 2022, sera reconstruit.

Des indicateurs socio-économiques de précarité à des niveaux très élevés, illustrant des écarts importants entre la ville et le quartier prioritaire de la politique de la ville.

La particularité du quartier est une part importante de familles ayant accompli un parcours de vie complet sur le quartier : avec des pères arrivés jeunes pour travailler, ayant fondé une famille, élevé leurs enfants et vivant leur retraite à la Tabellionne (leurs enfants étant installés en proximité ou vivant encore dans le foyer familial).

Le quartier accueille 1 748 habitants (à l'échelle de l'Ilots regroupé pour l'informatique statistique (IRIS), soit 38 % de la population du quartier prioritaire de la politique de la ville Bâtes-Tabellionne et 14 % de la population de Vernouillet. Sa population se caractérise par sa jeunesse (44 % des habitants ont moins de 25 ans contre 34 % à l'échelle de Vernouillet).

Les plus de 75 ans sont encore peu représentés (3 % en 2018) au sein du quartier, mais une problématique de vieillissement se fait jour : en 2018, 12% des habitants ont plus de 60 ans. Les personnes âgées sont désormais bien présentes dans l'espace public, dans les activités du centre social et dans les permanences sociales.

Les habitants de La Tabellionne se caractérisent également par une proportion supérieure à la moyenne communale de personnes de nationalité étrangère (27 % en 2018 et 10 % à l'échelle de la ville) et par des revenus très modestes. En 2019, le revenu fiscal médian par unité de consommation (UC) du quartier est très inférieur à ceux de la Communauté d'Agglomération du Pays de Dreux (respectivement 12 770 € contre 21 100 €), le taux de pauvreté est de 54 % (15 % à l'échelle de la Communauté d'Agglomération du Pays de Dreux et 22 % à Vernouillet).

Les prestations sociales représentent quant à elles près d'un tiers des revenus disponibles du quartier (31 % contre 7,2 % pour la Communauté d'Agglomération du Pays de Dreux et 3,8 % pour Vernouillet), et les revenus du travail (activités salariées, non salariées et indemnités de chômage) représentent 53 % du total des revenus disponibles du quartier (72,3 % pour la Communauté d'Agglomération du Pays de Dreux).

En 2017, 44 % des habitants du quartier La Tabellionne sont au chômage au sens du recensement (31 % à l'échelle de Dreux-Vernouillet et 39 % pour la Communauté d'Agglomération du Pays de Dreux). 31 % des salariés occupent un emploi précaire (contre respectivement 19 % et 16 % pour Dreux et Vernouillet, contre 13 % pour la Communauté d'Agglomération du Pays de Dreux) et 23 % de la population occupent un emploi à temps partiel (contre 15 % dans les communes et 20 % dans la Communauté d'Agglomération du Pays de Dreux).

VERSION PROJET SOUMISE AU PILOTAGE - 11-01-2024

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20240318-CC2024-027-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 03/04/2024
Notification : 03/04/2024

La Caisse d'allocations familiales (CAF) fournit des données à l'échelle du quartier prioritaire de la politique de la ville (QPV) Bâtes-Tabellionne : 74 % de la population du QPV couverte par au moins une prestation CAF (66 % pour Dreux-Vernouillet et 54 % pour la CAF), soit 1 473 foyers, ce qui représente 3 401 personnes couvertes. Les allocataires isolés représentent 48 % des allocataires du QPV (41 % pour les 2 communes et 35 % pour la Communauté d'Agglomération du Pays de Dreux). Les allocataires mono-parents sont plus nombreux en proportion (20 %) qu'aux échelles communales (16 %) et intercommunale (16 %). 25 % des foyers allocataires du QPV sont des familles avec enfant(s).

Toujours à l'échelle du quartier prioritaire de la politique de la ville, les données du dernier recensement donnent à voir d'importantes difficultés d'insertion parmi les jeunes : 32 % des 16-24 ans ne sont ni scolarisés ni en emploi (contre 20 % dans la Communauté d'Agglomération du Pays de Dreux).

2. Les grands enjeux du quartier.

Des habitants en attente de la rénovation, et très concentrés sur les problématiques de logement.

Les logements, le cadre de vie et les équipements sont aujourd'hui dégradés : déjà considérés comme vétustes, ils ont bénéficié de peu de moyens, dans l'attente du projet urbain.

Au premier semestre 2022, les logements de La Tabellionne sont donc soit en attente de requalification soit de démolition (5 immeubles voués à démolition, 4 à réhabilitation, 5 bâtiments en rénovation de droit commun. La dégradation des logements (problématiques de fuites, de chauffage, pannes diverses...) est devenue, selon les acteurs rencontrés, une priorité des habitants. En matière de gestion, la problématique de dépôts sauvages d'encombrants, déjà signalée dans le contrat de ville de 2015, reste très présente ; les diagnostics en marchant de la gestion urbaine et sociale de proximité ont été stoppés par la crise sanitaire.

Les habitants se disent également en attente d'une communication plus régulière sur le projet de renouvellement urbain - qui a repris au cours de l'année 2022, après avoir été stoppée par la crise sanitaire.

Un tissu associatif local peu développé, une progression des situations d'isolement social.

En 2014, le diagnostic du territoire identifiait déjà que la dynamique de quartier était portée par le centre social, avec un tissu associatif local qui s'effrite. Le constat reste le même d'une faiblesse du tissu associatif local.

Il existe cependant des associations de proximité, actives sur les champs de la solidarité et du vivre ensemble.

Mais les acteurs identifient une forme de repli sur soi et sur le quartier, qui peut prendre des formes communautaires, ou renforcer l'isolement social. Selon eux, les confinements et couvre-feux ont eu un impact réel sur la situation des femmes du quartier, sur les épaules desquelles a reposé la tenue du ménage dans des conditions difficiles : fatigue, oubli de soi, repli sur le foyer... L'équipe du centre social note également que les adolescentes sont désormais moins présentes dans les activités, qui ont été davantage réinvesties par les garçons à leur réouverture.

Une animation locale qui se relance.

La crise sanitaire a stoppé pendant près de deux ans les actions collectives, notamment celles proposées par le centre social. Elles reprennent en 2022, mais ne font pas encore le plein. Le pré-projet pour le centre social note que le lien social, qui faisait la force du quartier, semble se déliter selon les acteurs rencontrés pour le diagnostic, sans doute sous l'effet de la crise sanitaire, mais aussi des premiers effets du projet urbain (démolitions et relogements).

VERSION PROJET COMITE DE PILOTAGE - 11-01-2024

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20240318-CC2024-027-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 03/04/2024
Notification : 03/04/2024

Le Conseil Citoyen, créé en 2014, a été freiné par la crise sanitaire est également relancé, et ses commissions commencent à se réunir à nouveau. Plusieurs conseillers ont recommencé à venir dans les réunions du centre social. Les diagnostics en marchant, en suspens depuis deux ans du fait de la crise sanitaire, ont repris mi-2022.

Des problématiques de tranquillité publique toujours présentes, bien que moins prégnantes qu'il y a quelques années.

Le quartier prioritaire de la politique de la ville Les Bâtes-Tabellionne fait partie des quartiers de reconquête républicaine (QRR). Les problématiques de regroupements nocturnes et de deal, qui participent de l'image du quartier, sont toujours présentes, même si les lieux concernés ne sont plus ceux identifiés en 2014 lors du diagnostic des "Engagements 2030". Des squats d'appartement se produisent également.

De l'avis des acteurs rencontrés, le sentiment d'insécurité a cependant plutôt décru ces dernières années.

Une action importante a été mise en place autour de la sécurité, permettant de renforcer la présence sur le terrain de la police, d'agents de sécurité et de prévention : cellules de veille et de vigilance, création de la Maison de la sécurité du quotidien (instance partenariale de ce quartier), bataillons de la prévention...

Depuis janvier 2019, la Maison de sécurité du quotidien, installée aux portes du quartier de La Tabellionne, est un espace partagé par le pôle médiation de la ville et une pluralité de partenaires de la prévention et de la sécurité (permanences d'associations sociales et de solidarité, de l'habitat drouais, du délégué police-population, du service pénitentiaire d'insertion et de probation). Lieu de médiation et d'écoute, il vient renforcer la chaîne prévention-sécurité et, au-delà de la résolution de problèmes quotidiens, a pour ambition de remettre en confiance les habitants et les sensibiliser au fait que la sécurité est l'affaire de tous.

La maison de sécurité du quotidien propose également un temps d'accueil et d'échanges pour les jeunes.

Une offre de services en direction des personnes âgées et des jeunes à renforcer.

Dans son diagnostic, le centre social a identifié un manque d'activités pour les seniors, et un besoin de maintenir une mobilité hors du quartier par le biais de l'animation.

Malgré la présence de permanences de la Mission Locale au Point Info Service, qui connaissent une bonne fréquentation, il y a toujours des jeunes ni en formation et ni en emploi, qui restent distants des institutions (ce constat n'est pas limité au quartier de La Tabellionne).

Par ailleurs, il est noté que les adolescents et pré-adolescents (12-17 ans) sont très présents dans les espaces publics, donnant à penser que l'offre d'animation à leur endroit est insuffisante. Par ailleurs, les plus âgés ne seraient plus intéressés par l'offre existante, avec le risque pour certains de se tourner vers le trafic.

3. Les points d'appui pour le quartier

Un cadre de vie plein de potentialité, un très fort attachement au quartier.

Les habitants, et notamment les plus anciennement installés, apprécient de vivre à la Tabellionne et de nombreux habitants ont développé un fort attachement au quartier. L'aspect positif de cet attachement est la solidarité et le lien social qui existent ; le revers est le repli sur une sociabilité exclusivement de proximité, une faible ouverture vers l'extérieur.

VERSION PROJET COMITE DE PILOTAGE - 11-01-2024

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20240318-CC2024-027-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 03/04/2024
Notification : 03/04/2024

Les habitants soulignent l'atout que représente le cadre de vie, ou plus exactement les espaces verts. Les jardins partagés fonctionnent bien, et de nouvelles parcelles devraient être proposées avec le projet urbain.

Un quartier qui dispose d'une offre de services et d'équipements de proximité développée.

Le quartier bénéficie d'un bon niveau de services et d'équipements :

Le centre social Tabellionne est doté de deux équipements. Le Point Info Service (PIST) est une structure pluriactivité, qui a une mission de relais des services de droit commun, avec des permanences (Mission locale, Conseil départemental...). La Maison de quartier est dédiée à l'animation de la vie sociale (animations pour enfants et jeunes ; ateliers adultes ; activités associatives et évènements...), et loue les 37 parcelles de jardin ;

La Maison de sécurité du quotidien (MSQ) est implantée depuis 2019 en lisière du quartier : une équipe de médiateurs et éducateurs y est installée, renforcée début 2022 dans le cadre du dispositif « Bataillons de la prévention », des permanences d'associations (France Victimes…). Elle est l'instance de coordination des acteurs de la sécurité.

Le projet de renouvellement urbain

Le nouveau programme national de renouvellement urbain va amener des transformations très importantes, non seulement dans le cadre de vie des habitants, mais également dans l'ouverture du quartier : nouveau quartier dans la zone d'aménagement concerté de la Croix Giboreau, aménagement des voiries et accès vers Dreux et le sud, etc. L'objectif principal est de désenclaver le quartier et de mieux le connecter au reste de la ville.

Cette période à venir étant vécue par les acteurs comme un levier pour un nouveau projet social, qui allie l'accompagnement des habitants au travail sur la mixité et l'ouverture.

4. Synthèse des enjeux et pistes pour l'avenir du quartier de la Tabellionne.

FORCES	FAIBLESSES
Cadre de vie, équipements, services : Un projet de renouvellement urbain qui s'amplifie ; Beaucoup d'espaces verts, des jardins partagés ; Des équipements : une maison de quartier, le Point Info Services avec de nombreuses permanences. Vie sociale : Des familles installées durablement, un attachement au quartier ; Une solidarité de proximité.	Cadre de vie, équipements, services : Une cité enclavée ; Une offre d'équipements vétuste (mais prise en compte dans le projet de renouvellement urbain) ; Des logements dégradés, en attente de requalification ou de démolition ; Problématique de dépôts sauvages. Vie sociale : Des indicateurs de précarité importants, des jeunes sans emploi ni formation ; Un tissu associatif peu dynamique, un isolement social réel, des habitants très centrés sur le quartier ; Des adolescents et pré-adolescents très présents dans les espaces publics ; Des points de deal.

VERSION PROJET COMITE DE PILOTAGE - 11-01-2024

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20240318-CC2024-027-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 03/04/2024
Notification : 03/04/2024

PRINCIPAUX AXES DE PROGRES POUR L'AVENIR

Accompagner le projet urbain par un projet humain fort : travailler à susciter l'initiative habitante, soutenir les associations, relayer la communication sur les chantiers ;

Un projet pour les 16-25 ans, et un travail sur l'accompagnement vers l'emploi et la formation ;

Renforcer l'accompagnement éducatif des enfants, soutien à la parentalité ;

Renforcer l'offre pour les femmes : appui à l'émancipation, activités pour les femmes âgées ;

Poursuivre l'effort de présence de prévention et de médiation « au quotidien » ;

Renforcer le dialogue avec le bailleur à l'occasion du programme nouveau programme national de renouvellement urbain.

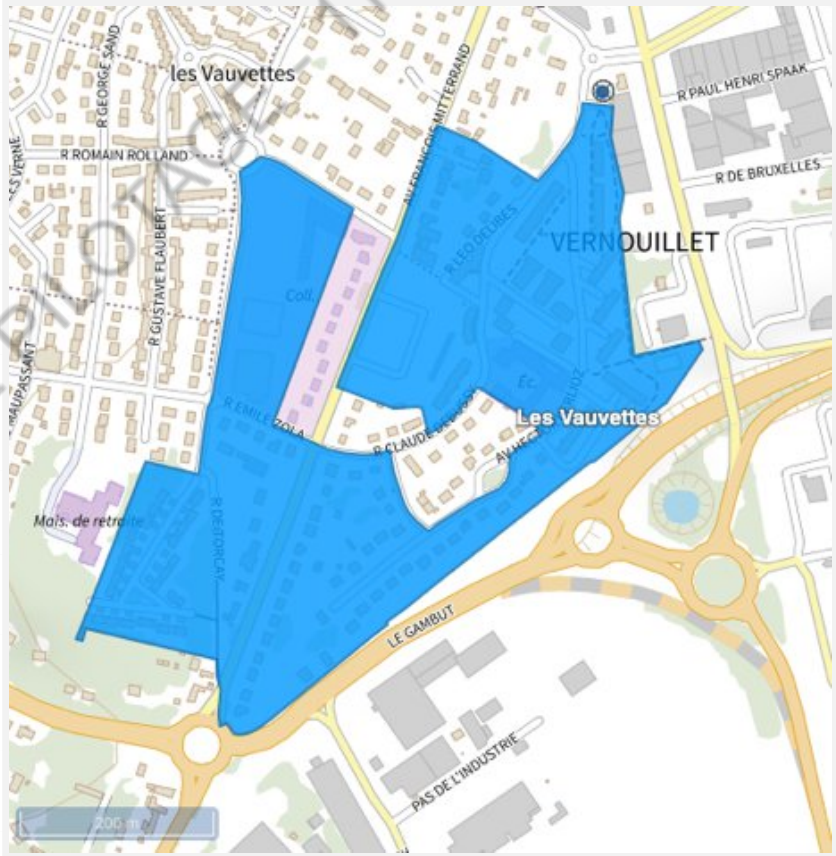
Les valeurs républicaines : un incontournable du bien-vivre ensemble

VERSION PROJET COMITE DE PILOTAGE - 11-01-2024

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20240318-CC2024-027-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 03/04/2024
Notification : 03/04/2024

Les Vauvettes à Vernouillet

	Vauvettes	Vernouillet	Communauté d'Agglomération du Pays de Dreux
Nombre d'habitants INSEE 2018	1 088	12 522	114 862
Part des logements sociaux (sur le nombre de résidences principales) RPLS 2017	86 %	34 %	18 %
Revenu fiscal médian INSEE 2019, Revenu fiscal annuel médian par UC	13 250 €	18 270 €	21 100 €
Taux de pauvreté au seuil de 60 % (%) INSEE 2018	46 %	22 %	15 %
Part des moins de 25 ans INSEE 2018	37 %	34 %	37% (moins de 29 ans)
Familles monoparentales INSEE 2018	28 %	10 %	10 %
Part des 16-24 ans non scolarisés et sans emploi INSEE 2017	41 %	28 %	20 %
Taux de chômage INSEE 2017	31 %	21 %	15 %
Part des salariés en emplois précaires INSEE 2017	25 %	15 %	13 %



VERSION PROJET COMITE DE PILOTAGE 11-01-2024

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20240318-CC2024-027-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 03/04/2024
Notification : 03/04/2024

1. Les principales caractéristiques urbaines et sociales du quartier.

Une localisation stratégique au cœur de la Communauté d'Agglomération du Pays de Dreux.

Le quartier « Les Vauvettes » est le plus petit des deux quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) de la commune de Vernouillet. Implanté sur le plateau sud, il se situe à l'opposé de l'autre QPV de la ville, La Tabellionne, sur le plateau nord.

Le quartier prioritaire de la politique de la ville est circonscrit au logement social collectif ; il fait partie d'un quartier plus large, « Les Grandes Vauvettes », qui comprend de petits ensembles résidentiels et du pavillonnaire et a accueilli notamment des reconstructions liées au projet de rénovation urbaine.

Ouvert et traversant, le quartier bénéficie d'une localisation stratégique permettant l'accès aux services en raison de son positionnement à proximité directe du centre commercial Plein Sud, du collège Nicolas Robert, et de la rocade de Dreux.

Une rénovation urbaine qui a transformé le cadre de vie.

Les Vauvettes ont fait l'objet d'une rénovation urbaine dans le cadre du programme national de rénovation urbaine (PNRU) de l'Agence nationale pour la rénovation urbaine entre 2004 et 2012. Le projet a permis la réhabilitation des 223 logements, la démolition de de 158 logements, la construction de 78 logements et la restructuration en profondeur des espaces extérieurs du quartier prioritaire de la politique de la ville. Le groupe scolaire Louis Aragon a été réhabilité et un nouveau centre social, La Passerelle, a été construit sur la place nord, afin de valoriser un pôle de quartier. Un pôle social, le Pass'Age Vauvettes, ont été ouverts dans un pavillon rénové, accueillant une nouvelle épicerie sociale, un espace insertion et une structure de petite enfance auparavant installée en pied d'immeuble.

Le programme national de rénovation urbaine s'est également accompagné d'une réorganisation de la desserte du quartier : hiérarchisation des voies, résidentialisations des pieds d'immeuble, création d'un nouveau square.

Un quartier jeune et familial.

Le quartier accueille 37 % de moins de 25 ans, taux supérieur à la moyenne communale (34 %) et une part importante de familles monoparentales, près de trois fois plus élevée qu'à l'échelle communale (28,1 % contre 10,4 % sur Vernouillet).

La population âgée de plus de 75 ans est très peu présente à l'échelle du quartier prioritaire de la politique de la ville (moins de 1 % au recensement de 2017), alors même qu'il est noté un fort attachement au quartier d'habitants installés durablement. Cela s'explique en partie par le développement de l'offre résidentielle lors du programme national de rénovation urbaine, qui a permis à des personnes âgées de quitter les immeubles de 5 étages sans ascenseur, certaines pour s'installer dans des maisons jumelées dans le secteur voisin des Grandes Vauvettes.

Des indicateurs socio-économiques qui restent défavorables, illustrant des écarts importants entre la ville et le quartier prioritaire de la politique de la ville.

Les indicateurs socio-économiques des Vauvettes sont, pour certains (taux de chômage, part des salariés en emploi précaire…), plus favorables que sur l'ensemble des quartiers prioritaires de la politique de la ville de la Communauté d'Agglomération du Pays de Dreux. Néanmoins, ils inscrivent le quartier prioritaire dans une situation défavorable à l'échelle du territoire communal et intercommunal, avec lesquels il affiche des écarts importants, notamment en raison de la précarité économique de sa population.

VERSION PROJET COMITÉ DE PILOTAGE - 11-01-2024

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20240318-CC2024-027-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 03/04/2024
Notification : 03/04/2024

Toujours en 2018, le revenu fiscal médian par unité de consommation (UC) du quartier prioritaire de la politique de la ville (QPV) est très inférieur à ceux de la ville et de la Communauté d'Agglomération du Pays de Dreux : 13 520 € contre 18 720 € et 21 100 €.

Le taux de pauvreté[11] atteint quant à lui plus de 46 % sur le QPV, contre 15 % à l'échelle de la Communauté d'Agglomération du Pays de Dreux, et 22 % sur Vernouillet. Aussi, les revenus des activités salariées, non salariées et les indemnités de chômage représentent 61 % du total des revenus disponibles du QPV, contre 72,3 % pour la Communauté d'Agglomération du Pays de Dreux.

Les prestations sociales représentent quant à elles près d'1/4 des revenus disponibles du QPV (24,5 % contre 7,2 % pour la Communauté d'Agglomération du Pays de Dreux et 11 % pour Vernouillet). 22 % des ménages sont imposés en 2017 (39 % à l'échelle de la commune et 49 % pour la Communauté d'Agglomération du Pays de Dreux).

Selon les données de la Caisse d'allocations familiales (CAF), 329 foyers du quartier prioritaire de la politique de la ville (QPV) Les Vauvettes sont bénéficiaires d'au moins une prestation sociale de la CAF fin 2020 (dont 77 bénéficiaires du revenu de solidarité active (RSA)), soit une progression de 20 % en 4 ans (278 foyers concernés au 31/12/2016). Fin 2020, cela représente 979 personnes couvertes soit plus de 90 % de la population du QPV, contre 63 % pour Vernouillet et 54 % pour la Communauté d'Agglomération du Pays de Dreux.

La répartition des allocataires montre que les allocataires mono-parents sont plus nombreux en proportion (21 %) qu'à l'échelle communale (15 %) et intercommunale (16 %), et que 42 % des foyers allocataires du quartier prioritaire de la politique de la ville sont des familles avec enfant(s).

2. Les grands enjeux du quartier.

D'importantes difficultés d'accès à l'emploi, en particulier chez les jeunes.

En 2017, plus de la moitié de la population du quartier prioritaire de la politique de la ville était sans diplôme (50,6 %), et le taux de chômage (au sens du recensement) atteignait 31 %. Sur des données plus récentes, le nombre de demandeurs d'emploi de catégories A, B, C inscrits à Pôle emploi a très peu évolué entre 2016 et 2020 (passant de 209 à 200), mais le nombre d'inscrits de moins de 26 ans a baissé légèrement, laissant entrevoir une amélioration récente de l'accès à l'emploi des jeunes des Vauvettes.

La problématique de l'accès à l'emploi des jeunes reste cependant un des enjeux principaux pour les acteurs locaux interrogés, qui indiquent discerner un désengagement au niveau de l'emploi et retrouver de plus en plus des jeunes sur l'espace public. Au recensement 2017, 41 % des 16-24 ans ne sont ni scolarisés ni en emploi, contre 28 % à l'échelle de la ville de Vernouillet[12].

Au sein du quartier prioritaire de la politique de la ville, « l'Espace insertion » permet aux chefs de familles inscrits dans une démarche d'insertion de bénéficier d'un mode de garde adapté pour leurs enfants (0-3 ans) afin de pouvoir se consacrer à toute démarche en lien avec leur insertion professionnelle.

Mais la question de l'employabilité du public jeune reste, selon les acteurs locaux, une des principales problématiques qui freinent son accès à l'emploi. Il en est de même pour des femmes approchant la quarantaine qui sont de plus en plus nombreuses à entrer en contact avec le centre social, dans une logique d'émancipation, se posant la question d'une entrée ou d'un retour dans l'emploi.

Une difficile implication des habitants dans la vie associative.

[11] Part des ménages dont le niveau de vie est inférieur au seuil de 60 % de la médiane du revenu disponible de l'ensemble de la population.
[12] Source : Fiche éducation système d'information géographique de la politique de la ville, ministère de l'Éducation Nationale 2019-2020, Recensement de la population 2017

VERSION PROJET COMITE DE PILOTAGE - 11-01-2024

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20240318-CC2024-027-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 03/04/2024
Notification : 03/04/2024

La vie associative locale sur le quartier Les Vauvettes est peu dynamique, ce constat étant fait de longue date. Pour autant, les acteurs de proximité notent une perte de lien social, avec le sentiment d'un repli sur soi du quartier, née de la crise sanitaire.

En juin 2022, le quartier compte moins de 5 associations d'habitants actives, dont certaines sont menacées. Concernant l'animation locale, il est régulièrement tenté d'associer les habitants en leur proposant de co-construire les différentes manifestations de quartiers/voisins organisées par le centre social (kermesses, fête de l'été, chasse aux œufs…).

D'après l'analyse des acteurs locaux rencontrés, la faiblesse du tissu associatif local et de l'implication habitante pourrait être pour partie un effet de la dynamique importante autour du centre social La Passerelle, qui ne laisserait pas assez de place à l'initiative citoyenne ou ne travaillerait pas assez dans une logique de développement, pour impulser et soutenir l'initiative habitante. Par exemple, les Fonds de Participation des Habitants sont très peu utilisés pour soutenir des projets d'habitants. Le travail de relais vers le Fonds est sans doute à repenser.

Le projet social du centre social, en cours de réécriture, prévoit de prendre en compte ces dimensions.

Un essoufflement progressif du conseil citoyen.

Le conseil citoyen du quartier prioritaire de la politique de la ville Les Vauvettes était à l'origine composé de 24 personnes, dont 13 véritablement actives, habitants et représentants des habitants. Les missions de la commission portaient principalement sur le cadre de vie au quotidien : aménagement des rues, éclairage public, etc. Le conseil se rencontrait tous les deux mois, et une commission avait lieu chaque mois.

Depuis la crise sanitaire, un essoufflement de la dynamique s'est fait ressentir. Le conseil citoyen n'est plus composé que de 3 participants actifs, qui souhaitent aujourd'hui le relancer.

Une offre de services en direction des jeunes à faire évoluer.

En direction des grands adolescents (14-17 ans), l'intervention de proximité relève essentiellement de l'animation, avec l'accueil de loisirs de l'accueil collectif de mineurs et de la prévention, avec l'intervention du médiateur communal et d'un éducateur spécialisé qui intervient auprès des familles des enfants repérés et contribue à la mission auprès des collégiens exclus. Relevant du pôle éducation-famille de la ville de Vernouillet, la structure d'accueil collectif des mineurs est implantée au sein de Vernouillet.

Le constat du peu de jeunes fréquentant ces structures amène à questionner les modalités et contenus de cet accueil pour le faire évoluer et répondre aux attentes de la jeunesse.

Les propositions faites sur le mode « projet » pourraient être intéressantes à développer puisqu'elles ont déjà permis une belle implication des jeunes sur des projets tels que la réalisation d'une fresque sur le mur du collège Marcel Pagnol ou la réfection de l'espace jeune de la maison de quartier de La Tabellionne.

L'offre doit aussi pouvoir s'appuyer sur des projets menés en transversalité avec les autres services de la ville, notamment avec le service culturel qui développe des médiations culturelles.

De même, les projets pourront émerger de nouvelles collaborations à développer par les animatrices « jeunesses » avec, pour exemples, l'Atelier à spectacle sur le champ de l'ouverture culturelle et avec le tissu associatif local sur le champ sportif.

Des problématiques autour de la parentalité renforcées par la crise sanitaire.

VERSION PROJET COMITE DE PILOTAGE - 11/01/2024

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20240318-CC2024-027-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 03/04/2024
Notification : 03/04/2024

Le centre social témoigne des difficultés rencontrées par certains parents, qui exprimeraient clairement le fait de se sentir dépassés par l'éducation de leurs enfants - cela concerne tout autant des mères de familles nombreuses, avec des enfants jeunes, que de mères isolées qui font part de leur solitude. La présence de nombreux enfants dans l'espace public sans la surveillance d'adultes, parfois assez tard le soir, inquiète ainsi les équipes socio-éducatives.

Les règles édictées pendant la crise sanitaire ont également eu un impact sur le lien famille-école, du fait de l'impossibilité des parents d'élèves d'entrer au sein des établissements scolaires durant de longs mois.

Il est noté également que certains équipements installés lors du programme national de rénovation urbaine (jeux pour enfants) commencent à vieillir et vont faire l'objet d'une réhabilitation avec les crédits de la dotation politique de la ville.

3. Les points d'appui pour le quartier.

Un quartier attractif et un cadre de vie agréable.

La diversification de l'offre de logement social, un des objectifs principaux du projet, a permis la mutation du quartier, lui garantissant une réelle attractivité. En 2014, le diagnostic territorial notait une certaine difficulté à intégrer les nouveaux habitants ; près de 10 ans plus tard, l'impression est plutôt que l'intégration s'est réalisée sans trop de mal. Cette intégration a été travaillée par les acteurs locaux, notamment au travers du projet artistique « Les Vauvettes au fil du temps » qui a permis d'associer les nouveaux habitants à la vie du quartier via le recueil et la mise en scène des mémoires des anciens habitants du grand ensemble.

Le quartier des Vauvettes bénéficie d'un cadre de vie favorable qui représente un atout certain pour ce dernier : proximité avec le centre de la ville et les écoles vernolitaines, une réelle tranquillité, des espaces verts qualitatifs, et une bonne qualité d'entretien…

Ce cadre de vie favorable est le résultat de nombreuses opérations de rénovation des équipements et d'amélioration du cadre de vie, mené notamment grâce aux actions de l'ancien conseil citoyen et des nombreux diagnostics en marchant réalisés (amélioration de la circulation de la rue Maurice Papillon, diagnostic des équipements publics défectueux, du stationnement sauvage, etc.). En outre, on note un attachement fort des habitants et ex-habitants à leur quartier.

Un quartier qui dispose d'une offre de services et d'équipements de proximité.

La présence du pôle commercial Plein Sud rend moins nécessaire le besoin de commerces de proximité au sein du quartier prioritaire de la politique de la ville - la pharmacie étant cependant toujours installée au cœur du quartier.

Toutefois, le quartier dispose de plusieurs lieux ressources qui favorisent la mixité sociale et qui attirent des habitants des quartiers voisins : l'école primaire Louis Aragon, le collège Nicolas Robert, un square, un city-stade, le centre social « La Passerelle » qui organise son activité autour de permanences de la référente adultes - familles, d'ateliers parents - enfants, de cours d'alphabétisation, d'échanges de savoirs, d'événements festifs et culturels, d'un accueil dans le cadre du Contrat local d'apprentissage scolaire (CLAS), etc. A cela s'ajoute le pôle social Pass'Ages Vauvettes, qui abrite le multi-accueil du quartier (halte-garderie), et l'épicerie sociale et solidaire qui organise des activités ouvertes à tous et l'espace insertion.

Une nette amélioration de la situation en matière de tranquillité publique.

La problématique de l'incivilité et de la délinquance de rue a nettement diminué aux Vauvettes. L'effort réalisé en termes de prévention et médiation à l'échelle des deux villes de Dreux et Vernouillet (cellule de veille du Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD), ouverture des Maisons de sécurité du quotidien (MSQ), et arpentage de l'espace public par les médiateurs…) ont abouti à la disparition du point de deal « historique ».

VERSION PROJET COMITE DE PILOTAGE - 11-01-2024

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20240318-CC2024-027-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 03/04/2024
Notification : 03/04/2024

4. Synthèse des enjeux et pistes pour l'avenir.

FORCES	FAIBLESSES
Cadre de vie, équipements, services : Un cadre de vie et un parc de logements rénovés il y a 10 ans, des espaces verts agréables et fréquentés ; Un quartier attractif, un très faible taux de rotation ; Un accès aux commerces et services facilité par son implantation, proximité de Plein Sud ; Un pôle santé (cabinet médical, infirmière, pharmacie) ; Un centre social très actif (ateliers parents – enfants, alphabétisation, échanges de savoirs, événements festifs et culturels, CLAS…), une équipe renouvelée + un multi-accueil avec une épicerie sociale. Vie sociale : Un attachement fort au quartier ; Une baisse notable des incivilités, fin des occupations d'espaces public pour du trafic.	Vie sociale : Des indicateurs de précarité (nombreuses familles monoparentales, fragilité économique des habitants…), mais moins marqués que dans d'autres QPV (progression du taux d'emploi, légère baisse du nombre d'inscrits à Pôle Emploi…) ; Mais un certain nombre de jeunes ni en emploi ni en formation, présents dans l'espace public ; Une offre de services en direction des jeunes jugée insuffisante, notamment sur l'accompagnement à l'emploi ; Des problématiques de parentalité ; Une vie associative peu dynamique : peu d'associations d'habitants, essoufflement du conseil citoyen…

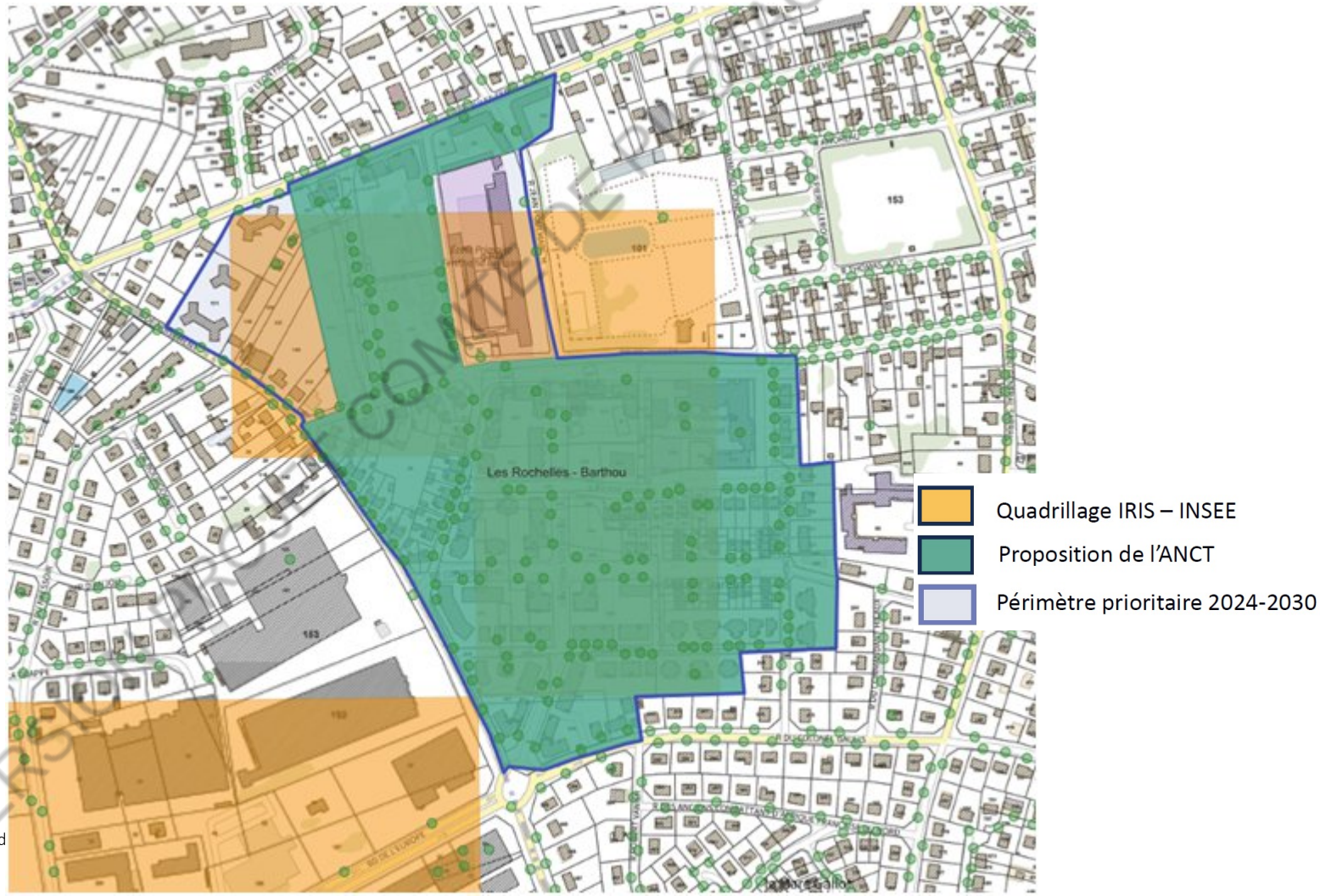
PRINCIPAUX AXES DE PROGRES POUR L'AVENIR
Renforcer, structurer l'accueil en direction de la jeunesse au sens large (de 9 ans à 25 ans) : équipements, activités, projets ; Apporter un soutien à l'employabilité des jeunes et des mères de famille qui souhaitent retourner en emploi ; Renforcer les actions de soutien à la parentalité ; Soutenir des projets et initiatives d'habitants, et notamment des jeunes (aller vers du projet et sortir de la seule consommation d'activité) ; Relancer le conseil citoyen.

VERSION PROJET COMITE DE PILOTAGE - 11-01-2024

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20240318-CC2024-027-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 03/04/2024
Notification : 03/04/2024

Annexe 3 :
Une géographie prioritaire confirmée dans son périmètre

Les Rochelles : 1400 habitants -
[Source ANCT - Population estimée au 1er Août 2023 et arrondie à la centaine supérieure]

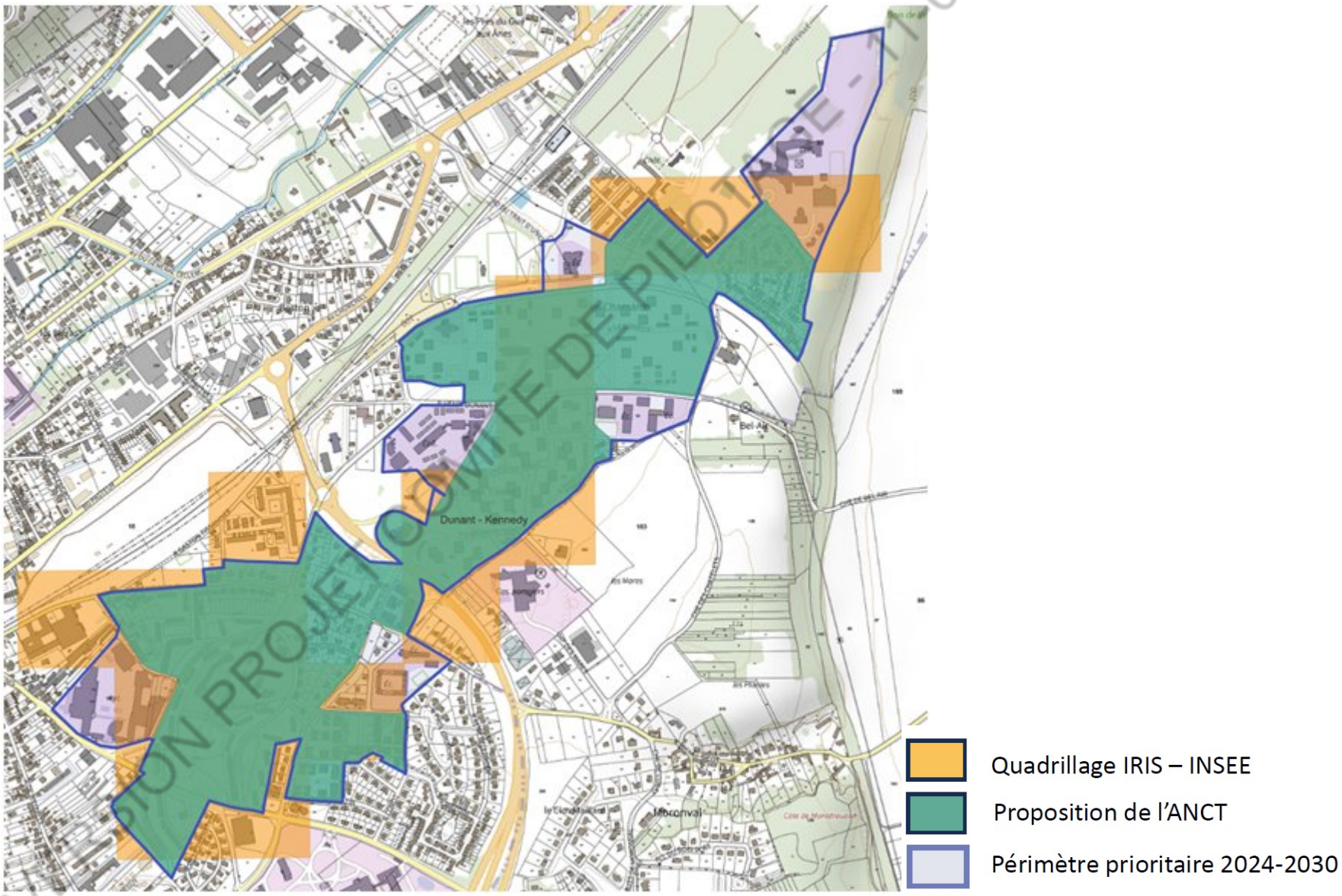


VERSION POUR COMITE DE PILOTAGE - 11-01-2024

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20240318-CC2024-027-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 03/04/2024
Notification : 03/04/2024

Dunant-Kennedy : 6200 habitants

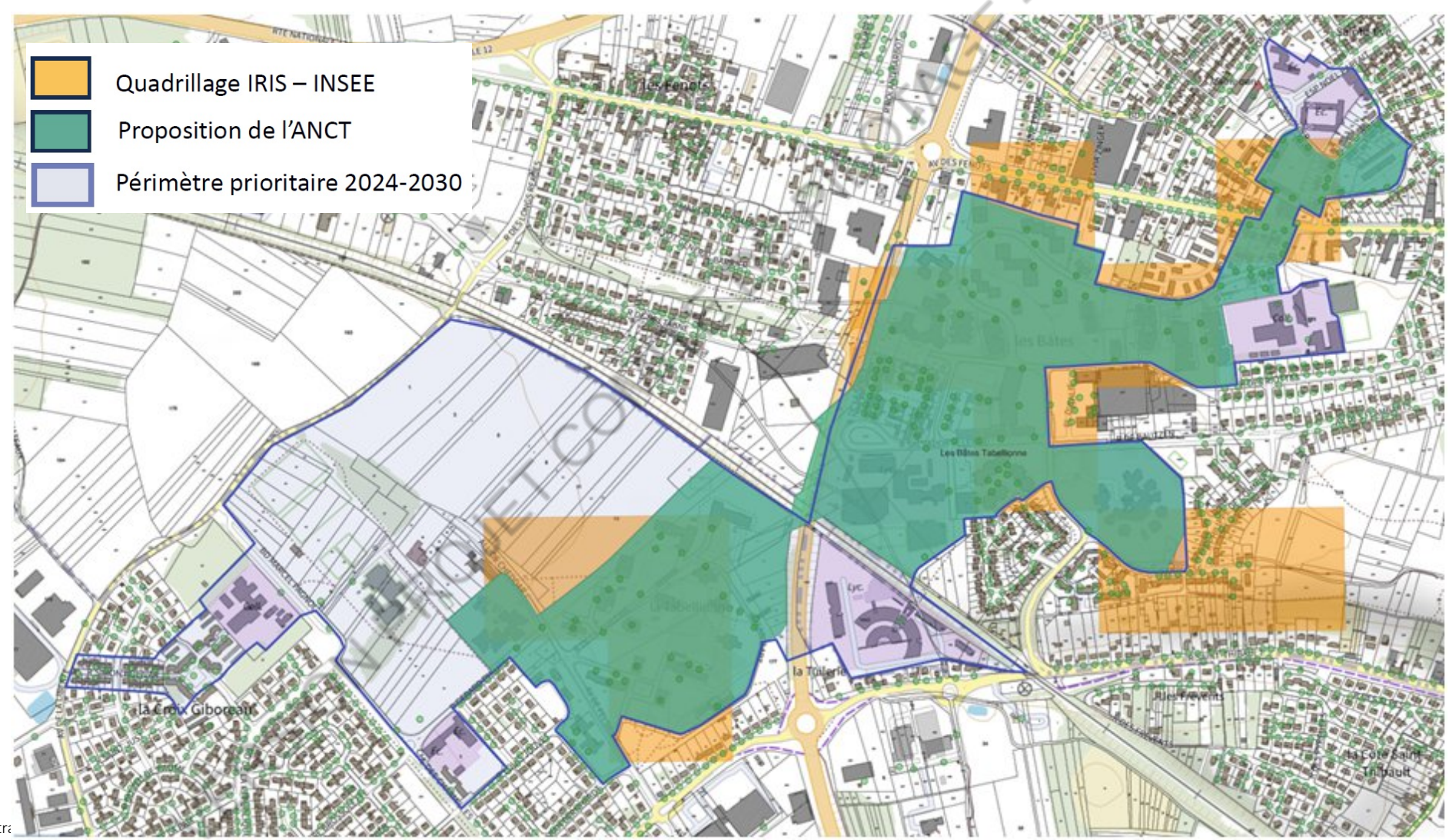
[Source ANCT - Population estimée au 1er Août 2023 et arrondie à la centaine supérieure]



SION PROJET COMITE DE PILOTAGE - 11-01-2024

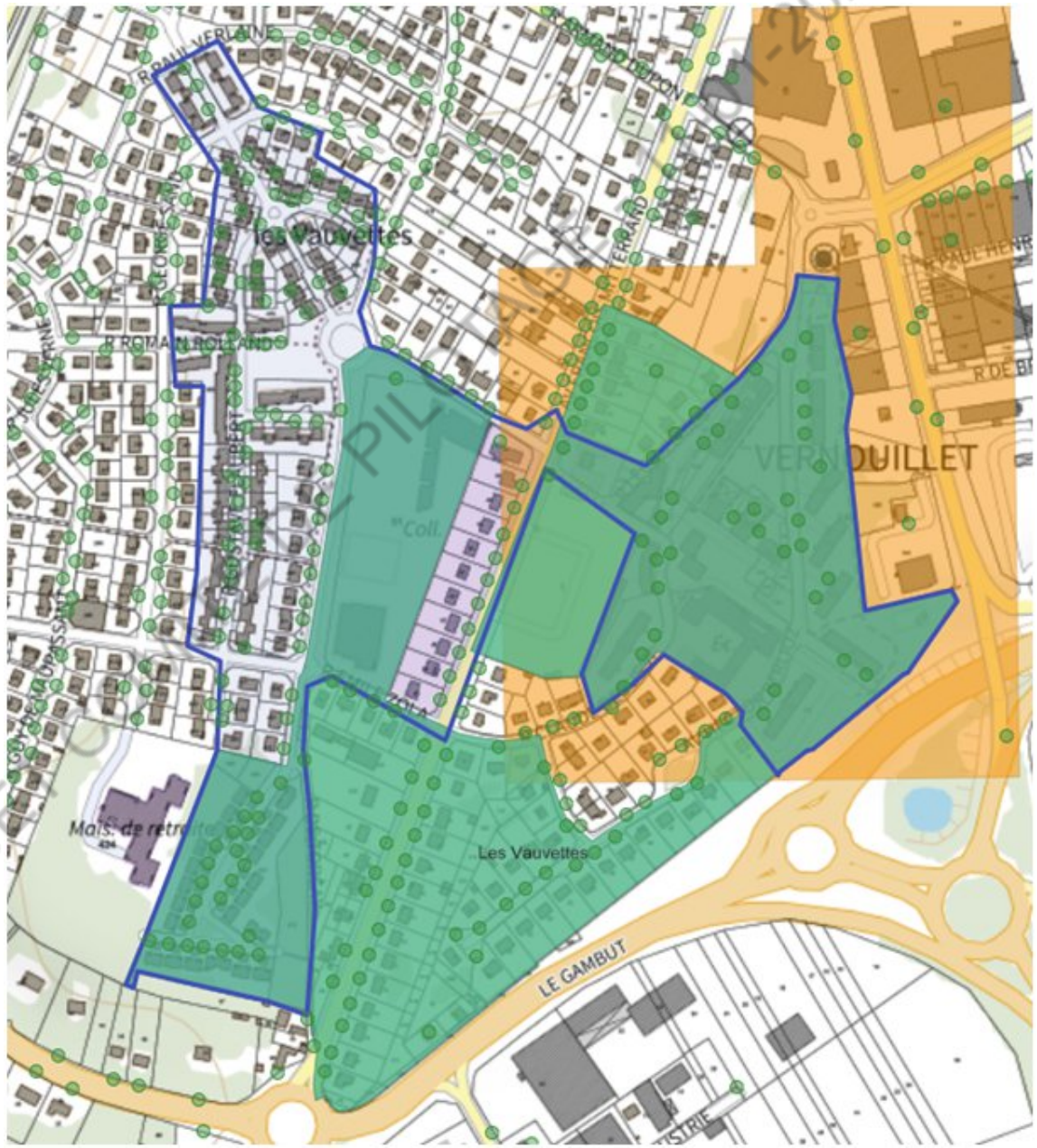
Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20240318-CC2024-027-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 03/04/2024
Notification : 03/04/2024

Les Bâtes-Tabellionne : 4300 habitants
[Source ANCT - Population estimée au 1er Août 2023 et arrondie à la centaine supérieure]



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20240318-CC2024-027-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 03/04/2024
Notification : 03/04/2024

Quartier des Vauvettes : 1300 habitants
[Source ANCT - Population estimée au 1er Août 2023 et arrondie à la centaine supérieure]



Quadrillage IRIS – INSEE

Proposition de l'ANCT

Périmètre prioritaire 2024-2030

VERSION PROJET

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20240318-CC2024-027-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 03/04/2024
Notification : 03/04/2024

ANNEXE 4 :
RECENSEMENT DES AXES D'INTERVENTION



VERSION POUR LE COMITE DE PILOTAGE - 11-01-2024

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20240318-CC2024-027-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 03/04/2024
Notification : 03/04/2024

Les axes d'intervention

.

Les "Engagements 2030" des villes de Dreux, Vernouillet et de l'Agglo du Pays de Dreux visent à définir la politique de la ville pour la période 2024-2030, en trouvant un équilibre entre les secteurs relatifs à l'habitat, à l'emploi et à l'équipement.

Alors que l'objectif commun de ces engagements est la défense des **valeurs de la République**, les moyens pour y parvenir prennent en compte les outils de la **cohésion sociale**, de l'**aménagement** et du **développement économique**. Ainsi, ces 4 aspects constituent les 4 axes majeurs autour desquels ont été élaborés ces engagements pour l'avenir.

Les « Engagements Quartiers 2030 » révèle les enjeux auxquels doivent faire face les collectivités, ils impliquent une ambition et une capacité à se définir, à s'inventer dans les espaces formés de la géographique prioritaire de la ville.

C'est pourquoi, en prenant en considération les enjeux et les atouts de ces quartiers, la démarche "Engagements 2030" est à la fois :

Stratégique, retranscrivant la vision du territoire de la politique de la ville sur fond d'une ambition affirmée ;

Opérationnelle, mettant au centre de la réflexion les projets des « Engagements Quartiers 2030 » dans une approche institutionnelle concertée ;

Coordinatrice, car ce recueil des « Engagements Quartiers 2030 » deviendra le référentiel des interventions de la politique de la ville pour une planification urbaine maximisant le potentiel des quartiers en vue d'un équilibre territorial et du bien-être des personnes.

De manière transversale une attention particulière est apportée aux priorités nationales :

- Promouvoir les valeurs de la République, dont l'égalité, la laïcité et l'engagement citoyen
- Favoriser l'émancipation
- Garantir les mêmes droits aux habitants.

VERSION PROJET COMITE DE PILOTAGE 11-01-2024

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20240318-CC2024-027-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 03/04/2024
Notification : 03/04/2024

Laïcité, citoyenneté et valeurs de la République :

"Engagements 2030" a pour objectif premier de faire vivre et de transmettre auprès de la population des quartiers les principes et les valeurs de la République. En mobilisant l'ensemble des acteurs du monde institutionnels et associatif, son projet repose sur la double ambition d'émancipation intellectuelle par le savoir et la culture, mais aussi de construction d'un projet démocratique fondé sur des communs compris, partagés et respectés par tous.

Corollaire de leur transmission, le respect des principes et valeurs de la République est par conséquent un impératif. La loi du 24 août 2021 confortant le respect des principes de la République donne des moyens nouveaux pour garantir le respect de la laïcité et renforce l'arsenal juridique existant, notamment pour répondre aux atteintes au principe de laïcité.

Propositions d'actions de l'Agglo du Pays de Dreux

Objectifs généraux :

- Permettre aux jeunes d'appréhender les principes de la laïcité et son application dans la vie quotidienne ;
- Rendre acteur le public jeune par la réalisation de projet ;
- Rendre citoyen les jeunes et lutter contre les stéréotypes d'appartenance à un territoire par une approche intercommunale.

La Communauté d'Agglomération du Pays de Dreux souhaite conforter la réalisation d'action sur les principes de la laïcité, la citoyenneté et les valeurs de la République. Pour cette raison, l'équité territoriale est primordiale dans les axes d'intervention. Cette équité territoriale a pour but de favoriser la mixité sociale afin de sensibiliser et faire appliquer ces trois principes.

Des actions sur la laïcité, citoyenneté et valeurs de la République serviront de levier d'action pour déconstruire les stéréotypes liés aux représentations d'un « déterminisme territorial et social » qui se traduit par des freins psychosociaux.

La Communauté d'Agglomération du Pays de Dreux a initié le projet « Aggloraid Citoyen » destiné au 8-12 ans issus des quartiers prioritaires de la politique de la ville et des communes rurales. Par équipe de 6, chaque groupe se voit attribuer une feuille de route, un plan de la ville et un questionnaire auquel elle devra répondre à chaque étape de vérification par un membre de l'équipe éducative.

Ainsi, sous forme d'un cours d'éducation civique ludique et pédagogique, les enfants vont :

- Découvrir le fonctionnement des institutions et rencontrer les représentants (commune, sous-préfecture, communauté d'agglomération, maison de justice, commissariat, police municipale, gendarmerie, pompiers…) ;
- Découvrir des monuments et structures culturelles (Chapelle Royale, musée, médiathèque…)
- Rencontrer les acteurs associatifs du territoire ;
- Apprendre à s'orienter sur un plan ;
- Découvrir les métiers liés à la protection des populations.

Pour aider à l'autonomie et la responsabilisation du public jeune, la Communauté d'Agglomération du Pays de Dreux compte un bureau information jeunesse qui œuvre en direction de tous les jeunes du territoire. Il a vocation à permettre l'accès aux droits des jeunes, avoir connaissance des dispositifs en faveur de la mobilité et être informé sur les initiatives existantes.

VERSION PROJET COMITE DE PILOTAGE - 11-04-2024

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20240318-CC2024-027-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 03/04/2024
Notification : 03/04/2024

Afin de conforter ces principes, la Communauté d'Agglomération du Pays de Dreux souhaite privilégier une approche socioéducative dans ses interventions sur le territoire pour permettre de sensibiliser particulièrement la jeunesse et les autres publics.

AXES STRATEGIQUES	OBJECTIFS OPERATIONNELS	PROPOSITIONS D'ACTION
SENSIBILISER LES JEUNES A LA LAÏCITE ET LA CITOYENNETE	• Responsabiliser le public jeune par la création de projet ; • Lutter contre le sentiment d'exclusion ; • Prévenir le repli communautaire ; • Faire découvrir les richesses patrimoniales du territoire ; • Sensibiliser les enfants aux gestes écocitoyens.	• Accompagner les jeunes par l'intermédiaire d'une bourse aux projets ; • Poursuivre le projet « AggloRaid Citoyen » ; • Lancer un appel à projet « Laïcité et citoyenneté pour tous » ; • Soutien aux activités des collectivités sur cette thématique.
RENFORCER LES CONNAISSANCES DES AGENTS	• Former à la laïcité, citoyenneté et aux valeurs de la République les intervenants	• Former les services civiques accueillis ; • Former les agents de la fonction publique.
EDUCATION A L'INFORMATION	• Mettre en œuvre l'éducation aux médias et à l'information ; • Sensibiliser les jeunes à la production d'information.	• Réaliser des interventions dans les établissements scolaires ; • Organiser des ateliers pour tous les publics ; • Organiser des séminaires et des rencontres sur la thématique de la production de l'information.
COORDINATION DES ACTEURS	• Sensibiliser l'ensemble des acteurs ; • Permettre l'intégration de ces principes dans toutes les démarches.	• Renforcer la communication sur le sujet entre les différentes collectivités et acteurs de proximité.
PARTICIPATION A LA VIE DE LA CITE	• Permettre une meilleure insertion sociale et professionnelle.	• Mise en place de cours de Français langue étrangère.

Propositions d'actions de la Ville de Vernouillet.

La mobilisation en faveur de la citoyenneté, des valeurs de la République, de la laïcité est un principe incontournable qui guide la politique et les actions de la ville de Vernouillet.

Faire vivre et transmettre les valeurs de la République, c'est garantir la cohésion sociale entre nos concitoyens et c'est tout l'enjeu des actions qui seront menées au service du vivre ensemble à Vernouillet.

La ville s'appuiera sur toutes ses forces vives et acteurs de terrain pour favoriser les échanges avec ses habitants et pour doter les acteurs du lien social d'outils permettant d'échanger librement dans

VERSION PROJET COMITE DE PILOTAGE - 11-01-2024

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20240318-CC2024-027-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 03/04/2024
Notification : 03/04/2024

le respect du cadre républicain, notamment auprès de la jeunesse et des populations les plus fragiles.

Pour ce faire, il faudra recenser les besoins en formation de tous les agents qui, au quotidien, ont un rôle essentiel dans l'exercice de leurs missions de service public.

La ville de Vernouillet attache une importance particulière à la dimension « Agir ensemble ».

Son engagement est et sera entier et constant auprès des partenaires - Institutionnels et associatifs - dans toutes les propositions permettant de faire vivre les valeurs d'Egalité, de Liberté et de Fraternité, et la laïcité.

C'est ainsi que la Ville est signataire de la charte de la diversité aux côtés de la ligue de l'enseignement.

Convaincus que la politique de la ville doit être l'affaire de tous, le projet « Vive la laïcité » engage la participation et la mobilisation de tous les services.

Sur le champ de la citoyenneté, il nous parait important d'agir dès l'enfance avec le souhait de développer un parcours citoyen. Le permis civique mis en place est la première étape de ce parcours.

- Favoriser la mixité sociale
- Faire que la famille soit un élément incontournable et nécessaire dans une démarche de co-éducation pour les jeunes
- Promouvoir et favoriser l'émancipation des femmes
- Favoriser l'accès à la culture, aux sports, aux loisirs
- Engager les citoyens dans des démarches participatives pour construire leur ville de demain

sont autant de leviers sur lesquels la ville s'appuie déjà pour faire vivre la laïcité, la citoyenneté et les valeurs de la République.

Les émeutes du mois de juin, les remontées d'incidents lors de minutes de silence dans des établissements scolaires constituent des indicateurs qui doivent guider nos actions de demain : nous devons avoir comme priorité et souci permanent de nous appuyer sur notre jeunesse et de promouvoir des actions permettant l'émancipation et la solidarité.

Ainsi nos actions devront amener à développer un sentiment d'appartenance : c'est en agissant et en construisant avec nos jeunes qu'émergeront la fierté d'appartenir à un quartier, puis à une ville… puis à une Natio

Les objectifs principaux sont :

▱ Favoriser la mixité sociale et le vivre ensemble

▱ Soutenir et renforcer la laïcité et la citoyenneté en favorisant l'intégration et l'autonomie

▱ Promouvoir et favoriser l'émancipation des femmes

▱ Engager les citoyens dans des démarches participatives pour construire leur ville de demain

▱ Former les agents, les membres d'associations, aux principes de la laïcité dans le cadre de l'accueil du public.

Priorités	Objectifs opérationnels
Former les agents, les membres d'associations, aux principes de la laïcité dans le cadre de l'accueil du public.	Mise en place de temps de formation par des intervenants extérieurs. Création de groupes d'échanges sur la pratique professionnelle. Accompagner les associations par de la formation, ainsi que dans leurs actions.
Favoriser le mieux vivre	Mise en place d'une manifestation de la laïcité à l'échelle de la Ville, incluant

VERSION PROJET COMITE DE PILOTAGE - 11-01-2024

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20240318-CC2024-027-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 03/04/2024
Notification : 03/04/2024

ensemble.	les écoles, associations, habitants. Fête de la musique. fête des voisins Passer des « fêtes de quartiers » à « Fête de la Ville ». Développer l'action « Vernouillet Plage ». Mise en place d'un rallye citoyen avec les écoles, maisons de retraite.... Multiplier les **échanges** autour d'un thème au sein des équipements ainsi que sur l'espace public et dans d'autres lieux (cafés,...). Développer l'action « les droits de l'enfant » en direction du plus grand nombre. Créer un événement autour de la liberté d'expression, à l'échelle de la ville.

VERSION PROJET COMITE DE PILOTAGE - 11-01-2024

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20240318-CC2024-027-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 03/04/2024
Notification : 03/04/2024

Propositions d'actions de la Ville de Dreux.

Priorités	Objectifs opérationnels
Soutenir et renforcer la laïcité et la citoyenneté	Favoriser les temps d'échange et d'expérience sur les valeurs républicaines et la laïcité auprès de la population accueillie dans nos structures/actions. Développer la formation des acteurs pour leur permettre d'être porteur des valeurs républicaines (formation sur la laïcité au profit des agents de la ville et le secteur associatif, prestataires en contact avec la population)
Favoriser l'intégration et l'autonomie	Favoriser les actions axées sur les valeurs républicaines, la solidarité, le fonctionnement des institutions. Développer l'apprentissage du français. Développer les ateliers de savoirs sociaux linguistiques. Favoriser l'égalité homme/femme . Développer l'émancipation des jeunes à travers le sport et les activités culturelles. Mettre le citoyen au centre de la vie de la ville et associer les habitants dans la programmation, l'organisation et la mise en œuvre de projets. Travail de recherche et de transmission intergénérationnelle de la mémoire individuelle et collective de l'histoire de la ville (800 ans du château de Dreux, 80 ans de la libération de Dreux, les accrochages citoyens...) Favoriser les groupes de parole pour les habitants. Promouvoir le développement culturel des habitants à travers l'expression artistique sur des thèmes prioritaires de la cohésion sociale.

VERSION PROJET COMITE DE PILOTAGE - 11-01-2024

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20240318-CC2024-027-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 03/04/2024
Notification : 03/04/2024

Cohésion sociale

La lutte contre les phénomènes d'enclavement est un des axes forts de la politique de la ville. Cette volonté se concentre sur les quartiers dans lesquels on constate à la fois un décrochage des revenus, mais aussi une baisse de la mixité sociale.

Les axes d'intervention de la cohésion sociale sont larges puisqu'ils concernent aussi bien les questions d'éducation, de citoyenneté, de lien social, de jeunesse, d'activités artistiques et sportives, de lien social et de prévention de la délinquance.

Enfance, famille, jeunesse

A. Objectifs généraux

Soutien aux familles monoparentales.

Prévoir un soutien renforcé en direction des familles monoparentales qui cumulent difficultés économiques et sociales.
Déterminer les solutions les mieux adaptées à l'accueil des jeunes enfants, en particulier pour l'accès des monoparents à la formation ou à l'emploi.

Ouverture des enfants et des jeunes aux ressources sportives et culturelles.

Renforcer la découverte et l'accès de tous les enfants à la ressource sportive, culturelle et artistique, sur tous les temps de la vie.

Lutter contre la déscolarisation précoce des jeunes.

- Lutter contre le décrochage et l'exclusion scolaire, en complémentarité avec les dispositifs existants.
- Travailler le lien famille/école/quartier ;
- Encourager la découverte du milieu scolaire par les familles ;
- Mobiliser les parents dans l'éducation de leurs enfants ;
- Favoriser l'échange entre parents et professionnels de l'éducation.
- Favoriser la réussite éducative
- Rapprocher l'école de l'entreprise pour préparer l'insertion professionnelle des jeunes (stages…)

Soutenir la parentalité.

Accompagner les parents dans leur rôle éducatif, valoriser les compétences parentales, penser la place du père dans la famille.
Soutenir les actions favorisant l'implication des familles en s'articulant avec les dispositifs existants de soutien aux familles.

B. Propositions d'actions de l'Agglo du Pays de Dreux

La Communauté d'Agglomération du Pays de Dreux a pour ambition de conforter son implication dans la politique de la ville en démocratisant l'accès à tous les habitants aux ressources du territoire et notamment celles relevant de la culture, du patrimoine et du sport. Afin de mettre en œuvre des actions sur le territoire et à destination des habitants des quartiers, l'intercommunalité s'appuie sur les équipements dont elle est gestionnaire. Elle développe des actions de médiation culturelle en direction de tous les publics, et notamment des actions spécifiques en direction de publics jeunes et des scolaires. Certaines de ces actions comportent des axes spécifiques en direction des publics des quartiers prioritaires.

VERSION PROJET COMITÉ DE PILOTAGE - 11-01-2024

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20240318-CC2024-027-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 03/04/2024
Notification : 03/04/2024

Enfance et Jeunesse

La lutte contre le décrochage scolaire est un axe d'intervention privilégié, des séjours sont organisés durant lesquels les participants acquièrent des savoirs de manière ludique, renforcent leur autonomie et leur esprit critique. En outre, ces séjours permettent aux jeunes de rencontrer une diversité de personnes dans un environnement qui leur est inconnu. La Communauté d'Agglomération du Pays de Dreux a expérimenté cette initiative durant la période scolaire de la Toussaint 2022 afin d'aborder de manière ludique et pédagogique les pratiques scolaires. Les enfants révisent les mathématiques et le français, abordent la méthodologie de travail à adopter après l'école. Une soirée est dédiée aux familles afin de permettre des échanges avec l'équipe éducative et ainsi lever les freins à l'accompagnement des enfants en difficulté.

Par ailleurs, pour conforter cette approche pédagogique, la Communauté d'Agglomération du Pays de Dreux met en œuvre le *« Plan été »* en partenariat renforcé avec les villes de Dreux et Vernouillet dans le cadre de l'Appel à projet *« Quartiers d'été ».* Cette action est menée afin de proposer un programme d'activités durant la période estivale pour favoriser la mixité sociale et notamment entre les jeunes du milieu urbain et territoires ruraux.

La Communauté d'Agglomération du Pays d Dreux a pour ambition de continuer ces initiatives pour la jeunesse en renforçant l'approche socio-éducative et en offrant aux habitants du territoire une diversité d'actions ludiques, sportives et sociales. Par ailleurs, le repérage, l'accompagnement et l'accueil des publics « empêchés » sera un axe d'intervention privilégié.

Famille

La Communauté d'Agglomération du Pays de Dreux a vocation à renforcer ses actions d'accompagnement à la parentalité de la naissance de l'enfant jusqu'à la fin de son parcours éducatif. Plusieurs actions sont mises en œuvre pour répondre à ces enjeux définis comme prioritaires dans le cadre du champ d'intervention de l'intercommunalité.

Par ailleurs, le *« week-end de la parentalité »*, action renouvelée à plusieurs reprises, vise à apporter une réponse concrète pour les familles fragilisées, en priorité les familles monoparentales. Il s'agit en l'occurrence de rompre l'isolement de ces familles, de tisser du lien avec les mères et leurs enfants et d'offrir à ces parents la possibilité de se concentrer sur eux-mêmes durant une durée déterminée. Afin d'encourager les liens entre les parents et les enfants, des temps d'apprentissage sont organisés pour permettre aux parents d'acquérir des outils d'aide au parcours éducatif. Dans ce cadre, les parents sont impliqués dans cette démarche participative favorisant une réflexion sur la manière dont ils définissent leur rôle.

Culture

L'Atelier à spectacle

Dans la continuité d' *« Utopi »* (programme d'actions culturelles d'ampleur qui s'est déroulé de 2018 à 2021 aux Bâtes à Dreux et à La Tabellionne à Vernouillet), l'Atelier à spectacle met à profit la création en favorisant et en développant les actions des artistes en résidences dans les quartiers. *« La belle Rencontre »* renouvelle de manière innovante les lectures et concerts à domicile en invitant les habitants à se constituer en « comité de programmation » par l'intermédiaire des maisons de quartier. Véritable outil de démocratisation culturelle donnant raison aux droits culturels, *« La belle Rencontre »*, préconise les rencontres intimistes et la proximité entre les artistes et les publics.

Le dispositif *« La Belle Rencontre »* est un outil de médiation qui permet de lutter contre les freins psychologiques et sociaux des habitants à se rendre au théâtre et vivre des expériences culturelles et artistiques à dimension collective. Il s'agit de permettre la rencontre effective entre les habitants des quartiers et les artistes ou acteurs culturels. Cette médiation avec les publics est le champ d'action privilégié de l'Atelier à spectacle.

VERSION PROJET COMITE DE PILOTAGE - 14-01-2024

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20240318-CC2024-027-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 03/04/2024
Notification : 03/04/2024

L'Odyssée

La médiathèque l'Odyssée organise de nombreuses opérations spécifiques en direction de la jeunesse, à travers un programme proposé aux enseignants en primaire et maternelle, des actions de découverte de la lecture en direction du grand public, par tranche d'âge. Afin de compléter cette offre, des ateliers et des projections sont organisés pendant les vacances scolaires. La médiathèque inaugure sa première action sur le thème de la généalogie. Il s'agit de permettre aux habitants d'apprendre les pratiques de recherche et les outils à leur disposition de manière pédagogique.

Le Plan Scientifique et Culturel 2021-2026 de l'Odyssée retient par ailleurs, les publics jeunes comme prioritaires dans l'élaboration de ses actions.

L'Office de tourisme

L'Office du tourisme propose aux classes des visites de découverte du patrimoine des communes du territoire intercommunal.

Le Conservatoire

Le Conservatoire adapte ses tarifications à la situation des familles (tarif réduit en fonction du coefficient familial). De plus, des actions d'animations culturelles sont organisées en partenariat avec les centres culturels des quartiers.

Espace aquatique AgglOcéane de Vernouillet

L'espace Aquatique AgglOcéane de Vernouillet assure la promotion de la pratique de la natation. Il s'agit de renforcer les actions proposées pour qu'elles soient effectivement accessibles aux habitants des quartiers prioritaires de la politique de la ville.

AXES STRATEGIQUES	OBJECTIFS OPERATIONNELS	PROPOSITIONS D'ACTION
SOUTIEN A LA PARENTALITE	• Apprendre aux habitants la recherche généalogique ; • Permettre l'accès à l'éducation à la généalogie.	• Organiser des ateliers de généalogie auprès du grand public.
	• Lutter contre l'épuisement des parents ; • Rompre l'isolement social des parents ; • Orienter, conseiller et informer les parents ; • Lever les freins à l'insertion sociale et professionnelle.	• Poursuivre l'organisation du mois en famille ; • Poursuivre les *« Week-ends de la parentalité » ;* • Organiser des ateliers entre parents et enfants ; • Accompagner les familles monoparentales vers une insertion sociale et professionnelle.
FAVORISER LES ACTIVITES SPORTIVES	• Promouvoir la pratique du sport.	• Valoriser la pratique de la natation et les activités affiliées.
FACILITER L'ACCES AUX DROITS DU PUBLIC JEUNE	• Informer et orienter la jeunesse ; • Accompagner la jeunesse dans ses projets.	Promouvoir les bureaux info jeunesse ; Accompagner les jeunes dans leur parcours.

VERSION PROJET COMITE DE PILOTAGE - 11-01-2024

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20240318-CC2024-027-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 03/04/2024
Notification : 03/04/2024

LUTTER CONTRE LE DECROCHAGE SCOLAIRE	• Accompagner l'enfant avec des méthodes ludiques et pédagogiques	• Organiser des séjours pour faire découvrir les richesses du territoire et apporter un soutien scolaire adapté.
PERMETTRE L'ACCES AUX ACTIVITES EDUCATIVES ET DE LOISIRS	• Lutter contre la sédentarité ; • Sensibiliser le public jeune aux activités accessibles du territoire.	• Organiser des séjours pour permettre la pratique d'activités sportives et culturelles durant les périodes de vacances scolaires.
CONFORTER LA CREATION DE PARTENARIAT	• Renforcer le travail en partenariat par l'intégration de nouveaux acteurs.	• Déployer le dispositif *« La belle rencontre »* dans les structures du quartier (établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD), maisons de quartier, foyer…) ; • Favoriser les mobilités en accompagnant les publics vers les structures d'insertion sociale, d'accompagnement à la parentalité, culturelles et sportives ; • Renforcer la mobilisation des structures présentent sur les quartiers.
DEMOCRATISER LES PRATIQUES CULTURELLES A L'ENSEMBLE DES HABITANT DU TERRITOIRE	• Lever les freins psychologiques et sociaux identifiés à l'accès à la culture • Faire des actions un outil de médiation culturelle	• Renforcer le dispositif *« La Belle Rencontre » ;* • Continuer la sensibilisation auprès des publics aux pratiques culturelles ; • Déconstruire les stéréotypes liés aux pratiques culturelles ; • Continuer la politique d'adaptation tarifaire des activités culturelles et artistiques.

C. Propositions d'actions de la Ville de Vernouillet

Les objectifs généraux sont :

- Renforcer le lien social en luttant contre l'isolement et développant le lien intergénérationnel
- Maintenir la tranquillité publique en prévenant et luttant contre la délinquance et les incivilités
- Faire de la famille un élément incontournable et nécessaire dans une démarche de co-éducation
- Soutenir et développer l'autonomie des enfants et des jeunes
- Assurer la continuité éducative, soutenir la scolarité et éviter le décrochage scolaire
- Favoriser l'inclusion des personnes en situation de handicap ou de fragilité sociale

VERSION PROJET COMITE DE PILOTAGE - 11-01-2024

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20240318-CC2024-027-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 03/04/2024
Notification : 03/04/2024

▱ Développer l'accès aux soins

▱ Sensibiliser et prévenir en matière de santés physique et psychique

▱ Faciliter l'accès à la culture, aux sports, aux loisirs

▱ Faire rayonner les centres sociaux dans toute la Ville

Enfance

Renforcer la découverte et l'accès de tous les enfants à la ressource sportive, culturelle et artistique, et ce sur tous leurs temps de vie.
Nécessité de pouvoir accueillir l'ensemble des enfants que ce soit le mercredi ou pendant les vacances scolaires.
Autour de notre Projet éducatif territorial, nous allons continuer, voire développer l'offre d'activités périscolaire en renforçant notre politique éducative.
Mettre en place des projets éducatifs où le sport, la culture et la découverte sont proposés aux enfants.

Rassembler les enfants et ce quel que soit leur lieu d'habitation autour d'actions collectives.
Mise en place du projet éducatif de territoire qui découle de la politique enfance jeunesse de la commune, et qui vise à impliquer l'ensemble des acteurs de la journée de l'enfant, dans une démarche transversale, et un principe de responsabilité collective et partagée de l'éducation.

Mettre en articulation les éducations institutionnelles avec les éducations non institutionnelles ou non formelles, nécessaires dans les parcours éducatifs. Faire du lien et amener de la cohérence entre les différents temps et espaces socio-éducatifs des enfants et des jeunes.

Favoriser l'implication des enfants, des jeunes et de leur famille à la vie de la commune, et développer ainsi la citoyenneté, et le vivre ensemble.
Prendre en compte l'intégralité du parcours de l'enfant de 0 à 25 ans, dans une logique transversale et de coéducation.

En bref :

- Construire une réflexion éducative globale et partagée, favoriser la dynamique d'échanges et de projets transversaux.
- Développer une meilleure articulation des différents temps de la journée de l'enfant, avec une cohérence entre tous les acteurs (parents, équipes enseignantes, municipales…).
- Mutualiser et utiliser les ressources et les outils au service des professionnels et des familles.
- Mettre en cohérence des dispositifs sur la commune (CLAS, PRE, Cité éducative…),
- Intégrer la PJJ sur les COPIL sur les dispositifs de Réussites Éducatives et les réunions en faveur d'un soutien à la parentalité pour qu'elle soit informé et puisse soutenir les actions à destination des enfants et de leur famille.
- Mettre en œuvre et et veiller à la cohérence des projets pédagogiques des structures

Axes stratégiques	Objectifs opérationnels	Propositions d'actions
Soutenir la scolarité et éviter les décrochage scolaire	Permettre aux enfants de s'épanouir et de trouver leur place à l'école. Favoriser la continuité éducative	Mise en application du PEDT : participation de tous les acteurs de la vie de l'enfant Projets transverses avec les différentes institutions Temps d'échanges entre : Parents/écoles/institutions (réunions/café

VERSION PROJET COMITE DE PILOTAGE - 11-01-2024

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20240318-CC2024-027-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 03/04/2024
Notification : 03/04/2024

		des parents/portes ouvertes) Ateliers e-learning à destination des familles pour mieux appréhender les outils de communication écoles/institutions/familles Cité éducative : un outil de coopération, de projets transverses CLAS : apport méthodologique, apprendre autrement « par » le jeu, l'expérimentation… PRE : parcours individuel de l'élève, parentalité (implication de la famille)
Développer l'esprit citoyen, le bien vivre ensemble. Favoriser l'engagement	Permettre à l'enfant de s'exprimer, de proposer des projets en faveur de la collectivité, au service du groupe.	Conseil municipal d'enfants Permis civique : actions collectives et individuelles à réaliser¶ Actions autour de la laïcité
Favoriser l'accessibilité pour tous à la culture et aux sports et aux loisirs, réduire les inégalités sociales, accueil de l'enfant en situation de handicap.	Permettre à tous les enfants de découvrir, d'expérimenter à travers une programmation diversifiée sur les structures. Permettre à tous d'être accueilli dans des conditions optimales	Activités variées : sport, culture, ateliers d'expression, de création… Accessibilité pour tous, avec protocole d'accueil individualisé Mise en place d'une politique tarifaire selon les ressources des familles
Favoriser une meilleure articulation et une cohérence entre les temps scolaires, périscolaires, de loisirs, et de famille.	Proposer des temps d'accueil périscolaires et extrascolaires, pour répondre aux besoins des familles, afin de leur permettre de concilier vie professionnelle et familiale Développer les liens écoles/familles	Mise en place et en application PEDT Projets transverses écoles familles institutions dans le cadre de la cité éducative, mais également par le programme des réussites éducative, et le CLAS.¶ Continuité éducative entre les différents temps de ja journée de l'enfant Temps d'échanges ou de médiation entre école/familles (PRE, CLAS, café des parents, ateliers langage parents enfants sur les écoles, e-learning...)
Favoriser l'autonomie de l'enfant, jusqu'à l'adulte responsable en devenir	Permettre à l'enfant d'expérimenter Permettre à l'enfant de participer et de proposer (l'enfant acteur de ses loisirs)	Inclure cet objectif dans les projets pédagogiques des structures et le décliner selon l'âge des enfants Aménagement des salles, mise à disposition de matériel Participation des enfants aux tâches de la vie quotidienne Responsabilisation des enfants : le service

VERSION PROJET COMITE DE PILOTAGE - 11-01-2024

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20240318-CC2024-027-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 03/04/2024
Notification : 03/04/2024

		en restauration scolaire par exemple Séjour de vacances où l'enfant devra développer son autonomie, tout au long de la journée Laisser l'enfant être force de proposition (CME, boite à idées…)
Développer une stratégie avec les associations sportives pour favoriser la diffusion de pratiques sportives	Promouvoir l'activité sportive en club et hors club	Sensibiliser les enfants, parents à la pratique sportive. Accompagner les enfants les plus défavorisés à fréquenter des clubs. Accueils de loisirs périscolaires et extrascolaires à vocation sportive : l'école des sports/les vacances sportives Faire découvrir des sports peu connus. Mobiliser les associations sportives à investir les espaces publics sportifs « city stade », afin d'organiser des journées découvertes. Organiser une fois par an, un tournoi multisports : football, hand-ball, rugby, en direction des enfants sur une journée.
Favoriser l'implication des familles	Remettre le parent au centre de l'éducation de son enfant Permettre aux parents de s'exprimer, de participer	Développer les dispositifs tels que le CLAS, le PRE, cité éducative, pour une démarche collaborative des familles Café des parents Associations de parents d'élève participent au PEDT, et autres instances.¶ Ateliers parents/enfants

Jeunesse

Objectifs :

- Rendre les jeunes acteurs de leurs loisirs.
- Favoriser une citoyenneté active, favoriser l'engagement des jeunes,
- Favoriser le bien vivre ensemble
- Développer le goût de l'effort.

Pour mener à bien ses objectifs, une démarche de co-réflexion, avec une équipe pluridisciplinaire composées d'éducateurs spécialisés, d'animateurs, et du référent développement jeunesse.

Il conviendra également d'être à l'écoute des familles, comme acteur principal de la vie du jeune.

Création d'un poste de référent du développement du secteur jeunesse, avec pour mission :

- Diagnostic copartagé jeunesse : un diagnostic éducation populaire mais également, éducation spécialisée, soit une vision large de la jeunesse 11/25 ans, afin de répondre à l'ensemble des problématiques
- Faciliter, former, amener du contenu en faveur de la jeunesse à destination des équipes
- Développer le partenariat : Parents, collèges, lycées, agglo, partenaires extérieurs
- Assurer la continuité éducative

VERSION PROJET COMITE DE PILOTAGE 11-01-2024

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20240318-CC2024-027-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 03/04/2024
Notification : 03/04/2024

La coordination partenariale (écoles, collège, éducateurs,..) est importante, surtout pour ceux qui ont encore des difficultés à s'inscrire dans les ALSH et préfèrent rester dans la rue. Il faut se réinterroger sur les modes d'interventions en milieu ouvert. Une attention particulière autour de la réussite scolaire par le biais d'ateliers est à développer.

A noter : le collège Marcel Pagnol est inscrit dans le « Réseau d'Éducation Prioritaire », dit « REP ».

Soutenir et développer l'autonomie des jeunes	Rendre les jeunes, acteurs de leurs loisirs.	Promouvoir les actions en direction des jeunes à travers avec les centres sociaux, associations... Favoriser l'émergence de projets individuels et collectifs. Coconstruire avec les jeunes, en leur permettant d'être force de proposition, et en les accompagnant dans une démarche de projet et d'autonomie Proposer des activités culturelles, sportives.
	Développer le goût de l'effort.	Mettre en place, pendant les vacances scolaires, des stages sportifs.¶ Participation des jeunes à la vie collective : dans les tâches quotidienne par exemple¶ Mise en place de séjours de vacances, qui vise à favoriser l'implication, et l'autonomie des jeunes
Favoriser la continuité éducative Lutter contre décrochage scolaire	Permettre aux jeunes de s'épanouir Permettre un accompagnement global des familles (enfants/jeunes) Favoriser l'implication des familles dans la scolarité des jeunes¶ Être identifié comme ressource dans l'accompagnement des jeunes	Mise en application du PEDT : participation de tous les acteurs de la vie du jeune Projets transverses avec les différentes institutions Cité éducative : outils de coopération Temps d'échanges entre : Parents/écoles/institutions (réunions/café des parents/portes ouvertes) Ateliers e-learning à destination des familles pour mieux appréhender les outils de communication écoles/institutions/familles Programme de réussite éducative Aide dans la recherche de stage, d'emploi, de mise en relation/réseau Accompagnement du jeune dans ses démarches
Favoriser la citoyenneté et le bien vivre ensemble	Permettre aux jeunes de s'engager et de s'exprimer Permettre aux jeunes de s'ouvrir aux autres et de sortir	Espace ouvert de propositions des jeunes Création d'un CMJ Projets communs sur les différentes structures¶

VERSION PROJET COMITE DE PILOTAGE - 11-01-2024

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20240318-CC2024-027-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 03/04/2024
Notification : 03/04/2024

	de leur quartier Favoriser l'accessibilité aux filles¶	Proposer des sorties en transports en commun, pour aider les jeunes dans leur autonomie : prendre le train pour Paris par exemple Rencontres entre les jeunes issus de quartiers différents Développer les partenariats et les projets intercommunaux (agglo) Séjours de vacances Proposer des actions en direction des jeunes filles(ateliers adaptés, et être à l'écoute de leur propositions) Actions autour des droits homme/femme Actions autour de la laïcité
Développer les actions en faveur de la jeunesse pour limiter « l'errance » sur le territoire	Proposer des lieux d'accueil « ouverts » à la jeunesse Développer les actions en milieu « ouvert »	Création de permanences à destination des 12/25ans Proposer des animations en milieu ouvert (city stade, au sein des quartiers…)¶ Aller à la rencontre des jeunes dans les rues

Propositions d'actions de la Ville de Dreux.

LA CULTURE, LE SPORT ET LES LOISIRS : DES RESSOURCES AU SERVICE DE LA COHESION SOCIALE

Les offres culturelles

La Micro-folie implantée au sein du centre social du quartier Dunant-Kennedy s'inscrit dans une démarche de démocratisation de la culture à travers trois offres et une programmation d'ateliers destinés aux particuliers (adultes, familles) ainsi qu'aux groupes (scolaires, Accueils de loisirs, associations, groupes d'adultes..) :

- un Musée numérique doté d'un mur d'image qui permet de découvrir plus de 10 000 reproductions d'œuvres issues de musées nationaux et internationaux. Il s'enrichit chaque année de 3 à 4 nouvelles collections, chacune composée en moyenne de 250 à 400 chefs-d'œuvre.
- un FabLab' équipé de plusieurs machines et outils de créations numériques qui est animé par des médiatrices
- un Espace de convivialité avec des casques de réalité virtuelle pour découvrir une sélection de programmes pour s'immerger dans l'espaces, les fonds marins, les tableaux.

Le Centre d'art contemporain l'arTsenal a pour mission de soutenir et diffuser la création contemporaine en arts visuels et de la transmettre à tous les publics. Elle organise tous les ans deux expositions temporaires : une art & société et une seconde dédiée à un support de création. En prenant appui sur la thématique des expositions, le centre propose une série d'ateliers créatifs et d'événements à la croisée des disciplines artistiques.

L'arTsenal développe également des projets qui favorisent la présence d'œuvres en milieu non artistiques en prenant appui sur les structures de proximité des quartiers politiques de la ville de l'Agglomération du Pays de Dreux dans le but de rapprocher la culture des publics dits empêchés. En outre, cette démarche favorise la rencontre des publics prioritaires avec les artistes avec un double objectif. Pour les habitants, il s'agit de démystifier l'image de l'artiste, de les investir dans la

VERSION PROJET COMITE DE PILOTAGE - 11-01-2024

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20240318-CC2024-027-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 03/04/2024
Notification : 03/04/2024

découverte de l'art contemporain comme mode d'expression, d'échanges et de confiance en soi. Pour les artistes, la démarche leur permettra d'aller à la rencontre et d'établir des liens avec les publics pour multiplier leur compréhension de la société.

D'autre part, dans le cadre de son offre de médiation en direction de tous les publics, le centre d'art souhaite tisser une relation particulière et au long cours avec les habitants d'un même quartier, à travers le dispositif "Culture à partager". Ce projet par l'intermédiaire d'artistes invités pour jouer le rôle de catalyseurs hors-les-murs, vise à redonner une identité positive autour d'un lieu, de faire participer les publics dans un plusieurs projets dédiés, de manière à développer chez les habitants, un sentiment de fierté et d'appartenance à ce territoire qui est le leur.

Le Théâtre propose tous les ans une programmation culturelle exigeante, plurielle et inclusive. Elle offre aux publics des quartiers et enfants des différentes structures de la ville (crèches, scolaires, accueils de loisirs, espaces jeunes…) la possibilité de vivre des spectacles dans ses locaux mais aussi en dehors de ses murs. Le théâtre propose également aux établissements élémentaires, collèges et lycées une médiation culturelle autour de certains spectacles de la saison. Les élèves partent ainsi à la découverte de la scène (théâtre, danse ou musique) autour d'une œuvre, rencontrent les artistes et travaillent sur le texte ou la musique.

Les bibliothèques municipales implantées au sein des quartiers Bâtes et Dunant-Kennedy, elles sont des lieux ouverts à tous permettant l'accès à de nombreux ouvrages. Elles proposent tout au long de l'année une programmation d'évènements autour du livre : l'heure du conte, des animations Kamishibaï, un concours d'écriture, et plusieurs temps forts comme la Nuit de la Lecture ou encore Partir en livre, dans et en dehors de ses locaux.

Le Musée d'Art et d'Histoire

Aujourd'hui, le musée est passeur de mémoire, producteur d'esthétique et médiateur interculturel. Demain, davantage encore, une vocation plurielle sera déterminante au sein de notre territoire pour contribuer au dialogue entre les cultures, variées à Dreux, à l'éducation citoyenne et au vivre ensemble. Il devra symboliser la mémoire de ces sociétés humaines, la liberté de création, le dialogue avec les œuvres et l'éducation du regard et, dans le même temps, répondre aux interrogations de ses visiteurs sur le monde contemporain. Il s'agit de faire dialoguer les cultures. Le patrimoine drouais appartient à tous les Drouais, toutes cultures confondues. En ouvrant ses portes à l'ensemble des citoyens, le musée favorisera la lutte contre l'isolement social. Un effort d'ouverture sera engagé envers les populations du centre-ville et des quartiers (Rochelles, Sainte-Eve, Hameaux de Paul-Bert, Bâtes, Dunant-Kennedy), ainsi que sur l'agglomération drouaise. De même qu'il existe des maisons Proximum (« la proximité au maximum »), le musée de Dreux est un musée de proximité. Lieu des savoirs et d'apprentissages, il doit être conçu comme un lieu de questionnement, de délectation et de plaisir. L'expérience positive vécue par le visiteur l'incitera d'autant plus à la visite des autres structures culturelles de la ville et des ressources touristiques de l'agglomération dans son ensemble.

Adapter la politique des publics aux nouveaux enjeux

Par son histoire, ses collections et sa situation, le musée peut s'inscrire dans le registre d'un musée de l'interculturalité, étroitement lié à son territoire. Il contribuera ainsi à la compréhension pour le grand public de la complexité des feuilletages identitaires et migratoires passés, contemporains et sans doute futurs. Les collections du musée trouveront là un nouveau discours à présenter aux visiteurs. La participation citoyenne à la construction de projets collaboratifs est une réponse appropriée aux attentes de la plupart des habitants du centre-ville et des quartiers, puisque ces derniers ne semblent pas encore trouver leur place au musée. Ces projets impliquent encore un travail transversal avec d'autres directions de la Ville de Dreux, particulièrement la politique de la ville et le dispositif « Action cœur de ville ».

Les accrochages citoyens (exposition citoyenne)

VERSION PROJET COMITE DE PILOTAGE - 1-01-2024

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20240318-CC2024-027-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 03/04/2024
Notification : 03/04/2024

Conformément à l'objectif stratégique « Adapter la politique des publics aux nouveaux enjeux », il convient d'associer au maximum les résidents et acteurs du territoire, dès la conception des expositions. La mission « Musée du XXIe siècle » invite à remettre au cœur de l'institution les valeurs républicaines « qui président à l'accueil et à la discussion des idées, au respect de la personne et de sa parole, à la mise en avant de la raison et au développement des connaissances, à la place de l'homme au sein de la société ». Avec le concours des Drouais et en sollicitant le réseau de la politique de la Ville, un projet qui parle de la population et contribue à la valorisation du territoire se développera sur 3 ans. Chaque année, une nouvelle exposition thématisée sera présentée. Le premier contact, en 2021, permettra de choisir des objets « Totem » au sein des réserves. Chaque participant ou groupe de participants sera amené à déterminer les biens culturels sur lesquels le musée devra mettre l'accent. Au-delà de la simple médiation des savoirs, pour chaque objet, le choix devra être justifié. Une explication personnelle et singulière sera délivrée par le biais d'interviews, sur sucettes numériques, si les participants autorisent leurs diffusions. Ce type de collecte est déjà pratiquée par les musées de société (ex : MUCEM).

Les offres sportives

La ville de Dreux offre à chaque habitant un lieu de proximité selon la pratique qu'il souhaite développer. Pour ce faire, elle gère une trentaine de sites et équipements. En plus des gymnases et terrains de sport, le bassin d'apprentissage de la natation et la future patinoire permettent aux scolaires, aux ALSH et autres groupes d'adultes la possibilité de découvrir des activités sportives variées.

La ville compte une soixantaine d'associations sportives ainsi qu'une école municipale des sports. Cette dernière constitue une passerelle permettant d'éveiller et de susciter l'intérêt des enfants à la pratique des Activités Physiques et Sportives. Destinée aux 7-13 ans scolarisés ou domiciliés à Dreux, elle leur offre la possibilité de pratiquer de multiples activités : les soirs après l'école, les mercredis et pendant les vacances.

La pratique sportive est également un vecteur de promotion des valeurs de la République : en proposant des événements autour de la mixité (femmes/hommes, inter-quartier, urbain/rural, intergénérationnels, inclusion...), des valeurs du sport... Elle permet également d'inscrire dans une dynamique d'insertion les publics accueillis dans nos différents équipements et actions.

Les structures de loisirs

Le domaine de Comteville

Les orientations récentes de la politique de la Ville affichent une nouvelle ambition : de porter un projet social vecteur de solidarité et de lien social au sein du domaine de Comteville. La démarche ne va pas aboutir à une refonte du projet existant sur le site des Bas-Buissons, mais va plutôt permettre de définir ou redéfinir les sens et les priorités de nos interventions sur le site de Comteville.

L'idée est de positionner à proximité du quartier Dunant-Kennedy, quartier QPV, un équipement municipal majeur pour décloisonner la ville, mélanger les habitants, faire du lien, accueillir les écoles...de proposer un espace de rencontre et d'échange, pour répondre aux objectifs fixés dans le projet social avec finalité de développer des actions sportives, culturelles, artistiques, ludiques et engageantes...et d'associer les habitants à des actions de développement durable (en faveur de l'écologie, de la biodiversité et de la transition écologique) autour d'une ferme pédagogique, d'un centre pré-ados/ados, et d'une équipe pluridisciplinaire.

La ludothèque

Ouverte depuis 2015, la ludothèque est implantée au cœur du quartier des Rochelles. Elle est un équipement de proximité qui favorise les échanges, les rencontres et les temps de partage

VERSION PROJET COMITE DE PILOTAGE - 11/07/2024

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20240318-CC2024-027-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 03/04/2024
Notification : 03/04/2024

intergénérationnels autour du jeu. Elle offre un espace dédié au jeu et la possibilité d'emprunter des jeux et jouets. Elle vise à rendre le jeu accessible à tous, à créer un lieu de rencontre pour les familles et à développer les valeurs éducatives à travers le jeu.

Ouverte à tous, la ludothèque accueille dans ses murs les particuliers (familles, adultes…) et les groupes d'enfants (les scolaires, les enfants du Dispositif d'Accompagnement Médico-Educatif, du Jardin d'Enfants Spécialisé, des Accueils de Loisirs, des équipements petite enfance : Lieu d'Accueil Enfants Parents, Relais Petite Enfance, Assistantes maternelles, crèches…), de jeunes, de personnes âgées... Elle animent également des temps de jeu en dehors de ses murs, comme dans les écoles élémentaires de la ville, ou lors des grands évènements de la Ville (les estivales à Comteville, le festival du jeu, la foire de la st Denis, les fêtes de quartier…)

Le Studio 14s'

Situé dans le quartier des Rochelles au sein de la Maison de quartier, le studio 14's est réservé aux jeunes artistes désirant exprimer leurs talents de chanteurs et/ou de musiciens. Pour ce faire, la structure dispose d'un studio d'enregistrement et de répétition, également équipé d'une cabine technique et d'instruments professionnels.

Pour favoriser la découverte de la musique, l'accès à la culture et encourager les pratiques artistiques, la structure s'ouvre également aux groupes scolaires (écoles, collèges, lycées), aux Accueils de loisirs.. et leur propose des ateliers participatifs pour initier les publics à l'écriture, au doublage vidéo, à la réalisation de podcast…

L'ENFANCE

Le ville est signataire de plusieurs conventions partenariales qui permettent de poser un cadre aux actions entreprises en direction de l'enfance, la jeunesse et la famille.

En 2021, la Convention territoriale des services aux familles a été signée entre la ville et la Caf d'Eure-et-Loir. Cet outil vise à développer un projet de territoire qui structure une offre de services en réponse aux besoins des familles. L'enjeu est de s'extraire des démarches par dispositif pour privilégier une approche transverse partant des besoins du territoire.

Le Projet Éducatif Territorial nous amène à proposer à chaque enfant un parcours éducatif cohérent et de qualité avant, pendant et après l'école, organisant ainsi, dans le respect des compétences de chacun, la complémentarité des temps éducatifs.

Le Programme de Réussite Éducative quant à lui organise l'accompagnement personnalisé des élèves en fragilité avec l'adhésion des parents. Il vise à augmenter les chances de réussite des enfants et des jeunes et favoriser leur épanouissement et leur bien-être.

Enfin, la Cité éducative vient intensifier l'action publique en faveur des habitants des quartiers prioritaires en agissant dès la petite enfance, en impliquant les parents, avant, pendant, après et autour du cadre scolaire.

A noter :

Le collège Martial Taugourdeau et l'école élémentaire Saint-Exupéry sont inscrits dans le « Réseau d'Éducation Prioritaire », dit REP. Les établissements suivants sont inscrits dans le « Réseau d'Éducation Prioritaire renforcé », dit REP+ :

- Les collèges : Louis Armand, Pierre et Marie Curie,
- Les écoles élémentaires : Ferdinand Buisson, Michelet, Jean Zay, Pierre Mendès France, Paul Bert, Marcelin Berthelot, Gambetta, Prévert-Beullac,
- Le écoles maternelles : Condorcet, Benjamin Rabier, Jean Zay, Louise Michel, Saint-Exupéry, Paul Bert, Marcelin Berthelot, Hélène Boucher, Semmelweis.

VERSION PROJET COMITE DE PILOTAGE 11-01-2024

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20240318-CC2024-027-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 03/04/2024
Notification : 03/04/2024

Axes stratégiques	Objectifs opérationnels	Propositions d'actions
Proposer à chaque enfant un parcours éducatif cohérent et de qualité avant, pendant et après l'école, organisant ainsi, dans le respect des compétences de chacun, la complémentarité des temps éducatifs.	Offrir une complémentarité et une cohérence éducative des différents temps de l'enfant.	Structurer l'offre périscolaire (garderie périscolaire, pause méridienne, étude surveillée, CLAS…) Travailler les liaisons entre les différents temps d'accueil de l'enfant pour apporter du sens aux actions. Mettre en cohérence les projets d'école et pédagogiques des accueils de loisirs pour monter des projets structurant. Développer des activités ludiques sous forme de cycles ou de parcours et aboutissant à un rendu final dans le respect du libre choix de l'enfant.
	Renforcer l'accès au service à tous les enfants.	Mettre en place les protocoles d'accueil individualisé pour les enfants qui le nécessitent. Accueillir les enfants en situation de handicap dans les ACM de la ville en favorisant le partenariat avec l'espace ressource handicap et la famille pour définir les modalités d'accueil de l'enfant.
	Veiller au maintien d'une mixité sociale dans l'ensemble des accueils.	Mettre en place une politique tarifaire adaptée aux revenus et composition des familles. Ouvrir les ACM aux enfants dont les parents ne travaillent pas. Possibilité de s'inscrire dans n'importe quelle structure de la ville pour l'offre des mercredis et vacances scolaires. Travailler en transversalité avec les ACM de l'Agglo du Pays de Dreux et la ville de Vernouillet pour permettre les rencontres des publics urbains et ruraux (Quartiers d'été, Rallye citoyens…)
	Ouvrir les enfants aux richesses de leur territoire.	Permettre l'ouverture culturelle, sportive et de loisirs en valorisant les ressources locales (Microfolie, Théâtre, ArTsenal, Musée d'art et d'histoire, bibliothèques, studio 14) et l'accès aux infrastructures sportives de la ville (BAN, Gymnases et terrains de sport, Patinoire), à des activités physiques et sportives encadrées par les ETAPS et autres structures de loisirs telles que le PAD à Comteville et la Ludothèque dans tous les temps éducatifs des enfants (péri, extra, scolaires, en famille…)

VERSION PROJET COMITE DE PILOTAGE - 11-01-2024

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20240318-CC2024-027-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 03/04/2024
Notification : 03/04/2024

		Participation aux différentes festivités de la Ville (Flambarts, Flamme olympique…) Au-delà de ses propres ressources, la ville entend faire découvrir aux plus jeunes les autres richesses du territoire en lien avec les projets pédagogiques travaillés par les différents acteurs éducatifs (Maison des Espaces naturels et le plan d'eau d'Ecluzelles, les piscines, la médiathèque, l'atelier à spectacles…)
	Poursuivre le développement et l'ouverture des ACM.	Développer une offre périscolaire et extrascolaire dans le groupe scolaire du pôle éducatif des Bâtes en devenir dans le cadre du NPRNU. Développer des projets de séjours culturels et/ou sportifs dans le cadre extrascolaire.
Augmenter les chances de réussite des 2-16 ans et favoriser leur épanouissement et leur bien-être.	Soutenir les actions dans les écoles	Soutenir la mise en place des classes extérieures dans les écoles situées en quartiers politique de la ville pour permettre aux élèves d'accéder au départ en vacances. Favoriser la lecture en offrant tous les ans aux élèves des écoles élémentaires des « chèques lire » Mettre en œuvre une expérimentation autour du port de la blouse. Introduire le jeu d'échecs dans les écoles primaires de la ville. Poursuivre le développement des cours Oasis dans les écoles maternelles.
	Prévenir le décrochage scolaire	Poursuivre l'offre d'accompagnement à la scolarité pour les élèves de primaire identifiés par l'éducation nationale. Proposer des actions de soutien scolaire. Proposer des vacances ou colos apprenantes pour les enfants ayant besoin d'une remise à niveau en leur offrant la possibilité de bénéficier d'activités de loisirs.
	Construire un projet de réussite personnalisé pour l'enfant/le jeune visant l'adhésion et l'implication des parents.	Proposer aux familles qui sollicitent le PRE une orientation adaptée aux besoins identifiés (orientation vers le droit commun ou prise en charge individuelle). Accompagner individuellement les enfants/jeunes et les familles en réponse à leurs besoins identifiés par l'équipe pluridisciplinaire (accompagnement à la

VERSION PROJET COMITE DE PILOTAGE - 17-01-2024

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20240318-CC2024-027-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 03/04/2024
Notification : 03/04/2024

		scolarité, la socialisation et l'ouverture culturelle, la santé, le soutien à la parentalité et la médiation familiale et interculturelle). Proposer des actions individuelles ou collectives en réponse aux besoins de chacun.

LA JEUNESSE

Des actions nombreuses sont menées depuis plusieurs années en direction des jeunes, dans le souci d'une continuité de la petite enfance jusqu'à l'entrée dans l'âge adulte. Le foisonnement de l'offre au sein de la collectivité est lisible et visible.

Le projet municipal s'adresse à l'ensemble des jeunes de la commune de 12 à 25 ans, et s'inscrit dans une politique globale de prise en charge, d'accompagnement et de continuité de parcours des jeunes.

Le projet s'appuie sur les valeurs qui président aux choix municipaux et s'inscrit dans un projet de développement territorial, en faveur d'une politique globale et cohérente de long terme, autour du «vivre ensemble», de la solidarité entre les générations et de la lutte contre les inégalités.

La Ville mobilise des moyens importants en direction de la jeunesse. Cela se traduit par des actions (activités sportives, culturelles et socioculturelles...) et des dispositifs très nombreux sur le territoire drouais en lien notamment avec les structures qui œuvrent au quotidien en direction des jeunes et de leur famille.

<u>L'Info Jeunesse et les Promeneurs Du Net</u>

Situé au centre-ville de Dreux, le SPOT IJ est un centre de ressources qui s'adresse à tous les jeunes de 13 à 25 ans. Cet espace convivial offre un accueil personnalisé, gratuit, anonyme et sans rendez-vous. Il vise à favoriser l'autonomie des jeunes par un meilleur accès à l'information sur tous les sujets qui les concernent et en leur apportant des réponses à leurs préoccupations. Les jeunes sont reçus et accompagnés par des informateurs jeunesse dans la réalisation de leurs projets et recherches d'informations.

Le SPOT IJ est également itinérant : il se déplace dans les deux centres sociaux de Dreux (Lièvre d'or et Rochelles) ainsi que les maisons Proximum qui maillent le territoire.

Le SPOT IJ est au service de la vie quotidienne pour rechercher un job d'été ou à temps partiel, choisir sa future orientation (scolaire, professionnelle), soutenir et conseiller au montage de projets, informer sur les dispositifs existants (bourses, aides, logements étudiants…)

C'est aussi une mise à disposition d'un espace informatisé avec des ordinateurs en libre-service, un point d'information sur l'Europe et à l'international (études, stages, volontariat…), un point santé, un lieu proposant des ateliers autour de la prévention et de la sensibilisation, un relai vers les associations et organismes spécialisés…

En plus de ces missions, les informateurs jeunesse élargissent leur territoire d'intervention en entrant en relation avec les jeunes sur Internet où ils poursuivent leur action éducative via des blogs, des tchats, des forums… Ils entrent en contact et créent des liens avec les jeunes sur les réseaux sociaux en leur apportant écoute, information, accompagnement, conseils et prévention. Ils accompagnent les jeunes et les aider à chercher des réponses à leurs interrogations.

<u>Le Conseil Drouais de la Jeunesse et des Jeunes Adultes (CDJ'A)</u>

L'élaboration de la politique jeunesse ne peut se faire en dehors des jeunes eux-mêmes : se mettre à l'écoute des jeunes et prendre en compte leur parole est donc indispensable. Le projet entend prendre en compte les attentes formulées et tenter d'y apporter des réponses cohérentes qui soient

VERSION PROJET COMITE DE PILOTAGE - 11-01-2024

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20240318-CC2024-027-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 03/04/2024
Notification : 03/04/2024

les plus adaptées possible. Cela se traduit par une démarche de participation et de co-construction autour de l'instance du Conseil Drouais de la Jeunesse et des Jeunes Adultes.

Axes stratégiques	Objectifs opérationnels	Propositions d'actions
Favoriser l'accès des jeunes à l'autonomie	Valoriser leurs initiatives et leurs compétences	Développement des loisirs éducatifs : centre pré-ado/ado
	Favoriser la mobilité des jeunes et les accompagner dans leur parcours	Dispositifs de bourses au permis et BAFA, cérémonie des bacheliers, aide au projet de territoire...
	Favoriser la découverte du territoire proche	Visites institutionnelles, du Patrimoine...
	Faciliter leur entrée dans la dynamique de projet	Appel à projets adolescents déposés par les jeunes eux-mêmes, notamment AAP jeunes Caf...
	Prévenir les comportements à risques	Ateliers de prévention autour des addictions, mise en place d'actions éducatives de sensibilisation et de prévention santé avec les associations, les partenaires (dans le cadre du Contrat Local de Santé)...
	Favoriser l'insertion professionnelle en réponse aux besoins spécifiques du territoire	Soutenir les étudiants inscrits dans des filières dont les métiers sont en tension sur le territoire pour favoriser leur installation sur la commune à la fin de leurs études (ex des étudiants en fac de médecine)
Participer à la lutte pour la réduction des inégalités	Permettre l'accès de tous aux actions en direction des jeunes	Assurer la mixité de fille-garçon, sociale, territoriale…
	Accompagner et valoriser les pratiques culturelles, artistiques et sportives des jeunes	Actions autour du Studio 14's avec les jeunes talents, concours d'éloquence, pièces de théâtre, les événements sportifs...
	Lutter contre les discriminations sociales	Mise en place : d'actions de sensibilisation et de lutte contre les discriminations et préjugés spécifiques : expositions, parcours handicap, concours photo, Journée de la femme, théâtre forum, diffusion de film/débat, réalisation d'un recueil de témoignage vidéo afin de réaliser un petit film, ateliers photo-langage, battle poétiques... Activités permanentes avec une prise en compte de l'axe de la discrimination et de la tolérance : échange, jeux et soirée thématique

VERSION PROJET COMITE DE PILOTAGE - 11-01-2024

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20240318-CC2024-027-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 03/04/2024
Notification : 03/04/2024

		Formation de toute l'équipe jeunesse.
	Promouvoir les projets autour de la solidarité	Participer à la collecte de l'épicerie sociale, repas solidaires… Projets intergénérationnels avec les personnes âgées de la résidence autonomie la Vaumonnaie. Développer le recrutement de services civiques autour de projet pour lutter contre l'isolement des seniors et créer du lien auprès des bénéficiaires de l'épicerie sociale.
	Permettre l'accès de tous à un usage maîtrisé des technologies de l'information et de la communication	Développement d'une information adaptée : dispositifs autour du Promeneur du net, outils digitaux, projet d'une création d'une chaîne jeunesse, inclusion numérique, journal des jeunes...
Favoriser la citoyenneté des jeunes	Reconnaître une place des jeunes dans la cité	Appropriation du territoire dans sa forme instituée: accès aux équipements et aux loisirs dans la ville (avec politique tarifaire adaptée), voir à des espaces autogéré. Construction avec les jeunes des règles qui instituent le fonctionnement des équipements afin de les adapter à leur temps de vie: ouverture des équipements le soir et le week-end, organisation des loisirs le dimanche, multiplication des événements sur l'espace public afin de rompre avec un quotidien perçu comme routinier. Participation et co-construction de projet dans le cadre du conseil drouais de la Jeunesse.
	Encourager leur expression et leur participation à la vie de la commune	Participation du CDJ aux commémorations patriotiques, festivités de la ville...
	Favoriser les apprentissages de la vie collective et des processus démocratiques	Conseils Drouais de la Jeunesse et des Jeunes Adultes
	Inciter les jeunes à participer aux activités civiques, autour des Valeurs de la Républiques	Organisation de rencontres, d'échanges et de débats sur des thèmes liés aux valeurs de la République (idée de développer la pensée critique des jeunes avec des professionnels de la jeunesse - associations, partenaires...).

VERSION PROJET COMITE DE PILOTAGE - 11-01-2024

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20240318-CC2024-027-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 03/04/2024
Notification : 03/04/2024

		Café débat, théâtre, visites institutionnelles, rallye citoyen, création d'un manga sur le parcours Citoyenneté...
Associer les parents et les adultes à l'action publique en direction de la jeunesse	Donner toute leur place aux parents dans la réflexion et la mise en œuvre des actions et projets en direction des jeunes	Par des rencontres intergénérationnelles et d'intérêt général

VERSION PROJET COMITE DE PILOTAGE - 11-01-2024

Parentalité

Pour renforcer l'impact de ces programmes et autres conventions destinés aux plus jeunes, la place des parents doit être pensée pour les soutenir et les accompagner dans leur rôle de premier éducateur de leur enfant.

Que ce soit pour leur permettre de concilier vie de famille et insertion professionnelle, bénéficier d'un temps de répit dans leur quotidien familial pour échanger sur leur rôle de parent, partager des moments de loisirs en famille, s'impliquer dans la scolarité de leur enfant… chaque territoire, à travers la veille active qu'il assure au quotidien, sera en mesure de proposer des réponses adaptées aux attentes des familles.

Les parents doivent être considérés comme des acteurs à part entière et être, autant que faire se peut, associés aux réflexions qui les concernent. S'il convient de proposer une offre de service aux familles qui répond au plus grand nombre, le principe de l'aller vers nous permettra de réduire la distance entre nos institutions et les habitants des quartiers qui n'osent pas toujours franchir nos portes.

Axes stratégiques	Objectifs opérationnels	Propositions d'actions
Soutenir et accompagner les parents dans leur rôle éducatif	Recueillir les besoins et coconstruire l'offre parentalité de chaque territoire avec les parents.	Animer des espaces de parole entre professionnels et parents. Recueillir de manière innovante les besoins des familles, en allant vers les parents (droit au répit parental, conciliation vie familiale et insertion professionnelle...) Associer les parents dans la construction des projets qui les concernent. Classe des moins de 3 ans
	Rendre visible et lisible l'ensemble de l'offre parentalité existante sur chacun des territoires.	Communiquer sur les offres existantes en adaptant les outils utilisés. S'appuyer sur les dynamiques territoriales (réseau local des acteurs de la parentalité, coordination sociale des centres sociaux…) pour améliorer l'interconnaissance professionnelle, en prenant appui sur les référents famille

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20240318-CC2024-027-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 03/04/2024
Notification : 03/04/2024

		des centres sociaux. Faire vivre des espaces ressources dans les structures de quartier animés par les référents famille dont le rôle est d'informer les parents et les partenaires. Proposer des actions événementielles pour promouvoir l'offre parentalité des territoires.
	Faire vivre des espaces et des temps de rencontres, d'échanges et d'écoute.	Poursuivre le déploiement des Lieux d'accueil enfants parents (LAEP). Proposer des temps destinés aux parents pour répondre aux besoins exprimés ou repérés (café des parents dans les structures de proximité, dans les écoles…).
	Programmer des temps partagés parents enfants.	Proposer des activités en famille (les ateliers des tous petits, l'instant des loupiots, le sport en famille, les petits ludothécaires, les ateliers manuels et culinaires…) Proposer des temps de loisirs familiaux et intergénérationnels en dehors des structures de quartier.
	Outiller les parents dans le parcours scolaire de leur enfant pour leur permettre de suivre la scolarité.	Mettre en œuvre l'axe parent du Contrat local d'accompagnement à la scolarité (CLAS) Proposer aux parents allophones des actions éducatives type Aide Éducative Familiale, Ouvrir l'École aux PRE, FLE... Pérenniser et développer selon les besoins repérés le dispositif de la classe des moins de 3 ans. Expérimenter des passerelles qui permettent d'accompagner les familles dans les moments clés de la scolarité de leur enfant (entrée en petite section, CP, 6ème, 2nd)
	Outiller les enseignants dans leurs échanges avec les parents d'élèves allophones.	Mettre en place le dispositif « centre ressources linguistiques » avec le CRIA 28 et les PRE pour permettre aux enseignants de bénéficier d'interprètes. Informer les parents de l'existence de dispositifs d'apprentissage de la langue

VERSION PROJET COMITE DE PILOTAGE - 11-01-2024

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20240318-CC2024-027-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 03/04/2024
Notification : 03/04/2024

		française.
	Permettre aux parents de concilier vie familiale et insertion professionnelle.	Proposer des places d'accueil souples permettant aux parents en insertion professionnelle d'obtenir une réponse à un besoin parfois urgent en termes d'accueil. Faciliter les démarches administratives des parents pour accéder facilement aux modes d'accueil en cas de reprise d'emploi. Permettre la mixité sociale au sein de nos Établissements d'Accueil du Jeune Enfant.

Favoriser le lien social et la participation à la vie de la cité.

Objectifs généraux.

- Favoriser les actions de promotion du lien social
- Développer les actions de promotion de lutte contre l'isolement et de développement du lien intergénérationnel.
- Favoriser le lien social et lutter contre toutes formes de discrimination
- Favoriser l'alphabétisation et la lutte contre l'illettrisme
- Développer les actions d'alphabétisation et de lutte contre l'illettrisme.
- Développer l'offre de stages intensifs en vue de l'insertion professionnelle
- Développer l'offre de poste TIG pour rechercher et soutenir la réinsertion des mineurs et majeurs sous main de justice.
- Développer l'information des citoyens sur le fonctionnement des structures, donner de la lisibilité à l'action publique et associative
- Développer les actions favorisant la connaissance du rôle des structures (qui faut quoi) et travailler à donner plus de lisibilité et d'information aux usagers/citoyens.

Propositions d'actions de la Ville de Vernouillet.

Axes stratégiques	Objectifs opérationnels	Propositions d'actions
Favoriser le lien social et lutter contre les discriminations	Installer et développer l'action des conseils de citoyens afin qu'il soit au service des habitants, appuyé par l'action des centres sociaux	Développer les actions et projets sur l'espace public en y associant les associations de quartier. Prendre en compte la famille dans son entité.
		Partenariats à renforcer avec les groupes scolaires ainsi que les collèges afin de co-construire une politique citoyenne territoriale.
	Soutenir et accompagner le milieu associatif	A travers des opérations ville (Vernouillet plage, la semaine de la femme…) continué à favoriser le lien social, indispensable au mieux vivre ensemble.
Favoriser les actions de promotion du lien	Améliorer la connaissance des habitants sur les dispositifs et actions de la ville	Campagne d'information sur le fond de participation aux habitants

VERSION PROJET COMITE DE PILOTAGE - 11-01-2024

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20240318-CC2024-027-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 03/04/2024
Notification : 03/04/2024

sociale	Encourager les initiatives des habitants	Réaliser des actions transversales (Centres sociaux/ CCAS/ service enfance famille)
		Fête des voisins, repas partagés, soirées etc.....
Développer les actions de promotion et de lutte contre l'isolement et le développement du lien intergénérationnel	Améliorer le repérage des personnes isolées.	Maintenir les relais existant entre le service médiation/prévention, les services sociaux, la police municipale et le CCAS
		Rencontrer régulièrement les habitant en pied d'immeuble ou en faisant du porte à porte.
	Consolider l'offre d'animation à destination des séniors et multiplier les actions intergénérationnelles	La ville de Vernouillet propose via son CCAS un planning d'animation diversifié permettant de satisfaire l'ensemble de nos séniors.
		La ville organise sur Vernouillet « la semaine bleue », action national mettant à l'honneur nos aînés.
		Des animations intergénérationnel sont proposé tout au long de l'année grâce aux différents services de la ville et aux partenaires tel que la conférence des financeurs.
Favoriser l'alphabétisation et la lutte contre l'illettrisme.	Permettre aux personnes accompagnées d'acquérir les bases de la lecture et de l'écriture.	La ville de Vernouillet propose sur ses deux centres sociaux des cours d'alphabétisation.
		Également des séances consacrées à la lecture et la compréhension des documents du quotidien (bulletin scolaire, fiche de paie, feuille d'impôt, courrier CAF ou de la sécurité sociale etc....)
Favoriser le bien vivre ensemble et ce à tout âge.	Organiser des temps de rencontre et d'échange intergénérationnel.	Rencontrer l'ensemble des habitants des plateaux afin de promouvoir les actions des centres sociaux et des permanences qui y sont tenues.
Favoriser le rayonnement des centres sociaux au delà des QPV.		Redynamiser les conseils citoyens en y intégrant des personnes extérieur au QPV.

VERSION PROJET COMITE DE PILOTAGE 11-01-2024

Propositions d'actions de la Ville de Dreux.

Les Maisons Proximum et Centres sociaux

Espaces de liberté, de tolérance, où la laïcité est au cœur du « vivre ensemble ». Ce sont des lieux d'intégration républicaine, chaque Maison Proximum constitue un outil privilégié de développement social et de lutte contre l'exclusion ancré dans son territoire, privilégiant la participation des habitants, via les comités Proximum, dans un souci de prévention, de promotion, de mixité sociale,

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20240318-CC2024-027-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 03/04/2024
Notification : 03/04/2024

générationnelle et culturelle. C'est un lieu-ressource du quartier, un élément essentiel où se construit le dialogue social, la citoyenneté au quotidien.

L'orientation politique a favorisé l'évolution de certaines Maisons Proximum vers un rôle d'accompagnement social et culturel des habitants, c'est le cas de nos trois quartiers placés au cœur de la géographie prioritaire de la politique de la ville avec les agréments « centre social » obtenus sur les secteurs Rochelles et Dunant-Kennedy en 2021 et celui prochainement sollicité pour les Bâtes dans le cadre du projet de rénovation urbaine.

Une dynamique partenariale

Il s'agit pour chaque structure de quartier d'impulser un partenariat avec les différents acteurs municipaux, institutionnels et associatifs. Cette dynamique permet une mobilisation des ressources, une cohérence et une intervention concertée. Le conventionnement d'utilisation des locaux par les acteurs du territoire, notamment la PJJ, participe à la mixité sociale et facilite la réinsertion sociale des jeunes les plus éloignés.

Une dynamique inter quartiers

La mise en réseau des maisons Proximum, la programmation de « temps communs », permet la mobilité et le brassage des populations. Ce qui contribue à un désenclavement des quartiers, commune, à une alchimie des publics qui favorise l'appartenance commune.

Un équipement de proximité

Autant l'inter quartier peut porter cette dimension d'appartenance commune, autant il était important pour nous de développer les actions en fonction de la spécificité de chaque quartier, en termes de réponse aux attentes et besoins de la population.

Ainsi, la Maison Proximum privilégie des activités et services à caractère social qui prennent en compte les difficultés des habitants. Chacune propose l'intervention de diverses permanences sociales (CCAS, Conseil départemental, Mission locale, CIDFF, BGE, écrivain public…)

Un espace participatif

La participation des populations aux actions qui les concernent est garante de la pertinence de celles-ci et de leur réussite. L'exercice de la citoyenneté n'a de sens que si l'on donne réellement à chacun les moyens d'être reconnu comme acteur de la cité. L'appui sur les comités Proximum permet d'impliquer les habitants dans toutes les actions relatives à la vie du quartier. La participation aux instances fait des habitants des quartiers, des partenaires de l'action municipale.

À ce titre, ce statut – membre de droit d'un comité Proximum - leur confère des droits :

- Être informés et/ou consultés sur les projets municipaux à l'échelle du quartier, de la ville ou de l'agglomération.
- Exprimer leurs avis et de proposer des amendements aux projets présentés.
- Participer et se mobiliser pour leur quartier, en apportant leur expertise d'usage.
- Proposer des projets favorisant une meilleure qualité de vie dans le quartier et le renforcement du lien social.

L'objectif pour les Maisons Proximum et les différents acteurs est d'organiser et de construire un partenariat (habitants, services ville, associations, institutions) favorisant l'optimisation et la mutualisation des compétences autour d'un projet.

L'exonération de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties des bailleurs sociaux

Outil de la politique de la ville qui contribue au projet de territoire sur les QPV de la Ville Dreux en favorisant des actions inter-quartier autour du vivre ensemble, du lien social, en élargissant les centres d'intérêt des enfants et adolescents, en encourageant leur apprentissage de la citoyenneté

VERSION PROJET COMITE DE PILOTAGE - 11-01-2024

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20240318-CC2024-027-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 03/04/2024
Notification : 03/04/2024

par une ouverture sur les ressources culturelles, sociales et économiques de la ville ou de l'environnement proche.

L'accès aux droits des Maisons Proximum et Centres sociaux

Depuis 2022, la ville de Dreux et le CCAS sont signataires d'une convention « point d'accès aux droits » avec la Caf et la CPAM d'Eure-et-Loir. Cette convention a pour objectif d'offrir aux habitants un accès et un accompagnement aux services numériques des deux organismes. Cette offre de service est déployée au sein des Maisons Proximum Dunant-Kennedy, Rochelles, Bâtes, Paul Bert et permanences sociales du CCAS. Elle est assurée par les personnels opérationnels en lien direct avec les habitants (chargés d'accueil, agent d'accompagnement des publics, médiateurs sociaux...). Ainsi les habitants peuvent trouver une aide à la navigation sur les sites internet et applications, pour trouver une information sur les sites internet, réaliser des téléprocédures, une simulation d'aide ou encore prendre un rendez-vous.

Depuis fin 2021, la Ville mène une expérimentation au sein du quartier Dunant-Kennedy en partenariat avec la Caf d'Eure-et-Loir pour lutter contre le non-recours aux droits de ses habitants. Son ambition est de permettre aux habitants du quartier Dunant-Kennedy d'accéder simplement et facilement à tous les droits, accompagnés si besoins jusqu'à l'issue de leurs démarches par des interlocuteurs identifiés en proximité, qui coordonnent et adaptent leurs actions. Pour ce faire les partenaires de l'expérimentation ont convenu de quatre actions : le forum de l'accès aux droits, l'inclusion numérique, la coordination sociale et la participation citoyenne.

Le Proxibus

A compter de 2024, la ville et le CCAS de Dreux se dotent d'un Proxibus. Cet outil mobile permettra d'aller vers les populations (marchés, événements, animations…) et de développer des actions autour de la citoyenneté, de la prévention, de l'accès aux droits…

L'épicerie sociale et solidaire

Au-delà de l'aide alimentaire apportée par Épices&A à ses utilisateurs, cette dernière propose également des ateliers collectifs autour de la santé, de l'alimentation, de la vie quotidienne, de l'accès au numérique… et incite les bénéficiaires à s'investir bénévolement pour le fonctionnement de l'épicerie sociale.

L'animation pour les seniors

Le CCAS de Dreux soutient la mise en place d'actions destinées aux aînés dans le but de rompre l'isolement et d'offrir au public la possibilité de prendre part à l'animation de la vie locale. Il propose une offre diversifiée d'activités et de loisirs dans le but de favoriser le lien social et intergénérationnel, la convivialité et l'autonomie. Il organise des manifestations annuelles, spectacles, sorties, Semaine bleue et propose un accompagnement individualisé des personnes isolées, notamment à travers le registre communal des plans canicule et grand froid.

Chaque mois, les clubs de la ville destinés aux personnes âgées organisent un repas ouvert aux seniors de plus de 60 ans. Chaque quartier est concerné par cette action. C'est un moment où chacun peut déjeuner dans la convivialité et participer l'après-midi à des jeux de société ou une animation.

Axes stratégiques	Objectifs opérationnels	Propositions d'actions

VERSION PROJET COMITE DE PILOTAGE - 11-01-2024

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20240318-CC2024-027-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 03/04/2024
Notification : 03/04/2024

Soutenir et renforcer le lien social et la participation à la vie de la ville	Améliorer la qualité de vie des habitants des quartiers en luttant contre le repli et l'isolement	Rendre lisible l'action de la ville à travers des structures identifiées. Appropriation des espaces publics, travail sur les liens entre générations. Proposer des activités et des évènements tenant compte des besoins des habitants, et diversifiés pour favoriser les temps de convivialité avec une ambition de lutter contre les phénomènes de repli et de cloisonnement : recherche de mixité des publics et des territoires, organisation d'actions permettant de sortir du quartier.
	Développer une offre de proximité lisible pour les drouais	Positionnement affirmé des maisons Proximum, des centres sociaux sur cet objectif : coordination et synergie des acteurs, démarches d'aller vers, hors de l'équipement, comité de territoire…
	Amener les résidents à être acteurs de leurs quartiers	Proposer une méthodologie d'accompagnement pour l'organisation d'évènements et organiser des espaces pour « faire » ensemble. Renforcer et développer les liens entre les différents acteurs (animation, éducateurs, médiateurs, acteurs de l'insertion…) Encourager les initiatives des habitants sur les territoires et le développement d'actions (initiées par le comité Proximum, portées par les partenaires, notamment les associations…).
	Accompagner les animations inter-quartiers.	Mettre en place des actions mobiles ouvertes aux habitants de tous les quartiers. Créer des évènements communs organisés par plusieurs quartiers autour d'une thématique partagée. Organiser des animations au sein des QPV impliquant les habitants. Accompagner les jeunes de 12 à 17 ans dans l'organisation d'animations inter-quartiers
	Soutenir et accompagner le milieu associatif	Soutenir dans la durée les associations d'habitants, actrices de la vie sociale sur les quartiers (GUSP, FPH...) Mettre en place des échanges de pratiques et d'expériences sur le fonctionnement associatif. Soutenir les porteurs de projets associatifs dans leurs démarches administratives.
	Soutenir les projets culturels et artistiques locaux	Scène ouverte aux talents musicaux locaux à la MP centre-ville,

VERSION PROJET COMITE DE PILOTAGE 11-01-2024

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20240318-CC2024-027-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 03/04/2024
Notification : 03/04/2024

	Faciliter la relation entre les résidents des quartiers et les services publics	Développer l'accueil des jeunes collégiens en vue d'appréhender le fonctionnement des instances institutionnelles Accueillir et sensibiliser les jeunes électeurs de 18 ans à leur nouveau statut
	Renforcer les actions en faveur du public vieillissant.	Favoriser l'adaptation du logement au vieillissement et au maintien à domicile. Développer des actions liées à l'échange réciproque de savoirs. Prendre appui sur les rencontres intergénérationnelles des clubs personnes âgées pour mettre en place des actions spécifiques (intergénérationnelles, prévention…).
	Impliquer les habitants aux grands événements portés par la Ville	Favoriser la participation de tous les habitants aux grands évènements organisés par la Ville et qui ont vocation à créer du lien et favoriser la mixité sociale (les Flambarts, la foire de la Saint-Denis, les festivités de Noël, le forum des associations, la fête nationale, les journées du patrimoine…)
Renforcer l'accès aux droits	Informer les habitants sur leurs droits	Rendre lisibles les offres présentes au sein de chaque structure de proximité autour de l'accès aux droits (documentation, personnes ressources, équipements, permanences...) Expérimenter un forum de l'accès aux droits notamment sur le quartier Dunant-Kennedy
	Accompagner vers l'autonomie les habitants dans leurs démarches d'accès aux droits	Aller vers les habitants les plus éloignés du droit Proposer aux habitants des offres individuelles ou collectives qui s'adaptent à leurs besoins : mise à disposition de matériel, accompagnement vers l'autonomie, formation,…

Prévenir la délinquance

Objectifs généraux :

- Mettre l'accent sur la prévention, les actions de terrain et la promotion de la citoyenneté
- Renforcer et adapter l'action des services de police et de gendarmerie dans les quartiers
- Améliorer le lien entre les forces de l'ordre et la population, notamment les jeunes, en favorisant la médiation pour établir un climat de confiance entre les habitants
- Mobiliser les moyens humains et techniques pour assurer une présence sur l'espace public et prévenir la délinquance, en particulier celle des mineurs
- Lutter contre les violences intrafamiliales.
- Observer et consolider les stratégies d'intervention dans les quartiers à l'échelle de l'Agglo par le biais de la création d'un Conseil Intercommunal de Prévention de la Délinquance.

Priorités de la Communauté d'Agglomération du Pays de Dreux

Objectifs généraux :

VERSION PROJET COMITE DE PILOTAGE - 11-01-2024

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20240318-CC2024-027-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 03/04/2024
Notification : 03/04/2024

- Favoriser l'accès aux transports en commun auprès des populations fragilisées ;
- Conforter l'approche socio-éducative sur le territoire.

L'Agglo du Pays de Dreux a fait le choix d'élargir ses actions à l'ensemble des habitants du territoire intercommunal afin de renforcer l'accès aux services publics, la mixité sociale et le mieux-vivre ensemble. Plusieurs problématiques traitées sont transversales au territoire.

Diverses ressources ont été mobilisées afin de lutter contre la délinquance et les incivilités durant la période des "Engagements 2030"s de l'Agglo du Pays de Dreux et des villes de Dreux et Vernouillet 2015 2023 qui seront utilisées dans le cadre de la convention "Engagements 2030".

Dans le contrat de villes de l'Agglo du Pays de Dreux et des villes de Dreux et Vernouillet, la Communauté d'Agglomération s'est engagée à mettre en place une action pour lutter contre les incivilités dans les transports en commun et notamment auprès du public scolaire. Un projet vidéo a été réalisé et tourné par l'entreprise KEOLIS en partenariat avec la Communauté d'Agglomération du Pays de Dreux afin de promouvoir les bons gestes à mettre en pratique et lutter contre les incivilités dans les transports en commun. Pour renforcer l'impact de ces vidéos, les pilotes du projet ont encouragé à utiliser l'humour comme médium de communication. Par ailleurs, une convention avec la Police municipale a été signée pour renforcer la sécurité à bord des bus.

La Communauté d'Agglomération du Pays de Dreux souhaite conforter cette approche socio-éducative en sensibilisant le public de manière plus large à travers ses possibilités de champs d'action.

AXES STRATEGIQUES	OBJECTIFS OPERATIONNELS
PREVENTION POUR LA TRANQUILITE PUBLIQUE	• Prévenir les incivilités dans les transports en communs • Prévenir les insécurités

VERSION PROJET COMITE DE PILOTAGE - 1-01-2024

Propositions d'actions de la Ville de Vernouillet pour la prévention de la délinquance

- Objectifs généraux :
 - Faire vivre la convention de coordination PN/PM et le contrat de sécurité intégré.
 - Établir par la médiation un climat de confiance entre les habitants
 - Assurer une présence physique sur l'espace public
 - Prévenir et lutter contre la délinquance et les incivilités.
 - Garantir un espace d'échange aux acteurs de la sécurité et de la tranquillité publique.

La prévention de la délinquance passe par une bonne coordination entre la police municipale et nationale, et les acteurs de terrain. Présence des médiateurs et des éducateurs spécialisés sur l'espace public et en particulier dans des endroits ou ont été repérés des incivilités ou des squats par les habitants, partenaires (écoles, offices bailleurs).

Présence des médiateurs et des éducateurs aux abords des collèges, en début de soirée pour prévenir les incidents et établir des relations avec les jeunes.

La médiation est un moyen qui est complémentaire à l'action des polices. Elle également le relai d'information auprès des éducateurs, permettant ensuite la prise en charge de certaines situations.

La présence des éducateurs de rue renforce l'action éducative de la ville en lien avec les centres sociaux et les médiateurs en s'adressant un public cumulant certaines difficultés.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20240318-CC2024-027-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 03/04/2024
Notification : 03/04/2024

La possibilité de s'appuyer sur la Protection Judiciaire de la Jeunesse pour mener des actions de prévention au sein des établissements scolaires.

L'outil (Atelier de veille et de vigilance) mis en place par la ville dans chaque quartier doit évoluer afin d'être plus efficace, réactif, sur le terrain.

Objectifs généraux	Propositions d'actions
Lutter contre la délinquance et les incivilités.	Renforcer le partage d'informations entre tous les acteurs, à travers les ateliers de veille et de vigilance. Mobiliser la Police municipale et le médiateur. Informer, communiquer en direction des habitants. Mobiliser les acteurs de prévention. Pérenniser et renforcer le rôle de la maison de sécurité du quotidien de la Tabellionne. Lutter contre les véhicules tampons.
Anticiper et prévenir le conflit par la médiation.	Renforcer la présence du médiateur. Informer les habitants des dispositifs existants.

Propositions d'actions de la Ville de Dreux pour la prévention de la délinquance

La prévention de la délinquance s'articule à différents niveaux et impliquent différents acteurs qui entretiennent des liens entre eux.

Dans un premier temps, elle passe par l'occupation du domaine public par des professionnels dédiés : Agents de prévention/Médiateurs, Bataillons de la prévention… qui entretiennent des relations avec la population, assurent un recensement et une remontée des problématiques observées ou exprimées par les habitants au sein du quartier.

La police nationale à travers ses délègues à la cohésion police population assure des permanences dans les Maison Proximum Bâtes et Dunant-Kennedy. Ils exercent une mission de rapprochement police/population dans les quartiers identifiés comme prioritaires en termes de sécurité.

La police municipale assure de la prévention situationnelle au sein de différents quartiers qui vise à prendre en compte la sécurité dans l'aménagement des espaces publics, à faire de la médiation dans les conflits de voisinage… dans le but de réduire le sentiment d'insécurité. Pour ce faire, elle travaille en lien étroit avec les structures de proximité pour connaître, ainsi qu'avec la Maison de la justice et du droit lorsque la médiation ne suffit pas à régler une problématique.

La Maison de la Justice et du Droit concourt également à la prévention de la délinquance. Elle accueille, oriente et renseigne les usagers en cas de litige d'ordre judiciaire. Elle garantit ainsi aux citoyens un accès au droit judiciaire et favorise les modes alternatifs de règlement des litiges du quotidien. Pour ce faire, elle héberge un certain nombre de permanences d'acteurs : des conciliateurs de justice, des avocats, des notaires, des commissaires de justice, un point conseil budget, l'association France victimes 28, l'ADSEA…

La police municipale prend en main la question des violences intrafamiliales avec une personnel référent de ces situations qui travaille en lien avec la Maison des femmes et autres associations de victimes. Son rôle est de créer des contacts informels et un lien de confiance avec la population en dehors de murs de la police, de libérer la parole des victimes, de les orienter et accompagner vers des réponses appropriées à leur situation. Dans le cadre des dépôt de plaintes, elle peut travailler en collaboration avec la police nationale pour effectuer les enquêtes de terrain.

Dans le cadre du CISPD, un partenariat entre les polices nationale et municipale a permis la création d'une charte des mariages et la mise en place d'opération de lutte contre les rodéos urbains.

VERSION PROJET COMITE DE PILOTAGE - 11-01-2024

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20240318-CC2024-027-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 03/04/2024
Notification : 03/04/2024

Axes stratégiques	Objectifs opérationnels	Propositions d'actions
Prévenir la délinquance	Assurer une veille sur les quartiers en assurant une présence sur le terrain	Occuper le domaine public pour recueillir auprès de la population les problématiques, repérer des dysfonctionnements, incivilités… et les recenser. Faire remonter les problématiques aux services compétents. Mettre en place des marches exploratoires pour compléter le travail des agents de terrain. Mettre en place des actions de sensibilisation pour remédier aux comportements déviants en prenant appui sur les parents et en agissant dès le plus jeune âge.
	Poursuivre la mise en relation des acteurs œuvrant pour la prévention de la délinquance.	Permettre l'interconnaissance des missions de chacun. Favoriser les remontées d'information terrain/police pour y apporter une réponse.
	Lutter contre les violences conjugales et intrafamiliales	Promouvoir les actions de lutte contre les violences conjugales et intrafamiliales (Maison des femmes, actions évènementielles…)

Promouvoir la santé et l'accès à l'offre de soin

Objectifs généraux :

- Promouvoir l'offre de santé et la mise en réseau des acteurs.
- Développer les actions de prévention contre les comportements et les conditions nuisibles à la santé, notamment en direction d'un public fragilisé.
- Développer l'offre de santé et son accessibilité.
- Renforcer la mise en réseau des acteurs de santé, des acteurs sociaux et médicaux, afin d'améliorer la situation sanitaire des habitants des quartiers.
- Développer la promotion de la santé en agissant sur l'axe santé mentale et le handicap psychique.
- Soutenir les lieux d'accueil des populations fragiles (épicerie sociale, maison des adolescents.

Projets :

- Déployer les actions du Contrat Local de Santé.
- Création d'une offre de logements adaptés à destination des étudiants, futurs professionnels de Santé.
- Favoriser les liens entre professionnels hospitaliers et médecine libérale.
- Créer un lieu de médecine externe hospitalière et pour les professionnels de santé libérale, à proximité de l'Hôpital.
- Améliorer l'accès à l'hôpital via les transports collectifs (lignes, durée, stationnements, arrêts).

VERSION PROJET COMITE DE PILOTAGE - 11-01-2024

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20240318-CC2024-027-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 03/04/2024
Notification : 03/04/2024

Propositions d'actions de la Communauté d'Agglomération du Pays de Dreux

Objectifs généraux :

- Permettre un meilleur accès aux soins aux habitants du territoire ;
- Proposer des activités apportant un mieux-être aux habitants.

La Communauté d'Agglomération du Pays de Dreux a réalisé le diagnostic de santé du territoire en 2022. Pour conforter son rôle, l'intercommunalité a organisée les « Assises de la santé » le mercredi 9 novembre 2022 réunissant des acteurs de la santé, de la fonction publique et des partenaires sur le sujet afin d'échanger sur les priorités du territoire et les problématiques abordées.

AXES STRATEGIQUES	OBJECTIFS OPERATIONNELS
FACILITER L'ACCES AUX SOINS	• Promouvoir la santé et l'offre de soins •Promouvoir les activités liées au « bien-être » (ateliers de bibliothérapie etc...)
SENSIBILISER LES JEUNES AUX IMPACTS DE L'UTILISATION MASSIVE DES ECRANS	•Lutter contre la sédentarité ; • Sensibiliser les jeunes à l'utilisation massive des écrans.

Propositions d'actions de la Ville de Vernouillet

Objectifs généraux :

- Reconduire le Contrat Local de Santé Vernouillet/ Dreux et mettre en œuvre ses actions. Développer l'offre de santé et le réseau de professionnels de santé.
- Soutenir et développer les actions de prévention santé en direction d'un public fragilisé.
- Favoriser la mise en réseau des acteurs sociaux et médicaux afin d'améliorer la situation sanitaire des habitant a à travers le contrat local de santé.

 A travers l'épicerie sociale , équipement situé sur le quartier des Vauvettes, nous, nous adressons un public en très grande difficultés.

L'épicerie sociale à travers les actions santé permet à certaines familles de pouvoir faire des bilans de santé, de déceler certaines pathologies, de faire des campagnes de vaccination en direction des enfants et des séniors, autant d'actions qui favorisent l'accès aux soins.

L'épicerie permet à un public en difficulté économique de réaliser ses courses et de choisir les produits qu'il souhaite consommer, en proposant des denrées de qualité entre 10% à 30% de leur valeur marchande. La force des épiceries solidaires est de proposer une offre alimentaire diversifiée et de qualité, qui permet l'accès à des produits frais et à des fruits et légumes à des personnes ayant des difficultés économiques. Ainsi, le modèle proposé répond à des problématiques de société et de santé publique.

Les bénéficiaires sont orientés vers l'épicerie solidaire par un travailleur social, la durée d'accès est étudiée en fonction de la situation globale et chaque bénéficiaire est accompagné afin de travailler son projet personnel à réaliser durant le temps d'accès à l'épicerie solidaire (insertion, logement, santé, gestion budgétaire.....). Nous proposons sur la ville de Vernouillet un accompagnement pouvant aller jusqu'à un an (6 mois maximum d'accès à l'épicerie en fonction de la situation et un an maximum d'accès aux actions collectives).

Les deux centres sociaux mènent des actions de sensibilisation à la santé en direction des familles issues des quartiers prioritaires. Ces actions sont réalisées en lien étroit avec le service enfance famille afin d'accueillir les groupes scolaires.

Axes stratégiques	Objectifs généraux	Propositions d'actions
Sensibiliser et	Lutter contre les	Créer des groupes d'échanges de paroles.

VERSION PROJET COMITE DE PILOTAGE - 11-01-2024

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20240318-CC2024-027-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 03/04/2024
Notification : 03/04/2024

prévenir	addictions et maintenir la santé mentale	Mettre en place des séjours familles.
	Lutter contre l'isolement social.	Mettre en place des animations spécifiques à l'épicerie sociale. Créer du lien entre l'épicerie sociale et les associations œuvrant en direction des plus démunis. Répondre aux besoins dits d'urgence en matière alimentaire, logement.
Développer l'accès aux soins	Soutenir et développer les actions de prévention santé en direction d'un public fragilisé.	Mettre en place des campagnes de vaccination. Sensibiliser les familles à l'équilibre alimentaire, à travers des animations préventives. Développer des temps d'échanges thématiques. Créer des expositions itinérantes avec les familles, enfants.
	Favoriser la mise en réseau des acteurs sociaux et médicaux.	S'appuyer sur le contrat local de santé pour multiplier les informations dans les équipements. Développer les permanences de soins au sein de l'épicerie sociale.

Propositions d'actions de la Ville de Dreux

La ville de Dreux promeut la santé et l'accès à l'offre de soins en mettant en œuvre les actions prévues dans le contrat local de santé Dreux-Vernouillet 2022-2026.

Axes stratégiques	Objectifs opérationnels	Propositions d'actions
Favoriser le parcours en prévention et de santé pour tous et à tous les âges de la vie	Favoriser l'accès à la prévention au plus grand nombre	Octobre rose
		BUS AVC
	Favoriser l'accès à la prévention des personnes en situation de précarité	RDV santé des Épiceries sociales
		Prévention multiple
	Sensibiliser le grand public au handicap	Singularités et Handicaps
Promouvoir la santé mentale	Accompagner l'organisation du réseau	Construire le réseau de partenaires santé mentale
		Créer un annuaire dématérialisé
		Créer un groupe de travail "situations concrètes"
	Formation des acteurs	Former les acteurs médicaux et médico-sociaux
	Accompagner la famille, les parents	Organiser l'aide aux aidants
Éduquer et prévenir	Favoriser l'activité physique et le bien-être	Prévenir l'obésité chez les plus jeunes
		Prévenir les inégalités par l'activité physique
		La mobilité comme vecteur de santé
		Village santé bien-être (évolution en 2020 vers un temps fort prévention du surpoids)
	Favoriser le changement de comportement en matière nutritionnelle.	Manger simplement, bouger souvent, la santé en avant!
		Favoriser une alimentation saine chez les

VERSION PROJET COMITÉ DE PILOTAGE - 11.01.2024

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20240318-CC2024-027-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 03/04/2024
Notification : 03/04/2024

		personnes en situation de précarité
		La santé vient en mangeant
	Développer les réseaux de partenariat	Développer le réseau en faveur des besoins repérés (réseau santé sexuelle, réseau addictions, coordination des nouveaux dispositifs)
	Agir sur la qualité de l'environnement	Agir sur la qualité de l'air et l'hygiène
Accueillir et maintenir les professionnels de santé sur le territoire	Mettre en lumière les points forts du territoire, permettre leur découverte, être à l'écoute des besoins des professionnels en libéral, être facilitateur.	Développer le lien Ville/Hôpital/Professions libérales
		Accompagner les professionnels en libéral dans la création de structures de santé pluridisciplinaires ou dans le maintien de leur activité
		Service sanitaire

VERSION PROJET COMITE DE PILOTAGE - 11-01-2024

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20240318-CC2024-027-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 03/04/2024
Notification : 03/04/2024

Cadre de vie - Habitat

Une démarche transversale

La convention "Engagements 2030" veut promouvoir une démarche intégrée devant tenir compte des enjeux de **cohésion sociale**, de **développement urbain** et de **développement économique.**

Ainsi, il doit s'inscrire en lien avec les démarches de développement urbain et durable du territoire. Il fixe le cadre des futurs projets de renouvellement urbain et prévoir les actions à mener pour favoriser la bonne articulation entre ces projets et le volet social de la politique de la ville, en mettant l'accent sur la gestion urbaine et sociale de proximité (GUSP).

Le projet de renouvellement urbain « Bâtes-Tabellionne » à Dreux et Vernouillet

Le projet de renouvellement urbain des quartiers Bâtes et Tabellionne à Dreux et à Vernouillet constitue une nouvelle étape dans la politique d'intervention sur les quartiers sensibles de la Communauté d'Agglomération du Pays de Dreux.

La Communauté d'Agglomération du Pays de Dreux, ainsi que les villes de Dreux et de Vernouillet, souhaitent proposer un programme ambitieux pour changer l'image des quartiers et favoriser son attractivité afin qu'il retrouve sa place dans le tissu urbain de l'agglomération.

Ce programme est axé principalement sur la nécessité :

- De désenclaver le quartier, avec la création de nouvelles voies privilégiant les circulations douces (vélos/piétons) et favorisant la mobilité des habitants ;
- D'introduire une mixité d'habitat, en démolissant et réhabilitant une part conséquente du parc social existant sur site, et en créant une nouvelle offre de logements en accession sociale à la propriété ou en locatif privé ;
- D'améliorer l'offre de services publics et favoriser la mixité fonctionnelle (logements/activités/équipements).

La transition écologique

La transition écologique est une thématique transversale pour "Engagements 2030". L'élaboration de cette convention est aussi la possibilité de souligner l'importance de la prise en compte de la transition écologique dans les actions qui seront déployées. Les enjeux sociaux et climatiques se chevauchent à travers différents domaines : le logement, l'énergie, l'alimentation, la végétalisation…

Les villes de Dreux et Vernouillet ont enclenché cette démarche de transition depuis déjà plusieurs années à travers notamment la signature d'un pacte pour la transition de la ville de Vernouillet, l'aide à l'achat de vélo de la ville de Dreux et la convention du projet de renouvellement urbain « Bâtes-Tabellionne » à Dreux et Vernouillet. Par ailleurs, différentes actions sont mises en œuvre sur les territoires afin de renforcer l'impact de cette transition dans les différentes politiques publiques.

La transition écologique est une opportunité de créer et renforcer des partenariats entre les acteurs du territoire. Cette approche pluridisciplinaire et inter-partenariale permettra de créer des synergies sur le territoire afin de favoriser la déclinaison d'actions concrètes auprès des habitants et des acteurs de proximité en lien avec cette priorité contemporaine.

Afin de conforter leur engagement, la Communauté d'Agglomération du Pays de Dreux, la ville de Dreux et la ville de Vernouillet ont lancé une démarche d'expérimentation *« Et si les quartiers entraient en transition ? »* animée par Villes au Carré, le centre de ressources Centre Val-de-Loire. Dans un premier temps, l'expérimentation avait pour objectif de sensibiliser aux enjeux climatiques et d'en comprendre les impacts sociaux et environnementaux. Dans un second temps, les acteurs des champs sociaux et environnementaux ont territorialisé ces différents enjeux à partir de projets en cours de réalisation afin d'appréhender les réalités locales. Cette expérimentation a permis de coconstruire une diversité de scénarii prospectifs d'actions aiguillant les collectivités sur les thèmes à traiter en priorité.

VERSION PROJET COMITE DE PILOTAGE - 11-01-2024

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20240318-CC2024-027-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 03/04/2024
Notification : 03/04/2024

A la suite de ces différents ateliers, plusieurs personnes vont être formés à l'utilisation de ces techniques d'animation afin de continuer la démarche de sensibilisation sur le territoire local sur la transition écologique et sociale.

AXES STRATEGIQUES	OBJECTIFS OPERATIONNELS	ACTIONS
SENSIBILISATION A LA TRANSITION ECOLOGIQUE	• Sensibiliser les publics et acteurs locaux aux enjeux sociaux et écologiques ; • Développer la coopération entre les acteurs locaux ; • Développer le compostage collectif ; • Sensibiliser au geste de tri	• Pérenniser les ateliers *« Et si les quartiers entraient en transition ? »* ; • Renforcer la formation des acteurs locaux sur les enjeux et les outils de sensibilisation ; • Développer le réseau d'interconnaissance et la communication entre les acteurs ; • Accompagnement et formation de référents sur les pratiques de compostage ; • Maintien de la sensibilisation des habitants aux gestes de tri.
SOUTIEN A LA VEGETALISATION ET L'ALIMENTATION SAINE	• Renforcer les initiatives locales ; • Renforcer la cohésion des politiques publiques.	• Création de jardins partagés ; • Organiser une journée de rencontre inter-acteurs de champs d'intervention diversifiés.
SOUTIEN A LA TRANSITION ENERGETIQUE	• Favoriser les énergies propres ; • Sensibiliser le public aux aides existantes.	• Poursuivre le projet « réseau de chaleur » ; • Sensibiliser les publics aux « Espaces Conseils France Renov' » ; • Favoriser la pratique des éco-gestes auprès de l'ensemble des acteurs ; • Sensibiliser les populations aux dispositifs d'amélioration de l'habitat.
AMELIORATION DU CADRE DE VIE	• Encourager la transition écologique à travers la gestion urbaine et sociale de proximité (GUSP) ; • Renforcer la végétalisation et désimperméabilisations ; • Remise en état des colonnes enterrées et des contenants de collecte à déchet ; • Développement de l'intégration paysagère des	• Réaliser des diagnostics partagés entre les différents acteurs (habitants, associations, élus, commerçants...) ; • Poursuivre du projet « cours Oasis » ; • Lancement d'un nouveau marché de fourniture et maintien du partenariat « politique de la ville » dans le

VERSION PROJET COMITE DE PILOTAGE - 11-01-2024

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20240318-CC2024-027-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 03/04/2024
Notification : 03/04/2024

	contenants de collecte à déchet.	cadre de ses subventions ; • Lancement d'une maîtrise d'œuvre sur l'intégration paysagère des contenants ; • Poursuite des campagnes de lavage à haute pression des colonnes enterrées.
MOBILITES DOUCES	• Encourager les modes doux de déplacement. • Sensibiliser les habitants aux modes de déplacement alternatifs à la voiture.	• Aider à l'achat de vélo pour des déplacements plus respectueux de l'environnement ; • Valoriser les équipements et aménagements de mobilités douces issus du programme de renouvellement urbain ; • Renforcer les actions en lien avec les mobilités douces lors de la semaine de la mobilité.

Objectifs généraux

- Poursuivre les efforts de requalification des quartiers.
- Réhabiliter les logements (dans le cadre du NPNRU et dans le cadre du droit commun), développer une offre spécifique pour les publics fragiles (jeunes en insertion, personnes âgées, personnes handicapées) et promouvoir l'accession sociale à la propriété en vue de favoriser la mixité.
- Mettre en œuvre et accompagner le déploiement du Nouveau Programme de Renouvellement Urbain (NPNRU).
- Créer et rénover l'offre d'équipements publics adaptés aux besoins des populations et développer l'accessibilité des bâtiments.
- Lutter contre la précarité énergétique par l'amélioration énergétique des bâtiments et poursuite des sensibilisations aux gestes de tri et d'économie.
- Améliorer l'accessibilité des quartiers prioritaires par la desserte en transports en commun en vue de favoriser leur désenclavement, améliorer l'accessibilité des habitants à l'ensemble des fonctions urbaines de Dreux, Vernouillet et de l'agglomération.
- Remise à niveau et entretien des espaces de proximité, poursuite et renforcement des actions de la GUSP pour permettre l'appropriation par les habitants du cadre de vie du quartier et son respect.

VERSION PROJET COMITE DE PILOTAGE 11-01-2024

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20240318-CC2024-027-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 03/04/2024
Notification : 03/04/2024

Propositions d'actions

AXES STRATEGIQUES	OBJECTIFS OPERATIONNELS	ACTIONS
REHABILITER LES QUARTIERS ET ACCOMPAGNER LA RENOVATION DES LOGEMENTS	• Requalifier et identifier les perspectives de développement des quartiers avec une vision dynamique du devenir de ces quartiers à 10-15 ans ; • Renforcer leur attractivité résidentielle et économique.	• Mettre en œuvre le projet de renouvellement urbain « Bâtes-Tabellionne » à Dreux et Vernouillet ; • Développer une réflexion sur la fonction des quartiers prioritaires politique de la ville et leur participation aux stratégies de développement urbain durable du territoire intercommunal (schéma de cohérence territorial (SCOT), programme local de l'habitat intercommunal (PLHI), Agenda 21, document d'aménagement commercial (DAC), plan climat-air-énergie territorial (PCAET)…).
	• Mettre en œuvre et accompagner le projet de renouvellement urbain « Bâtes-Tabellionne » à Dreux et Vernouillet.	• Faciliter le relogement ; • Maintenir la qualité des espaces nouveaux et rénovés par des actions de proximité pour lutter contre le mauvais entretien locatif ou la mauvaise appropriation du domaine privé ; • Faciliter l'appropriation du fonctionnement d'un logement performant.
	• Favoriser la mixité sociale.	• Mettre en œuvre l'abattement à la taxe foncière sur les propriétés bâties en contrepartie d'une amélioration de la qualité de service rendu aux locataires ; • Renforcer le lien entre bailleurs et locataires/ entre locataires.
	• Accompagner les habitants dans le cadre des opérations de rénovation.	• Mettre en place des temps d'information et de concertation en direction des habitants ; • Créer un outil de communication appropriable et accessible ; • Favoriser au maximum le recours à la clause d'insertion dans les marchés publics lancés et favoriser le recrutement des habitants ; • Informer régulièrement les habitants des chantiers en cours, associer les associations et conseils citoyens, les faire adhérer aux projets ; • Faciliter la prise de contact entre les partenaires ; • Assurer pendant la période de travaux, la propreté des abords.
	• Améliorer durablement la vie quotidienne des habitants et les services rendus.	• Valoriser les quartiers et leurs habitants par des actions innovantes ; • Intervenir rapidement sur les dégradations ; • Développer les services au sein des structures de proximité ; • Poursuivre le dispositif de veille et d'observation continu des territoires.

VERSION PROJET COMITE DE PILOTAGE - 11-01-2024

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20240318-CC2024-027-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 03/04/2024
Notification : 03/04/2024

DIVERSIFIER L'OFFRE EN LOGEMENTS	•Faire de l'accession sociale à la propriété un des leviers de la mixité sociale.	• Développer la création de programmes de logements en prêt social location-accession (PSLA) ; • Accompagner les parcours résidentiels en prenant en compte les publics spécifiques ; • Optimiser les mesures fiscales incitatives.
	• Aménager des logements pour faciliter le maintien des personnes âgées à domicile dans leur quartier.	• Réaliser une analyse technique, sociale, humaine, sanitaire du besoin par un ergothérapeute ; • Amener les propriétaires occupants et les propriétaires bailleurs les plus modestes du parc de logement privé à entreprendre des rénovations par le biais des dispositifs d'amélioration de l'habitat.
	• Développer une offre de logements neufs ou anciens.	• Posséder une offre standard de logements neufs facilement adaptables ; • Réhabilitations de logements anciens localisés en centre-ville pour leur donner d'autres vocations.
REPONDRE AUX BESOINS PAR DES EQUIPEMENTS ADAPTES	• Développer et/ou requalifier les équipements publics en répondant aux attentes des habitants et aux contraintes des collectivités ; • Adapter les équipements aux nouveaux enjeux de collecte des déchets	• Concevoir des équipements de proximité ; • Réhabiliter les équipements publics vétustes afin de les rendre attractifs, économes et accessibles aux habitants ; • Réorganiser l'offre d'équipements publics par un maillage à l'échelle du quartier, de la ville et du territoire intercommunal ; • Créer un pôle social au sein du principal bailleur afin de faire le lien avec les autres services sociaux ; • Améliorer et développer l'installation de mobilier urbain, de stationnements, et espaces communs en concertation avec les habitants ; • Rénovation et remise en état des contenants de collecte.
FAVORISER LA MOBILITE ET L'ACCESSIBILITE	• Désenclaver les quartiers avec une offre de transport adaptée.	• Favoriser les liaisons directes entre les quartiers, les équipements culturels et sportifs pour désenclaver les quartiers.
	• Mettre en place des aménagements urbains adaptés.	• Améliorer le confort des points d'arrêts ;
LUTTER CONTRE	• Habiter mieux et moins	• Mettre en place un plan isolation sur le parc de logements sociaux dans un but de maîtrise des coûts

VERSION PROJET COMITE DE PILOTAGE - 11-01-2024

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20240318-CC2024-027-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 03/04/2024
Notification : 03/04/2024

LA PRECARITE ENERGETIQUE DES HABITANTS	cher.	de fonctionnement ; • Amener les propriétaires occupants et les propriétaires bailleurs les plus modestes du parc de logement privé à entreprendre des rénovations par le biais des dispositifs d'amélioration de l'habitat.Amener les propriétaires bailleurs à utiliser les dispositifs de l'Agence nationale de l'habitat ; • Diminuer la consommation de gaz des chaufferies par la mise en place d'un contrat de performance énergétique ; • Améliorer l'étiquette positive des logements par la réalisation de travaux de gros entretien ou de remplacement de composants engagés.
	• Sensibilisation des habitants aux éco-gestes.	• Sensibiliser les habitants à une meilleure utilisation de leurs équipements après rénovation notamment en ventilation, en chauffage et en eau chaude.
	• Lutter contre les désordres visuels ou irrespectueux de l'environnement.	• Remplacement des brises vues dans les logements individuels ; • Poursuite de la lutte contre l'installation sauvage d'antennes paraboliques ; • Lutter contre les dépôts sauvages de tout type.
	• Responsabiliser les habitants par une meilleure implication.	• Améliorer la propreté urbaine par une meilleure coordination des services publics ; • Associer les habitants à l'élaboration des règles de vie et d'usage des espaces publics ; • Développer les diagnostics en marchant et marches exploratoires ; • Relancer les actions de sensibilisation et de formation de l'ensemble des partenaires et conseils citoyens.
	• Gestion des ordures ménagères et du tri sélectif	• Interventions dans les quartiers sur la thématique du tri sélectif ; • Participation aux événementiels organisés par les villes ; • Programme pédagogique sur les thématiques déchets (prévention, tri…) ; • Interventions dans les associations ; • Poursuite de la politique d'insertion du Centre de Tri (NATRIEL).
	• Signaler et tracer les désordres techniques tant sur le domaine public que privé.	• Créer et partager un outil informatique de signalement des désordres sur l'ensemble des quartiers et ouvert aux partenaires compétents ; • Analyser et évaluer ces informations pour réévaluation de l'action publique à engager dans un processus d'amélioration continue ; • Aboutir à la signature des conventions cadres de gestion urbaine et sociale de proximité.

VERSION PROJET COMITE DE PILOTAGE - 11-01-2024

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20240318-CC2024-027-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 03/04/2024
Notification : 03/04/2024

Regard de la Communauté d'Agglomération du Pays de Dreux

La Communauté d'Agglomération du Pays de Dreux s'engage fortement dans la conciliation du pôle urbain central et la ruralité vivante qui compose le territoire environnant. Consciente de cet atout majeur, l'Agglo du Pays de Dreux valorise cet aspect du territoire dans les documents de planification et la convention "Engagements 2030" n'y fait pas exception. Par ailleurs, plusieurs problématiques rencontrées dans les quartiers politique de la ville se retrouvent dans certaines zones géographiques.

A plusieurs reprises, l'importance des liens entre le milieu urbain et le milieu rural a été évoqué entre les différents co-pilotes et la nécessité de renforcer la mixité sociale du territoire comme axe d'intervention par les crédits spécifiques politique de la ville. Consciente de cette observation et de cet enjeu de mixité, la Communauté d'Agglomération du Pays de Dreux a entrepris depuis plusieurs années des chantiers sur différentes lignes.

Service à la population

La Communauté d'Agglomération du Pays de Dreux encourage les actions permettant un accès à la culture et les loisirs facilités notamment avec l'action « Plan été » de la direction Enfance, Jeunesse, Famille. Mêlant accès aux pratiques sportives, éducatives et culturelles, cette action a rayonné à échelle intercommunale pour favoriser la mixité sociale notamment entre les jeunes des quartiers politique de la ville et ceux des communes rurales. Par ailleurs, l'Atelier à spectacle propose une programmation variée et à des prix attractifs de manière à encourager l'ensemble de la population à découvrir les diverses activités artistiques.

Transports et mobilités

Pour renforcer le lien entre les habitants et les territoires, urbains et ruraux, la Communauté d'Agglomération du Pays de Dreux agit sur la thématique des transports et des mobilités. En 2021, des lignes de bus/cars permettant de se rendre dans de nombreuses communes précédemment non-desservies ont été créées. A cela, s'ajoute la mise en place d'un coach Linéad faisant office d'ambassadeur permettant l'accompagnement des utilisateurs ainsi que divers supports de communication facilitant la lecture du réseau de transport. Par ailleurs, l~~L~~a Communauté d'Agglomération du Pays de Dreux est engagée dans les mobilités douces en proposant la location de vélos notamment à assistance électrique et des tarifs préférentiels pour les abonnés Linéad.

Logement

La mixité sociale s'impose aussi dans le logement comme un objectif transversal aux nouveaux aménagements et à la politique de l'habitat du territoire. Le nouveau programme national de renouvellement urbain s'inscrit dans cette orientation par son projet et sa reconstitution de l'offre de logements locatifs sociaux répartie non pas seulement sur les villes centres mais sur les communes structurantes du territoire intercommunal. Par ailleurs, la Communauté d'Agglomération du Pays de Dreux tient à être vigilante de ce point dans ses futurs documents de planification (programme local de l'habitat intercommunale par exemple) mais également dans le traitement de ces sujets au sein de la Conférence intercommunale du logement.

Transition écologique

Dans la même dynamique, la Communauté d'Agglomération du Pays de Dreux souhaite conforter son engagement dans la transition écologique, problématique transversale aux priorités définies dans cette convention et tout autre document relatif aux politiques de développement du territoire. Le projet *« réseau de chaleur »* initié sur le quartier Bâtes-Tabellionne à Dreux et Vernouillet montre la complémentarité entre les enjeux sociaux et les impératifs écologiques.

Regards de la Ville de Vernouillet.

La ville a depuis longtemps entrepris une démarche sociale dans sa gestion urbaine de proximité. Malgré un programme de rénovation urbaine dont les résultats sur le quartier des Vauvettes ont

VERSION PROJET COMITE DE PILOTAGE - 11-01-2024

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20240318-CC2024-027-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 03/04/2024
Notification : 03/04/2024

permis de transformer profondément la physionomie de celui-ci, il reste après l'urbain, l'humain, en sachant que les deux aspects doivent être traités simultanément.

Notre démarche GUSP s'inscrit pleinement à réduire les écarts de développement des inégalités entre les quartiers et le reste de la ville, afin de faire de ses quartiers, de ses habitants, des habitants de la ville avant d'être habitants de leur quartier. Elle vise aussi à créer des outils de liaison avec les bailleurs.

La GUSP de Vernouillet c'est aussi une mobilisation des acteurs (Ville, associations, bailleurs, police, Agglomération) et demain, l'apport des habitants des Conseils Citoyens sera un atout supplémentaire lors de nos diagnostics en marchant. Notre action s'inscrit dans une démarche de politique publique en faveur des habitants des quartiers prioritaires.

Au fil des ans, nous avons organisé les services afin que ces derniers prennent conscience que leurs tâches, missions et ce, quelque soit le service, étaient primordiales dans le bon fonctionnement de la GUSP. A ce sujet, nous continuons à professionnaliser les agents sur les thématiques de la GUSP, ainsi qu'à structurer celle-ci. Nous avons une GUSP, mais des démarches polymorphes qui sont liées aux difficultés spécifiques du quartier.

Nous avons aussi créé un service logement afin d'accompagner la résolution des doléances des habitants et l'attribution des logements.

Les objectifs généraux sont :

▱ Promouvoir la cohésion urbaine et sociale sur le territoire par un travail sur les polarités internes de quartier et le maillage

▱ Faire participer, induire, porter et laisser porter les projets par les habitants

▱ Renouveler, diversifier, améliorer l'offre de logements en visant plus de mixité et impulser une nouvelle dynamique économique

▱ Impulser les transitions énergétique et écologique par la création d'un réseau de chaleur et l'implantation d'agriculture urbaine

▱ Renforcer l'offre d'équipements et de services au sein des quartiers

▱ Favoriser le lien social au travers d'espaces sportifs, culturels et récréatifs à échelle humaine

▱ Renforcer l'accessibilité du domaine public pour tous, les mobilités douces

▱ Développer des projets en faveur des échanges intergénérationnels

▱ Maintenir l'attractivité résidentielle de la commune grâce à de nouveaux produits d'habitat de qualité

▱ Favoriser le parcours résidentiel des ménages en fonction de l'évolution des familles / Permettre l'accès des jeunes et des séniors à un logement favorisant leur autonomie

Focus sur les objectifs du projet NPNRU du quartier de la Tabellionne

a) Objectifs opérationnels :

- Faire du quartier Bâtes Tabellionne une porte du Plateau nord-ouest depuis et vers le centre-ville de Dreux en désenclavant et en hiérarchisant les axes routiers,
- Renforcer la cohésion urbaine et sociale sur le territoire pas un travail sur les polarités internes de quartier et le maillage,
- Renouveler, diversifier, améliorer l'offre de logements en visant plus de mixité et impulser une nouvelle dynamique économique,
- Anticiper l'ouverture à l'urbanisation des nouvelles zones en développement urbain, expérimenter des innovations urbaines et accompagner la mutation du quartier par une démarche de co-construction avec ses habitants,
- Faire du quartier un pôle attractif et le désenclaver,

VERSION PROJET COMITE DE PILOTAGE - 10-01-2024

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20240318-CC2024-027-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 03/04/2024
Notification : 03/04/2024

- Affirmer des polarités de services, d'équipements et de lieux de vie plus lisibles et structurants
- Développer une armature d'espaces publics structurants et complémentaires,
- Garantir une meilleure gestion des quartiers,
- Renforcer ces axes au travers d'un programme de développement territorial plus global : création de la ZAC de la Croix Giboreau :
 - Maintenir l'attractivité résidentielle de la commune grâce à de nouveaux produits d'habitat de qualité,
 - Favoriser le parcours résidentiel des ménages en fonction de l'évolution des familles : diversification des typologies, logements modulables,
 - En matière d'offre de logements locatifs sociaux :
 - ✓ Répartir de manière harmonieuse les besoins sur la commune,
 - ✓ Renforcer la qualité du parc de logements locatifs sociaux existants et opérations neuves
 - ✓ Maintenir des quittances adaptées aux ménages accueillis au regard de la conjoncture immobilière actuelle,
 - ✓ Intégrer la notion de parcours résidentiel dans l'offre locative sociale également (individuels denses et intermédiaires, ...)
 - Faciliter l'accès des jeunes à un logement autonome : petits locatifs à quittance très modérée, voire structure d'hébergement.
 - Prendre compte le vieillissement d'une partie croissante de la population : immeubles avec ascenseurs avec logements T2-T3.

b) Projets opérationnels :

- Restructurer le réseau viaire pour un quartier ouvert sur son environnement :
 - Aménager l'entrée de quartier au croisement RD20 Route de Crécy/Av. de Felsberg (prolongement de la « placette urbaine »),
 - Prolonger l'avenue de Felsberg au nord,
 - Aménager le passage vers les Bâtes,
- Polariser le quartier autour de l'offre de service et d'équipements :
 - Créer le nouveau cœur du quartier avec un parvis central entre les deux écoles,
 - Déplacer la Maison de Quartier à l'interface Tabellionne/Croix Giboreau,
 - Créer une plaine de sports et de loisirs s'étalant de la rue Gérard Philippe jusqu'à la rue de la liberté et intégrant un complexe sportif, un dojo solidaire, un city stade avec une station workout...,
 - Valorisation de l'équipement Point Info Service,
 - Création d'un Local d'Economie Social et Solidaire.
- Créer un réseau de chaleur urbain,
- Renforcer la qualité des espaces publics pour une plus grande mixité des échanges et usages :
 - Renforcer les mobilités douces en déployant des aménagements partagés selon le principe du plus court chemin,
 - Partager l'espace pour des déplacements sécurisés au travers du parc urbain en lien avec le parvis Jules Vallès,
 - Développer les jardins familiaux et le projet d'agriculture urbaine pour un accès à la nature pour tous.

Focus sur les Vauvettes

Le programme de renouvellement urbain sur le quartier des Vauvettes atteint son terme. Dans la continuités des opérations de restructuration viaire et de création d'une offre de logements diversifiées, le secteur des Vauvettes va se voir doté d'un espace récréatif sportif adapté et multigénérationnel.

VERSION PROJET COMITE DE PILOTAGE - 11-01-2024

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20240318-CC2024-027-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 03/04/2024
Notification : 03/04/2024

c) Objectifs :

- Renforcer l'offre d'équipements et de services de plein air au sein du quartier,
- Favoriser le lien social au travers d'espaces sportifs et récréatifs à échelle humaine,
- Renforcer l'accessibilité du domaine public pour tous,
- Développement les projets en faveur des échanges intergénérationnels,
- Faire participer, induire, porter et laisser porter les projets par les habitants.

d) Projets opérationnels :

- Sécurisation de la périphérie Sud du projet par la pose de clôture en limite de talus bordant la rocade,
- Création d'une aire de jeux multi-sport,
- Création de nouveaux équipements de plein air : terrain pétanque, agrès, balancelles, tables de pique-nique, taq-table, ...
- Extension du parking donnant sur la route de Chartres,
- Mise en accessibilité de l'ensemble du projet,
- Création d'un cheminement piéton déversant les différents équipements.

Regards de la Ville de Dreux.

La rénovation urbaine sur le quartier des Bâtes

Situé sur le plateau Nord-Ouest le long de la rocade, le quartier des Bâtes fait partie du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU) coordonné par l'Agence Nationale de Rénovation Urbaine (ANRU).

Ce programme NPNRU a pour objectif de modifier l'image du quartier et de favoriser son attractivité, axé principalement sur la nécessité de :

- Désenclaver le quartier, avec la création de nouvelles voies privilégiant les circulations douces (vélos/piétons) et favorisant la mobilité des habitants ;
- D'introduire une mixité d'habitat, en démolissant et réhabilitant une part conséquente du parc social existant sur site, et en créant une nouvelle offre de logements en accession sociale à la propriété ou en locatif privé ;
- D'améliorer l'offre de services publics et favoriser la mixité fonctionnelle (logements, activités, équipements).

Le projet a pour ambition de faire du quartier des Bâtes un lieu d'urbanité valorisant et structurant dans la commune.

Les interventions sur l'habitat sont menées principalement par les bailleurs sociaux.

Le projet de requalification des espaces publics fait l'objet d'un avant-projet (AVP) global sur le quartier et il a été la première étape de la mission de maîtrise d'œuvre, confiée par la ville au groupement dont INUITS paysagistes est mandataire. Cet AVP s'actualise au fil des projets qui voient le jour.

Pour répondre à ces différents enjeux, de nombreux projets sont en cours de réalisation et de réflexion. Ainsi, un pôle éducatif et culturel sera créé et situé sur la place centrale du quartier. Cet équipement public répond à l'ensemble des normes telles qu'environnementales, de sécurité etc…

Les voiries du quartier seront requalifiées pour sécuriser les cheminements piétons et cyclables dans l'objectif de maillage dans toute la ville.

L'agglomération du pays de Dreux étudie actuellement la mise en place d'un réseau de chaleur urbain qui circulerait sur certaines voiries du quartier des Bâtes. Chaque projet NPNRU concerné a pris en compte ce déploiement de réseau. Il a notamment été inscrit dans le programme de l'opération du pôle éducatif et culturel.

VERSION PROJET COMITE DE PILOTAGE - 11-01-2024

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20240318-CC2024-027-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 03/04/2024
Notification : 03/04/2024

La Gestion Urbaine et Sociale de Proximité

Depuis près d'une vingtaine d'années, la Ville de Dreux contractualise des engagements avec ses partenaires à travers cette convention qui vise à définir une méthode de travail conjointe aux différents acteurs du territoire œuvrant dans les domaines de la propreté et la tranquillité publique. La dernière convention avait défini comme prioritaires les objectifs suivants :

- Améliorer la qualité de vie des habitants et l'environnement :
 - Poursuivre les actions de ramassage des dépôts sauvages,
 - Proposer un programme d'actions de sensibilisation et de responsabilisation au cadre de vie,
 - Lutter contre les incivilités et accompagner les personnes isolées, il s'agit de renforcer la participation et coopération des acteurs de terrain.
- Renforcer la participation et la responsabilisation des habitants :
 - Développer les animations en favorisant une impulsion par les habitants,
 - Intégration d'habitants dans le dispositif de la GUSP,
 - Travailler dans une démarche de co-construction avec les acteurs associatifs en créant un rapport gagnant-gagnant,
 - Établir des projets impliquant les habitants et le cadre de vie comme les jardins Durocasses.
- Lutter contre l'isolement des personnes les plus fragiles :
 - Améliorer la communication interne et externe
 - Développer des actions vectrices de liens sociales, des outils dans les lieux publics pour agrémenter l'usage de ces espaces.
- Développer et renforcer la coopération des différents acteurs du territoire :
 - Rencontres pour comprendre les enjeux, notamment du tri sélectif, des acteurs de la GUSP à « l'Éco-logis », maison vitrine recréée de toutes pièces par l'Agglo, pour informer et sensibiliser petits et grands aux gestes de tri et au développement durable au sein de leur foyer, avec une présentation par les ambassadeurs du tri,
 - Diagnostics en marchant multi-partenariaux, selon les problèmes identifiés par les Maisons Proximum/Centres sociaux pour établir une démarche de résolution du problème,
 - Développer des actions pour que les missions de la Police Municipale soient connues
 - Mise à jour de la convention PN/PM, réunions dans le cadre du CLSPD avec les bailleurs, les établissements. Reprise d'actions dans ce cadre.

La lutte contre les expulsions locatives et les coupures d'énergie

Le CCAS de Dreux et les bailleurs sociaux sont signataires d'une convention de lutte contre les expulsions locatives : lutte contre les impayés de loyers, articulation des dispositifs et acteurs pour orienter plus efficacement les usagers vers le droit commun (FSL, aide sociale du CCAS…), un accompagnement budgétaire…

Dans le cadre d'une convention avec Gédia, le CCAS met également en place des actions de prévention des coupures d'énergie des particuliers par de la sensibilisation (éco-gestes, comprendre ses factures), de médiation (apprendre à solliciter le paiement échelonné avec son fournisseur)…

La transition écologique

La ville de Dreux s'inscrit dans la transition écologique à travers trois grandes priorités : la mobilité, les économies d'énergie et la biodiversité.

S'agissant de la mobilité, elle se fixe pour objectifs le déploiement d'infrastructures permettant de favoriser les mobilités actives et durables, le développement d'offres à la mobilité pour lutter le recours à l'usage de véhicules thermiques et l'accompagnement au changement des citoyens pour faire évoluer les pratiques liées à la mobilité.

VERSION PROJET COMITE DE PILOTAGE - 11-01-2024

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20240318-CC2024-027-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 03/04/2024
Notification : 03/04/2024

Concernant l'énergie, la ville accompagne les écoles élémentaires dans un challenge inter-école pour sensibiliser les élèves, les équipes enseignantes et le personnel des écoles aux éco-gestes dans l'optique de réduire la consommation d'énergie.

Enfin autour de la biodiversité, la ville est inscrite en tant que « Territoire engagé pour la nature », à ce titre, elle prévoit de déployer des cours oasis, d'implanter des vergers urbains, de sensibiliser les populations... L'atlas de la biodiversité communale permettra la mise en place d'animations auprès des publics à l'importance de la biodiversité et à la fête de la nature et de la transhumance. Les Assises de la transition écologique sont un rendez-vous annuel pour traiter de thématiques à fort enjeu (la biodiversité, l'eau…)

Axes stratégiques	Objectifs opérationnels	Propositions d'actions
Améliorer le cadre de vie	Poursuivre le projet de rénovation urbaine sur le quartier des Bâtes	Construction d'un pôle d'équipements éducatifs et culturels regroupant : un groupe scolaire, un accueil de loisirs, un centre social, un multi-accueil et une bibliothèque. Labellisation du centre social, de l'accueil de loisirs et du Multi-Accueil sur le quartier des Bâtes. Réaménagement des voiries et aménagement de la place des Bâtes. Construction d'un terrain multi-sports. Construction d'une cuisine centrale.
	Développer au sein du domaine de Comteville un lieu de loisirs ouverts à tous	Programmation d'actions sportives, culturelles, artistiques et ludiques, Ferme pédagogique et actions autour du développement durable, Création d'un centre pré-ado/ado.
La Gestion Urbaine et sociale de Proximité	Améliorer le cadre de vie des habitants	Lutte contre les déchets sauvages. Marches exploratoires en réponse à la préoccupations des habitants sur la propreté et la tranquillité publique.
La stratégie mobilité	Déployer des infrastructures favorisant les mobilités actives et durables	Lancement d'un schéma directeur des mobilités actives (vélo et marche), Expérimentation de circuits de marche inter-quartiers, Chaque projet de requalification de voirie prévoit une proposition d'aménagement cyclable, Déploiement d'un réseau d'aménagements cyclables sur l'ensemble du quartier des Bâtes dans le cadre du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain.
	Offrir des solutions de mobilité permettant de diminuer le recours à la voiture thermique individuelle	Mise en place d'une Prime Vélo : 50 000 € de budget dédié à une aide à l'achat de tous types de vélo à destination des Drouais et Drouaises. Déploiement de bornes de recharge pour véhicules

VERSION PROJET COMITE DE PILOTAGE - 11-01-2024

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20240318-CC2024-027-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 03/04/2024
Notification : 03/04/2024

		électriques ➔ installation de 14 bornes de recharge pour véhicules électriques en centre-ville et dans les quartiers.
	Mener un travail global sur l'évolution des pratiques de mobilité des citoyens	Lancement d'une vélo-école municipale proposant des activités favorisant la pratique du vélo auprès du tout public (scolaires, jeunes, administrés, agents, seniors…) telles que l'apprentissage du vélo, la remise en selle, les ateliers auto-réparation…
L'énergie	Sensibiliser aux éco-gestes en prenant appui sur les écoles	Mise en place d'un challenge « l'énergie autrement » inter écoles primaires, Mise en œuvre d'éco-gestes, Documents de communication et mobilisation des équipes enseignantes, des élèves, des parents, des autres intervenants de l'école y compris les personnels de la Ville (animateurs ALSH et centre sociaux), Remise d'une coupe et après-midi festive.
La biodiversité	Déployer le plan d'actions du programme « Territoire Engagé pour la Nature »	Déploiement des cours oasis, rénovation des cours d'écoles ou soutien aux projets des écoles en lien avec la pédagogie « hors les murs » : jardins pédagogiques… Implantation de Vergers Urbains dans les quartiers, les faire vivre et entretenir grâce à des projets citoyens en lien avec les centres sociaux et les bailleurs sociaux. Sensibiliser et faire connaître les zones Natura 2000 du territoire, en lien avec le conservatoire des Espaces Naturels et par des animations (orchidées sauvages, jeu de géocaching, parcours pédagogique accessible…)
	Faire vivre l' »Atlas de la Biodiversité Communale »	Animations en lien avec la sensibilisation à l'importance de la biodiversité : **l**a fresque du climat, ma vie bas carbone, découverte de la Permaculture… Fête annuelle de la Nature et Transhumance : animations dans un des parcs de la Ville tous les ans pour comprendre et conscientiser le lien entre santé et cadre de vie, déplacement des chèvres dans la zone Natura 2000 lors d'une marche de 5 km pour mettre en avant l'importance de la marche et du sport santé.
	Mettre en place des Assises de la Transition Écologique	Organisation annuelle d'une journée dédiée à un sujet à fort enjeux (la biodiversité, l'eau …) et permettre la rencontre de tous les acteurs du territoire.

VERSION PROJET COMITE DE PILOTAGE 11-01-2024

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20240318-CC2024-027-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 03/04/2024
Notification : 03/04/2024

Développement économique et accès à l'emploi

Compte tenu des difficultés liées à l'accès à l'emploi et au développement économique dans les quartiers prioritaires, le volet emploi des "Engagements 2030" constitue une priorité d'action.

Le diagnostic territorial a bien fait ressortir la situation particulière de l'Agglo du Pays de Dreux, fortement touchée par le chômage, phénomène qui s'accentue d'autant plus dans les quartiers prioritaires qui concentrent des populations plus faiblement qualifiées et disposant d'un moindre réseau pour faciliter son insertion professionnelle.

Dans ce contexte, l'accès à la formation est un enjeu stratégique reconnu pour le développement des compétences. De manière plus générale, l'accès à l'emploi des populations doit passer par un accompagnement adapté pour favoriser une insertion durable sur le marché du travail.

Ainsi par exemple, pour certains types de public comme les personnes sous-main de justice, majeures ou mineurs le développement du réseaux TIG est un véritable tremplin vers une réinsertion . Il favorise par la mise en activité contrainte une immersion dans le monde du travail et stimule une volonté de réinsertion construite et durable pour la personne accompagnée.

Par ailleurs, la convention "Engagements 2030", en lien avec le Comité de Développement de l'Emploi (CODEVE) souhaite accorder une attention particulière aux femmes, aux jeunes et aux seniors, qu'il s'agisse de l'insertion professionnelle ou de la montée en compétence.

Cependant, traiter de la question de l'emploi, c'est avant tout traiter de celle du développement économique. "Engagements 2030" s'attachera donc à soutenir les activités existantes dans les quartiers et à permettre à de nouvelles de s'y installer. Cette action passera également par un soutien aux créateurs d'entreprise et aux porteurs de projets résidant dans les quartiers.

Dans cette perspective la ville de Vernouillet a notamment souhaité mettre en place un manager de commerces avec l'objectif d'accompagner la création d'une association de commerçants.

Développement économique

Axes stratégiques	Objectifs opérationnels	Propositions d'actions
Attractivité économique	Donner une attractivité économique aux quartiers prioritaires et vécus.	Développer une offre immobilière adaptée (espace pépinière, coworking, atelier/commerce). Communiquer (acteurs du développement économique) pour faire connaître les atouts du territoire (actions de rénovation et de développement de l'économie et de l'emploi qui y sont conduites), afin d'en révéler la vitalité. Développer les animations économiques : animation commerciale, ainsi que les animations du quartier : fête de quartier, manifestation sportive, forum des métiers… Requalifier les pôles commerciaux, ainsi que les abords, situés dans les quartiers prioritaires ou à proximité immédiate
	Renforcer le soutien au commerce de proximité, créateur de services, d'emploi et de lien social.	Améliorer la signalétique afin de mieux identifier les commerces existants. Mobiliser les dispositifs existants pour le soutien au commerce Favoriser l'installation de nouveaux commerces et/ou le maintien de ceux existant, pareil pour les services à la population (santé : maisons médicales…) Mobiliser les financements publics et privés pour la mise en conformité des locaux notamment pour les artisans et les commerçants.
Création /	Développer une	Implanter dans les quartiers une offre immobilière type pépinière ou

VERSION PROJET COMITE DE PILOTAGE 11-01-2024

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20240318-CC2024-027-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 03/04/2024
Notification : 03/04/2024

réhabilitation de locaux pour les entrepreneurs	offre immobilière inclusive adéquate et de qualité dans les quartiers.	hôtel d'entreprise pour rendre le territoire plus attractif auprès des entreprises Profiter des opérations de rénovation urbaine pour faciliter l'implantation de jeunes créateurs dans les quartiers. Utiliser les locaux des quartiers pour implanter des activités tertiaires.
Proposer un accompagnement adapté pour les créateurs d'entreprise et promotion de talents dans les quartiers	Proposer une sensibilisation à l'esprit d'entreprendre et un accompagnement adapté.	Former les jeunes à l'état d'esprit d'entreprendre en organisant, dès le collège ou le lycée, la sensibilisation des jeunes à la création par des dispositifs adaptés (type mini-entreprise) ; Organiser des manifestations de promotion de la création et de l'esprit d'entreprendre. Développer un accompagnement adapté pour les porteurs de projet en initiant une phase d'amorçage de projets. Accompagner en post-création, notamment les "petit" projets démarrés seuls, sans aucun accompagnement. Promouvoir le micro-crédit personnel pour le financement des projets .
	Valoriser les compétences et talents présents dans les quartiers de la politique de la ville.	Créer un concours pour récompenser, reconnaître et valoriser les parcours des créateurs et créatrices dans les quartiers prioritaires ; Organiser des opérations de communication permettant de mettre en avant l'exemplarité des parcours de créateurs. Développer un réseau de créateurs/créatrices pour l'entraide / le partage de bonnes pratiques.

Développement de l'emploi.

Propositions d'actions de l'Agglomération :

La Communauté d'Agglomération du Pays de Dreux est fortement engagée dans le développement de l'activité économique sur le territoire. A la fois sur le volet formation et emploi par l'intermédiaire de la délégation de service public à la Maison de l'emploi, des entreprises et du numérique (M2END) et sur le volet développement économique par les financements de droit commun et accompagnement des entreprises initiés, l'intercommunalité s'efforce de dynamiser et de promouvoir le territoire.

La Communauté d'Agglomération du Pays de Dreux a développé des actions par l'intermédiaire d'une convention avec la Maison de l'emploi, des entreprises et du numérique qui s'inscrit dans une dimension socio-éducative favorisant notamment un axe sur la formation. Le Campus connecté permet un accès à distance à la formation et propose un accompagnement adapté dans la recherche de stage et d'alternance. Des actions de « Cyber Emploi » et « Rallye Emploi » ont permis à des habitants du territoire de découvrir les entreprises du territoire et permettre aux recruteurs de rencontrer des profils correspondant à leurs besoins.

Par ailleurs, la Communauté d'Agglomération du Pays de Dreux met en place des sessions de formations brevet d'aptitudes aux fonctions d'animateur en accueils collectifs de mineurs (BAFA) et de baby-sitting. Ces deux projets permettent aux jeunes âgés de 16 à 25 ans d'obtenir leur premier diplôme/certification pour encadrer des enfants. Ces projets visent à la fois à former des jeunes, à leur permettre une première expérience dans le milieu professionnel.

La Communauté d'Agglomération du Pays de Dreux subventionne plusieurs acteurs du territoire favorisant l'insertion par l'activité économique dans le cadre de financements de droit commun intervenant auprès des publics les plus précaires.

VERSION PROJET COMITE DE PILOTAGE 11-01-2024

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20240318-CC2024-027-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 03/04/2024
Notification : 03/04/2024

AXES STRATEGIQUES	OBJECTIFS OPERATIONNELS	PROPOSITION D'ACTIONS
ACTIONS DE QUALIFICATION ET DE FORMATION DES DEMANDEURS D'EMPLOI	• Renforcer la maîtrise des savoirs de base, dont l'acquisition des codes de l'entreprise, du savoir être et des compétences clés.	• Sensibiliser les demandeurs d'emploi aux attentes des employeurs, afin de favoriser leur mise en emploi ; • Travailler les représentations et les idées reçues : permettre une meilleure connaissance du marché du travail et appréhender les freins, réels ou ressentis, des demandeurs d'emploi ; • Développer les ateliers de parole et l'apprentissage du français ; • Développer l'accès aux nouvelles technologies numériques et aux nouveaux métiers.
	• Soutien aux actions de qualification des demandeurs d'emploi, notamment par l'alternance et la professionnalisation.	• Faciliter la mise en relation demandeurs d'emploi et employeurs ; • Permettre le recrutement des publics sur les offres disponible en apprentissage et en contrat de professionnalisation.
	• Soutien à la Clause de promotion de l'emploi dans les marchés publics et développer la construction de parcours.	• Continuer le développement de la clause d'insertion dans les marchés publics, en élargissant son champ d'application (au-delà des secteurs du bâtiment et du nettoyage) et en convaincant davantage de maîtres d'ouvrage de l'utiliser.
ACTIONS D'ACCOMPAGNEMENT RENFORCE DES PUBLICS ELOIGNES DE L'EMPLOI	• Renforcer l'accompagnement des publics les plus éloignés de l'emploi et les salariés fragilisés dans leur emploi, notamment les seniors, les femmes, les familles monoparentales et les jeunes.	• Favoriser l'accès à l'emploi des jeunes et seniors en mobilisant les dispositifs de droit commun et spécifiques (forums de l'emploi, contrats aidés…) ; • Promotion des contrats et dispositifs spécifiques (emplois d'avenir, emplois francs…) ; • Lever les freins périphériques à l'emploi ; • Mettre en place des temps, avec les jeunes, à la réalisation de curriculum vitae et lettres de motivation ; • Favoriser l'accès à des formations non qualifiantes dans le secteur de l'animation ; • Accompagner des jeunes pour la réussite du contrat en alternance ; • Promouvoir l'orientation pour un meilleur parcours (salon de l'étudiant, centre d'information et de documentation jeunesse).
SOUTIEN A L'INSERTION PAR L'ACTIVITE ECONOMIQUE	• Soutenir les acteurs de l'économie sociale et solidaire et de l'insertion par l'activité économique en interface avec les secteurs économiques	• Sensibiliser et former les acteurs de l'insertion par l'activité économique à répondre aux marchés dans le cadre de la clause sociale ; • Aider les structures de l'insertion par l'activité économique à communiquer sur leur offre de service et à se positionner les unes par rapport

VERSION PROJET COMITE DE PILOTAGE – 11-01-2024

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20240318-CC2024-027-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 03/04/2024
Notification : 03/04/2024

	porteurs.	aux autres afin de favoriser la création de parcours d'insertion pour les demandeurs d'emploi ; • Favoriser la mixité géographique ; • Permettre la féminisation des métiers dits « masculin ».

Développement de l'emploi.

Propositions d'actions de la ville de Vernouillet :

A- Rappel du contexte : 2014 - 2023

Historiquement rattachée à l'Action Sociale de la collectivité, la mission « insertion professionnelle » n'a eu de cesse de se développer au cours de ces dernières décennies, positionnant la ville de Vernouillet comme un des acteurs de l'insertion professionnelle à l'échelle du bassin drouais.
Avec l'ouverture en janvier 2017 de la structure Pass'Ages Vauvettes en territoire QPV (Quartiers Prioritaires de la Ville), la politique d'insertion menée jusque-là par la ville de Vernouillet, s'est poursuivie et intensifiée au travers de l'espace insertion de ce même établissement.

Composé d'un multi accueil et d'un espace d'insertion incluant notamment une épicerie sociale, ce nouvel équipement est venu renforcer la volonté municipale d'accompagner au mieux et d'être au plus proche de l'usager dans les différentes étapes de son parcours de vie, de la petite enfance à l'âge adulte.
C'est dans ce nouveau contexte offrant de nouvelles perspectives et opportunités que différentes actions ont été déployées ces dernières années, notamment l'action TRAJECTOIRES (subventionnée dans le cadre de l'appel à projets Contrats de ville), afin de concourir à l'insertion professionnelle des demandeurs d'emploi de l'agglomération drouaise et plus précisément de celle des habitants des quartiers prioritaires de la ville de Vernouillet (Axe « développement économique et emploi » / Thème « emploi » / objectif « actions de qualification et de formation des demandeurs d'emploi »).

Ainsi, au travers de cette action, différentes prestations ont pu ainsi être proposées aux habitants du territoire, inscrits dans une démarche d'insertion professionnelle :

- Soutien à la démarche d'emploi/formation (Activités d'accueil, de conseils, d'accompagnement et d'orientation)
- Dispositif des contrats aidés de la commune mobilisés comme levier à la reprise d'activité professionnelle,
- Dispositif « insertion et modes de garde » (une solution de mode de garde pour une démarche d'insertion sereine et contractualisée),
- Appui à l'accompagnement des bénéficiaires du service social (aide alimentaire outil d'insertion, soutien des bénéficiaires du RSA dans leurs démarches, le bénévolat insertion),
- L'approche collective avec l'action D'CLIC Emploi (Remobilisation des demandeurs d'emploi),
- La mise en place de partenariats internes et externes à la collectivité (Permanences hors murs des partenaires de l'emploi au sein de la structure Pass'Ages Vauvettes par exemple).

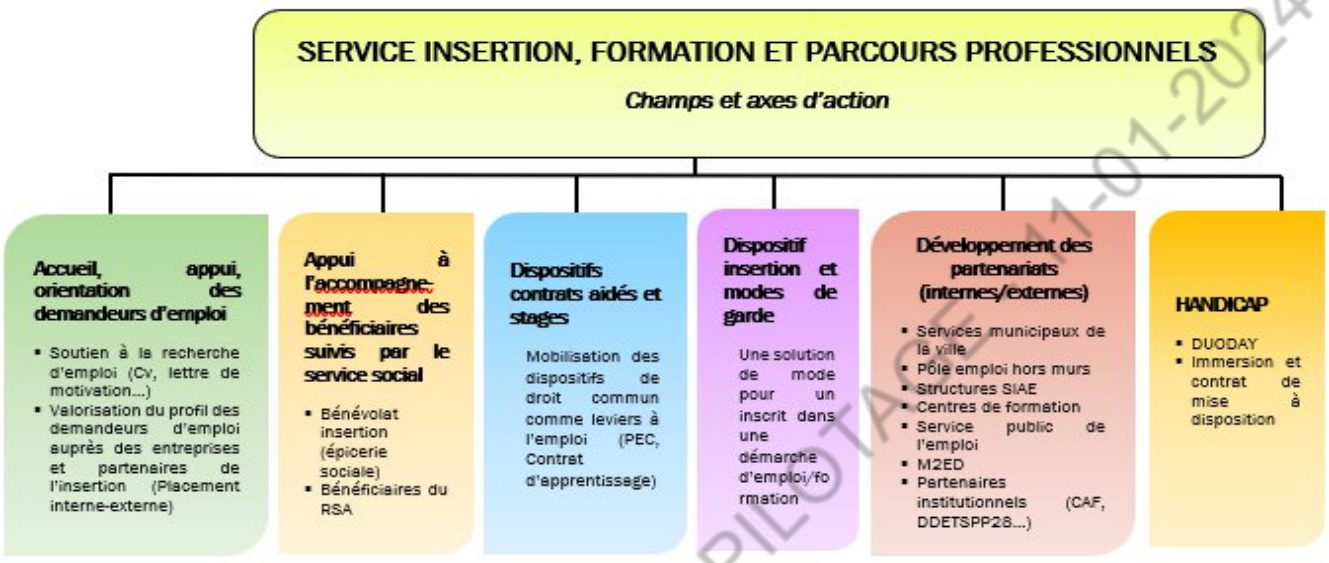
Cette offre de services diversifiée a permis d'accompagner les habitants de la commune et de l'agglomération dans leurs démarches d'insertion professionnelle de manière globale en s'efforçant de répondre aux différentes problématiques rencontrées par le public tant en individuel que de manière collective. En parallèle, une attention particulière a été portée à la construction d'un partenariat interne/externe à la collectivité afin de renforcer l'impact de l'action et offrir de nouvelles opportunités d'emploi aux demandeurs d'emploi.

VERSION PROJET COMITE DE PILOTAGE - 11-01-2024

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20240318-CC2024-027-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 03/04/2024
Notification : 03/04/2024

En septembre 2022, cet engagement municipal s'est concrétisé par la création et la mise en place du service **I**nsertion, **F**ormation et **P**arcours **P**rofessionnels (**IFPP**), réaffirmant et consolidant l'engagement de la collectivité au travers du champ de l'insertion professionnelle.

Les champs d'action de ce nouveau service :



Ces derniers mois ont permis au service nouvellement créé d'investir de nouveaux champs d'action jusque-là inexplorés et de consolider des actions existantes.

A- ***<u>Les actions consolidées :</u>***

- *Le renforcement des valeurs du service public au travers de l'action job été « mon 1er emploi au service du public »*
- *La généralisation du principe de la « place insertion » (dispositif insertion et modes de garde) aux différents modes d'accueil proposés (individuel ou collectif).*

B- ***<u>Les nouveaux champs explorés :</u>***

- *Le conventionnement avec la Mission Locale du Drouais pour la mise en place d'après-midi recrutement (2 actions minimum par an)*
- *L'Appui, l'accompagnement et la coordination des campagnes de recrutement des entreprises arrivant nouvellement au sein du territoire de la commune (Mc DONALDS, HMARKET…)*
- *L'inclusion des publics en situation d'Handicap*
- *Une nouvelle approche en matière d'accueil des stagiaires*

VERSION PROJET COMITE DE PILOTAGE 11-01-2024

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20240318-CC2024-027-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 03/04/2024
Notification : 03/04/2024

A- Les priorités et perspectives d'action : 2024-2030

Les objectifs généraux sont les suivants :

▱ Renforcer le repérage et l'accompagnement des publics éloignés de l'emploi ou des dispositifs de droit commun

▱ Accueillir et soutenir le développement de nouvelles entreprises

▱ Accompagner les dynamiques de recrutement du territoire

▱ Adapter les formations proposées aux demandeurs d'emploi Vernolitains aux besoins des recruteurs locaux

▱ Consolider le partenariat avec les acteurs de l'emploi, les structures d'insertion et d'apprentissage

AXES STRATEGIQUES	OBJECTIFS OPERATIONNELS	PROPOSITION D'ACTIONS
ACTIONS DE QUALIFICATION ET DE FORMATION DES DEMANDEURS D'EMPLOI	• Renforcer la maîtrise des savoirs de base, dont l'acquisition des codes de l'entreprise, du savoir être et des compétences clés.	➔Dans une démarche « d'aller vers », sensibiliser les publics éloignés de l'emploi et les « invisibles » aux nouveaux codes et exigences du marché de l'emploi en s'appuyant sur les « professionnels relais » du territoire (médiateurs sociaux, éducateurs spécialisés, référents famille…) ➔Créer une passerelle d'action entre les structures de proximité (centres sociaux) et les acteurs de l'emploi et de l'insertion afin de mieux identifier les besoins et les attentes des publics souhaitant s'inscrire dans un parcours d'insertion professionnelle (ex : publics relevant des ateliers alphabétisation).
	• Soutien aux actions de qualification des demandeurs d'emploi, notamment par l'alternance et la professionnalisation.	➔S'inscrire en partenariat avec l'éducation nationale lors d'évènements en lien avec l'orientation (ex : carrefour des métiers) pour une meilleure connaissance des opportunités professionnelles au sein de la fonction publique territoriale. ➔Développer les opportunités d'apprentissage au sein des services de la ville.
	• Soutien à la Clause de promotion de l'emploi dans les marchés publics et développer la construction de parcours.	/
ACTIONS D'ACCOMPAGNEMENT RENFORCE DES PUBLICS ELOIGNES DE L'EMPLOI	• Renforcer l'accompagnement des publics les plus éloignés de l'emploi et les salariés fragilisés dans leur emploi,	➔Inscrire, renforcer et contractualiser l'offre de prestations du service Insertion, Formation et Parcours Professionnels dans le parcours des publics.

VERSION PROJET COMITE DE PILOTAGE - 11-01-2024

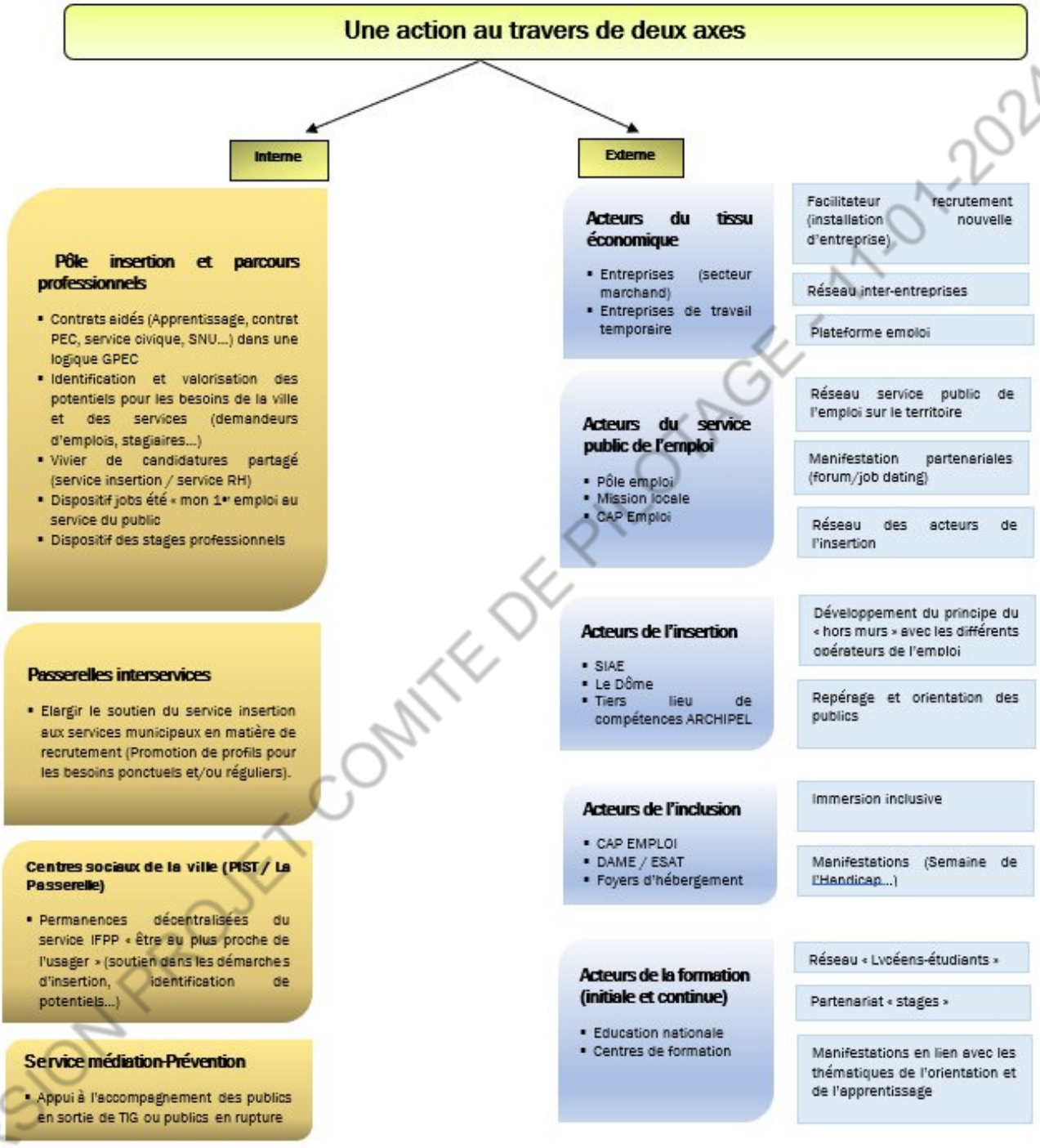
Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20240318-CC2024-027-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 03/04/2024
Notification : 03/04/2024

	notamment les seniors, les femmes, les familles monoparentales et les jeunes.	➔Promouvoir le bénévolat insertion (épicerie sociale notamment) comme dispositif d'immersion dans le cadre du parcours d'insertion professionnel des publics très éloignés de l'emploi. ➔Investir de nouveaux lieux de l'espace public, identifiés et fréquentés par les demandeurs d'emploi, les familles pour l'organisation de manifestations en lien avec l'emploi et l'insertion professionnelle (place du marché hebdomadaire, terrains de sports, restaurants…). ➔Elargir l'opportunité d'emploi dans le cadre des jobs été aux autres périodes de vacances scolaires. ➔Poursuivre et développer la mobilisation des services de la ville en direction des publics en situation de handicap notamment dans le cadre de la semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées (ex : DUODAY) et par la mobilisation de dispositifs spécifiques (Stage d'observation, immersion inclusive individuelle ou en groupe, contrat de mise à disposition…). ➔Faciliter l'émergence d'un un réseau local des acteurs de l'inclusion (ESAT, DAME, CAP Emploi…) ➔Rendre davantage visible le parcours d'insertion et d'orientation pour les publics (Forum des acteurs de l'emploi et de l'inclusion, Forum emploi saisonnier, forum du stage…).
SOUTIEN A L'INSERTION PAR L'ACTIVITE ECONOMIQUE	• Soutenir les acteurs de l'économie sociale et solidaire et de l'insertion par l'activité économique en interface avec les secteurs économiques porteurs.	➔Soutenir les SIAE lors de leurs campagnes de recrutement (promotion de profils identifiés au cours des accompagnements réalisés). ➔Inscrire l'offre de prestations du service Insertion, Formation et Parcours Professionnels dans le parcours en direction des salariés en contrat d'insertion en fin de parcours.

VERSION PROJET COMITE DE PILOTAGE 11-01-2024

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20240318-CC2024-027-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 03/04/2024
Notification : 03/04/2024

En résumé :



VERSION PROJET COMITE DE PILOTAGE 11-01-2024

Proposition d'actions de la Ville de Dreux

Les structures de proximité accueillent au quotidien les habitants pour des demandes variées incluant les questions liées à l'emploi. Au-delà du recueil des besoins, les équipes informent les habitants sur les réponses existantes à l'échelle du quartier ou de la ville, les orientent et/ou les accompagnent vers les acteurs de l'emploi, les organismes des formations, les dispositifs de droit

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20240318-CC2024-027-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 03/04/2024
Notification : 03/04/2024

commun, les services de la ville, les événements organisés autour de l'emploi (salon de l'apprentissage et des métiers, Boostemploi, job dating…)

Pour les plus jeunes, la Ville favorise leur mobilité à travers la bourse au permis de conduire qui est accordée à ceux qui ont un projet de formation ou d'insertion professionnelle. Des projets autour du sport et de la culture peuvent également être pensés pour valoriser les savoirs et savoir-faire de la jeunesse et leur permettre de rebondir sur des formations qualifiantes.

En tant que gestionnaire de structures dédiés aux modes de garde, la Ville contribue également à la levée de freins non professionnels. Ainsi, elle propose aux parents inscrits dans un démarche d'insertion professionnelle des modes de garde avec des fonctionnements plus souples et un accès facilité.

En tant qu'employeur, la Ville de Dreux contribue également au développement de l'emploi notamment à travers des contrats aidés, des services civiques et à la découverte des métiers pour faire des choix d'orientation éclairés par l'accueil de stagiaires…

Pour les personnes les plus éloignées de l'emploi, le CCAS de Dreux a conclu avec le département d'Eure-et-Loir un marché pour suivre les bénéficiaires du RSA. Cet engagement permet au CCAS d'inscrire dans un parcours d'insertion un pu plus de 300 bénéficiaires et de leur proposer des actions individuelles au profit de leur insertion sociale et/ou professionnelle. Parallèlement à cet accompagnement individuel, les bénéficiaires peuvent prendre part aux actions collectives portées par les travailleurs sociaux du CCAS autour du numérique, de l'estime de soi, de la santé, du budget, des économies d'énergie, de l'alimentation, de l'habillement, du bénévolat…

AXES STRATEGIQUES	OBJECTIFS OPERATIONNELS	PROPOSITION D'ACTIONS
Contribuer à l'accès à l'emploi pour tous notamment les plus jeunes	Lever les freins d'accès à l'emploi des parents	Rendre lisibles les places d'insertion en les formalisant par du conventionnement avec les partenaires de l'insertion Penser l'accès des parents aux modes d'accueil de la petite enfance et de l'enfance dès le démarrage d'une recherche d'emploi ou de formation pour anticiper un besoin nécessitant une réponse réactive.
	Proposer au sein des quartiers des permanences des acteurs de l'insertion professionnelle	Mettre en place des permanences Mission locale, BGE, pôle emploi, organismes de formation… en lien avec les besoins identifiés par les quartiers. Afficher les offres d'emploi et en faire la promotion auprès des habitants. Opter pour des modalités innovantes de recrutement au sein des quartiers. Proposer des chantiers d'insertion dans le cadre de la TFPB pour améliorer le cadre de vie et permettre aux jeunes de développer des compétences.
	Proposer des actions innovantes alliant insertion professionnelle et pratique sportive	Mentorat ou parrainage autour du sport qui jumelle des professionnels du sport avec des jeunes participants. Participation à l'organisation d'évènements sportifs ou projets collaboratifs pour permettre aux jeunes de développer et/ou mettre en valeur leurs compétences et de découvrir les métiers qui

VERSION PROJET COMITE DE PILOTAGE - 11-01-2024

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20240318-CC2024-027-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 03/04/2024
Notification : 03/04/2024

		gravitent autour du sport… Développer des partenariats avec les entreprises locales pour accueillir des jeunes qui ont démontrés des compétences à travers le sport. Proposer des projets autour du développement personnel qui combinent des principes sportifs avec des savoirs-être attendus par le monde du travail.
	Informer, accompagner et orienter les habitants autour des questions de l'emploi	Permettre un accès et un accompagnement vers le service public de l'emploi à travers les bornes d'accès aux droits présentes dans les structures de proximité des 3 QPV. Mettre en œuvre des ateliers d'aide à la rédaction de CV, lettre de motivation Mettre en place le salon de l'apprentissage et des métiers.
	Permettre aux plus jeunes de faire des choix pour leur orientation scolaire et professionnelle	Ouvrir nos portes dans le cadre des stages de 3ème aux jeunes des QPV, aux jeunes qui ont fait leur SNU et doivent réaliser une mission d'intérêt général, aux moins de 25 ans dans le cadre de services civiques… Repenser notre stratégie en matière de formation de la jeunesse au BAFA pour la mettre en lien avec notre besoin de recruter des animateurs formées dans nos ACM et leur permettre de s'inscrire dans un réel projet professionnel.

VERSION PROJET COMITE DE PILOTAGE - 11-01-2024